

PROCHE-ORIENT

Dix-sept Palestiniens tués dans le camp de Jabaliya p. 4

ANDERSEN

La société d'audit aux abois après Enron p. 22



ESPACE

Coup de jeune pour le télescope Hubble p. 30

UNION EUROPÉENNE

Sommet à Barcelone p. 7

COMMUNICATION

Le patron de « Metro » s'explique p. 25

NOUVEAUX MOBILES

Vidéo, musique, Net : le téléphone 3G p. 28

CUISINE

Le retour des pâtés et des terrines p. 32

PORTRAIT

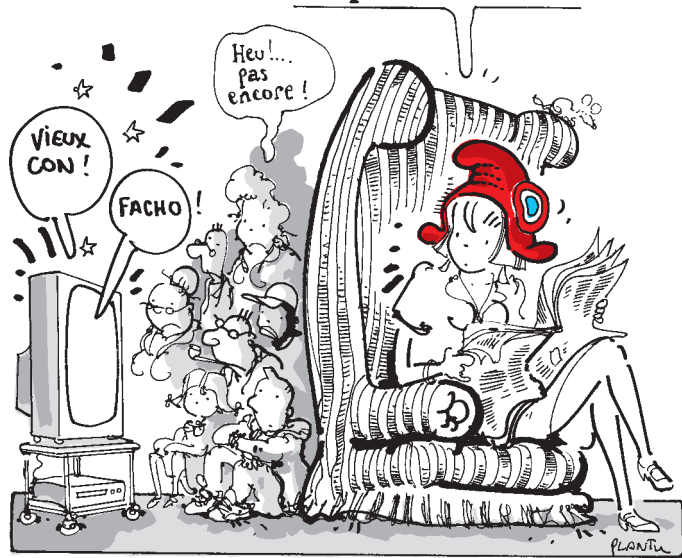
Arezki Mellal, écrivain sans visage p. 38

International.....	2	Marchés.....	26
Union européenne.....	7	Aujourd'hui.....	28
France.....	8	Météorologie.....	33
Société.....	12	Jeux.....	33
Régions.....	16	Carnet.....	34
Horizons.....	17	Abonnements.....	34
Entreprises.....	22	Culture.....	35
Communication.....	25	Radio-Télévision.....	39

Chirac relance et muscle sa campagne à droite

JACQUES CHIRAC a profité, lundi 11 mars sur France 2, des propos tenus par Lionel Jospin sur sa « fatigue » et son « usure » pour relancer sa campagne. Ces jugements s'apparentent, a-t-il dit, « presque au délit de sale gueule ». Le président sortant a réorienté son combat du premier tour sur un affrontement droite-gauche, affirmant notamment qu'il était « le seul obstacle à la mainmise totale par la gauche sur le pays ». Il a vivement critiqué le bilan du gouvernement Jospin qui n'a réalisé « aucune des grandes réformes nécessaires », notamment celle des retraites : l'insécurité a fait « un bond en avant », la fiscalité « n'a pas diminué », tout comme la pauvreté. A propos des affaires et de l'immunité dont il dispose, Jacques Chirac s'est engagé à mettre à l'étude, après les élections, une réforme de la Constitution sur le statut pénal du chef de l'Etat.

Alors ? Ils parlent de moi ?



► Son offensive après les propos de Jospin sur son « usure »

► La gauche essaie « de m'abattre par tous les moyens »

► Sécurité, retraites : il passe au crible le bilan de Jospin

► Impôts : Balladur défend Chirac

Lire la campagne pages 8 à 10, les points de vue pages 20 et 21 et les chroniques pages 38 et 40

Un Livre blanc recense 405 actes antijuifs en un an et demi

DANS UN Livre blanc dévoilé mardi 12 mars, l'Union des étudiants juifs de France et SOS-Racisme publie la liste de 405 actes antijuifs recensés en France du 1^{er} septembre 2000 au 31 janvier 2002. Une première vague antisémite a, selon eux, eu lieu à l'automne 2000, lors du début de la deuxième Intifada, avec plusieurs tentatives d'incendie contre des synagogues. Une seconde a commencé en septembre 2001, après les attentats du 11 septembre, avec une progression des insultes et des graffitis. Toutefois, selon un sondage Sofres, l'antisémitisme est en recul chez les 15-24 ans : 87 % d'entre eux jugent les actes antijuifs « scandaleux ».

Lire pages 12 et 13

La nouvelle guerre américaine

DANS LE discours qu'il a prononcé, lundi 11 mars à Washington, six mois après les attentats de New York (notre photo : la cérémonie new-yorkaise), le président Bush a honoré les pays membres de la coalition antiterroriste internationale et les a préparés à la deuxième phase de la guerre, en affirmant que « l'inaction » n'était pas une « option ». M. Bush n'a pas renouvelé explicitement sa dénonciation de l'« axe du Mal », ni cité l'Irak, mais à Londres, lundi, le vice-président Dick Cheney et Tony Blair ont souligné la nécessité d'une concertation internationale face à la « menace » constituée par les armes de destruction massive détenues, selon eux, par le régime irakien. M. Cheney a affirmé qu'il aurait des « discussions franches » sur l'Irak



DANIEL HULSHIZER/AP

au cours de sa visite dans neuf pays arabes.

Par ailleurs, un rapport du Pentagone sur la « révision de la position nucléaire » des Etats-Unis, révélé par la presse américaine, envisage des plans d'urgence d'emploi du nucléaire contre la Chine, la Russie, et cinq pays qui ne disposent pas officiellement de ces armes - Irak, Corée du Nord, Iran, Libye et Syrie -, en représailles à une attaque chimique ou biologique « ou en cas d'événements surprenants ». Ce rapport est très critiqué. Selon M. Cheney, il serait « exagéré » de croire que « nous préparerions des frappes nucléaires préventives contre sept pays ».

Lire pages 2 et 3 et notre éditorial page 19

CINÉMA

La splendeur perdue des Tenenbaum



REMARQUÉ pour *Bottle Rocket* et *Rushmore*, le jeune réalisateur américain Wes Anderson confirme avec *La Famille Tenenbaum* qu'il est, depuis Woody Allen, la plus grande révélation américaine dans le domaine de la comédie. Autour du destin contrarié d'un patriarce (incarné par Gene Hackman) et de ses enfants surdoués, il donne à son film l'allure d'un cartoon empreint de mélancolie. Les autres sorties de la semaine.

Lire pages 35 à 37

Les « cinq de Damanhour » condamnés à la prison pour homosexualité

LE CAIRE

de notre correspondant

Lundi 11 mars, la cour correctionnelle de Damanhour, dans le Delta, a condamné cinq Egyptiens à trois ans de prison pour homosexualité. Ils avaient été arrêtés le 10 janvier lors de rafles « dans les milieux pervers », à la suite du meurtre d'un général à la retraite qui, selon l'autopsie, avait eu des rapports homosexuels. Malgré la confirmation de leur innocence dans ce crime, les accusés ont été poursuivis pour « pratique et incitation à la débauche », conformément à la loi de 1961 contre la prostitution, l'homosexualité n'étant pas considérée comme un délit par la législation égyptienne. Selon le Comité international gay et lesbien des droits de l'homme basé à San Francisco, « les cinq de Damanhour » ont été battus et humiliés pour les forcer à avouer.

Cette affaire est loin d'être unique. Le 2 février, une peine identique avait été infligée

par la cour correctionnelle à quatre habitants de Boulaq el-Dakrou, banlieue populaire du Caire, pour homosexualité. Ils avaient été arrêtés le 10 novembre 2001 et accusés de « gérer un lieu de débauche ». Le 7 février, un autre homosexuel, originaire d'Ismaïlia sur le canal de Suez, arrêté après avoir publié une petite annonce sur Internet, avait été lui aussi condamné à trois ans de réclusion. Depuis, le site gayegypt.com a codé toutes les petites annonces. Pour les mêmes raisons, huit autres personnes ont été condamnées à des peines plus légères (de un à six mois de prison) au cours des trois derniers mois. Au total, depuis novembre dernier, 41 hommes ont été condamnés pour homosexualité.

Selon les milieux homosexuels égyptiens, les autorités ont changé de tactique après avoir été échaudées par la levée de boucliers internationale qui avait suivi les premières condamnations. Aux protestations de membres du Congrès américain et d'organisations de défen-

se des droits de l'homme, s'étaient ajoutées celles de députés français et européens. En février, lors d'une visite du président égyptien, Hosni Moubarak, à Paris, le mouvement s'était amplifié : manifestation place de la Concorde, pétition de 5 000 signataires lancée par Jean-Michel Jarre et, plus embarrassant encore, une déclaration officielle de Jacques Chirac lors d'un déjeuner à l'Elysée en l'honneur de M. Moubarak. Le président français avait, « au nom de la défense des libertés et du refus de toute discrimination », fait part de sa « très grande inquiétude » et « souhaité, sans vouloir faire d'ingérence, que l'on puisse revenir sur ces décisions ».

La nouvelle politique du Caire consiste maintenant à éviter les grandes rafles et les procès spectaculaires pour ne pas donner prise à une médiatisation internationale. La chasse aux sorcières se fait, désormais, de manière rampante.

Alexandre Buccianti

PRÊT-À-PORTER

Un créateur texan à Paris



TOM FORD, directeur de création de Gucci et d'Yves Saint Laurent, a présenté ses collections automne-hiver.

Le portrait page 17 et les défilés page 31

ANALYSE

Lionel Jospin et le bonapartisme

« IL FAUDRA présider autrement. » Dans sa lettre aux Français, télécopiée le 20 février à l'Agence France-Presse pour annoncer sa candidature à l'élection présidentielle, Lionel Jospin a usé d'une belle formule pour signifier que, en cas de victoire, il n'inscrirait pas son action dans la continuité de celle de ses prédécesseurs. A le lire, on s'est même pris à penser qu'un de ses engagements forts, lors de la campagne, pourrait être de promettre la mise en œuvre d'une réforme institutionnelle. Or, avec un peu de recul, ce qui frappe, c'est que le candidat n'a pas annoncé - ou pas encore ? - de propositions vraiment originales ou spectaculaires. Il est même apparu assez nettement en retrait sur ses prises de position antérieures ou sur celles

de plusieurs sensibilités socialistes qui suggèrent d'avancer vers la VI^e République. Comme si le premier ministre avait d'un seul coup oublié les critiques contre le bonapartisme, qui ont longtemps fait partie de son bagage personnel...

Certes, il a encore du temps devant lui, avant la fin de la campagne, pour faire entendre sa différence sur le sujet. Force est pourtant de constater que, pour l'instant, il s'en est bien gardé. En matière de réforme institutionnelle, il s'est montré excessivement modeste. D'où une interrogation, qu'il devra lever : comment peut-il promettre de présider « autrement » s'il n'indique pas de quelle manière, institutionnellement, c'est-à-dire autrement que par des petits gestes symboliques, il pourra s'y employer ?

Ses propositions sont, pour l'instant, peu nombreuses. Lionel Jospin ne consacre d'abord que très peu de place à ce sujet dans son livre d'entretiens avec Alain Duhamel, *Le Temps de répondre* (Stock). Et il se borne à suggérer des mesures assez largement connues ou qui ne bouleversent pas profondément l'équilibre des pouvoirs, comme un redécoupage des compétences ministérielles avec l'apparition d'un ministère de la sécurité publique, le recours plus fréquent aux référendums locaux, ou encore le droit de vote aux élections locales des étrangers qui sont en France depuis au moins dix ans.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 19

PASCAL BRUCKNER
Misère de la prospérité
la religion marchande et ses emements

PASCAL BRUCKNER
Grasset
MISÈRE DE LA PROSPÉRITÉ

INTERNATIONAL

11 SEPTEMBRE, SIX MOIS APRÈS

La fuite, dans la presse, de **PASSAGES SECRETS D'UN RAPPORT** précédemment rendu public par le département de la défense concernant les conditions d'utilisation de l'arme atomique conduit à se demander si les

Etats-Unis n'ont pas changé de **DOCTRINE NUCLÉAIRE** après les attentats du 11 septembre 2001. Les pays qualifiés par le président George W. Bush de membres de l'«*axe du Mal*» figurent parmi les cibles

d'éventuelles attaques en réponse à des «*CIRCONSTANCES*» témoignant de leur hostilité envers Washington, telle la détention d'armes de destruction massive. Justifiant cette option, M^{me} Condoleezza Rice,

conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, souligne que «*la seule manière de dissuader une attaque est de faire clairement savoir que la réponse à laquelle elle se heurterait serait dévastatrice*».

Le Pentagone énonce les cas d'utilisation de l'arme nucléaire

La Corée du Nord, l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Libye sont cités dans un document d'état-major comme des pays pouvant faire l'objet de frappes atomiques « *dans des circonstances immédiates, potentielles ou imprévues » en raison de leur hostilité aux Etats-Unis*

WASHINGTON

de notre correspondant

Les Etats-Unis ont-ils changé de doctrine nucléaire après les attentats terroristes du 11 septembre 2001? La question est posée depuis la publication par le *Los Angeles Times*, puis par le *New York Times*, d'extraits d'un rapport rendu public deux mois auparavant par le département de la défense et par le département d'Etat. Cette étude, intitulée *Nuclear Posture Review* est un examen de la position nucléaire des Etats-Unis (menaces, armements, conditions d'emploi) réalisé à la demande du Congrès. La précédente revue avait été menée à bien en 1994.

L'un des sujets essentiels discutés dans les pages secrètes de ce document, qui en compte 56 au total, est celui des circonstances dans lesquelles les Etats-Unis pourraient être amenés à se servir d'armes nucléaires. La notion d'emploi est évidemment cruciale. Durant la guerre froide, observe le rapport, l'usage de la panoplie atomique était de dissuader l'ex-URSS d'attaquer l'Europe de l'Ouest ou, a fortiori, les Etats-Unis, ceux-ci conservant en toute circonstance une capacité de frappe qui leur aurait permis d'anéantir l'agresseur. Cette menace ayant disparu, le Pentagone considère, parmi les circonstances où l'arme nucléaire pourrait être employée, les hypothèses suivant-

tes: « *une attaque irakienne contre Israël ou ses voisins ; une attaque nord-coréenne sur la Corée du Sud ; ou un affrontement militaire sur le statut de Taïwan ».*

Le rapport ne dit pas que les Etats-Unis doivent se préparer à utiliser des armes atomiques si ces circonstances se présentaient, mais il indique que leur panoplie doit être conçue et déployée de manière à dissuader de telles attaques de la part de l'Irak, de la Corée du Nord ou d'un pays qui, dans la troisième hypothèse, n'est pas nommé : la Chine.

ATTEINDRE DES SITES ENTERRÉS

Cependant, le Pentagone, qui n'a jamais exclu le scénario d'un emploi en premier de l'arme nucléaire, envisage aussi le cas où le nucléaire servirait non pas à décourager une attaque, mais à répondre à des circonstances qualifiées de « *potentielles, immédiates ou imprévues ».* « *La Corée du Nord, l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Libye font partie des pays qui pourraient être engagés dans des circonstances immédiates, potentielles ou imprévues »*, indique le document. Pourquoi? Parce que ces pays sont hostiles aux Etats-Unis et à leurs alliés, parce que « *tous patronnent ou hébergent des terroristes »* et parce que « *tous sont actifs »* dans la réalisation de projets pour se doter d'armes de destruction massive et de missiles. Il semble que, dans les hypothèses

concernant ces pays, le nucléaire soit envisagé par le ministère de la défense américain non plus comme un moyen de dissuader une attaque, mais comme une réponse destinée à faire cesser cette attaque. Une telle doctrine irait à l'encontre du traité de non-prolifération, signé par ces pays.

Ce traité repose sur la garantie, donnée aux Etats qui s'engagent à ne pas se doter d'armes nucléaires, qu'ils ne seront jamais la cible d'une attaque de ce type de la part des pays disposant de la force de frappe. Face à la menace d'armes dites de destruction massive (nucléaires, chimiques ou biologiques), le Pentagone se réserve

la possibilité d'employer le nucléaire. Ce qui permettrait, en particulier, d'atteindre des sites enterrés profondément et à partir desquels un ennemi mènerait une agression chimique ou biologique.

ÉVENTAIL D'OPTIONS

Interrogée par la chaîne de télévision *NBC*, Condoleezza Rice, conseillère de M. Bush pour la sécurité nationale, a affirmé que la politique des Etats-Unis est, « *depuis longtemps »*, que leur président se garde la possibilité de choisir la réponse à donner à la menace ou à l'usage d'armes de destruction massive par un enne-

mi. « *La seule manière de dissuader une telle attaque est de faire clairement savoir que la réponse à laquelle elle se heurterait serait dévastatrice »*, a expliqué Mme Rice.

Au même moment, sur *CBS*, Colin Powell, le secrétaire d'Etat, confirmait le principe de non-emploi de l'arme nucléaire contre les pays qui n'en disposent pas eux-mêmes « *sauf s'ils s'alignent avec des pays qui pourraient en disposer ou s'ils utilisent des armes de destruction massive ».* Pour M. Powell, il s'agit d'un principe général de dissuasion, selon lequel l'ennemi doit savoir que les Etats-Unis disposent d'un éventail d'op-

tions qui vont « *du fusil M-16 à l'arme atomique ».* M. Powell a affirmé qu'il n'est pas question de reprendre des essais, destinés à développer de nouveaux systèmes d'armes (charges miniaturisées et charges à capacité de pénétration dans le sol), ni de déclasser le nucléaire de façon à en faire une arme du champ de bataille contre le terrorisme. Il a souligné que plus aucun pays, aujourd'hui, n'est visé de façon permanente par l'arsenal nucléaire américain et que le Pentagone s'est seulement interrogé sur ceux qui pourraient l'être dans l'avenir.

Patrick Jarreau

A Londres, Dick Cheney cherche à calmer le jeu sans rien céder sur la détermination de Washington face à la menace terroriste

LONDRES

de notre correspondant

Dick Cheney calme le jeu. Sans rien céder sur la détermination des Etats-Unis d'assurer leur sécurité, notamment en poursuivant leur campagne antiterroriste, le vice-président américain s'est employé, lundi 11 mars, lors de son passage à Londres, à apaiser les inquiétudes sur les deux grands affaires du moment : l'éventualité d'une attaque contre l'Irak ; et l'usage de l'arme atomique, deux jours après la publication par le *Los Angeles Times* d'un rapport secret du Pentagone faisant état de la préparation de plans d'urgence en vue d'une éventuelle utilisation d'armes nucléaires contre sept pays. La conférence de presse tenue par Dick Cheney et le premier ministre Tony Blair, après

leur entretien, a été consacrée pour l'essentiel à ces deux sujets.

Et d'abord, le nucléaire. « *L'idée que j'ai vue dans la presse selon laquelle nous préparons des frappes nucléaires préalables contre sept pays me paraît un peu exagérée »*, a déclaré M. Cheney. *Les Etats-Unis ne pointent pas aujourd'hui leurs armes nucléaires en permanence vers un quelconque pays »*, suggérant que le choix des cibles potentielles pouvait évoluer en fonction des circonstances. Le rapport en question, a poursuivi le vice-président américain, « *est un rapport au Congrès sur l'ensemble de nos capacités et donne des idées des directions qui pourraient être les nôtres à l'avenir ».* « *Il relève, a-t-il dit, d'une saine planification militaire conceptuelle ».*

Ensuite l'Irak. Dick Cheney a

indiqué que, pendant sa tournée de dix jours dans douze pays du Proche-Orient, les Etats-Unis « *n'annonceraient aucune décision »* sur la manière de riposter à la menace que représentent les armes de destruction massive détenues, selon lui, par Bagdad. Il a prédit qu'il aurait dans les pays visités – la Turquie, Israël et 9



« *Les Etats-Unis ne pointent pas leurs armes nucléaires en permanence vers un quelconque pays »*
DICK CHENEY

Etats arabes – des « *discussions franches »* à ce sujet. Washington ne se résoudra pas à l'inaction face à l'Irak qui vient de réaffirmer son refus de laisser revenir sur son territoire les inspecteurs chargés de veiller à son désarmement. « *Nous devons, a-t-il noté, nous préoccuper du mariage potentiel entre des organisations comme Al-Qaïda et ceux qui possèdent ou diffusent du savoir-faire à propos des armes de destruction massive ».*

Dick Cheney s'est efforcé de ménager Tony Blair. Evoquant l'éventuelle mise en œuvre par les Etats-Unis « *de plus amples actions militaires, quelles qu'elles soient, impliquant notre allié britannique »*, il a ajouté : « *Celles-ci seront*

réalisées avec la plus étroite consultation et coordination possible, et la Grande-Bretagne conservera, bien sûr, le droit de décider d'y participer ou non ».

L'hypothèse d'une action militaire contre l'Irak embarrasse de plus en plus Tony Blair, pris entre les réticences de son parti et les demandes de soutien américaines. « *L'Irak n'est pas une question simple »*, a admis son porte-parole, tandis que le ministre de l'intérieur, David Blunkett, évoquait l'existence d'un « *vrai dilemme ».* Sur le principe, Tony Blair est d'accord avec Dick Cheney : « *Nous avons dit depuis le début, a-t-il répété lundi, qu'il faudra s'occuper de la menace posée par les armes de destruction massives »* irakiennes.

Un document de 35 pages rendu public lundi par le 10 Downing Street souligne que la coalition internationale contre le terrorisme devra entreprendre une action militaire « *si c'est absolument nécessaire »* pour prévenir de futures attaques. Mais pour Tony Blair, le temps de l'action n'est pas encore venu : « *Ce qui est important, c'est de réfléchir, d'examiner la situation et de discuter »*, a-t-il ajouté. « *J'approuve tout à fait ce que vient de dire le premier ministre »*, a enchaîné aussitôt un Dick Cheney résolument consensuel.

Jean-Pierre Langellier

Les Quinze s'abstiennent de critiques ouvertes

Les ministres européens notent un ton conciliant dans les propos de George W. Bush

BRUXELLES

de notre bureau européen

Parce qu'ils notent des signes d'embellie dans l'attitude qu'adopte l'administration américaine à propos de la situation au Proche-Orient, ainsi que vis-à-vis de ses alliés européens, les Quinze ont été très prudents dans leurs commentaires à l'égard de Washington, lundi 11 mars, lors du conseil des ministres des affaires étrangères. La plupart d'entre eux n'ont pas souhaité s'exprimer à propos du rapport du Pentagone prévoyant le recours à l'arme nucléaire contre plusieurs pays, certains non dotés de l'arme atomique.

« *Je ne sais pas s'il s'agit d'une réelle modification de la doctrine américaine »*, a indiqué Hubert Védrine, reflétant ainsi un point de vue partagé par plusieurs de ses homologues, *je ne peux pas juger sur un papier dont on ne connaît pas le statut ».* Les Européens ne veulent pas prendre le risque de faire capoter ce qu'un haut diplomate appelle « *une chance de reconstituer une convergence euro-américaine »*, laquelle se manifeste notamment par des discours européens et américains qui, sans encore se rejoindre, sont désormais plus proches pour signifier à Ariel Sharon que sa stratégie de fuite en avant, répressive vis-à-vis des Palestiniens, ne mène nulle part.

Le ton conciliant du discours prononcé lundi par George W. Bush leur paraît de bon augure, même si on estime, de sources européennes, que celui-ci est avant tout dicté par le souci de réparer les dégâts occasionnés à l'« *esprit de coalition »* du 11 septembre par les prises de positions très unilatérales de Washington. Il n'est pas sûr, par exemple,

res, pour leur proposer que les Quinze prennent l'initiative « *de convaincre l'Irak de se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et en particulier d'autoriser le retour inconditionnel des inspecteurs ».*

Louis Michel suggère d'envoyer une « *troïka européenne »* à Bagdad, ou de mandater Javier Solana

M. Bush sera en France fin mai

Le président Bush se rendra en visite officielle en France les 26 et 27 mai, dans le cadre d'une troisième tournée en Europe depuis son élection, a annoncé lundi 11 mars la Maison Blanche. George Bush arrivera à Paris le 26 mai, où il sera reçu par le président. Il se rendra le lendemain en Normandie pour une journée de commémoration. Les Etats-Unis honorent traditionnellement, à l'occasion du 27 mai, tous les militaires américains tombés au champ d'honneur. Auparavant, M. Bush commencera son voyage à Berlin les 22 et 23 mai, puis sera à Moscou et Saint-Petersbourg du 23 au 26 mai. « *Ces visites dans d'importantes capitales permettront de faire avancer nos objectifs en matière de lutte contre le terrorisme, de renforcement des liens transatlantiques et de construction d'une Europe formant un tout, libre et en paix »*, a indiqué la Maison Blanche. – (AFP.)

que les Etats-Unis verraient d'un bon œil une mission de bons offices des Européens à Bagdad.

Louis Michel, le ministre belge des affaires étrangères, a écrit lundi à la présidence espagnole de l'Union, aux gouvernements français et britannique, ainsi qu'à Javier Solana, haut-représentant européen pour la politique extérieure, et Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieu-

res, pour leur proposer que les Quinze prennent l'initiative « *de convaincre l'Irak de se conformer aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et en particulier d'autoriser le retour inconditionnel des inspecteurs ».*

et de débattre de cette question lors du sommet européen de Barcelone, les 15 et 16 mars. La réponse des chefs d'Etat et de gouvernement ne va pas de soi, notamment en ce qui concerne le Royaume-Uni et la France. Sur l'Irak, Londres a jusqu'ici adopté une position calquée sur celle de Washington, et la France, si l'on en croit la réaction d'Hubert Védrine, ne voit pas l'utilité d'une telle démarche, sa position

étant qu'il n'y a « *rien à négocier avec Saddam Hussein, qui doit laisser revenir librement les inspecteurs de l'ONU ».*

SE CONCILIER DES SOUTIENS

On souligne, de source française, qu'il faut être « *clair et net à propos de l'Irak, ne pas chercher à finasser, à se rendre intéressant, et à se mettre en porte-à-faux vis-à-vis des Américains ».* Entre l'Irak et le Proche-Orient, souligne ce haut diplomate, le choix est évident : il faut conforter la nouvelle flexibilité dont semblent faire preuve les Américains à l'égard du conflit israélo-palestinien et, par ricochet, celle du gouvernement Sharon. La levée des mesures qui obligeaient Yasser Arafat à rester confiné à Ramallah, le fait que le gouvernement de M. Sharon ne fasse plus d'un arrêt total des violences pendant sept jours une condition à une reprise des pourparlers, les voyages dans la région du vice-président Dick Cheney et de l'émissaire Anthony Zinni, sont interprétés comme des signes d'une évolution de la diplomatie américaine – peut-être dictée, il est vrai, par une volonté de « *se concilier davantage de soutiens, à la fois auprès des pays arabes et des Européens, pour s'attaquer à Saddam Hussein »*, résume ce diplomate.

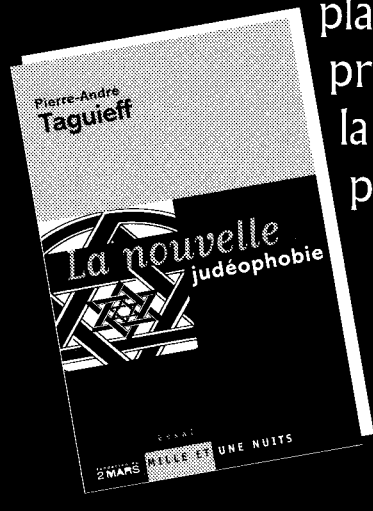
Laurent Zecchini

PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF



LA NOUVELLE JUDÉOPHOBIE

« Dans cet essai courageux, Taguieff met au jour les ressorts d'une judéophobie planétaire sans précédent dans la période post-nazie... »



Denis Jeambar, *L'Express*

MILLE ET UNE NUITS

Essais

240 pages 12 €

isbn 2-84502-6507 (avec la Fondation du 2 Mars)

George Bush offre l'aide des Etats-Unis pour chasser les « parasites terroristes » de la planète

« Nous n'allons pas envoyer des soldats américains sur chaque front, mais l'Amérique va préparer activement d'autres nations aux batailles qui s'annoncent », a déclaré le président

NEW YORK, WASHINGTON
de nos correspondants

Dans un froid glacial, lundi 11 mars 2002 à 8 h 46, très précisément à l'heure où le premier avion percutait, il y a six mois, une tour du World Trade Center, les cloches des églises de New York ont sonné. La première cérémonie du souvenir de la journée a commencé dans un jardin de Battery Park City, à Manhattan. En face de la statue de la Liberté, à quelques dizaines de mètres de « Ground Zero », le maire de New York, Michael Bloomberg, son prédécesseur Rudolph Giuliani et le gouverneur de l'Etat de New York, George Pataki, ont inauguré après une minute de silence un monument provisoire aux 2 830 victimes. Une sculpture de bronze et d'acier de plus de 20 tonnes, la « sphère », installée autrefois sur la grande dalle du World Trade Center. Créée en 1971 par Fritz Koenig, elle symbolise selon M. Bloomberg « la paix dans le monde à travers la liberté du commerce et celle du déplacement des hommes et des idées ». Son socle a été rapidement recouvert de fleurs et de photos de disparus. Elle porte de nombreux stigmates du 11 septembre dont un trou béant à son sommet. « La sphère est endommagée, mais elle n'est pas détruite, à l'image de New York après ce jour où nous avons vu à la fois le visage

du mal et le meilleur de l'homme dans le sacrifice des pompiers, des policiers et des sauveteurs », a déclaré George Pataki. Un second moment de silence a été observé à 9 h 03, heure à laquelle le deuxième avion s'est écrasé sur la tour sud.

Dans un message lu par Michael Bloomberg, George Bush a appor-

Cette fois, les alliés étaient à l'honneur et leurs drapeaux déployés devant la Maison Blanche

« son soutien aux familles et aux proches des victimes » et a annoncé que « la guerre contre le terrorisme se jugera à son résultat final ». A Washington, quelques minutes plus tard, le président des Etats-Unis, en présence de plus d'une centaine d'ambassadeurs, réaffirmait sa détermination. « L'Histoire reconnaîtra ce jour, pas seulement comme un jour de tragédie, mais comme un jour de décision, quand le monde civilisé s'est réveillé. » Si George Bush avait négligé les alliés des Etats-Unis dans son discours sur l'état de l'Union, le 29 janvier, il a

cette fois cherché à réparer cet oubli. La coalition de l'après-11 septembre était à l'honneur et ses drapeaux déployés devant la Maison Blanche. « Contre un tel ennemi, il n'y a pas d'immunité et il ne peut pas y avoir de neutralité », a-t-il insisté. Le président a rendu hommage aux alliés en commençant par « notre bonne alliée, la France », ce qui n'est pas courant. Il a cité ensuite la Grande-Bretagne et quelques autres des dix-sept nations présentes militairement dans la région, ainsi que le Pakistan et l'Ouzbékistan voisins et les pays apportant une aide humanitaire.

La seconde étape de la guerre contre le terrorisme, déjà engagée, consiste à « interdire tout sanctuaire aux terroristes » dont les bases ont été détruites en Afghanistan, a expliqué M. Bush. L'Amérique, a-t-il dit, attend des gouvernements, partout dans le monde, qu'ils « aident à chasser les parasites terroristes qui menacent leurs pays et la paix dans le monde ». Après les Philippines et la Géorgie, il s'est attardé sur le Yémen, en soulignant que les Etats-Unis « entraîneront et équiperont » les forces de ce pays, afin d'empêcher qu'il ne devienne « un refuge pour les terroristes ». Le chef de l'Etat américain a invité les membres de la coalition à « prendre au sérieux la menace croissante de la terreur à l'échelle

d'une catastrophe, celle qui emploierait des armes biologiques, chimiques ou nucléaires. Notre coalition doit agir après en avoir délibéré. Mais l'inaction n'est pas une option ». Au Pentagone, où 189 personnes sont mortes le 11 septembre, le secrétaire à la défense, Ronald Rumsfeld, a rencontré des représentants militaires des nations de la coalition antiterroriste. Enfin, à Shanksville (Pennsylvanie), là où s'est écrasé le quatrième avion détourné, les cloches des églises ont résonné à 10 h 06 en mémoire des 44 victimes.

La nuit tombée, la journée s'est terminée sur une note d'espoir dans le ciel de New York, sous la forme de deux tours de lumière bleue, « Tribute in light » (hommage en lumière). Deux faisceaux parallèles, alimentés par 88 projecteurs de grande puissance, ont été installés à proximité de ce qui était le World Trade Center. Ils peuvent être vus dans un rayon de plus de 40 kilomètres. Le projet, orchestré par la municipalité de New York, est financé par des dons. « La lumière signifie la vie, l'esprit, l'amour, et plus spécifiquement l'idée de renaissance », a souligné Paul Marantz, le directeur du projet. Les tours de lumière s'illumineront tous les soirs jusqu'au 13 avril.

Patrick Jarreau et Eric Leser



A 19 heures, lundi 11 mars, deux colonnes de lumière symbolisant les tours du World Trade Center se sont élevées dans le ciel de New York, à partir de « Ground Zero ». L'opération « Hommage de lumière », imaginée dès la mi-septembre par des artistes et des architectes, va durer 32 jours, tous les soirs. Son coût (500 000 dollars) est financé par des dons privés.

L'Irak chercherait à reconstituer son arsenal de destruction

DEPUIS DÉCEMBRE 1998, l'Irak refuse les inspections de l'ONU sur un contrôle de son armement de destruction massive (nucléaire, biologique et chimique). Une telle attitude conforte les Etats-Unis dans l'idée que le régime de Saddam Hussein dissimule un vaste programme de modernisation et de développement de son arsenal militaire partiellement neutralisé, à partir de 1991.

D'autant que, après 1998, la commission des inspecteurs internationaux avait informé le conseil de sécurité de l'ONU que, contrairement à ce que Bagdad lui avait assuré, l'Irak était loin d'avoir utilisé, lors de son conflit avec l'Iran pendant les années 1980, autant de munitions à caractère chimique qu'il l'avait prétendu. Ce qui avait amené les experts à estimer que Bagdad avait encore dans ses stocks, fin 1998, pas moins de 6 000 armes chimiques susceptibles de servir à une agression. A la date de 1995, la communauté internationale était parvenue à détruire, par exemple, quelque 19 000 litres non dilués de toxine botulique et 8 500 litres d'un concentré de bacille de charbon.

Aujourd'hui, si l'on en juge par un rapport de la Central Intelligence Agency (CIA) de janvier 2002, les Irakiens ont remis en état, en dépit des bombardements américains et britanniques qui se poursuivent régulièrement, des installations industrielles vouées à la production de missiles équipés de charges « duales » (classiques et chimiques, voire biologiques). Ces munitions peuvent se présenter sous la forme d'obus, où être véhiculées par des missiles à courte portée qui, en leur

état, ne sont pas prohibés par l'ONU mais dont un développement futur, à portée accrue, plus de 150 kilomètres, est normalement interdit. Lors d'une parade militaire, fin décembre 2000, les observateurs ont pu apercevoir – outre les traditionnels missiles Scud, qui ont servi pendant la guerre du Golfe, et des missiles Al-Samoud à propulsion liquide – deux véhicules-lanceurs de missiles Ababil-100 à poudre, dont la portée serait de 900 kilomètres.

QUÊTER UNE AIDE À L'ÉTRANGER

La CIA estime que, si les sanctions économiques contre Bagdad venaient à être levées, il ne fait aucun doute que l'Irak irait quêter une aide à l'étranger pour améliorer les performances de ses nouveaux missiles, à l'instar de ce qu'il fait déjà, pour son aviation et pour sa défense antiaérienne.

En revanche, les Irakiens ont probablement davantage de difficultés pour reconstituer leurs capacités militaires dans le domaine nucléaire. Et cela en dépit des appels lancés par Saddam Hussein, en septembre 2000, pour relancer l'effort de son pays en matière de recherche théorique sur le sujet afin, avait-il expliqué, de « défaire l'ennemi ». Les services de renseignement occidentaux sont à l'affût du moindre indice. Mais le problème majeur de l'Irak reste sans doute d'obtenir une source de ravitaillement régulier et fiable qui lui assure suffisamment de matériaux fissiles pour arriver à produire une arme.

Jacques Isnard

Les Américains se heurtent aux rivalités des chefs pachtounes

Il resterait encore 200 membres d'Al-Qaïda retranchés dans les montagnes

ZORMAT

de notre envoyée spéciale

Sur la vieille route de Gardez à Zormat, qui longe le pied des montagnes, la quinzaine de chars, transports de troupes et camions des 1 000 soldats envoyés en renfort de Kaboul sur le front de Chah-e-Kot soulèvent un long ruban de poussière. Symbole de la volonté du gouvernement intérimaire de participer à la campagne dirigée par les Etats-Unis contre les talibans et leurs alliés, militants présumés d'Al-Qaïda, ces renforts devront toutefois se faire une place aux côtés des divers miliciens locaux, qui ne les voient pas arriver d'un bon œil. Envoyés par le ministre de la défense, le général Mohammed Fahim, ces soldats sont des fidèles de l'Alliance du Nord.

Une appartenance dénoncée par beaucoup dans cette province pachtounne secouée par des luttes tribales qui ont fait 40 morts en décembre, lorsque la choura (conseil) locale a rejeté par les armes le gouverneur Bacha Khan Zadran, nommé par Kaboul. Depuis, un autre, Taj Mohammed Wardak, a été mis en

place mais Bacha Khan campe aux portes de Gardez et ses proches jurent de se battre si les troupes envoyées par le général Fahim restent à Gardez. Les Américains, pour qui la priorité reste l'opération Anaconda, ont dû organiser une réunion entre le général Gul Haider, un Tadjik de la vallée du Panjir qui commande les troupes de Kaboul, et un commandant local, Zia Lodin, pour tenter d'aplanir les tensions. Pour l'instant, les Américains font pression sur les commandants qui combattent avec eux afin qu'ils mettent de côté leurs différends pour se concentrer sur la lutte contre Al-Qaïda, mais la trêve est fragile et les inimitiés si profondes qu'il est difficile de prévoir l'évolution de la situation.

« Pour les Américains, nous sommes tous des Afghans, mais nous, nous savons qui est notre ennemi », affirme Syed Ishaq, le chef de la police de Gardez, faisant allusion aux divergences qui opposent les divers commandants. Dans la bataille qu'eussent livrent contre les talibans et leurs alliés, les forces américaines doivent s'appuyer sur des comman-

dants locaux qui connaissent le terrain et savent manœuvrer. Le choix n'est toutefois pas facile à faire. Il suffit de parler avec plusieurs commandants pour comprendre que la compétition plus que la coopération est la règle. Chaque commandant n'a de cesse de dénigrer son collègue et, pour certains, l'objectif n'est pas uniquement l'anéantissement d'Al-Qaïda. La « campagne », comme on appelle ici l'opération Anaconda, est une occasion rêvée pour régler des comptes avec ses adversaires ou pour acquérir du pouvoir et du prestige.

MANQUE DE DISCRÉTION

Pas moins d'une dizaine de commandants locaux participent à l'opération Anaconda. La rigueur de leurs informations fait souvent défaut. C'est ce qui s'est produit au premier jour de l'offensive, lorsque les troupes du commandant Zia Lodin avaient gravement sous-estimé le nombre des opposants, contraignant les soldats américains à s'engager davantage dans les combats. Autre problème, la discrétion n'est pas toujours respectée. Il est

clair que le commandant Saifur Rahman, qui dirige les assiégés, avait eu vent de l'offensive américaine et s'y était préparé.

Au onzième jour de l'opération Anaconda, les militaires américains, qui restent les maîtres du jeu, estiment qu'environ 200 opposants sont toujours dans la montagne de Chah-e-Kot. Depuis quatre jours, les militants d'Al-Qaïda n'ont pratiquement pas tiré. Selon un commandant afghan, Mohammed Ismail, ceux-ci sont de plus en plus faibles mais ils restent difficiles à atteindre en raison des champs de mines qui protègent leurs repaires. Le commandant Ismail affirme aussi que des commandos australiens avec leurs véhicules ont été héliportés sur le front ces dernières quarante-huit heures pour, semble-t-il, s'attaquer aux poches de résistance. « Dans un terrain comme celui-là [la haute montagne], vous pouvez bombarder tant que vous voulez, le dernier mot revient à ceux qui vont occuper le terrain », commente un expert militaire.

Françoise Chipaux



Dix-neuf Palestiniens ont été tués lors d'offensives israéliennes

Alors que l'émissaire américain Anthony Zinni est attendu au Proche-Orient pour tenter d'y imposer un cessez-le-feu, Tsahal poursuit ses offensives. Ariel Sharon autorise Yasser Arafat à se déplacer, mais seulement entre Gaza et la Cisjordanie

JÉRUSALEM

de notre correspondant

A quelques heures de l'arrivée de l'émissaire américain Anthony Zinni, chargé par le président George W. Bush d'instaurer un cessez-le-feu, Israël a poursuivi ses offensives militaires d'envergure contre les zones autonomes palestiniennes.

Après la ville de Kalkiliya et le camp de réfugiés de Dheiché, lundi 11 mars, les blindés israéliens ont pris pour cible le camp de réfugiés de Jabaliya et le village du même nom, au nord de la bande de Gaza, dans la nuit de lundi à mardi, ainsi que la ville de Ramallah, en Cisjordanie. Selon des sources palestiniennes, le camp de Jabaliya a été totalement encerclé pendant la nuit, mais les troupes israéliennes ne sont pas parvenues à pénétrer à l'intérieur. Les réfugiés leur ont opposé une très vive résistance, en dépit du déséquilibre des forces.

Dix-sept Palestiniens ont été tués dans ces affrontements qui ont eu lieu une fois encore dans des zones surpeuplées. Un responsable de la sécurité palestinienne a indiqué que la majorité des victimes avaient été atteintes par des tirs d'obus. Les troupes israéliennes se sont retirées quatre heures



Au nord de la Cisjordanie, dans la ville de Kalkiliya, des centaines de Palestiniens ont été appréhendés par les forces israéliennes et emmenés, menottés et les yeux bandés, pour être interrogés. Au total, 1 500 Palestiniens ont été interpellés en quatre jours dans divers camps de réfugiés assimilés à des « garnisons terroristes » par Tsahal.

après le début de l'offensive. Une petite localité située au centre de la bande de Gaza, Ouadi Al-Aslqa, a été également investie puis occupée par l'armée israélienne.

« BAIN DE SANG »

L'un des principaux négociateurs palestiniens, Saëb Erakat, a condamné ce « bain de sang » et « la poursuite des carnages », esti-

mant qu'ils « prouvent qu'à la veille de l'arrivée du vice-président américain Dick Cheney et de M. Zinni, Sharon les accueille et répond aux initiatives de paix par davantage d'effusions de sang palestinien ». Un porte-parole de l'armée israélienne a justifié l'opération de Jabaliya en assurant qu'elle « visait uniquement des terroristes armés et non des civils » et qu'elle « s'inscri-

vait dans le cadre de notre lutte contre le terrorisme palestinien qui vise nos ressortissants depuis plus de dix-sept mois ». Selon ce porte-parole, l'objectif était de « repérer et saisir » des armes et non de procéder à des arrestations.

A Ramallah, une centaine de blindés israéliens ont pris le contrôle, dans la nuit, d'une grande partie de la ville. Des affrontements ont

été signalés autour des camps de réfugiés situés au sud de l'agglomération palestinienne. Des sources palestiniennes faisaient état mardi matin de deux morts palestiniens. De nouveau, des chars israéliens ainsi que des soldats ont pris position à proximité des bureaux occupés par le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat.

Le ministre palestinien de l'information, Yasser Abed Rabbo, a indiqué que ce quartier général avait essuyé des coups de feu. Il a dénoncé une opération qui témoigne, selon lui, de la volonté du premier ministre israélien d'« occuper tous les territoires palestiniens ». Marouane Barghouti, le responsable du Fatah pour la Cisjordanie, a estimé pour sa part que M. Sharon « va être déçu s'il croit pouvoir terroriser le peuple palestinien et détruire la résistance. Il doit savoir qu'il se prépare à un enfer et que le peuple israélien paiera le prix de ses actes ». Un Israélien a d'ailleurs été tué mardi matin par des tirs près d'une colonie israélienne située non loin de la ville autonome.

Ces offensives sans précédent à Jabaliya et à Ramallah sont intervenues alors que le premier ministre israélien avait officiellement décidé lundi de « ne plus restreindre les

mouvements de Yasser Arafat dans les territoires de l'Autorité », à la suite de l'arrestation par les services palestiniens des responsables présumés de l'assassinat du ministre israélien, Rehavam Zeevi. M. Arafat est retenu à Ramallah depuis le 3 décembre.

La mesure prise par M. Sharon, qui a accéléré le départ de l'extrême droite de sa coalition, n'évoque cependant pas la possibilité pour M. Arafat de se rendre à l'étranger, alors qu'un sommet de la Ligue arabe est prévu à la fin du mois à Beyrouth, au Liban. Elle a d'ailleurs été tournée en dérision par le directeur de cabinet du premier ministre, Ouri Chani, qui a affirmé devant des responsables du Likoud, la formation de M. Sharon, selon la télévision israélienne qu'« Arafat pourra passer d'une cage à l'autre, de Ramallah à Gaza ».

Les Etats-Unis ont cependant estimé que « la question de savoir si [M. Arafat] doit se rendre au sommet de la Ligue arabe au Liban est une question que le premier ministre [Ariel Sharon] doit prendre sérieusement en considération », selon le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher.

G. P.

Haïdar Abdel Chafi, ex-député du Conseil législatif palestinien, président du Croissant-Rouge Gaza « Nous avons besoin d'un gouvernement d'unité nationale »

GAZA

de notre envoyé spécial

Quelles leçons faut-il tirer de la dégradation de ces dernières semaines ?

Plus que jamais nous avons besoin d'un gouvernement d'unité nationale. Il faut que soient rassemblées toutes les composantes de la société palestinienne. L'Intifada a été au début un mouvement émotionnel et inorganisé. Il y a eu des dérives dans la violence, et la conséquence a été immédiate pour nous, Palestiniens. Nous avons perdu le soutien d'une partie de l'opinion internationale qui ne pourra jamais accepter que l'on s'en prenne à des civils. Il n'est pas trop tard pour remédier à nos faiblesses, redéfinir nos objectifs. Un gouvernement d'unité nationale permettrait d'éviter les affrontements internes que l'on a connus dans un passé proche et de parvenir à un consensus sur nos objectifs.

Peut-il y avoir un consensus entre le Fatah, les formations islamiques et les autres mouvements ?

C'est précisément pour cela qu'un gouvernement d'unité nationale est indispensable. Il donnerait



« Nous pouvons battre les Israéliens en montrant que nous avons plus d'endurance qu'eux » HAÏDAR ABDEL CHAFI

lieu à des débats virulents, mais au final il y aurait un point de vue majoritaire qui devrait s'imposer à tous. Nous avons besoin de démocrates, surtout aujourd'hui. C'est par la discussion et non par la répression que l'on pourra faire comprendre aux mouvements islamiques qu'ils font fausse route.

La proposition saoudienne

d'échange de la normalisation avec Israël contre l'évacuation des territoires occupés en 1967 vous convient-elle ?

Elle est conforme à la position palestinienne, mais je suis persuadé qu'Israël ne va pas l'accepter. Au mieux, il finissera. Je suis très attaché au principe du retrait total des territoires palestiniens et opposé à l'idée d'un échange de territoires, Israël donnant de la terre pour conserver certaines colonies. Ces colonies ont toujours été jugées illégales au regard du droit international. Nous avons donc le droit, voire le devoir, de les refuser. Je suis très déçu par l'attitude des pays démocratiques sur ce sujet. J'attendais d'eux qu'ils s'en tiennent aux principes du droit. Cet échange de terres se fera à sens unique, en fonction des intérêts stratégiques israéliens. Ce n'est pas de bon augure, alors que le conflit doit aboutir à deux Etats égaux en droits.

Qu'attendez-vous dans les circonstances actuelles de l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat ?

Elle devrait tout faire pour que les Palestiniens puissent endurer la situation effroyable qui est la leur. Nous ne pourrions pas vaincre militairement les Israéliens. Nous pouvons les battre en montrant que nous avons plus d'endurance et une plus grande capacité d'adaptation qu'eux.

Le premier ministre israélien semble connaître des difficultés. Croyez-vous que cela soit de nature à changer la donne ?

J'ai beaucoup de respect pour ceux qui s'attachent à défendre ces idées en Israël. Ils sont très courageux, mais je crois qu'ils resteront longtemps minoritaires. C'est pourquoi nous ne devons compter que sur nous-mêmes pour changer les choses.

Propos recueillis par Gilles Paris

Plus de 1 500 interpellations dans des camps de réfugiés en quatre jours

JÉRUSALEM

de notre correspondant

L'image de dizaines de Palestiniens, assis en grappes sur des couvertures ou debout en file indienne, un bandeau sur les yeux, les mains sommairement entravées, a fait le tour du monde. L'armée israélienne ne s'est pas privée de médiatiser l'arrestation de plusieurs centaines d'hommes, lors des incursions qu'elle a menées dans les camps de réfugiés de Toulkarem, vendredi 8 et samedi 9 mars, de Dheiché à côté de Bethléem, ainsi que dans la ville de Kalkiliya, lundi 11. « Les camps de réfugiés sont devenus de véritables garnisons, qu'il faut nettoyer des terroristes », justifie Olivier Rafowicz, un porte-parole de l'armée.

A Dheiché et à Kalkiliya, plus d'un millier d'hommes âgés de 15 à 45 ans ont été interpellés, fouillés et interrogés dans la journée de lundi. A Toulkarem, les soldats israéliens ont exhorté les hommes âgés de 15 à 50 ans à se rendre. Plusieurs centaines de civils et policiers ont été arrêtés. Près de cinq cents d'entre eux ont été arrêtés, désarmés et transférés dans un camp de détention à quelques kilomètres de Jérusalem. « Quelques dizaines sont directement liés au terrorisme », assure M. Rafowicz. Soixante-six étaient encore détenus trois jours après leur arrestation.

L'armée a la possibilité d'emprisonner des personnes durant 96 heures, sans les autoriser à voir

un avocat, un juge ou leur famille. « La majorité des prisonniers seront relâchés avant l'expiration de ce délai », indique le porte-parole de l'armée. Sans attendre, Leah Tsemel, une avocate israélienne qui travaille en collaboration avec des avocats palestiniens, s'efforce depuis dimanche de collecter le nom des prisonniers et de leur obtenir un droit de visite.

« AUCUN SIGNE D'ACCALMIE »

Forte de ce qu'elle considère comme une opération « bien menée » – un soldat israélien et une vingtaine de Palestiniens ont été tués lors de ces opérations –, Tsahal est prête à renouveler ces interpellations massives. Elle reconnaît pourtant qu'elles n'ont pas permis d'arrêter les principaux responsables des groupes militaires palestiniens. Le chef d'état-major, Shaul Mofaz, a d'ailleurs reconnu qu'« il n'y [avait] aucun signe d'accalmie dans les attaques palestiniennes ». Des centaines d'armes légères ont été saisies et un atelier de fabrication de roquettes de type Qassam a été découvert dans le camp de Toulkarem.

Ces interpellations d'une ampleur sans précédent au cours du conflit actuel ne sont pas sans rappeler la politique d'arrestations systématiques menée durant la première Intifada, entre 1987 et 1993. Au plus fort du conflit, 12 000 Palestiniens avaient alors été emprisonnés.

Stéphanie Le Bars

Indignation à propos de réunions « en l'honneur de Tsahal » en France

DANS DES LETTRES au président de la République, Jacques Chirac, au premier ministre, Lionel Jospin, au ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, ainsi qu'au maire de Paris, Bertrand Delanoë, la Coordination des appels pour une paix juste au Proche-Orient (Capjpo) exprime son indignation à l'annonce de manifestations « en l'honneur de Tsahal », « dont la tenue, souligne la Capjpo, serait déshonorante pour la France ».

L'association Pour le bien-être du soldat israélien, écrit la Capjpo, « a ainsi prévu de tenir à Lyon, Marseille et Paris, du 14 au 18 mars, des réunions dont l'objet explicite est de célébrer la gloire de l'armée israélienne et de collecter des fonds pour son développement ». A Paris, où la réunion est programmée le 18 mars à 20 heures au Palais des sports, les organisateurs annoncent la présence du chef d'état-major de la marine israélienne, le général Yedidia Yaari, de la vice-ministre de la défense, Dalia Rabin-Philosoph, de

l'ambassadeur d'Israël, Elie Barnavi, et son attaché de défense.

« Est-il possible qu'à l'heure où l'armée israélienne interdit le concert pour la paix de Daniel Barenboïm et prend pour cible les personnels médicaux palestiniens et les ambulances du Croissant-Rouge, en violation flagrante des conventions de Genève, se tiennent dans notre pays de telles manifestations à la gloire d'une armée d'occupation et de ses crimes ? », interroge la Capjpo.

« TOURNÉE DE PROTESTATION »

« Quel crédit l'opinion française et internationale pourrait-elles donner aux propos du ministre des affaires étrangères dénonçant avec justice la « carte blanche » donnée par le gouvernement israélien à son armée pour « tuer beaucoup de Palestiniens » si de telles provocations se déroulaient sur le sol de notre pays ? Aucun, vous l'aurez compris », souligne la Capjpo, au nom des plus de 2 500 signataires de l'Appel pour une paix juste au Proche-Orient.

Elle demande que soit « empêché une tel scandale, générateur d'un grave trouble de l'opinion et de l'ordre publics ».

Les documents relatifs à ces manifestations, notamment des encarts publicitaires publiés par des journaux de la communauté juive, ont été remis jeudi à un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay par

une délégation de la Capjpo. De son côté, l'association Bus urgence Palestine organise le 14 mars un rassemblement place des Invalides pour une « tournée de protestation [contre ces manifestations] à Matignon, au Quai d'Orsay et à la Mairie de Paris ».

Mouna Naïm

Au Zimbabwe, Robert Mugabe paraît assuré de l'emporter

Son opposant à la présidentielle, Morgan Tsvangirai, a l'intention de contester le scrutin en justice

Trois écoles de commerce
BAC + 5
CONCOURS EN TERMINALE

ACCÈS	ESSCA	IÉSEG	ESDES
	Angers-Paris	Lille	Lyon
	0811 811 881	03 20 54 58 92	04 72 32 50 48

Clôture des inscriptions le 25 avril 2002
S'entraîner en ligne : www.concours-accès.com
BP 651, 49006 Angers Cedex 01

HARARE de notre envoyé spécial « Changement, changement. » Ils sont près d'une centaine, en majorité des jeunes, à crier, à quelques mètres des policiers qui viennent de barrer l'accès au bureau de vote. Il est 19 h 30, lundi 11 mars, et le scrutin pour l'élection présidentielle au Zimbabwe vient d'être officiellement clos. Pour tous ceux qui patientaient depuis des heures, l'attente est terminée. Il ne leur reste plus qu'à rentrer chez eux et attendre – probablement mercredi matin – la proclamation officielle des résultats de l'élection présidentielle qui met aux prises le chef de l'Etat, Robert Mugabe, 78 ans, et Morgan Tsvangirai, 50 ans, le chef du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), le principal parti de l'opposition.

Pour beaucoup, ce fut une journée de dupes. La veille, saisie par le MDC, la Haute Cour de justice avait ordonné la prolongation du scrutin pendant 24 heures supplé-

mentaires, tant les files d'attente étaient interminables devant les bureaux de vote trop peu nombreux dans les villes. Le gouvernement décidait de s'y soumettre mais partiellement, en n'autorisant la reprise du scrutin que dans la capitale et sa grande banlieue. Lundi, à sept heures du matin, heure officielle de la réouverture, presque tous les bureaux de vote d'Harare sont restés obstinément fermés. « On attend des instructions », répétaient à l'envi les responsables locaux. Et les rares bureaux ouverts n'allaient le rester qu'une poignée de minutes.

MODIFICATIONS GROSSIÈRES

En fin de matinée, quand des « instructions » venues d'en haut ont enfin permis la reprise du scrutin, nombre d'électeurs, lassés d'attendre, avaient déjà quitté les lieux. « On veut exercer notre droit de vote. Il faut que le scrutin continue mardi et mercredi, si besoin », lançait, lundi soir, visiblement excédé, un

jeune ouvrier, empêché de voter. De fait, le MDC a demandé lundi une prolongation supplémentaire d'une journée, mais sans l'obtenir cette fois.

Mardi matin, le dépouillement a commencé mais dans un environnement tel qu'une victoire de l'opposition paraît de plus en plus improbable. Une modification des données statistiques augure d'ailleurs mal de la suite : alors que jusqu'à présent, selon les chiffres officiels, le nombre d'électeurs dans les zones rurales, réputées favorables au pouvoir, ne dépassait pas 2,2 millions contre 3,4 millions pour les zones urbaines acquises à l'opposition, ces derniers jours les médias officiels ont avancé des chiffres inverses en faveur des campagnes. Pour l'opposition, des modifications aussi grossières annoncent des trucages de résultats.

Des événements plus dramatiques ne sont pas à exclure. Lundi, la télévision nationale a confirmé

l'arrestation, le jour même, du secrétaire général du MDC et son inculpation pour « délit de fuite à l'étranger ».

Le climat politique pesant entretenu par le régime explique sans doute le message teinté de désespoir lancé, lundi, par le chef de l'opposition. Convaincu que le processus électoral est « mort-né », M. Tsvangirai a délivré, au cours d'une conférence de presse, une sorte de testament à ses électeurs. « Ils veulent peut-être m'arrêter et pire, me tuer, a-t-il dit, mais jamais ils ne détruiront la volonté du peuple de récupérer son pouvoir. (...) Nous devons nous préparer à payer le prix fort pour notre liberté. » Le chef de l'opposition a terminé son message en demandant à ses électeurs de ne pas « succomber aux provocations » que le régime, selon lui, prépare. Reste que M. Tsvangirai a bien l'intention de porter devant la justice les résultats de ces élections.

Jean-Pierre Tuquoi

Le premier ministre d'Irlande du Nord crée la surprise en proposant un référendum d'autodétermination

Pris de court, Londres assure que ce projet n'existe pas « pour le moment », tandis que le gouvernement de Dublin redoute un risque de « polarisation » de l'opinion

LONDRES

de notre correspondant

David Trimble a pris tout son monde par surprise. Le premier ministre protestant d'Irlande du Nord a proposé samedi 9 mars d'organiser le 1^{er} mai 2003 un référendum pour ou contre l'intégration de la province britannique dans la République d'Irlande. Ni les 860 délégués de la principale formation protestante, le Parti unioniste d'Ulster (UUP) qui venaient, réunis en congrès, de le réélire à leur tête, ni les gouvernements de Londres et Dublin, ni ses propres ministres n'étaient dans la confiance.

« Organisons un référendum d'autodétermination l'année prochaine, le jour de l'élection à l'Assemblée », a déclaré David Trimble. *Mettions fin au bluff des Républicains.* L'union [avec la Grande-Bretagne] est forte. J'ai confiance en notre position... Cela tuera cette illusion, ce mirage [l'unification de l'Irlande] pour une génération. » Le précédent vote d'autodétermination en Ulster remonte à 1973, au plus fort des troubles. Les dirigeants catholiques avaient alors appelé à boycotter la consultation, et 99 % des électeurs avaient rejeté l'Irlande unitaire. David Trimble est décidément



un habile politique. En juillet dernier, il avait démissionné, créant un vide politique qui contraignit l'Armée républicaine irlandaise (IRA), à annoncer fin octobre le début de la destruction de son arsenal. Le premier ministre retrouva son poste, et sauva les institutions

semi-autonomes nées de l'accord de paix de 1998. Cette fois, au-delà de l'effet de surprise, David Trimble poursuit plusieurs objectifs.

D'abord, il cherche à remobiliser une communauté protestante qui lui reproche d'avoir fait trop de concessions aux catholiques. Ensuite, il espère récupérer les électeurs séduits par l'intransigeance du Parti unioniste démocrate (DUP) que dirige le révérend Ian Paisley, adversaire farouche des accords de paix. Il veut montrer qu'on peut à la fois défendre sans équivoque la paix et l'union avec la Couronne britannique. Enfin, il voit dans ce référendum le moyen d'unifier son parti, lui-même divisé sur le processus de paix, et de neutraliser les ultras qui n'ont pas renoncé à le détrôner.

David Trimble sait qu'il remporterait un tel référendum. Selon les

résultats d'un recensement qui seront publiés en fin d'année, les protestants sont encore majoritaires en Ulster - 50 à 51 % - contre 45 à 46 % de catholiques, et environ 4 % d'« autres », n'appartenant pas aux deux grandes confessions. En outre, une petite partie des catholiques reste attachée au Royaume-Uni. Mais l'écart entre les deux communautés ne cesse de se réduire en faveur des catholiques. Ceux-ci sont déjà majoritaires à l'école : ils représentent 50,73 % des enfants d'âge scolaire, contre 42,81 % de protestants, et 6,45 % d'« autres ».

« TESTER L'OPINION »

Les deux principaux partis catholiques, le Sinn Féin et le Parti travailliste social-démocrate (SDLP) ont accueilli favorablement la proposition de référendum. Ils y voient l'occasion, pour le premier d'« ouvrir un débat », et pour le second de « tester l'opinion » sur ce qui reste leur objectif historique, l'unification de l'île. Peu importe qu'ils perdent cette fois-ci un éventuel référendum, pourvu qu'ils fassent évoluer les esprits et avancer leur cause à la faveur d'une campagne électorale.

Pris de court, le gouvernement britannique, qui seul peut organiser un tel scrutin, assure qu'« il n'existe à ce stade aucun projet » de ce type. Le gouvernement de Dublin, quant à lui, redoute le risque de « polarisation » qu'entraînerait une telle consultation et juge « insultants » les propos de David Trimble qui a qualifié l'Irlande de société « sectaire, mono-ethnique et monoculturelle ». Des propos en effet surprenants dans la bouche d'un Prix Nobel de la paix.

Jean-Pierre Langellier

Abus financiers dans la justice de l'ONU

NEW YORK (Nations unies). Les tribunaux internationaux ont été priés par les Nations unies de mettre un terme aux abus financiers. Un rapport, établi par le service de contrôle interne des Nations unies et diffusé lundi 11 mars à New York, a mis en lumière un système de gonflement de notes de frais et de reversement, par les avocats, d'une partie des honoraires versés par l'ONU aux accusés qui les sélectionnent comme défenseurs. Le rapport ne communique aucune identité, mais donne des exemples, comme celui d'un prisonnier rwandais qui recevait 5 000 dollars par mois de son avocat, ce qui lui avait permis d'acheter, par famille interposée, des biens immobiliers. L'affaire a été découverte lorsqu'il a demandé à changer d'avocat car celui-ci avait arrêté ses rétro-paiements. Le rapport fait également état de « cadeaux de valeur, comme des ordinateurs » de l'avocat à son client. Un avocat britannique, Andrew McCartan, qui plaide devant le Tribunal international pour le Rwanda, a été radié. - (AFP.)

Première visite au Vatican des orthodoxes de Grèce

VATICAN. La réconciliation entre l'Eglise catholique et l'Eglise orthodoxe de Grèce se confirme. Près d'un an après la visite du pape à Athènes, le 4 mai 2001, une délégation de l'Eglise de Grèce, conduite par le métropolite Panteleimon d'Attique, s'est rendue pour la première fois, lundi 11 mars, au Vatican. « Dans le passé, a-t-il rappelé, des situations et des mésaventures historiques ont créé, non sans raison, dans une grande partie de notre peuple et de notre clergé et surtout chez nos moines, un climat de méfiance et de soupçon envers la chrétienté de l'Occident. Nombre d'amertumes se sont accumulées. » Le métropolite a souligné que sa visite constitue « un premier pas important dans ce nouveau cheminement de collaboration ». Dans sa réponse, Jean Paul II a tenu à souligner que la pleine communion à poursuivre entre les deux Eglises « ne signifie ni absorption ni fusion, mais rencontre dans la vérité et dans l'amour ». - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **SOUDAN : Washington s'est dit satisfait**, lundi 11 mars, après l'acceptation, par le gouvernement et la rébellion sudiste soudanaise, d'un accord sur la protection des civils et souhaité que cela permette de faire avancer les discussions de paix. Le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a indiqué que les deux camps n'avaient pas émis d'objection à cet accord, parrainé par les Etats-Unis, qui prévoit la création d'équipes d'observateurs internationaux. Cet accord « va, nous l'espérons, permettre de sécuriser les activités humanitaires et d'avancer dans les discussions de paix », a ajouté le porte-parole américain. - (AFP.)

■ **MAROC : le roi Mohammed VI du Maroc se mariera durant la deuxième semaine d'avril**, après son retour du sommet arabe de Beyrouth, qui doit avoir lieu les 27 et 28 mars. La cérémonie durera trois jours et se tiendra à Marrakech, a-t-on appris lundi de source proche du palais royal. L'acte de mariage sera célébré auparavant, le 21 mars, à Rabat. - (Reuters.)

Petites phrases à l'irlandaise

Le premier ministre d'Irlande du Nord, David Trimble, n'a pas retiré les qualificatifs qu'il avait employés dimanche pour désigner la République d'Irlande - « société sectaire, monoethnique et monoculturelle » -, en dépit des protestations qu'ils ont suscitées parmi les catholiques et même au-delà. Lundi, M. Trimble a indiqué que ses propos avaient été « sortis de leur contexte » mais qu'ils devaient « avoir quelque chose de vrai » puisqu'ils avaient « touché un nerf à vif ».

Le chef du gouvernement de Dublin, Bertie Ahern, s'est dit offensé, de même que tous les ministres catholiques d'Irlande du Nord. Brid Rogers, le ministre de l'agriculture, a ainsi qualifié les remarques de David Trimble d'« insultantes, offensantes et indignes d'un premier ministre ». Même le président de l'Eglise méthodiste d'Irlande a protesté : « Ces termes sont déplacés, totalement injustifiés, la République d'Irlande a énormément changé dans les dernières quarante années... Ce sont les protestants du Sud qui vous le disent », a-t-il déclaré.

(Publicité)

En un mois, plus de 2.500 artistes, professionnels de la culture, médecins, scientifiques et juristes, ont signé l'appel suivant : POUR UNE PAIX JUSTE ET IMMEDIATE AU PROCHE-ORIENT

Nous, médecins, scientifiques, artistes, professionnels de la culture, avocats, magistrats et juristes, sommes bouleversés et indignés par les développements chaque jour plus dramatiques de la situation en Israël et dans les territoires palestiniens occupés par Israël.

L'idée de paix entre Palestiniens et Israéliens, qui avait émergé entre 1993 et 2000, ne semble plus être aujourd'hui qu'un souvenir.

Par la force, le gouvernement et l'armée d'Israël imposent chaque jour des conditions d'existence plus inhumaines aux Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie. Le Premier Ministre israélien Ariel Sharon en est le principal responsable, lui qui parle du processus d'Oslo comme de « la pire catastrophe » qui soit arrivée à Israël.

Cette politique est également criminelle vis-à-vis du peuple israélien, qui paye le prix de l'occupation par la mort de civils innocents lors d'attentats aveugles, car les Israéliens ne peuvent espérer vivre dans la paix et la sécurité en conduisant un peuple au désespoir.

Nous sommes de plus inquiets des retombées néfastes de ce conflit sur les relations entre Français juifs et arabes au sein de la République française. Pour notre part, nous voulons montrer l'exemple du dialogue et de l'échange, surtout aux jeunes, en les mobilisant par un combat citoyen commun contre toutes les formes de racisme. De même que nous disons aux Français d'origine arabe ou musulmane que leurs concitoyens d'origine juive ne sont pas responsables des malheurs des Palestiniens, nous disons aux Français d'origine juive, et plus généralement à l'ensemble de l'opinion publique, que critiquer la politique israélienne n'est pas faire preuve d'antisémitisme.

Nous en appelons :

- à tous les membres des sociétés israélienne et palestinienne qui ont su faire entendre leurs aspirations à la paix ces dernières années sur la scène internationale,
- à tous les Français amis des peuples palestinien et israélien désireux de voir la paix s'installer au Proche-Orient.

Nous demandons :

- le respect des principes et résolutions des Nations-Unies, ainsi que des Conventions de Genève,
- une force de protection internationale,
- le démantèlement des implantations de colons israéliens et le retrait immédiat de l'armée israélienne des territoires occupés en 1967,
- l'établissement d'un Etat palestinien à côté de l'Etat d'Israël, dans le respect mutuel des droits et des aspirations légitimes des deux peuples.

Ni le peuple français, ni ses dirigeants, ne peuvent rester indifférents au drame qui se passe de l'autre côté de la Méditerranée. Les signataires de cet appel ne manqueront pas d'interpeller tous les candidats à la prochaine élection présidentielle en France sur leur soutien à ces propositions.

Parmi les premiers signataires : SAPHO (chanteuse, écrivain), Jean-Pierre BACRI (comédien réalisateur), Yamina BENGUIGUI (cinéaste), Tahar BEN JELLOUN (écrivain), Jean-Pierre GATTEGNO (écrivain), Simone BITTON (cinéaste), Zinedine SOUALEM (comédien), Denis AMAR (cinéaste), Hoda BARAKAT (écrivain), Eyal SIVAN (cinéaste), SMAÏN (comédien), FELLAG (comédien), Guy BEDOS (comédien), Hiam ABBASS (comédienne et réalisatrice), Claudia CARDINALE (comédienne), Régine DEFORGES (écrivain), Richard CÔPANS (cinéaste), Roschdy ZEM (comédien), Marcel BLUWAL (cinéaste), Mathieu KASSOVITZ (metteur en scène, comédien), Agnès JAQUI (comédienne, réalisatrice), Isabelle ADJANI (comédienne), Bertrand TAVERNIER (réalisateur), SINE (dessinateur), Michel PICCOLI (comédien), Olivier PY (metteur en scène), Noëlle CHATELET (écrivain), Christophe OTZENBERGER (cinéaste), Fabienne SERVAN-SCHREIBER (producteur), Nadine ALARI (comédienne), Ernest PIGNON-ERNEST (plasticien).

Stanislas TOMKIEWICZ (pédo-psychiatre, survivant du ghetto de Varsovie et de déportation), Laurent SCHWARTZ (mathématicien), Léon SCHWARTZENBERG (cancérologue), Henri KORN (neurobiologiste, Académie des Sciences), Bertrand BLOCH (professeur de Médecine), Marcel Francis KAHN (professeur de Médecine), Eva TICHAUER (médecin Inspecteur en chef honoraire de la Santé, survivante de la grande rafle du Vel d'Hiv, déportée de Drancy à Auschwitz en juillet 1942, N°20832), Boris CYRULNIK (neurologue, psychiatre), Sonia DAYAN-HERZBRUN (sociologue, Paris VII), Axel KAHN (généticien, Directeur de l'Institut Cochin), Mireille MENDES-FRANCE (consultante en Education et Formation), Paul KESSLER (physicien), Lydie KOCH-MIRAMOND, (astrophysicienne), Pierre VIDAL-NAQUET (historien), Elie ARIE (cardiologue), Rony BRAUMAN (médecin, ancien Président de MSF), Roger SALAMON (professeur de Santé publique), Gérard TOULOUSE (physicien, ENS), Brahim SENOUCI (professeur de physique, université de Cergy-Pontoise), François KOURILSKY (immunologiste, ancien directeur général du CNRS), Jean-Pierre CHANGEUX (neurosciences, Professeur au Collège de France), Bernard P. ROQUES (Académie des Sciences, Univ Paris5), Jean-Michel SAVEANT (chimiste, Académie des Sciences), Guy OURISSON (Académie des Sciences, centre du neurochimie de Strasbourg), Wafa SKALLI (professeur biomécanique, ENSAM), Albert JAQUARD (généticien), Rochama MARTON (président de l'association Physicians for Human Rights, Israël).

Albert GOLDBERG (avocat, Paris), Gabriel TOLEDANO (avocat, Paris), Henri LECLERC (avocat, Paris), Anne-Marie MASSON (avocate, Paris), Pierre MAIRAT (avocat, Paris), Jean-Jacques de FELICE (avocat, Paris), Irène TERREL (avocat, Paris), Roland WEYL (avocat, vice-président de l'Association internationale des Juristes Démocrates), Raphaël BENARROSH (avocat, Paris), Nuri ALBALA (avocat, Paris), Antoine COMTE (avocat, Paris), Michel TUBIANA (avocat, Paris), Emma SULTAN (avocate, Paris), Ahmed MAHIOU (agrégé des Facultés de droit, Université d'Aix-en-Provence), Antoine GARAPON (magistrat, Paris), Lyna EL TABBAL (juriste, Paris), Mylène STAMBOULI (avocate, Paris), Jean WEIL (avocat, Paris), Gilles RICHARD (professeur de droit, Paris), Maurice BUTTIN (avocat, Paris), Raoul BRONDY (avocat honoraire, Paris), Francis JACOB (avocat, Paris), Simon FOREMAN (avocat, Paris), Camille MANSOUR (professeur de relations internationales, Paris), Christiane GILMANN (avocate, Paris), Daniel VOGUET (avocat, Paris), Jean-Louis WEIL (avocat, Paris), Jean-Paul JEAN (magistrat, Paris), Michèle COLIN (magistrate, Paris), Patrick BAUDOUIN (avocat, Paris), Monique BRIOUES (avocate, Paris), Gisèle HALIMI (avocate, Paris), Géraud LA PRADELLE (professeur de droit, université Paris X, Nanterre), Monique CHEMILLIER-GENDREAU (juriste, Paris).

Les 2.500 signatures sont disponibles sur le site <http://www.PaixJusteAuProche-Orient.com>, où l'on peut s'associer à cet appel (disponible en plusieurs langues). On peut aussi adresser sa signature à infos@PaixJusteAuProche-Orient.com (merci de préciser votre profession et votre ville)

Le Collectif des 40 organisations agissant pour une paix juste et durable au Proche-Orient, dont notre association fait partie, appelle à une grande manifestation le samedi 23 mars à 15 H, Place de la République, à Paris. Soyons nombreux à leur montrer notre solidarité !

La publication de ce texte a été financée par la Coordination des Appels pour une Paix Juste au Proche-Orient (CAPJPO). Vous pouvez lui adresser votre signature et votre soutien financier : CAPJPO, 16bis rue d'Odessa, boîte 37, 75014 - Paris.

La Commission bride sa direction de la concurrence

Les Etats n'auront plus besoin de notifier les aides qu'ils accordent aux entreprises pour les missions de service public. Cette décision renforce le camp des régulateurs avant le sommet de Barcelone, à la fin de la semaine

BRUXELLES

de notre bureau européen

A trois jours du sommet de Barcelone, dont le sujet principal est la libéralisation du marché de l'électricité, Bruxelles entend montrer que l'Europe ne se soucie pas uniquement de la concurrence mais aussi des services publics. Un arrêt rendu par la Cour de Luxembourg le 22 novembre 2001, mais passé inaperçu, tombait à pic : il vient de faire perdre à la direction de la concurrence de la Commission, dirigée par l'italien Mario Monti, une partie de ses prérogatives.

Alors que le gouvernement français embarrasse tout le monde en exigeant une directive européenne sur les services publics, l'arrêt de la Cour a pour effet que les Etats n'auront plus à l'avenir à notifier toutes les compensations financières qu'ils versent aux entreprises pour mener à bien leurs missions d'intérêt général. « Il permet d'aller de l'avant de manière plus affichée sur les services publics », se réjouit-on dans l'entourage du président de la Commission Romano Prodi.

L'affaire opposait les laboratoires Ferring à la sécurité sociale

française. Le premier se plaignait d'être assujéti à une taxe de 2,5 % sur son chiffre d'affaires, contrairement aux répartiteurs pharmaceutiques, auxquels la loi française impose d'entretenir un stock de médicaments pour faire face à la demande. La Cour a estimé que cette mesure « ne constitue une aide d'Etat aux grossistes-répartiteurs que dans la mesure où l'avantage qu'ils tirent du non-assujétissement (...) excède les surcoûts qu'ils supportent pour l'accomplissement de leur mission de service public ». En clair, si l'aide apportée par l'Etat est inférieure au coût du service public, ce n'est pas une aide. Et la Commission n'a pas à mettre son nez dedans a priori.

« Depuis 1997, la jurisprudence semblait dire que le simple fait qu'il y ait un financement public exigeait qu'il y ait au moins une investigation et une notification d'aide. Avec l'arrêt Ferring, on retourne à la position d'avant 1997, beaucoup plus simple et orthodoxe. Il n'y aura plus de notification de la part des Etats, on fonctionnera plutôt sur plainte. Cela renversera la charge de la preuve », indique un juriste de la Commission.

La direction de la concurrence a dû se faire tirer l'oreille. Jeudi 7 mars, lors d'une réunion technique des cabinets des vingt commissaires, les services de M. Monti ont proposé d'autoriser un financement de 9 milliards d'euros apporté par l'Etat italien à la Poste italienne entre 1994 et 1999. Inférieure-

C'est la troisième fois en trois mois que les services de la concurrence doivent revoir leur copie

re au coût des obligations de service public, cette « aide » était jugée par le cabinet Monti « compatible avec le marché unique ». Le représentant de l'espagnole Loyola de Palacio est alors intervenu pour faire remarquer que cette autorisation n'a pas lieu d'être et que, selon la jurisprudence Ferring, il

convient de dire tout simplement qu'il n'y a pas d'aide.

Le cabinet du président Romano Prodi approuve cette analyse juridique. Cette interprétation arrange le président de la Commission alors qu'il tente de parer aux attaques des Etats qui trouvent aujourd'hui ses pouvoirs excessifs. Le nom du chancelier Gerhard Schröder est dans tous les esprits. Dans l'entourage de M. Prodi, on estime qu'il faut également faire attention à la Convention, qui réfléchit à l'avenir de l'Europe et va passer au peigne fin des compétences de la Commission.

Chez M. Monti, on se défend de vouloir s'arc-bouter sur les pouvoirs de la direction de la concurrence. On affirme avoir seulement suivi l'avis du service juridique qui voulait attendre une confirmation du revirement de jurisprudence de la Cour. Celle-ci doit rendre prochainement un autre arrêt. Mais cette argumentation suscite des interrogations. « La direction Monti veut laisser les choses ouvertes pour garder son pouvoir. Nous voulons des décisions qui tranchent », explique un fonctionnaire.

C'est la troisième fois en trois

mois que les services de la concurrence doivent revoir leur copie. Le premier dossier concernait l'amenage infligé au Crédit mutuel, distributeur exclusif du livret bleu : les services de M. Monti voulaient augmenter cette amende, affirmant, sans l'avoir démontré, que le livret bleu pouvait constituer un produit d'appel pour d'autres produits commerciaux.

Le deuxième cas concernait l'autorisation donnée mi février à la création au Royaume-Uni d'une banque de services universels, destinée aux six millions de Britanniques non bancarisés. « On a réussi à leur faire écrire qu'il n'y avait pas de doute et qu'il n'y avait pas d'aide », explique un autre fonctionnaire. « Trop pousser le raisonnement, toute prestation sociale peut devenir une aide d'Etat. L'allocation de rentrée scolaire peut être interprétée comme une aide aux producteurs de cartable. »

L'arrêt de la Cour, auquel la Commission entend se conformer, a montré que la concurrence n'avait pas à s'occuper de tous les dossiers a priori.

Arnaud Leparmentier

Les aberrations dans la gestion de l'aide commencent à se résorber

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le 16 janvier, lors d'un conseil des ministres à Berlin, l'ancien conseiller du chancelier Gerhard Schröder, Bodo Hombach, qui terminait son mandat de coordinateur du Pacte de stabilité dans les Balkans, s'était livré à une virulente dénonciation des « pesanteurs bureaucratiques » de la Commission européenne, responsables, selon lui, des retards souvent considérables entre l'annonce d'une aide communautaire et son versement aux populations ou pays intéressés. M. Hombach avait parlé d'un « gouffre » et dénoncé l'échec de plusieurs projets communautaires dans les Balkans.

Possible compromis sur l'aide européenne

Les ministres européens des affaires étrangères, réunis lundi 11 mars à Bruxelles, ne sont pas parvenus à s'entendre pour augmenter de manière significative le niveau de l'aide publique au développement en prévision de la conférence de Monterrey. La proposition de la Commission visant à demander à chaque pays de consacrer un minimum de 0,33 % de son PNB pour le développement (ce qui permettrait de faire remonter la moyenne de 0,33 % à 0,39 %), a recueilli un large assentiment. Mais l'Allemagne a des états d'âme budgétaires tandis que la Suède et les Pays-Bas ont souhaité un objectif plus ambitieux.

Il semble néanmoins possible d'aboutir à un compromis lors du sommet européen de Barcelone, les 15 et 16 mars. — (Corresp.)

Cette diatribe contre la Commission, aussitôt relayée par plusieurs ministres allemands, notamment Rudolf Scharping (défense) et Hans Eichel (finances), avait reçu une grande publicité. On sait depuis que, dans le cadre de la campagne électorale allemande, le chancelier Schröder trouve commode de dénoncer systématiquement l'exécutif de Bruxelles, une recette qui lui avait réussi lors des élections de 1998. M. Hombach, qu'une sourde lutte opposait à sa fin de mandat à la Commission, n'avait pas tort sur le fond, mais sur le calendrier : l'inefficacité de l'aide extérieure de l'Union est un dossier majeur auquel s'est attelé Chris Patten, commissaire chargé des relations extérieures.

Les délais nécessaires pour honorer les engagements financiers des Quinze étaient en 2000 de deux années et demie pour les Balkans. Ils étaient de 1,8 année pour l'aide alimentaire et humanitaire, 3,8 années pour les actions relevant des droits de l'homme... 6,5

pour l'Amérique latine, 8,5 pour la Méditerranée. « On ne peut pas continuer ainsi », soulignait M. Patten. « C'est faire preuve de malhonnêteté et d'incompétence. »

La Commission a engagé une vaste réorganisation administrative, lancé plusieurs réformes internes, décentralisant la gestion des projets, créant un organe central unique chargé de leur exécution, EuropeAid. Parfois, il s'agit d'une simple discipline comptable, comme de décider qu'au moins 70 % des factures doivent être payées dans les 60 jours. Les progrès sont lents, mais réels.

En 2001, le total des engagements d'EuropeAid a atteint 5,76 milliards d'euros et celui des paiements 5,33 milliards d'euros, ce qui, pour ceux-ci, traduit une augmentation de 17 % par rapport à 2000. Le taux de décaissement a progressé de 8 % et la concentration de l'activité budgétaire dans les trois derniers mois de l'année a diminué de 70 %. La Commission utilise un concept roboratif pour désigner le stock des engagements non déboursés, le « reste à liquider » ou RAL. Pour la première fois depuis 1990, ce RAL a diminué fin 2001 : il a encore atteint 20 milliards d'euros, mais il était en diminution de 590 millions par rapport à 2000.

LE « RESTE À LIQUIDER »

Le ratio entre le RAL et les décaissements constitue un indicateur pour mesurer l'impact de la réforme. Pour la troisième année, la Commission a enregistré en 2001 une diminution du temps nécessaire pour que les promesses d'aide soient tenues : à la fin de l'année, le délai moyen était de 3 ans et 7 mois (toutes zones géographiques confondues), contre 4 ans et 1 mois en 2000. Pour les Balkans, le « reste à liquider » atteignait 958 millions d'euros fin 2001, contre 1,049 milliard l'année précédente.

Le plus choquant dans cette gestion est l'ensemble des « projets dormants », lancés avant 1995 et qui sont restés lettre morte. Des milliers d'individus, de nombreux projets et gouvernements à travers le monde attendent toujours l'aide promise. Entre 1999 et 2001, le stock des « projets dormants » a été réduit de 45 % et les engagements budgétaires n'ayant pas fait l'objet de paiements au bout de 24 mois ont diminué de 30 %.

S'il est encore trop tôt pour mesurer l'impact de ces réformes, celles-ci ont produit des résultats concrets pour plusieurs pays où l'Europe a souhaité être rapidement présente. C'est le cas de l'Afghanistan ou de la Serbie enfin, pour y enraciner le processus démocratique.

Laurent Zecchini

*** Nous participons au financement de 3 ans de plein gratuit pour tous les possesseurs de véhicules électriques**

Pour vous permettre d'utiliser plus facilement et plus souvent des voitures électriques non polluantes, nous aidons votre mairie à vous offrir 3 ans de plein, si celle-ci décide d'installer sur son territoire des bornes de recharge électrique à accès gratuit. C'est un des 20 engagements que nous prenons pour répondre aux attentes que vous avez exprimées lors de notre consultation sur le service public de l'électricité. 20 engagements pour vous satisfaire toujours davantage et aller plus loin avec vous en matière de service et d'environnement. Retrouvez nos engagements dans votre agence EDF-GDF Services ou sur notre site www.edf.fr

LES ENGAGEMENTS DE SERVICE EDF

donner au monde l'énergie d'être meilleur

EDF
Electricité de France

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Jacques Chirac, invité de France 2, a tenté de couper court à la **POLÉMIQUE SUR SON ÂGE** née des propos de Lionel Jospin, qui, dans l'avion du retour de son séjour à la Réunion, avait décrit le chef de l'Etat

comme « fatigué » et « vieilli ». Le président de la république a dénoncé « **UN DÉLIT DE SALE GUEULE** ». Durcissant son propos à l'encontre du premier ministre, il a invoqué à plusieurs reprises son « **IDÉO-**

LOGIE » et s'est désigné comme « **LE SEUL OBSTACLE À LA MAINMISE TOTALE PAR LA GAUCHE SUR LE PAYS** ». Revenant sur les questions de sécurité, il a tenu à préciser qu'il y avait sur ce sujet, « **deux phi-**

losophies et deux cultures différentes ». En déplacement, mardi 12 mars, à Marseille, Jacques Chirac veut afficher, à l'occasion de son **PREMIER GRAND MEETING**, le rassemblement de ses partisans.

Jacques Chirac se dresse en rempart contre la « culture de gauche »

Lors de son intervention sur France 2, lundi 11 mars, le chef de l'Etat a tenté de balayer la polémique sur son âge en dénonçant « un délit de sale gueule ». Concernant les affaires, il s'est dit favorable à une réforme, « dans la sérénité et le sérieux », du statut du président

LES MOTS de Lionel Jospin le jugeant, dimanche, dans l'avion qui le ramenait de la Réunion, « vieilli » et « fatigué » ont fait l'effet d'un électrochoc. Depuis un mois qu'il est entré en campagne, Jacques Chirac refusait d'écouter ceux qui, parmi ses alliés, s'inquiétaient de son manque d'allant. Lundi 11 mars, pourtant, profitant d'un entretien sur France 2, le président s'est décidé à répondre tout à la fois à son adversaire et à son propre camp.

D'abord, ne pas accrédi-ter l'idée que son âge - 69 ans - peut être un handicap. Tout l'après-midi de lundi, entouré par le secrétaire général de l'Élysée, Dominique de Villepin, son adjoint Philippe Bas, le directeur de campagne, Antoine Rufenacht, Claude Chirac et son adjointe Agathe Samson, M. Chirac a donc cherché les formules permettant de balayer la difficulté. La petite équipe en a trouvé une : renvoyer à la gauche un reproche qu'elle associe elle-même aux Etats policiers : le délit de sale gueule. Le soir même, lorsqu'on l'a interrogé sur ce « vieilli » et « fatigué », M. Chirac, costume clair et visage souriant, a donc énoncé devant les caméras : « Dans un premier temps, cela m'a fait sourire et, je vais vous dire la vérité, dans un deuxième temps, je n'ai pas souri, pas du tout. Pas pour moi naturellement, mais pour les Français. J'ai engagé la campagne il y a un mois. J'ai fait des propositions que je croyais utiles. » « Et qu'est-ce que j'entends ? Des propos sur la physique, le mental, la santé... C'est tout de même un peu curieux, c'est une technique qui s'apparente un peu au délit d'opinion, même pres-



PHILIPPE WAJAZER/REUTERS

que au délit de sale gueule ! Si j'ose dire... » Olivier Mazerolle et Gérard Leclerc pouvaient bien rappeler que M. Chirac lui-même n'avait pas hésité, en 1988, à user des mêmes attaques contre un François Mitterrand de 71 ans, le président a assuré : « Je n'ai pas le souvenir de cela », avant de définir l'attitude « convenable » à tenir : « Lors de la campagne [de 1988], j'ai été très respectueux du président sortant pour une raison particulière, c'est que j'étais son premier ministre et que, par conséquent, je lui devais, par nature, le respect. »

Car la question des relations qu'il entretient avec son premier ministre est aujourd'hui au cœur de la campagne. M. Chirac n'a cessé de répéter, au désespoir parfois de ses alliés, « J'ai travaillé pendant cinq ans avec Lionel Jospin, je ne

vais pas commencer maintenant à dire pis que pendre de lui. » Convaincu, justement, que le premier ministre a commis « la première grosse faute de sa campagne », disent les chiraquiens, en attaquant de front l'âge du capitaine, le président n'a pas voulu attaquer violemment à son tour. Officiellement, pour préserver l'image de la France à l'étranger, à quelques jours du conseil européen qui se tiendra à Barcelone, les 15 et 16 mars. Cela n'empêche pas le président de contester durement son adversaire, qui, a-t-il souligné à plusieurs reprises, « n'a toujours pas exposé son projet ».

Répondant à ceux qui s'inquiètent, autour de lui, de ce que les Français ne perçoivent pas de différence entre M. Jospin et lui, M. Chirac s'est efforcé de mettre en

lumière la différence de « culture » entre la gauche et la droite. Sur la sécurité, par exemple, M. Chirac assure : « La culture du candidat du Parti socialiste le conduit tout naturellement à considérer la société violente et que tout cela a des excuses et que, finalement, il ne faut pas ou on ne peut pas prendre. » Il souligne la même différence de « culture » entre la droite et la gauche sur l'économie, la vision de l'entreprise et du temps de travail. Ancrant ainsi insensiblement sa campagne plus à droite, comme le poussent à le faire bon nombre de ses soutiens, parmi lesquels Nicolas Sarkozy, qui devait être présent, mardi 12 mars, à Marseille, en compagnie d'autres poids lourds du RPR, aux côtés du candidat pour son premier meeting.

L'autre difficulté, récurrente

celle-là depuis maintenant sept ans, consistait à répondre aux affaires. M. Chirac a d'abord assuré, pour la première fois depuis que le statut pénal du chef de l'Etat fait débat, qu'il est favorable à un changement de Constitution sur ce point. « Si je suis élu, je réunirai les plus grands constitutionnalistes, les meilleurs, tout de suite, et je leur donnerai deux mois ou trois mois pour me faire des propositions de réforme constitutionnelle afin d'adapter une disposition de la Constitution qui semble contestée ici ou là », a-t-il donc assuré, avant d'hésiter : « Et ces propositions, je les suivrai. C'est-à-dire l'année prochaine. Je veux dire "cette année", tout de suite après les élections. »

« HYPOTHÈSE D'ÉCOLE »

Et le témoignage de Didier Schuller ? M. Chirac le renvoie à une manipulation... de la gauche. « Il y a déjà un certain temps que la gauche a parfaitement compris une réalité. C'est que j'étais, moi, Jacques Chirac, le seul obstacle à la mainmise totale par la gauche sur le pays », assure-t-il. Le fond des accusations ? « Ce sont des rumeurs », des « calomnies ». Le livre d'Eric Halphen ? « Cela n'a pas ébranlé grand-chose, il faut bien le reconnaître. » Et le président, reprenant l'information du Monde du 7 mars, dénonce ce juge tenté par une carrière politique. « Est-ce que c'est cela, vraiment, que vous considérez l'indépendance de la justice ? », a lâché M. Chirac, avant de reprendre en partie l'accusation formulée le matin même dans un entretien au Figaro, où il stigmatisait les « méthodes fascistes » de ceux qui l'accusent : « Est-ce que ce ne sont

pas des méthodes qui effectivement appellent les méthodes de tous les extrémismes ? Evidemment, si. »

M. Chirac s'est gardé de critiquer la façon dont « Les Guignols de l'info » le représentent chaque soir, en « Supermateur », alors même que des chiraquiens s'en sont ouvertement émus auprès de la chaîne (Le Monde du 9 et daté

6,45 millions de téléspectateurs

L'entretien de Jacques Chirac a rassemblé 6,45 millions de téléspectateurs, en moyenne, selon les chiffres de Médiamétrie portant sur une cible de 4 ans et plus. Selon la même mesure plus affinée, communiquée par la chaîne, quand l'entretien a commencé, à 20 h 25, ils étaient 5,3 millions de téléspectateurs ; entre 20 h 25 et 20 h 43, ils étaient près de 6,4 millions (14,2 %). Le pic a été atteint à 20 h 53, avec près de 7,5 millions. A partir de 20 h 53, la courbe décroît. A 21 h 08, ils étaient 6,3 millions de téléspectateurs. Le 21 février, le premier ministre-candidat, Lionel Jospin, interrogé au « 20 heures » de la même chaîne, avait rassemblé 5,7 millions de Français en moyenne.

10-11 mars). M. Chirac, enfin, avait préparé la réponse à la question qui a traversé, ces derniers jours, jusqu'à son propre camp : « Et si vous perdiez les élections, n'ayant pas été convaincant ? » Il a donc lâché la réplique dans un sourire : « C'est une hypothèse d'école. »

Raphaëlle Bacqué

VERBATIM

« La gauche a engagé une stratégie consistant à essayer de m'abattre, et ceci par tous les moyens »

VOICI les principaux extraits de l'entretien de Jacques Chirac à France 2, lundi 11 mars.

« **Usé par l'exercice du pouvoir.** » Dans un premier temps, cela m'a fait sourire. Dans un deuxième temps, je n'ai pas souri du tout. Pas pour moi, naturellement, mais pour les Français. (...) C'est une technique qui s'apparente un peu au délit d'opinion, même presque au délit de sale gueule, si j'ose dire...

► **La crédibilité et le bilan.** En 1995, je suis arrivé dans une situation difficile où le principal problème auquel les Français étaient confrontés c'était d'entrer ou non dans l'euro. J'ai pris les dispositions, souvent impopulaires, qui ont permis à la France d'y entrer. Je vous rappelle qu'à l'époque il y avait 6 % de déficit quand il en fallait 3 % et que, quand le gouvernement Juppé a

quitté ses fonctions, on était à 3,5 %, ayant fait l'essentiel du chemin... En revanche, puisqu'on parle de mon bilan, on peut également évoquer celui du gouvernement actuel. L'insécurité a fait un bond en avant. La fiscalité n'a pas diminué. La pauvreté, après quatre ans de croissance exceptionnelle, n'a pas diminué. Elle touche tout particulièrement les jeunes. Aucune des grandes réformes nécessaires, même quand il y avait eu des engagements, n'a été réalisée. C'est sur votre plateau, si j'ai bon souvenir, qu'en septembre 1999 M. Jospin s'était engagé à faire la réforme des retraites. Il n'a pas tenu son engagement. Je pourrais multiplier les exemples de cette nature.

► **Les relations avec Lionel Jospin.** Le problème n'est pas celui du tête-à-tête, le problème est celui, dans quelques jours, du conseil européen de Barcelone. (...) Je peux vous garantir qu'à Barcelone, quelles que soient les choses qui ont pu se passer ici ou les propos qui ont pu être tenus, la délégation française que je conduis et que je préside, comme par le passé, saura assurer les intérêts de la France avec autorité, avec responsabilité et avec dignité.

► **La sécurité.** Ce qui me différencie de M. Jospin, du candidat du Parti socialiste, c'est que, moi, j'indique clairement ce que je veux faire et que lui dit ce qu'il fera peut-être mais qu'il n'a pas fait ou qu'il a refusé de faire énergiquement, tout simplement parce que nous avons dans ce domaine deux philosophies

et deux cultures différentes. (...) Je voudrais tout de même rappeler que les deux ans de gouvernement Juppé se sont traduits par une baisse - ce sont les statistiques officielles, naturellement - de 11,5 % de l'insécurité et que les trois ans suivants des gouvernements actuels se sont traduits par une hausse de 16 % et l'explosion que nous con-

avec tous les moyens pour coordonner les forces de police, de gendarmerie, etc. (...) C'est la restauration d'une situation qu'on a laissée se dégrader de façon - je dis le mot - catastrophique.

► **Les affaires.** Beaucoup de Français n'ont pas compris pourquoi je ne voulais pas répondre à un juge comme n'importe quel

« Un homme qui ait les idées claires »

Interrogé sur ses déclarations, en 1988, à propos de l'âge de François Mitterrand, Jacques Chirac a répondu : « Je n'ai pas le souvenir de cela mais, de toute façon, même si cela avait été le cas, lors de la campagne, j'ai été très respectueux du président sortant, pour une raison particulière, c'est que j'étais son premier ministre et que, par conséquent, je lui devais, par nature, le respect. » Le 15 avril 1988, dans un meeting à Limoges, M. Chirac, alors premier ministre et candidat à l'élection présidentielle, avait déclaré : « Nous avons besoin d'un homme qui ait les idées claires, la perception de l'avenir, la force et la capacité de résoudre les problèmes. (...) Il faudra un homme qui ait de l'énergie et de la force, y compris de la force physique, car c'est cela les négociations internationales. » M. Chirac s'était ensuite défendu d'avoir utilisé l'argument de l'âge tout en notant qu'« après tout c'est un élément du choix et du débat ».

naissions actuellement. (...) Alors, qu'est-ce que je veux, moi, en matière de sécurité ? D'abord, lutter contre la délinquance. Pour cela, il faut une justice de proximité, susceptible de faire en sorte qu'il y ait une sanction proportionnée juste, immédiate et exécutée. Deuxièmement, il faut qu'il y ait une création de centres où l'on peut mettre les délinquants multirécidivistes. (...) J'ai proposé la création d'un conseil de sécurité intérieure, présidé par le chef de l'Etat, et la création d'un ministère de la sécurité intérieure

Français. (...) La Constitution ne permet pas au chef de l'Etat d'être entendu par un juge, elle ne le permet pas. (...) Alors, il faut changer la Constitution. (...) J'y suis favorable, mais à condition que cela se fasse dans la sérénité et dans le sérieux. (...) Si je suis élu, je réunirai les plus grands constitutionnalistes, les meilleurs, tout de suite, et je leur donnerai deux mois ou trois mois, ce qu'ils demanderont, pour me faire des propositions de réforme constitutionnelle. (...) Moi, personnellement, je trouve qu'il est désagréable et très gênant que le président de la République ne puisse pas répondre à la convocation d'un juge.

► **La gauche essaie de m'abattre.** Il y a déjà un certain temps que la gauche a parfaitement compris (...) que j'étais, moi, Jacques Chirac, le seul obstacle à la mainmise totale par la gauche sur le pays. Et, par conséquent, elle a engagé une stratégie consistant à essayer de m'abattre, et ceci par tous les moyens. Je prendrai un exemple... Depuis plusieurs semaines, on fait un grand battage politique, médiati-

que, sur un livre écrit par un juge. Ce livre devait ébranler la République. (...) Le livre est paru, cela n'a pas ébranlé grand-chose... En revanche, on a entendu le juge Halphen expliquer qu'il avait rendez-vous en cachette, à l'Assemblée nationale, avec le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, dans le bureau d'un député, M. Montebourg comme par hasard, pour évoquer sa carrière politique. (...) Est-ce que ce ne sont pas des méthodes qui effectivement rappellent les méthodes de tous les extrémismes ? Evidemment, si. (...) [S'agissant de Didier Schuller] Cette question m'a déjà été posée dix fois. Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose. La rumeur et la calomnie. Cela a justement pour objet de vous faire répéter indéfiniment les mêmes questions... Ce sont des techniques que, pour ma part, je réprovoie profondément.

► **La santé.** Quand j'ai été élu, un plan a été fait. Parmi les mesures prises et non populaires, il y a eu la maîtrise comptable. Je l'ai approuvée à l'époque. C'était une erreur. (...)

► **L'emploi.** Nous venons d'avoir les statistiques européennes dans ce domaine, nous sommes le onzième pays. (...) Nous étions, avant, mieux placés. Depuis neuf mois, l'augmentation du chômage a été de 1,2 ou 1,3 sur l'ensemble de l'Union européenne et de 3,5 sur la France. (...) Les propositions que je fais en matière économique sont parfaitement cohérentes. (...) Nous avons une ouverture importante du capital des entreprises publiques. Cette ouverture du capital devra être affectée notamment et en partie importante à couvrir nos besoins en matière de retraite. (...) Le 13 septembre - à vérifier - 1999, il me semble bien que c'était sur le plateau de France 2, M. Jospin, en tant que premier ministre, s'est engagé à faire, pour le début de l'année 2000, la réforme des retraites en disant que son gouvernement, naturellement, avait pris toutes les dispositions pour cela. Il n'a rien fait du tout. (...) Quand on regarde

ce qui s'est passé en France depuis cinq ans, on a du mal à croire M. Jospin lorsqu'il parle de dialogue social. C'est une des grandes faiblesses. (...) Il faut assouplir les 35 heures, ne serait-ce, d'ailleurs, que pour permettre aux gens qui veulent travailler plus pour gagner plus de le faire. (...) Comment pouvez-vous admettre que la France

Lionel Jospin et les retraites

Dans le souvenir de Jacques Chirac, « c'était le 13 septembre - à vérifier - 1999 (...) sur le plateau de France 2 » : Lionel Jospin s'était « engagé à faire, pour le début de l'année 2000, la réforme des retraites. (...) Il n'a rien fait du tout. » A cette époque, M. Chirac avait fait pression sur son premier ministre en dénonçant publiquement, avant l'émission, l'« immobilisme » du gouvernement sur ce dossier. Dans son intervention télévisée du 13 septembre - largement consacrée aux licenciements chez Michelin -, M. Jospin avait répondu : « Nous avons décidé que nous allions, au début de l'année prochaine, faire nos propositions et que nous les mettrions en œuvre avec les partenaires [sociaux] par une méthode de concertation ». Le 21 mars 2000, le chef du gouvernement annonçait la création du Conseil d'orientation des retraites en esquissant le projet d'un « pacte » sur la question.

soit aujourd'hui le pays où l'on travaille le moins en Europe ? Les statistiques de l'Union européenne montrent que nous sommes le douzième pays pour ce qui concerne la richesse par habitant. Nous étions, il y a encore quelques années, le troisième ou le quatrième. Nous avons décroché parce que nous travaillons de moins en moins.

► **Le « Supermateur » des Guignols de Canal +.** Qu'est-ce que vous voulez ? Cela fait partie de la liberté de quolibet qui existe et que je n'ai pas à contester ni à juger.

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDES

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
► 247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
► 50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7/17
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

M. Chirac souligne que la délinquance a baissé sous le gouvernement Juppé

Les statistiques montrent un recul d'environ 11 % de 1995 à 1997. Une diminution liée à la baisse des atteintes aux biens

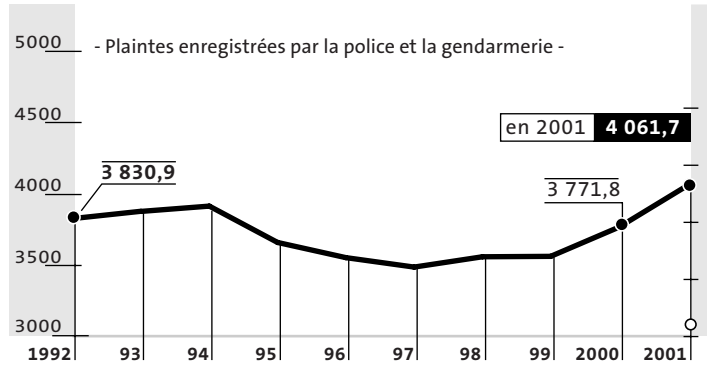
JACQUES CHIRAC a déplacé la bataille de l'insécurité sur le terrain des chiffres. Affirmant, lundi 11 mars sur France 2, que l'insécurité « s'est considérablement accrue » sous le gouvernement de Lionel Jospin, il a fait valoir que les chiffres de la délinquance générale avaient diminué entre 1995 et 1997. « Je voudrais tout de même rappeler que les deux ans de gouvernement Juppé se sont traduits par une baisse – ce sont les statistiques officielles naturellement – de 11,5 % de l'insécurité et que les trois ans suivants des gouvernements actuels se sont traduits par une hausse de 16 % et l'explosion que nous connaissons actuellement », a déclaré le président de la République.

Les chiffres de la délinquance générale – qui comptabilisent les faits enregistrés par la police et la gendarmerie –, ont en effet baissé de 11,21 % entre 1995 et 1997, avec des diminutions de 6,47 % en 1995, de 2,88 % en 1996 et de 1,86 % en 1997. Le nombre de faits enregistrés est alors passé sous la barre de 3 500 000, alors qu'il est de plus de 4 millions en 2001.

Cette décade est intervenue après une période de hausse ininterrompue qui avait commencé en 1989. La baisse enregistrée à partir de 1995 est essentiellement survenue dans la catégorie des atteintes aux biens. La délinquance de voie publique a ainsi reculé de 5,9 % en

UNE HAUSSE DE 7,69% SUR UN AN EN 2001

Evolution de la criminalité et de la délinquance en France, en milliers



Source : ministère de l'intérieur

1995 alors que pendant cette même période, les crimes et délits ont augmenté de 9 %. La violence contre les personnes n'a en effet pas cessé d'augmenter depuis une vingtaine d'années.

Les chiffres officiels de la délinquance, qui mesurent plus l'activité des services de police et de gendarmerie que la délinquance réelle, sont ensuite restés stables, notamment en 1999 (+0,07 %), avant d'augmenter fortement en 2000 et 2001. Cette progression est en partie liée à l'apparition de nouvelles formes de délinquance en relation avec le développement technologique. Le vol de télépho-

nes portables – souvent commis avec violence – a ainsi connu une véritable explosion en 2000 et 2001. A Paris, en 2001, ils représentaient 40 % des vols avec violence.

Pour les analystes, l'augmentation des chiffres de la délinquance est également la conséquence paradoxale de la mise en place, en 1999, de la police de proximité, qui a pour but de faciliter le dépôt de plaintes : à Paris, par exemple, il est désormais possible de porter plainte dans n'importe quel commissariat alors que ce n'était pas le cas auparavant.

Pascal Ceaux et Cécile Prieur

Autour du candidat, des conseillers aux avis partagés

OFFICIELLEMENT, ils ne sont pas moins de cinquante et un à faire partie du « comité d'orientations » de la campagne de Jacques Chirac : « barons » du RPR, caciques de l'UDF et de DL ralliés à la chiraquie, élus de la « génération terrain ». Autant dire que ce n'est pas dans cette formation que se décident les axes stratégiques de la campagne du président candidat. Claude Chirac, Dominique de Villepin, secrétaire général de l'Elysée, et Jérôme Monod, conseiller du président de la République, qui ne sont pas membres du comité, font en revanche partie du premier cercle de M. Chirac, auquel s'est agrégé le directeur de campagne, Antoine Rufenacht, maire (RPR) du Havre.

Pour la première fois, Alain Juppé ne fait pas partie des premiers conseillers, même si le président ne manque pas une occasion de lui rendre hommage publiquement. Désireux d'en découdre, M. Juppé est disponible pour relayer, voire crédibiliser le discours du candidat. L'ancien premier ministre se fait aussi volontiers le procureur de son successeur à l'Hôtel Matignon, Lionel Jospin, en l'accusant notamment d'avoir « gaspillé les fruits de la croissance » ou de n'avoir pas la stature nécessaire pour devenir la voix de la France à l'étranger. Toutefois, le fameux trio de « lieutenants », auquel M. Juppé participait, en 1995, en compagnie d'Alain Madelin et de Philippe Séguin, a volé en éclats et il n'a pas d'équivalent dans l'actuelle campagne.

L'ancien porte-parole d'Edouard Balladur, Nicolas Sarkozy, est parvenu, en revanche, à s'introduire, pas à pas, dans le dispositif du candidat. De longue date, l'ancien

secrétaire général du RPR sait que le résultat de l'élection sera très serré. Il presse M. Chirac de « quitter ses habits de président », de mener une campagne longue, active et marquée à droite, « sans outrance, mais sans complexe ». De ce point de vue, il a désormais tout lieu d'être satisfait. Voilà plus d'un an que dans son livre, *Libre* (Fixot-Robert Laffont, 2001), il avançait de nombreuses propositions sur la sécurité, la réforme de la justice, la politique de santé, la décentralisation, la réduction de la dépense publique, qui se retrouvent dans le programme de l'Union en mouvement (UEM) ou dans le projet présidentiel. Il écrivait aussi : « Pour-



« Pourquoi donc serait-il noble d'être de gauche, et faudrait-il s'excuser d'être de droite ? »

NICOLAS SARKOZY

quoi donc serait-il noble d'être de gauche, et faudrait-il s'excuser d'être de droite ? »

Il arrive encore à M. Sarkozy de pester contre le fait que bien des initiatives soient prises, dans la campagne, avec un temps de retard. Contre l'avis de Claude Chirac et de M. Monod, M. Sarkozy était, par exemple, de ceux qui pressaient M. Chirac de se rendre à la convention de l'UEM, le 23 février à Toulouse, pour mieux couper l'herbe sous le pied du président de l'UDF, François Bayrou, qui avait décidé de venir y jouer le trouble-fête. Mais, « loyal sans être servile », le candidat quasiment déclaré au poste de premier ministre – en cas de victoire de M. Chi-

rac – continue de proposer ses services. Il se félicite ainsi d'avoir été choisi pour affronter Dominique Strauss-Kahn dans un prochain débat télévisé, et prépare – déjà – les élections législatives du mois de juin en allant apporter son soutien aux futurs candidats de droite.

IMPROVISATION

Le président-candidat n'en continue pas moins de s'appuyer sur une série de réseaux. Il reçoit toujours, chaque mardi, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, et les présidents des groupes parlementaires à l'Assemblée et au Sénat, Jean-Louis Debré et Josselin de Rohan, chargés de faire remonter les appréciations recueillies sur le terrain. Pour nourrir ses discours, il sollicite aussi fréquemment les principaux animateurs de l'UEM – Philippe Douste-Blazy (UDF), François Fillon (RPR), Jean-Pierre Raffarin (DL) – et ceux du club Dialogue et initiative – Michel Barnier (RPR), Jacques Barrot (UDF), Dominique Perben (RPR). « C'est assez compliqué de s'y retrouver », observe l'un d'eux, en reconnaissant que la campagne est « un peu improvisée » et que M. Chirac « ne sait pas dire "non" » à ses multiples conseillers.

Dernier exemple en date de cette improvisation, l'état-major de campagne a soudain décidé de mobiliser une dizaine de personnalités pour accompagner M. Chirac, mardi 12 mars, à Marseille, pour sa première réunion publique. MM. Barrot, Debré, Douste-Blazy, Fillon, Sarkozy, M^{me} Alliot-Marie et Nicole Fontaine n'ont été invités que la veille, dans la matinée.

Jean-Louis Saux

Journée d'embarras et de riposte au siège de campagne de M. Jospin

Dominique Strauss-Kahn critique la « confusion mentale » de M. Chirac

LUNDI, l'équipe de campagne de Lionel Jospin a la gueule de bois. La photo du candidat socialiste, discutant avec les journalistes à bord de l'avion qui le ramène de la Réunion, le 10 mars, est dans tous les journaux. L'inquiétude est née dimanche, quand, à 17 heures 36, une dépêche de l'Agence France-Presse raconte que le premier ministre juge son rival « fatigué », « usé », « vieilli ». Dans les comptes-rendus publiés, les citations varient. Les journalistes ont en effet écouté M. Jospin sans prendre de notes. Yves Colmou, directeur adjoint de la campagne de M. Jospin, a en tout cas indiqué que les propos n'étaient « pas off » (*Le Monde* du 12 mars).

► **Au PS, début de cafouillage et rétropédalage sur les ondes.** Au petit matin, lundi, la riposte n'est pas encore calée et chacun y va de son interprétation. Sur RTL, Bernard Kouchner tente, en vain, d'éviter le sujet : il ne reconnaît « pas très bien » le premier ministre dans ces propos ; « ce n'est pas son style », finit-il pas répondre. Dans un genre différent, Elisabeth Guigou, estime, sur Europe 1, que les mots de M. Jospin « ne sont pas des insultes, [mais] des constats ». Vite, il faut faire taire tout le monde : il s'agit d'un simple « jugement de campagne qui n'était pas destiné à être mis entre guillemets », tranche François Hollande. Au siège de campagne, la phrase sonne comme un désaveu d'Yves Colmou et divise les troupes communicantes. Silence radio jusqu'à l'intervention du candidat, sur France-Info, à 18 heures.

► **Une « conversation en plein ciel », explique Lionel Jospin.** Le journaliste Patrick Boyer tient le principal intéressé dans l'affaire du jour. Il s'agissait d'une « conversation informelle », « en plein ciel »,

minimise M. Jospin, comme si cette situation particulière donnait à ses propos un statut d'extraterritorialité. « Des journalistes m'avaient demandé de venir », explique-t-il. Pour moi, c'était « entre nous », « off ». Je me suis exprimé dans un contexte dont je ne pensais pas qu'il passerait à l'extérieur. Les journalistes m'interrogeaient sur la différence de style entre 1995 et 2002. » Le candidat exhume à son tour les propos tenus par Jacques Chirac sur François Mitterrand, président-candidat en 1988, lors d'un meeting, et non au cours d'une « conversation » : « Il avait dit : "Nous avons besoin d'un

« Des journalistes m'avaient demandé de venir. Pour moi, c'était "entre nous", "off" »

LIONEL JOSPIN

homme qui ait les idées claires, cite M. Jospin (...) Il faudra un homme qui ait de l'énergie et de la force, et y compris de la force physique. » Puis, pour tourner la page, le premier ministre rappelle ce que « vient d'écrire » M. Chirac « depuis l'Elysée », dans l'interview accordée au *Figaro* du matin, au sujet des « affaires » : des « méthodes [qui] sont celles de tous les extrémistes et de tous les fascismes ». Des paroles « très graves » et « sans commune mesure » avec les siennes, commente-t-il.

► **DSK réplique à Jacques Chirac : « Confusion mentale ».** Vers 20 heures, au siège de campagne, le

staff de Lionel Jospin quitte Michel Piccoli, Marie-Christine Barrault et Bernard Giraudeau pour s'en aller voir Jacques Chirac sur France 2. Devant l'écran, Noëlle Châtelet, écrivain et sœur de Lionel Jospin, s'indigne des propos du président sur les « affaires » : « C'est fou ! C'est hallucinant ! » Une heure plus tard, Dominique Strauss-Kahn, porte-parole du candidat, revient devant les journalistes. Comme pour répondre à M. Chirac, qui a regretté que « les propositions de Lionel Jospin » se fassent attendre, il répète que « lundi prochain », le 18 mars, ce dernier présentera son « projet ». Il assure qu'« il n'y a pas deux cultures sur la sécurité ». « Je ne vois aucune proposition [du RPR] qui soit différente de celles que propose le gouvernement », insiste-t-il, conscient de l'intérêt, pour les socialistes, de « coler » à la droite sur ce sujet pour rassurer les Français.

L'ancien ministre met une nouvelle fois en cause la « crédibilité » du président-candidat, en dénonçant la « sorte de confusion mentale » qu'il y a à parler de réforme de l'Etat sans diminuer le nombre de fonctionnaires : une chose qu'« un enfant sachant faire des additions considérerait immédiatement comme n'ayant pas de signification », estime le professeur Strauss-Kahn. Quant au « délit de sale gueule », il assure n'avoir « pas compris à qui il s'adressait ». Quand, enfin, avant qu'il ne disparaisse, on insiste pour savoir si c'était une bonne idée d'évoquer « l'âge du capitaine », il réplique, sans enthousiasme : « C'est pas une pire idée que de parler de l'âge de François Mitterrand quand il était président de la République. » Vivement le 18 mars...

Ariane Chemin et Clarisse Fabre



Ermenegildo Zegna

10 rue de la Paix 75002 Paris
40 avenue George V 75008 Paris
www.zegna.com

RÉACTIONS

■ **Alain Madelin** (candidat DL) : « Jacques Chirac dit qu'il est prêt au débat sur les idées... Et moi donc ! La France et les Français méritent mieux que cette violence verbale qui escamote les vrais enjeux. Il faut tirer la leçon de ce spectacle lamentable et donner une leçon à ses protagonistes lors du premier tour. » (Déclaration au *Monde*, mardi.)

■ **François Bayrou** (candidat UDF) : « Cet échange d'injures publiques entre deux camps et deux chefs de camp hystériques l'un contre l'autre, ce n'est pas du tout ce que les Français attendent. » Les « mots complètement excessifs » employés de part et d'autre « traduisent une espèce de haine recuite qui a bouilli longtemps à petit feu ». (Point de presse hebdomadaire, lundi matin.)

■ **Charles Pasqua** (candidat RPF) : Jacques Chirac a eu « raison de réagir » à la « campagne scandaleuse » menée contre lui. « On a tellement vu Jacques Chirac et Lionel Jospin ensemble qu'ils ont du mal aujourd'hui à se décrocher et on en arrive aux attaques personnelles. »

■ **Philippe Séguin** (député RPR des Vosges) : Jacques Chirac a été « tout à fait remarquable d'aisance, de spontanéité, de sérénité et de bonne humeur ». « Cet acharnement [contre lui], cette simultanéité des attaques, cette volonté de destruction depuis des mois et des mois, cela ressemble effectivement à des méthodes à caractère fasciste. » (LCI, mardi.)

■ **Jean-Pierre Chevènement** (candidat MDC) : « La riposte de Jac-

ques Chirac [aux propos de Lionel Jospin] est disproportionnée. Il n'y a pas je ne sais quel fasciste qui rôderait dans notre pays. Ce n'est pas une manière de prendre au sérieux les Français. » (France-Inter, mardi.)

■ **Julien Dray** (député PS de l'Essonne) : Jacques Chirac « semble être ailleurs et manque de cœur et d'entrain ». (Réunion publique à Nice, lundi.)

■ **Robert Hue** (candidat PCF) : « Je crois qu'il faut battre Chirac (...), mais ces attaques, ces contre-attaques, la multiplication des épithètes (fasciste, sale gueule, l'âge du capitaine...), tout ça est d'une médiocrité absolue. (...) [Lionel Jospin] a autre chose à dire pour convaincre que Chirac doit être battu. » (RTL, mardi.)

Jean-Marie Le Pen dénonce un « combat truqué » mais réserve à M. Chirac ses attaques les plus dures

Le candidat du Front national affirme que le président de la République et le premier ministre sont « d'accord sur l'essentiel », mais espère « une justice immanente » contre le chef de l'Etat

TOULOUSE

de notre correspondant régional
Jean-Marie Le Pen a beau se présenter, fort des derniers sondages, comme le « troisième homme » de la campagne présidentielle, il ne mobilise plus comme autrefois. Ni parmi ses partisans – un peu plus d'un millier, venus de toute la région, lundi 10 mars, à Toulouse –, ni chez ses adversaires – quelques centaines ont manifesté contre sa présence, dans une ville qui, il y a quelques années, rassemblait 15 000 personnes pour défiler contre l'extrême droite.

Il n'a pourtant pas changé de programme : suppression de l'impôt sur le revenu, rétablissement de la peine de mort, « état d'urgence » contre l'insécurité, rejet de l'immigration, retour à la souveraineté nationale, référendum d'initiative populaire... La seule nouveauté ne déchaîne pas l'enthousiasme du public : M. Le Pen propose de créer un « secrétariat d'Etat à la vie animale ».

Mais l'inquiétude du candidat est ailleurs : il n'a pas encore recueilli les 500 signatures nécessaires à sa candidature. Le président du FN a qualifié les maires qui lui ont récemment retiré leur soutien (*Le Monde* du 7 mars) de « lâches » et de « peureux qu'on a menacés de représailles subventionnelles », et appelé ses partisans à « monter sur le pont pour convaincre ». Brandissant la menace de l'« affaire d'Etat » au cas où il ne pourrait se présenter, M. Le Pen a lancé : « Cela fera du bruit. On n'éliminera pas d'un trait de plume celui qui a fait 4,5 millions de voix, comme ça se pratique à Managua ou à Porto Rico. »

Le durcissement de l'affrontement entre M. Chirac et M. Jospin



Lundi 10 mars, à Toulouse, devant un millier de ses partisans, le président du Front national s'en est vivement pris à Jacques Chirac, tout en absolvant Lionel Jospin : « Ce n'est pas un crime de dire qu'il [le président] paraît vieilli, tellement c'est évident pour tout le monde. »

ne l'a pas dissuadé de crier au « combat truqué ». « S'ils étaient sur un ring, les spectateurs les bombarderaient de tomates », a-t-il dit, évoquant les « affinités » des deux principaux candidats, qu'il assure « d'accord sur l'essentiel ».

« LA HAINE SE MÉRITE »

M. Le Pen paraît toutefois mettre plus de cœur à l'ouvrage dans l'attaque contre le chef de l'Etat – et l'auditoire toulousain a semblé l'approuver. Il reste immobile derrière son pupitre pour fustiger le premier ministre, dans un réquisitoire appliqué contre l'artisan des 35 heures, « crime contre la prospérité française », le « naïf » de l'insécurité, « océan de délinquance », et l'ancien adepte du trotskisme, « cette forme de communisme aggravée par la révo-

lution permanente qu'il a longtemps dissimulée, régulièrement niée et finalement avouée ». Mais il s'enflamme, traverse la scène et improvise avec hargne dès qu'il évoque M. Chirac.

« Je ne ressens pas de haine contre Chirac car la haine se mérite », lance-t-il sous les rires, avant de déplorer « l'amoralisation progressive de l'esprit public favorisée par les responsables les plus élevés qui tapent dans la caisse » et de désigner le président-candidat comme « le militant le plus efficace pour ramener la gauche au pouvoir ». Faisant écho à l'attaque lancée par M. Jospin contre M. Chirac, le chef du FN a approuvé : « Ce n'est pas un crime de dire qu'il [le président] paraît vieilli tellement c'est évident pour tout le monde » et précisé : « On s'apercevrait moins de son âge s'il

était un vieux monsieur respectable qui ne ment pas. »

Insistant à ce propos pour rappeler la rencontre avec M. Chirac entre les deux tours de l'élection de 1988, M. Le Pen a espéré qu'« une justice immanente » contribuerait à la défaite du chef de l'Etat. Il a souligné que les Français le créditent de sa « lucidité » face à la montée des violences et estimé : « Les événements font campagne pour moi. » « Le pays est menacé de guerre civile ou de disparition, a-t-il lancé à son auditoire. Si je ne suis pas élu, c'est la dernière fois que vous voterez pour un président de la République française. Après, vous élirez un gouverneur qui n'aura pas plus de pouvoir que celui du Nebraska. »

Jean-Paul Besset

M. Madelin n'a « pas compris » les propositions de M. Chirac

LE PRÉSIDENT de DL, Alain Madelin, a présenté, lundi 11 mars, son « plan économique pour la France », devant quelque 600 personnes réunies dans une salle de spectacles parisienne. M. Madelin a notamment proposé la retenue à la source de l'impôt sur le revenu. Le candidat à l'élection présidentielle a indiqué qu'il n'avait « toujours pas compris » la proposition de Jacques Chirac visant à alléger d'un tiers en cinq ans l'impôt sur le revenu, qualifiée de « curiosité ». « Moi, je vous propose de baisser les dépenses publiques pour baisser les impôts », a-t-il insisté.

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en février

INFLATION : les prix à la consommation en France ont progressé de 0,1 % en février par rapport à janvier et de 2 % par rapport à février 2001, selon les données provisoires publiées mardi 12 mars par l'Insee. Le regain d'inflation constaté en janvier – les prix avaient augmenté de 0,5 % –, et dû pour l'essentiel à la hausse des prix alimentaires, ne s'est pas confirmé en février. En février, les prix de l'alimentation ont diminué de 0,2 %. Il faut noter que les prix des services de santé se relèvent de 0,8 %. « C'est l'effet du renchérissement des services des médecins provoqué par le relèvement de tarif de la consultation des omnipraticiens à compter du 1^{er} février », explique l'Insee.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGES : Lionel Jospin l'emporterait** avec 51,5 % des voix (+ 0,5 point par rapport au précédent baromètre des 27 et 28 février) au second tour de l'élection présidentielle face à Jacques Chirac, selon un sondage Sofres, réalisés les 8 et 9 mars auprès d'un échantillon de 1 000 électeurs. Au premier tour, M. Chirac reste en tête avec 23 % des intentions de vote (- 1 point), devant M. Jospin, 22 % (- 0,5), Jean-Marie Le Pen 11 % et Arlette Laguiller 9 % (+ 2 points). Avec 7,5 %, Jean-Pierre Chevènement recule de 2,5 points. Suivent Robert Hue 5,5 %, Noël Mamère 5 % (- 1). Alain Madelin 4 % (+ 1), François Bayrou 4 % (+ 1), Charles Pasqua 3 % (+ 1).

■ **UDF : François Bayrou a affirmé, lundi 11 mars, que Jacques Chirac et Lionel Jospin avaient « échoué ensemble »** sur les questions européennes et de défense. « Inutile de démêler les responsabilités de l'un et de l'autre », a ajouté le candidat de l'UDF, en soulignant qu'ils avaient « siégé ensemble au Conseil européen ».

■ **COMPTES PUBLICS : le déficit public s'est accru, en 2001, d'environ 1,8 milliard d'euros** après cinq années consécutives de baisse. Il s'élève à 20,6 milliards d'euros (1,4 % du PIB), soit une dégradation de 0,1 point de PIB par rapport à 2000, indique l'Insee, mardi 12 mars. La croissance des prélèvements obligatoires – 44,9 % du PIB contre 45,1 % en 2000 – s'est ralentie pour la deuxième année consécutive (3,2 % après 3,6 % en 2000). Les dépenses publiques ont atteint 52,6 % du PIB en 2001 (contre 52,9 % en 2000).

ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Des sans-papiers au PS.** Environ 80 sans-papiers, membres du collectif de la Maison des ensembles, à Paris, ont investi le siège du PS, rue de Solferino, aux premières heures de la matinée, mardi 12 mars pour réclamer « des papiers pour tous avec une carte de dix ans ».

► **En tête des ventes.** *Le Temps de répondre* (Stock), le livre de Lionel Jospin, tiré à 200 000 exemplaires, s'est hissé en tête des ventes, deux jours à peine après sa sortie, le 28 février, indique *Livres-Hebdo* dans sa dernière livraison. Selon le classement de la revue professionnelle, *La dame des 35 heures* (éd. Laffont) de Philippe Alexandre et Béatrice de l'Aulnoit (sur Martine Aubry), sorti voici trois semaines et tiré à 47 000 exemplaires, est la 3^e meilleure vente.

ILS ONT DIT

■ **Jean-Claude Gaudin** (maire de Marseille, DL), à propos de Lionel Jospin : « La fonction présidentielle n'est pas un exercice de psychanalyse où on se regarde tous les matins pour se trouver plus beau, plus intelligent ou plus naïf. Ce "président autrement", nous n'en voulons pas. Nous ne voulons pas de l'homme qui s'aimait trop. » (Europe 1, mardi 12 mars.)

■ **Renaud Muselier** (député RPR) toujours à propos du premier ministre-candidat : « Si l'on regarde morpho-psychologiquement son visage, avec ses yeux, son harnais blanc, son rictus en coin des lèvres, il ne paraît pas un personnage très sympathique. » (Radio Classique, lundi 11 mars.)

■ **Arlette Laguiller** (candidate de LO) : « On a parlé des larmes d'Arlette mais qui parle des larmes versées par les ouvriers qui ont perdu leur emploi ? » (Rencontre avec les salariés de LU, lundi 11 mars.)

Deux élections cantonales partielles

LOIRE-ATLANTIQUE Moïsson-la-Rivière (second tour).

L, 4 743 ; V, 3 399 ; A, 28,34 % ; E, 3 269.
Jean Massé, div. d., c. g., 1 817 (55,58 %)... ÉLU
Armand Bouchet, div. g., 1 452 (44,42 %).

[Jean Massé, candidat sortant, a cette fois nettement battu son rival de gauche, Armand Bouchet, qu'il n'avait devancé que d'une voix en mars 2001. La participation, déjà forte au premier tour pour une cantonale partielle, a été plus élevée encore au second, dans ce canton rural du nord de la Loire-Atlantique. La droite conserve la majorité du conseil général de Loire-Atlantique, avec 31 élus contre 27 à la gauche et 1 divers.]

3 mars 2002 : I, 4 743 ; V, 3 186 ; A, 32,83 % ; E, 3 066 ; Jean Massé, div. d., c. g., 1 495 (48,76 %) ; Armand Bouchet, div. g., 1 315 (42,89 %) ; Roland Feuvrais, PCF, 117 (3,82 %) ; Guillaume Vouzellaud, FN, 100 (3,26 %) ; Christophe Bouhier, MNR, 39 (1,27 %).

18 mars 2001 : I, 4 721 ; V, 3 241 ; A, 31,35 % ; E, 3 155 ; Jean Massé, div. d., 1 578 (50,02 %) ; Armand Bouchet, div. g., 1 577 (49,98 %).

SEINE-MARITIME

Ourville-en-Caux (premier tour).

I, 3 335 ; V, 2 007 ; A, 39,82 % ; E, 1 970.
Ball. : Yvon Pesquet, div. d., m. de Cleuville, 569 (28,88 %) ; Daniel Livien, div. d., m. d'Ourville-en-Caux, 446 (22,64 %) ; Gérard Colin, div. d., m. de Veauville-les-Quelles, 441 (22,39 %).
Elim. : Gérard Jacquiel, PS, 171 (8,68 %) ; Roland Leconte, div. d., 104 (5,28 %) ; Annie Fouché-Saillenfest, MNR, 77 (3,91 %) ; Philippe Cottard, div. d., 69 (3,50 %) ; Marcelle Maréchal, PCF, c. m. de Saint-Vaast-Dieppedalle, 58 (2,94 %) ; Denis Leblanc, div., 35 (1,78 %).

[Un second tour sera nécessaire pour pourvoir le siège laissé vacant par le décès d'André Faucon (div. d.). La participation de 60,18 % est remarquable dans ce canton rural qui est le moins peuplé de la Seine-Maritime. Yvon Pesquet, maire (div. d.) de Cleuville, devance le maire (div. d.) d'Ourville-en-Caux, Daniel Livien. Le candidat socialiste subit un très net recul par rapport à son résultat de 1998, avec 8,6 % contre 21,3 %.]

15 mars 1998 : I, 3 188 ; V, 2 283 ; A, 28,39 % ; E, 2 177 ; André Faucon, UDF-rad., m., 1 246 (57,23 %) ; Gérard Jacquiel, PS, 464 (21,31 %) ; Annie Fouché-Saillenfest, FN, 204 (9,37 %) ; Denis Leblanc, div. d., 161 (7,40 %) ; Richard Chemin, PCF, 102 (4,69 %).

M^{me} Taubira est invitée à « repositionner sa campagne »

La candidate du PRG, qui n'obtient pas plus de 0,5 % dans les sondages, n'entend pas se retirer

« CE N'EST ni un abandon, ni un lâchage, ni un repli. » Mais peut-être un déni ? Patrice Lefeu, secrétaire général adjoint du Parti radical de gauche (PRG), se défend de vouloir laisser en plan la candidate de son parti à la présidentielle, Christiane Taubira. « Mais quand le message ne passe pas, c'est faire acte de lucidité que de vouloir repositionner sa campagne », plaide son chargé de communication.

Alors que les cadres du PRG opposés à la candidature de la députée de Guyane redonnent de la voix depuis quelques jours (*Le Monde* du 8 mars), au vu du 0,5 % dont elle est créditée dans les sondages, M. Lefeu a déclaré à l'AFP, lundi 11 mars, que le PRG était en train de travailler à une nouvelle affiche et à une nouvelle orientation de la campagne. Cette annonce a immédiatement suscité la colère de la candidate.

« Cette campagne est un compagnonnage », rappelle M^{me} Taubira, qui n'appartient pas aux radicaux de gauche. « Moi, je suis loyale. J'attends la même loyauté en retour. Ce n'est pas par la

presse que je dois apprendre que le parti travaille sur mon positionnement de campagne, ni sur mon affiche », s'offusque la candidate. « Je demanderai des explications en interne. M. Lefeu est bien sympathique, mais les drois sur mon image, je les tiens de la loi, pas de lui », ajoute-t-elle. M^{me} Taubira s'indigne de surcroît que toute cette agitation se fonde sur de mauvais sondages, indiquant qu'elle n'a pas « une relation utilitariste à l'électeur ».

« DISTORSION SUR LE MESSAGE »

De son côté, M. Lefeu explique que l'objectif initial de cette candidature, qui est de « réunir le patrimoine radical et aller au-delà », n'est pas rempli. Le responsable de la communication a fait réaliser une enquête par CSA, début mars, auprès d'un échantillon d'électeurs ne comprenant que des habitants des banlieues et des DOM-TOM, ainsi que des radicaux et des sympathisants de gauche. « On a découvert qu'il y avait distorsion sur le message. Il n'a jamais été ques-

tion que M^{me} Taubira soit la candidate des minorités. Il y a aussi le fait qu'elle bénéficie d'une très faible notoriété », dit-il, reprenant ainsi les arguments des anti-Taubira. Il attribue la stagnation de la campagne à « une erreur de communication ». « Revendiquer "Ma patrie, la République" [le slogan initialement choisi], c'est une bonne idée. Mais si c'est une femme noire qui le dit, ce n'est pas évident : on a l'air de vouloir le démontrer. Alors qu'en fait, c'est évident », explique-t-il.

Au PRG, l'embarras est total. Contacté par téléphone, son président, Jean-Michel Baylet, n'a pas donné suite. Mais il a laissé entendre à des proches que le parti prendrait une décision sur la poursuite de la campagne, avec la candidate, dans une quinzaine de jours. M^{me} Taubira, qui a reçu le soutien de cinq intellectuels antillais de renom (*Le Monde* du 9 mars), n'envisage toujours pas, pour sa part, de retirer sa candidature.

Béatrice Gurrey

Mobilisation en demi-teinte des agents des impôts

LES 82 000 agents des impôts, qui étaient appelés à la grève lundi 11 mars, n'ont pas massivement suivi le mouvement. Selon le ministère de l'économie et des finances, ils ont été 33 % à la faire. Pour le SNUI (Syndicat national unifié des impôts), majoritaire à la direction générale des impôts (DGI), la participation a été de 35 % en moyenne. La CGT, elle, a estimé le taux de grévistes « entre 35 % et 45 % en moyenne ». « C'est le taux de participation le plus faible depuis 1999 », signale-t-on au ministère. Il s'agit effectivement de l'une des moins importantes mobilisations depuis quatre ans : selon Bercy, 39 % des agents étaient en grève en mars 1999 ; un an après, ils étaient 51 % et Christian Sautter, alors ministre de l'économie, démissionnait en prenant acte de son incapacité à réformer le ministère ; il y a un an, on comptait 36 % de grévistes.

Pour ce premier jour de la campagne de l'impôt sur le revenu, quatre syndicats – le SNUI, la CGT, FO et l'UNSA – avaient appelé à la grève. Seule la CFDT n'a pas participé au mouvement, estimant les motifs de mobilisation « trop fourre-tout ». Le SNUI dénonce « l'ambiance dégradée », « l'absence de dialogue » et « le ras-le-bol » des agents. FO réclame des emplois pour accompagner

la mise en place de la réduction du temps de travail, la CGT une « vraie modernisation » et l'UNSA un « dialogue social renoué ».

Les agents des impôts ont deux craintes, qu'ils n'expriment pas explicitement. La réforme de l'Etat, avec notamment la question du remplacement des nombreux départs à la retraite des prochaines années. Et plus encore la mise en place de la retenue à la source de l'impôt sur le revenu, sur laquelle Lionel Jospin s'est engagé lundi 11 mars, sur France Info, et que le PS a inscrite dans son programme. La droite, qui, à part Alain Madelin, ne la revendique pas haut et fort, y est également favorable. Cette réforme affecterait d'abord les effectifs de la direction générale de la comptabilité publique (DGCP), mais ne manquerait pas d'avoir des implications pour la DGI.

Dans un communiqué, le SNUI a jugé cette « première journée encourageante. Les conditions sont réunies pour poursuivre le mouvement. La réforme de l'Etat est souhaitable, la casse du service public est intolérable. » Une rencontre intersyndicale devait avoir lieu mardi dans la matinée pour décider de la suite du mouvement.

Virginie Malingre

Hôpitaux : journée d'action contre la mise en œuvre des 35 heures

LE DÉLAI fixé à tous les hôpitaux publics pour conclure des accords sur la mise en œuvre des 35 heures a expiré. C'est le moment qu'ont choisi les quatre syndicats non signataires du protocole national (CGT, FO, CFTC et SUD-CRC), majoritaires dans ce secteur, pour appeler à une nouvelle journée de mobilisation dans les hôpitaux, mardi 12 mars. Alors que les médecins généralistes poursuivent leur mouvement pour une revalorisation de leurs honoraires et de meilleures conditions de travail, ces quatre syndicats, qui organisent une manifestation nationale à Paris, mardi, protestent toujours contre les conditions de mise en œuvre de la réduction du temps de travail (RTT).

Au ministère de l'emploi et de la solidarité, comme à Matignon, on se rassure en évoquant les 556 accords locaux conclus qui portent désormais à 67 % la proportion des agents hospitaliers couverts par les 35 heures. Tout juste la date-butoir, fixée au 28 février 2002, a-t-elle été repoussée de quelques jours pour les établissements « qui donnaient des signes d'aboutissement », précise le ministère. L'entourage d'Elisabeth Guigou espère de la sorte parvenir au seuil de 70 % d'hôpitaux ayant conclu un

accord, un niveau jugé satisfaisant. Tous les autres se verront appliquer unilatéralement les décrets publiés le 4 janvier.

C'est le cas, par exemple, du centre hospitalier universitaire de Rennes, de l'hôpital du Mans et de bien d'autres encore. Cette situation constitue ainsi un potentiel de conflits non négligeable, d'autant que, dans les accords avancés par le gouvernement, plusieurs, comme à Montpellier ou à Brest, sont en réalité le fruit de décisions prises par les seuls conseils d'administration avec l'approbation de syndicats CFDT et UNSA, partisans du protocole national. Et certains secteurs, tels que la psychiatrie, se sont montrés particulièrement rétifs à un passage aux 35 heures, faute de « moyens ».

Si la CFDT arrive, logiquement, en tête des signataires des accords locaux (58 %), FO et la CGT en ont néanmoins, dans les régions, également ratifié (33 % et 28 %). « Dix-huit ou vingt jours de RTT en plus pour les personnels, je prends, mais on sait aussi pertinemment que nous avons signé des choses qui ne pourront pas être mises en œuvre », confie Bruno Jardin, l'un des responsables de la fédération CGT.

Isabelle Mandraud

SOCIÉTÉ

RACISME

L'UNION DES ÉTUDIANTS JUIFS DE FRANCE ET SOS-RACISME ont rendu public, mardi 12 mars, un Livre blanc sur les « violences antisémites en France depuis septembre 2000 ». Ce document recense 405

agressions antijuives du 1^{er} septembre 2000 au 31 janvier 2002. Une PREMIÈRE VAGUE a eu lieu à l'automne 2000, lors du début de la deuxième Intifada dans les territoires occupés. Une seconde a commencé, selon

l'UEJF et SOS-Racisme, à l'automne 2001, après les attentats du 11 septembre et l'intervention en Afghanistan. Pour qualifier cette vague d'hostilité, les représentants de la communauté juive préfèrent parler

d'« ACTES ANTIJUIFS » ou de « JUDÉOPHOBIE ». Un sondage effectué par la Sofres AUPRÈS DES 15-24 ANS révèle que les jeunes sont moins antisémites que le reste de la population.

405 actes antijuifs ont été recensés en France depuis septembre 2000

Dans un Livre blanc, l'Union des étudiants juifs de France et SOS-Racisme constatent une augmentation des atteintes contre les synagogues depuis le début de la deuxième Intifada, à l'automne 2000, et une progression des injures et des graffitis antisémites après les attentats du 11 septembre 2001

SOIXANTE-SEPT synagogues visés par des jets d'objets incendiaires ou de pierres ou ayant fait d'objet d'intrusions violentes ; quatorze écoles juives et dix-huit lieux communautaires (centres associatifs, musée, cimetières ou commerces casher) ayant subi le même sort : le recensement des actes antisémites réalisé par l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) pour la période allant du 1^{er} septembre 2000, date du début de la deuxième Intifada, au 31 janvier 2002, dit toute la tension qui règne dans les quartiers et les lieux communautaires. Au cours de ces dix-sept mois, 405 actes antijuifs ont été dénombrés, allant des graffitis et des menaces de mort sur les personnes, à des incendies de locaux religieux, en passant par des jets de pierres sur les écoles juives.

Après avoir publié, le 1^{er} décembre 2001, une liste faisant état de 330 actes « hostiles » en Ile-de-Fran-

ce, le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Roger Cukierman, s'était inquiété du « développement de la haine antijuifs ». Le ministère de l'intérieur avait alors tenu à préciser que les actes recensés par les services de police – au nombre de 116 en 2000 – étaient en baisse en 2001 (*Le Monde* du 6 décembre).

Le document publié par l'UEJF et SOS-Racisme dans un ouvrage intitulé *Les Antifeujs, le Livre blanc des violences antisémites en France depuis septembre 2000* (éditions Calman-Lévy), rendu public mardi 12 mars, vient relancer le débat sur un éventuel regain de l'antisémitisme dans la société française. Cette étude porte pour la première fois sur l'ensemble du territoire et rassemble les données recueillies par les équipes locales de l'UEJF et les services locaux de la communauté juive. « Nous avons vérifié la véracité et la matérialité de tous les actes et de

leur finalité antijuive ; chaque acte violent a fait l'objet d'un dépôt de plainte », précise Patrick Klugman, président de l'association étudiante. Une cinquantaine d'actions répertoriées par le CRIF et non vérifiées ont ainsi été enlevées du recensement. « La France a vécu depuis dix-huit mois et continue de vivre la plus grave période antisémite depuis la deuxième guerre mondiale », estime M. Klugman.

DEUXIÈME INTIFADA

L'augmentation des actes a eu lieu à l'automne 2000 avec le début de la deuxième Intifada palestinienne. Le 10 octobre, trois cocktails Molotov sont lancés contre la synagogue des Ulis, « le premier étage est entièrement ravagé par les flammes ». Le même jour, la synagogue de Trappes « est complètement dévastée » par une explosion dont l'origine criminelle n'est à ce jour pas prouvée. Le 12, la synagogue de

La Seyne-sur-Mer est « en partie incendiée » ; même chose à la synagogue de Bondy, tandis que la porte de celle de la rue Julien-Lacroix est brûlée. Le lendemain, ce sont les synagogues de Longjumeau, Garges-lès-Gonesse et Bischheim (Bas-Rhin) qui sont visées par des cocktails Molotov. Le 14, même scénario à Chevilly-Larue, Bagnolet, Meaux et Vénissieux. Les enquêtes ne sont, pour la plupart, pas closes. Pendant ce mois d'octobre, ce sont surtout des cibles religieuses qui sont visées, mais aussi de nombreuses écoles et crèches communautaires. Selon l'UEJF, les lettres anonymes se succèdent dans les locaux associatifs et les fidèles se font souvent insulter à la sortie des offices.

Un an plus tard, après les attentats du 11 septembre et l'intervention américaine en Afghanistan, les actes antijuifs reprennent après une relative accalmie. Les plaintes concernant des fidèles sortant des syna-

gogues, cibles de jets de pierres, de crachats et d'insultes, se multiplient. Paris, Villepinte, Sarcelles, La Duchère à Lyon, Nice, Stains : pendant trois mois, pratiquement pas un jour ne se passe sans qu'un acte soit signalé et une plainte déposée par des membres de la communauté. Le degré de violence est cependant moindre qu'en 2000, puisque l'UEJF recense 4 tentatives d'incendie de synagogues contre 22 l'automne et l'hiver précédent. Mais ce sont toujours des actions « antifeujs ». « Les cocktails Molotov ont installé un climat de violence qui règne encore. Aujourd'hui, entre l'intention antisémite et l'acte, il n'y a plus de barrières, même si c'est une haine inconsciente politiquement, venant de la part de jeunes des banlieues », insiste M. Klugman. « La vague de violence la plus forte est passée mais la parole s'est libérée », analyse le président de SOS Racisme, Malek Boutih.

Le livre, voulu en commun par les deux associations, est l'occasion de prouver que « la renaissance de l'antisémitisme en France est une réalité ». « Nous voulons poser les faits sur un problème réel pour mieux le combattre. Sans tomber dans l'affolement et la paranoïa : la France n'est pas devenue un pays antisémite », explique Malek Boutih. L'analyse est identique au CRIF : « Nous sommes obligés de constater l'existence d'actes visant les juifs mais ils sont le fait de personnes isolées. Ce n'est pas un mouvement général mais c'est très mal ressenti dans la communauté juive », assure Roger Cukierman, son président. Les instances communautaires tiennent en effet à se démarquer des déclarations récen-

tes d'Ariel Sharon, qui, le 20 février, stigmatisait « une très dangereuse vague d'antisémitisme » en France.

« DÉCLENCHÉUR »

Si l'Intifada dans les territoires occupés a servi de « déclencheur », aux yeux des auteurs de ce Livre blanc, elle ne doit cependant pas devenir l'excuse de ces violences. « Il n'y a pas d'affrontement communautaire en France entre Arabes et Juifs mais des actes et des pulsions individuels qui dénotent un antisémitisme de ghetto, de prolétaires cherchant un responsable à ses malheurs », note Malek Boutih. Le fait qu'une majorité d'actes ont été relevés dans les quartiers populaires et les cités n'est pas nié. « Ces actes doivent être condamnés et sanctionnés », affirme Mouloud Aounit, président du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples). Mais on n'est pas dans un antisémitisme politique. Certains jeunes sont sur la logique du « eux » et « nous », une logique du bouc émissaire.

Pour Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme (LDH), « il faut marquer l'interdit et poursuivre les auteurs ». Mais surtout faire passer un message républicain de tolérance « pour sortir du traitement communautaire ». La Ligue contre le racisme et l'antisémitisme (Licra), quant à elle, appelle les politiques « à reprendre le combat ». Parce que, comme le souligne le président de l'UEJF, Patrick Klugman, « nous sommes tous orphelins d'une parole publique symbolique forte sur l'antisémitisme ».

Sylvia Zappi

Les 15-24 ans rejettent massivement les actes antisémites

87 % d'entre eux les jugent « scandaleux »

REJET MASSIF des actes antisémites et des préjugés sur les juifs : alors que la polémique enfle sur la réalité d'une vague d'antisémitisme qui frapperait la société française, les résultats du sondage Sofres sur « les jeunes et l'image des juifs en France » semblent a priori rassurants. Cette étude, réalisée par téléphone du 28 janvier au 1^{er} février, selon la méthode des quotas, auprès d'un échantillon national de 400 personnes âgées de 15 à 24 ans, révèle en effet un « faible écho de l'antisémitisme » chez les jeunes.

C'est la première fois qu'un sondage se penche sur l'image que les jeunes ont des juifs en France. L'échantillon est certes limité à 400 personnes et la ventilation des résultats à prendre avec prudence. Les résultats n'en sont pas moins significatifs : considérée comme le principal outil de mesure de l'antisémitisme dans une société, la perception de l'influence des juifs révèle un clivage entre les jeunes et le reste de la population. En effet, une nette majorité des jeunes sondés considèrent que les juifs n'ont pas « trop d'influence en France », que ce soit dans le domaine économique et financier (77 % des interrogés), dans les médias (79 %) ou dans le monde politique (80 %). Or un sondage réalisé également par la Sofres en mai 2000 pour *Le Nouveau Mensuel* révélait que 45 % des Français trouvaient que les juifs avaient « trop d'influence » dans le domaine économique et financier ; ils étaient 32 % pour juger la même chose dans les médias et 31 % dans le monde politique.

Signe de tolérance, 80 % des jeunes sondés affirment qu'ils envisagent « sans problème » de vivre avec un juif ou une juive et 9 % l'envisageraient, même si « [leur] famille ne serait pas contente ». De la même manière, le juif n'est pas regardé comme un être à part : 63 % considèrent qu'un Français de religion juive a plus de points communs avec un Français d'une autre confession qu'avec un juif israélien. « Ce chiffre

souligne l'absence, contrairement à certaines idées reçues actuelles, d'une marginalisation massive des juifs de France. Ils ne sont pas vus tellement différemment d'une autre minorité », remarque Philippe Méchet, le directeur des études politiques de la Sofres.

Le rejet des actes antisémites est massif : 87 % des sondés les jugent « scandaleux » et disent que « l'Etat doit punir très sévèrement les coupables ». 78 % considèrent comme « très graves » les graffitis antijuifs et 75 % de dégrader un lieu réservé aux juifs, comme les synagogues contre 56 % lorsque la même question concerne des lieux publics non juifs. « Cette différence traduit la conscience qu'un acte antisémite ne constitue pas simplement un acte de délinquance classique », analyse M. Méchet. Pour les jeunes, « les juifs ont le droit de suivre leurs coutumes sans risquer d'être pris à partie » (88 %). Ils ne sont que 17 % à penser qu'en se singularisant par le port de la kippa, les juifs s'exposent à des réactions violentes.

NÉGATIONNISME

En revanche, plaisanter sur un juif n'est jugé très grave que par 26 % des sondés et traiter quelqu'un, « même en plaisantant » de « sale juif » n'est vécu comme très grave que par 44 % des jeunes. C'est là un signe de la « libération de la parole » soulignée par certaines associations.

Enfin, 51 % des sondés estiment qu'il n'est « pas normal » de condamner les négationnistes, car « chacun est libre de penser ce qu'il veut ». « Il me semble que l'on doit faire le constat d'une grave banalisation de la Shoah », affirme Philippe Méchet. Chacun y a sa part de responsabilité, et notamment les médias et l'école. « Pour l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), « une telle ignorance des faits historiques montre qu'on a raté quelque chose dans les collèges et les lycées. Il faut recommencer le travail d'explication sur la Shoah ».

S. Z.



3 ANS DE GARANTIE, 3 ANS D'ASSISTANCE, 3 ANS D'ENTRETIEN.
RETROUVEZ L'INSOUCIANCE DE VOTRE ENFANCE.



FIAT STILO
200 €/MOIS*

6 Airbags Fiat* - ABS - Systèmes d'anti-patinage ASR/MSR
Assistant au freinage d'urgence - Lève-vitres électriques
Condamnation centralisée des portes - Autoradio K7 avec 6 HP

*Offre non cumulable réservée aux particuliers du 01/01/02 au 31/03/02 sur toute la gamme FIAT STILO véhicules neufs (tarifs au 01/10/01). Crédit classique sans condition d'apport d'un montant minimum de 4500 € d'une durée de 25 à 61 mois comprenant un différé de remboursement en capital et intérêts d'un mois à compter de la mise à disposition des fonds. Taux nominal de 5,90 % l'an pour une durée de 25 à 37 mois et 6,90 % l'an pour une durée de 38 à 61 mois. Frais de dossier 1,50 % inclus dans la première mensualité. Soit un TEG de 6,84 % l'an (mensuel 0,57 %) à 7,82 % l'an (mensuel 0,65 %) en fonction de la durée du crédit. Exemple de financement sur 61 mois pour une Fiat Stilo 1.2 16v Active 3 portes au tarif conseillé TTC de 13500 € au 01/10/01 : avec un apport initial de 3585 €, montant emprunté de 9915 € remboursable en 60 mensualités de 199,91 € hors assurances facultatives. Soit un TEG de 7,50 % l'an (mensuel 0,63 %). Coût total du crédit : 2079,60 € hors assurances facultatives. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par FIAT CREDIT FRANCE, S.A. au capital de 11360000 € - RCS Versailles 592033591. L'extension de garantie kilométrage illimité incluse dans l'offre de financement, d'une durée maximale d'un an, prend le relais de la garantie constructeur de deux ans. Soit une garantie globale (constructeur + extension) d'une durée maximale de 3 ans dans la limite de la durée du financement accordé. Entretien valable sur une durée de 36 mois et/ou 45300 kilomètres. Extension de garantie/assistance et entretien par Fiat Auto Location selon conditions générales disponibles en concession. Version présentée Stilo 1.2 16v Active 3p : 13500 €, tarif conseillé hors options au 01/10/01. www.e-fiat.com





Un rabbin de la communauté juive de Marseille, accompagné d'un policier, découvre, le 29 octobre 2001, les dégâts causés la veille par un incendie perpétré contre deux bâtiments préfabriqués de l'école confessionnelle juive Gan Pardes, dans les quartiers Nord de la ville. Des slogans « Ben Laden vaincra » et « Mort aux juifs » ont été inscrits sur les murs du bâtiment principal.

Retour à l'école Gan Pardes de Marseille quatre mois après l'incendie d'une classe

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Tout paraît tranquille autour de la vieille bâtisse perchée sur une colline boisée, qui abrite l'école

REPORTAGE

L'école avait vécu en milieu ouvert jusqu'au 28 octobre. Des grilles l'isolent désormais

Gan Pardes (« jardin d'enfants du verger » en hébreu), en surplomb de l'immense quartier de Frais-Valon, une cité populaire de 7 000 habitants. Derrière les arbres, on aperçoit pourtant de grandes grilles vertes, toutes neuves. Financées par le conseil général, à qui appartient le terrain et la construction, exigées par les parents d'élèves, elles sont la marque du changement d'époque intervenu le 28 octobre 2001.

Ce jour-là, un dimanche, vers midi, Muriel Ifrah apprend qu'il y a le feu dans cet établissement dont elle est responsable. Elle accourt et découvre les pompiers affairés à éteindre l'incendie du préfabriqué de type Algéco qui accueille les enfants de cinq ans. Elle constate qu'on a dispersé des objets aux alentours, s'avance vers la vieille bastide qui héberge les autres classes et comprend brusquement. Sur le mur, on peut lire des inscriptions antisémites comme « Sale juif ». Elle prévient immédiatement la directrice, les parents, et l'équipe pédagogique de cet établissement agréé qui prépare soixante-dix enfants au CP tout en leur « donnant leur identité juive ».

Dès le lendemain, la marée médiatique et politique déferle. Malgré leurs réticences, les éducatrices expliquent le plus précisément possible ce qu'elles ont vu, évitant toute interprétation. La justice ouvre une enquête pour « dégradation volontaire de bien d'autrui par l'effet d'un incendie » et « injures publiques envers la communauté israélite », qui ne semble

Le CRIF dit « son inquiétude »

Dans une déclaration rendue publique le 10 mars, à l'issue de son assemblée générale, le CRIF « rappelle son inquiétude face aux nombreux actes antijuifs commis en France ». « Il constate que ces actes sont liés aux réactions de certains individus qui expriment par la violence leurs sympathies pro-palestiniennes. Cela ne signifie pas que toute la France, pays des libertés, soit devenue antisémite », insiste le CRIF. Les pouvoirs publics ont cependant le devoir d'assurer la sécurité de tous les citoyens sans exception. »

Les responsables du CRIF réaffirment également leur « solidarité pleine et entière avec Israël », et soulignent « les immenses responsabilités de l'Autorité palestinienne dans le développement de la violence et du terrorisme ». Ils estiment que « seuls l'option politique et le dialogue permettront à terme aux peuples israélien et palestinien de coexister pacifiquement, chacun dans son Etat ».

Michel Samson

Les représentants de la communauté juive préfèrent dire « actes antijuifs » ou « judéophobie » qu'« antisémitisme »

Selon Roger Cukierman, président du CRIF, « le vieil antisémitisme d'extrême droite ne progresse pas en France ». Théo Klein, lui, replace ces actes dans le contexte des violences urbaines

Y A-T-IL ou non une flambée d'antisémitisme en France ? Les déclarations du vice-ministre israélien des affaires étrangères, le rabbin Michael Melchior, puis celle du premier ministre, Ariel Sharon, évoquant « une très dangereuse vague d'antisémitisme » en France, ont relancé la controverse et incité les responsables communautaires à calmer le jeu. De fait, la plupart des représentants de la communauté juive évitent d'employer le terme « antisémitisme » pour désigner les actes commis contre des synagogues, des biens et des personnes depuis le mois d'octobre 2000 et le début de la deuxième intifada.

Roger Cukierman, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), s'en explique très clairement : « Je parle volontiers d'« actes antijuifs », mais j'évite d'employer le mot « antisémitisme » pour deux raisons. D'abord parce que les auteurs de ces actes sont souvent de jeunes Arabes, qui peuvent être considérés eux-mêmes comme des sémites. Ensuite, parce qu'il me paraît important de faire une distinction avec le vieil antisémitisme d'extrême droite, qui, lui, ne progresse pas en France. Les actes antijuifs commis par de

jeunes Beurs sont directement liés au conflit israélo-palestinien, et l'on peut espérer qu'ils cesseront quand la paix sera revenue. »

Marc Knobel, président de l'association J'accuse, qui lutte contre le racisme sur Internet, affirme, lui aussi, que l'antisémitisme n'est pas en hausse. « Les enquêtes d'opinion montrent que la France n'est pas plus antisémite que dans les années 1990. Ce qui se passe, c'est que des préjugés contre les juifs se sont affermis dans une certaine frange de la population. »

Au début de l'année, le philosophe Pierre-André Taguieff a lancé un nouveau concept, celui de « judéophobie », qui connaît un certain succès. Il s'en explique dans son dernier livre, *La Nouvelle Judéophobie* (Ed. Mille et une nuits). « Si, pour désigner la haine intellectualisée ou idéologisée visant les juifs, j'emploie le néologisme « judéophobie » plutôt que le terme d'usage courant « antisémitisme » (...), c'est parce que les termes « antisémite/antisémitisme » (...) apparaissent aujourd'hui comme (...) inaptes à permettre une conceptualisation féconde des manifestations antijuives actuellement observables dans le monde. » Pour Pierre-André Taguieff, la nouvelle judéophobie

serait surtout portée par « l'islamisme politique et radical », mais aussi par « la mouvance néo-chrétienne humanitaire », héritière du « tiers-mondisme révolutionnaire et anti-impérialiste », et par « l'antiaméricanisme radical ». Pour simplifier, selon cette nouvelle terminologie, l'antisémitisme serait plutôt de droite tandis que la nouvelle judéophobie recruterait ses zélés à gauche.

« FEUJS » ET « REBEUS »

Le pic de violences constaté au mois d'octobre 2000, juste après la diffusion par les chaînes de télévision du reportage sur la mort du petit Mohammad, semble indiquer que les auteurs de ces actes sont très sensibles aux images véhiculées par les médias sur le Proche-Orient et agissent à titre individuel : lors des arrestations qu'elle a effectuées, la police a constaté qu'elle avait affaire avec des jeunes déstructurés, qui ne fréquentaient pas les mosquées et n'étaient pas encadrés par des associations ou des réseaux.

Dans une interview au *Monde*, Théo Klein, ancien président du CRIF, soulignait, lui aussi, que ces jeunes n'étaient pas organisés, et

souhaitait que l'on replace ces actes antijuifs dans le contexte plus large des violences urbaines. Sans nier leur gravité, il expliquait : « L'antisémitisme, c'est le refus de considérer le juif comme un être normal et égal. C'est une forme aggravée de la xénophobie. C'est aussi une forme d'action politique organisée, dont le but est de mettre les juifs à l'écart, si possible de les éloigner. Ce n'est pas ce qui se passe aujourd'hui dans les banlieues. »

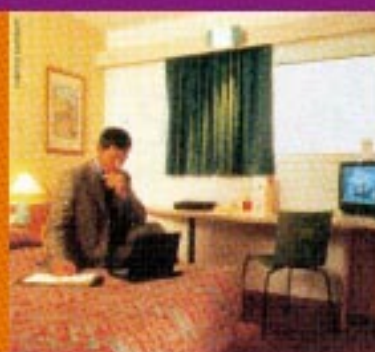
De son côté, l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) a utilisé à plusieurs reprises le néologisme « anti-feujs », à partir du verlan « feujs » qui désigne les juifs, de même que le mot « rebeus » désigne les Arabes. Un terme nouveau pour une réalité nouvelle. Différente de l'antisémitisme traditionnel de l'extrême droite, même si elle s'alimente parfois de certains de ses clichés : la diffusion dans les milieux islamistes du *Protocole des Sages de Sion*, un pamphlet antisémite forgé par la police tsariste, est à cet égard lourde de significations. Différente aussi de la « judéophobie » de Pierre-André Taguieff, qui reste confinée dans la sphère du débat intellectuel.

Xavier Ternisien

QUAND ON A GOÛTÉ
LE CONFORT
D'UN HÔTEL IBIS,
ON NE VA PLUS JAMAIS
AILLEURS



VOUS NE DESCENDREZ PLUS JAMAIS AILLEURS



UNE CHAMBRE OÙ L'ON EST BIEN

La chambre Ibis est un véritable espace de repos et de détente : une literie de qualité, une salle de bain fonctionnelle, une atmosphère reposante.

UN PROGRAMME TV COMPLET

Avec toutes les chaînes locales, 3 chaînes internationales et 3 chaînes spécialisées : cinéma, sports, info.

UN PETIT-DÉJEUNER POUR TOUTES LES FAIMS

Commencez la journée du bon pied avec le buffet petit-déjeuner... à volonté !

LE CONFORT CHEZ IBIS, C'EST LA SÉRÉNITÉ ASSURÉE À PRIX RAISONNABLE.

Pour réserver Ibis dans 19 pays d'Europe : www.ibishotel.com et www.accorhotels.com



Leader européen et groupe mondial
de l'Hôtellerie et des Services

Mireille Liberas a été condamnée à deux ans de prison avec sursis pour le meurtre de son fils toxicomane

« Je n'en pouvais plus de le voir souffrir », a assuré l'accusée, 62 ans, tout en faisant part de son remords. Le 9 janvier 1995, à Aubagne, elle avait tué son « petit Gilles » de deux balles dans la tête

MARSEILLE

de notre correspondant

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné, lundi 11 mars, Mireille Liberas à deux ans d'emprisonnement avec sursis pour le meurtre de son fils toxicomane, alors qu'elle était « au bout du rouleau ». Plus de sept ans après les faits, cette petite femme malingre, âgée de 62 ans, a fait part aux jurés d'un profond remords, tout en affirmant avoir soulagé la souffrance terrible dans laquelle s'était enfoncé son « petit Gilles » après quatorze années de toxicomanie.

Mireille Liberas garde peu de souvenirs du meurtre qu'elle a commis, le 9 janvier 1995, à Aubagne (Bouches-du-Rhône). C'est maintenant un trou noir. Tout le week-end, Gilles, âgé de 29 ans, avait tiré dans les vitres et dans les cadres avec un pistolet à plombs, sa dernière acquisition. Le lundi, elle revenait d'une entrevue avec son notaire auquel elle avait vainement demandé que Gilles puisse percevoir par avance sa part d'héritage. A son retour, elle passait par la cave où, deux mois plus tôt, elle avait, par hasard, découvert un vieux revolver et des munitions, cachés là depuis des années. « En me voyant, il m'a dit : "Tu vas rien

me donner." Cela a commencé, il a tout renversé, tout cassé, il criait des horreurs, qu'il allait nous tuer, moi et son frère. C'était de la folie, de la folie, de la folie. Il avait tellement mal. » Son revolver à la main, Gilles s'est avancé vers sa mère. Mireille Liberas l'a sommé de s'arrêter et elle a tiré. D'abord deux balles dans les jambes qui l'ont fauché, puis deux coups dans la tête. Elle a ensuite avalé des cachets et retourné l'arme contre sa tempe mais celle-ci s'est enrayée « C'était trop, je n'en pouvais plus de le voir souffrir. Je le lavais comme un bébé car il se souillait tellement il avalait des médicaments », a répondu l'accusée à l'avocat général, soucieux de comprendre pourquoi cette mère, « un roc » aux yeux de tous, qu'on surnommait « la matelote », avait craqué ce jour-là.

Tout au long de l'audience, elle a multiplié les récits de vols de bijoux, d'argent, de meubles vendus à un brocanteur, de couteaux que lui plaçaient Gilles sur la gorge ou de l'arme qu'il plaquait sur sa tempe pour la contraindre, en pleine nuit, à se rendre à un distributeur automatique de billets. Prostrée, souvent en larmes, Mireille Liberas a été intarissable. Elle a raconté son choc la première fois où elle avait vu son fils en état de

manque : « un vrai clochard ». Mais il y avait aussi ces moments de répit, lorsqu'« à 6 heures du matin, il rentrait défoncé, shooté à bloc. Il venait me parler, je savais qu'il avait eu sa dose. Alors, il était beau, il souriait ». Elle a avoué avoir conduit son fils dans les rues glauques de Marseille pour acheter sa drogue : « Je n'ai pas honte de l'avoir fait car quand votre petit on dirait un vieillard à cause de la souffrance... »

MENSONGE SUR SES ORIGINES

Au terme de sept ans d'une douloureuse réflexion, aidée d'un psychiatre, Mireille Liberas reconnaît aujourd'hui que « sa principale erreur » a été de mentir à Gilles sur ses origines. Elle lui cachait le nom de son père comme elle avait dissimulé sa grossesse à ses parents. Ce n'est qu'à l'âge de 17 ans que Gilles avait découvert ce secret partagé par toute sa famille. En 1992, il s'était rendu au Canada rencontrer Gilbert, son père. Jamais il n'avait cru la fable selon laquelle Jean Liberas, le mari que Mireille avait rencontré lorsqu'il avait 9 ans, était son père. C'est après le suicide de cet homme violent que Mireille avait découvert les premières seringues. Selon le président de la cour d'assises, Bernard Fayol-

le, « on peut parler de la chronique d'une toxicomanie annoncée ».

Aujourd'hui grand-mère, Mireille Liberas promet que son meurtre ne sera pas un nouveau secret de famille pour sa petite-fille. « Un enfant peut tout entendre », pense-t-elle désormais.

Plein de compréhension, l'avocat général, Jacques Louvel, a requis deux ans de prison avec sursis, la peine minimum prévue par la loi. Citant André Malraux - « Si la vie ne vaut rien, rien ne vaut une vie » -, l'avocat général a justifié ses réquisitions d'une condamnation symbolique, de principe : « Elle a tué, il faut que la société la reconnaisse coupable car la loi l'impose, non pas comme un règlement de compte mais comme un fondement éthique. »

Mireille Liberas, qui n'a pas fait un jour de prison, avait jusqu'à présent toujours refusé d'être assistée d'un avocat. « Ce que j'ai fait, on le sait. Pourquoi une défense alors que mon Gilles ne serait pas défendu », a-t-elle expliqué aux jurés. Au prix d'une promesse d'équité, elle a finalement accepté que son avocate, M^e Isabelle Terrance, plaide. Tout autant pour elle que pour la victime.

Luc Leroux

Au procès Cheval pour tous, François Supéri se livre sans complaisance à ses juges



COLMAR

de notre envoyé spécial

François Supéri est un jongleur. Il manie les mots avec dextérité, joue des émotions comme le plus convaincant des acteurs. Dès l'ouverture de son procès devant la cour d'assises du Haut-Rhin, pour des faits et des agressions sexuelles à l'encontre de sept mineurs, l'ancien directeur de Cheval pour tous avait reconnu que la parole a été un de ses « outils de travail ». Il avait aussi souligné que, dans son action auprès des jeunes accueillis dans ce centre de réinsertion pour mineurs délinquants, il était « comme au théâtre ». Quelques jours plus tard, il avait insisté, relatant une réflexion que lui avait faite un proche : « Tu ne te rends pas compte de l'impact que tu as sur le groupe. » Une chose est sûre, François Supéri n'a pas exagéré cet aspect de sa personnalité. Il est bien un accusé atypique, et la cinquième audience de son procès, lundi 11 mars, en a donné une nouvelle preuve.

Jamais François Supéri ne se met en situation de devoir se confronter à ses victimes. Si, interrogé sur un fait précis, il n'est pas en mesure de se souvenir, alors, dit-il

en substance, c'est la parole de la victime qui doit prévaloir. Parce qu'il craint que ses « oublis » passent, auprès des jurés, pour la preuve d'une éventuelle mauvaise foi, il tente de convaincre du contraire en rappelant son évolution psychologique et son introspection personnelle depuis son arrestation. « Il y a eu une maturation de ma part, j'ai eu le temps de réfléchir à tout ça, explique-t-il, en réponse à une question de la présidente Dominique Brodard à propos des faits commis à l'encontre de Farid B., 24 ans. J'avais sous-estimé ses souffrances, je me sens responsable de tous les gamins qui sont en prison aujourd'hui. »

L'air de rien, l'accusé parvient à retourner la situation en sa faveur. Alors qu'il aurait pu se trouver en porte-à-faux, on le voit compatir au sort de ses victimes, dont certaines ont été, ou sont encore, incarcérées pour des délits. Si la parole ne suffit pas, l'accusé sait aussi verser une larme. Les yeux rougis, la voix tremblotante, le corps penché en avant, il s'exprime en tenant ses mains devant lui, paumes en l'air. Il tient son auditoire, qui l'écoute religieusement, et paraît sincère. Ainsi, quand M^e Alexis Halem veut savoir si son client, Mohamed H., 23 ans, la plus jeune victime de l'accusé, a été contraint de pratiquer des fellations, François Supéri hésite quelques secondes avant de lâcher :

« De toute façon, je l'ai violé psychologiquement, vous comprenez ça ? Ça ne se situe pas au niveau du geste, j'ai profité de sa naïveté, qu'est-ce que vous voulez que je dise de plus ? » L'accusé est en pleurs, il veut qu'on l'entende.

« Un jour, vous avez dit à Momo [surnom de la victime] que vous risquiez vingt ans, insiste l'avocat. Donc, vous aviez conscience de la nature des faits ? » « Oui, admet l'ancien directeur de Cheval pour tous. J'en ai pris conscience à ce moment-là. Nous étions au col de Steige [dans un bar où il se rendait régulièrement avec les pensionnaires du centre], nous buvions une bière, on a commencé à parler de notre sexualité et là je lui ai dit : "Mais merde, t'as 15 ans, j'en ai 30, je risque vingt ans de prison, je suis complètement fou, ça n'arrivera plus jamais". »

« JETÉS À LA POUBELLE »

A cet instant de ses explications, il se tourne vers sa victime. « Sache, Momo, qu'après toi y'en a jamais eu d'autres, dit-il. Des relations ont perduré, mais, pour le reste, ça a été terminé, c'est grâce à toi, certainement. » Il se tourne de nouveau vers la cour et poursuit : « Je n'avais pas compris que c'était un gamin. Il souffre énormément. »

François Supéri sait aussi être offensif quand il s'estime attaqué injustement. Il ne supporte pas, par exemple, que l'on mette en

cause l'action éducative menée auprès de ces jeunes pendant une dizaine d'années. « Il y a des gens qui ont été formés pour s'occuper de ces gamins, mais ils les ont jetés à la poubelle pour s'en débarrasser et la poubelle c'était moi », accuse-t-il. Décidément très fort, l'accusé use aussi de ses silences, toujours méticuleusement pesés. Quand une question l'embarasse, il prend le temps de la réflexion, regarde droit devant lui, puis se lance : « J'étais un salaud, quoi ! » Ou encore : « C'était un jeu, un jeu pervers. » De nouveau, il parvient à intéresser le prétoire. « Calculs », « manipulation », dénoncent, à bout d'arguments, les avocats des parties civiles, visiblement ennuyés par sa capacité à toujours se rendre maître du jeu judiciaire.

Car une chose ne peut être enlevée à François Supéri : il a évolué depuis son incarcération. « La première fois que j'ai pu faire le point sur ma vie, même si j'ai frôlé des précipices, c'est depuis que je suis en prison », soutient-il. Parfois, ses références répétées au travail effectué avec les psychologues agacent par leur côté mécanique. Pourtant, contrairement à la plupart des délinquants sexuels qui se complaisent dans la dénégation ou dans d'insupportables silences, lui se livre sans complaisance et sans fausse pudeur à ses juges.

Acacio Pereira

Au théâtre, de faux adeptes d'une secte exercent l'esprit critique de lycéens

ILS RECONNAÎTENT s'être fait bernier. A l'entrée du théâtre, avant la représentation, ils ont sagement rempli un questionnaire de personnalité, qui s'est révélé être un parfait pot-pourri des modèles distribués par les sectes. Lundi 11 mars, réunis au théâtre Marigny, à Paris, par la Cellule chargée de la prévention des phénomènes sectaires dans l'éducation, quelque 500 enseignants, lycéens et policiers ont vécu « une expérience originale d'information ».

Après avoir ramassé leurs questionnaires, les comédiens de la compagnie Apsaras, tout à leur vrai-faux rôle d'animateurs pédagogiques, ont continué de manipuler l'assistance au nom d'une « Association pour le développement et l'épanouissement de la personne », ADEP, sigle aux nombreux frères jumeaux dans le jargon de l'éducation nationale. La pièce porte un titre évusif, « L'Alchimiste », inspirée d'un auteur anglais du XVII^e siècle, Ben Jonson.

Devant un public lambda, préciseront ses auteurs, son contenu réel provoque souvent un tollé : car lorsque Suzette, « responsable de l'antenne de Paris », commence à relater son expérience, tout bascule soudainement. L'ADEP veut nous aider à « révéler notre Appétence intrinsèque au bonheur, notre AIB », et, précise Suzette d'un air extatique, « chaque homme, chaque femme a droit au bonheur ».

Les choses se gâtent encore quand, dans une lumière soudain tamisée, deux responsables de l'association recrutent leurs premiers gogos, Catherine et Daniel, pour un stage de « réénergisation ». La mise en scène est efficace : le spectateur glisse subtilement dans l'univers sectaire. Etoile géante, robes blanches et cérémonies ne déclenchent pas le rire. Leur cortège de sordides histoires financières, de harcèlement sexuel et de violences encore moins. Daniel sombre corps et âme. Catherine ne trouve pour seule échappatoire que la pendaison.

« FAIT-IL PARTIE DE LA REPRÉSENTATION ? »

Ebranlée, une dame, assise au fond de la salle, s'inquiète, une fois le rideau tombé, de savoir ce qu'on ferait de son questionnaire : « Fait-il partie de la représentation, ou bien... ? », s'enquiert-elle, inquiète, avant d'être rassurée par la troupe. « Voilà un spectacle que j'aimerais voir tourner dans les provinces », embraye un responsable académique de la lutte contre les sectes.

« Après sept ans de lutte contre le prosélytisme, nous entrons dans une phase d'information », explique Daniel Groscolas, inspecteur général chargé de ces questions à l'éducation nationale, qui a organisé la manifestation avec l'association - bien sous tous rapports celle-là - Education et citoyenneté. Un guide destiné aux cadres de l'éducation nationale

va être diffusé dans les prochains jours. Tout comme une circulaire destinée aux stagiaires des IUFM.

L'initiative, précise M. Groscolas, intervient alors que de sérieux problèmes ont affecté des établissements scolaires à Paris ces derniers mois. Une institutrice membre de la Scientologie a dû ainsi quitter son poste, en janvier (Le Monde du 24 novembre 2001).

« Le phénomène est réel, mais, poursuit le responsable ministériel à l'adresse des élèves, ne voyez pas chez tous vos enseignants des adeptes, ceux-là ne représentent pas 1 % des 800 000 enseignants et, en sept ans, nous n'avons pas eu à sanctionner dix cas de prosélytisme. » Pas de chasse aux sorcières, donc. Après avoir « maîtrisé la situation des écoles privées hors contrat grâce à la loi », M. Groscolas s'inquiète cependant de voir de nouveaux terrains occupés par les sectes : soutien scolaire et enseignement à distance.

« Méfiez-vous des gens qui veulent votre bonheur ! », résume l'une des actrices. Mais une élève, au balcon, témoigne de sa perplexité : « Quelle est la frontière exacte entre secte et religion ? » Deux de ses camarades, élèves de bac pro secrétariat, reconnaissent manquer d'information. « On peut se laisser tenter, jugent-elles, il faut en débattre plus au lycée. »

Nathalie Guibert

Un homme soupçonné du viol de plusieurs collégiennes à Paris a été placé en garde à vue

L'agresseur se faisait passer pour un policier

L'HOMME de 40 ans, soupçonné du viol de plusieurs collégiennes à Paris et en banlieue, était toujours en garde à vue, mardi 12 mars, en début de matinée, à la brigade de protection des mineurs (BPM). Il avait été interpellé, dimanche en début de soirée, après une tentative d'agression sur une adolescente dans le 17^e arrondissement. Le père de la victime avait aussitôt prévenu la police, qui s'était lancée à la recherche du suspect. Depuis la semaine dernière, où deux agressions visant des collégiennes avaient été commises dans les 8^e et 17^e arrondissements (Le Monde daté 10-11 mars), un signalement avait été diffusé à tous les services. Quelques minutes plus tard, un homme identifié par un détail vestimentaire - le port d'une parka jaune - était interpellé, rue Joffroy d'Abbans, à proximité du lieu de l'agression, par une patrouille de la police urbaine de proximité (PUP).

Il indiquait alors aux policiers que ses papiers d'identité étaient rangés dans sa voiture, garée dans une rue voisine. Un rouleau de papier adhésif, semblable à celui utilisé lors des récentes agressions pour masquer les yeux des victimes, était découvert à l'intérieur du véhicule. Placé en garde à vue, l'homme aurait, selon des sources proches de l'enquête, reconnu certaines agressions. Il aurait également été identifié par plusieurs de ses victimes. Deux autres personnes avaient été interpellées au même moment dans le 18^e arrondissement, qui ont été mises hors de cause.

UN TEE-SHIRT IMPRIMÉ

Résident dans le Val-d'Oise, le suspect avait déjà été l'objet d'une condamnation pour des faits similaires, il y a une dizaine d'années. Il était actuellement à la recherche d'un emploi. La perquisition conduite à son domicile a permis de saisir un tee-shirt sur lequel était imprimé le mot « police ». L'auteur du viol et de la ten-

tative commis la semaine dernière à Paris s'était présenté à ses victimes comme un policier. Mardi 5 mars, il avait réussi à attirer une élève du collège Chaptal, âgée de 11 ans, dans le hall d'un immeuble voisin où il lui avait bandé les yeux avec du ruban adhésif avant de la contraindre à pratiquer une fellation. Deux jours plus tard, un homme dont le signalement semblait correspondre à l'auteur de la première agression, tentait d'abuser d'une autre collégienne dans le 17^e arrondissement. L'adolescente était parvenue à échapper à l'inconnu qui s'était également fait passer pour un policier.

DES TRACES D'ADN

Selon des sources proches de l'enquête, les policiers de la brigade de protection des mineurs tentent de vérifier si ces deux faits sont à rapprocher d'une série d'une douzaine de viols et de tentatives qui ont eu lieu depuis la rentrée de septembre 2001, à proximité des établissements scolaires. Des traces d'ADN permettant la prise d'empreintes génétiques avaient été relevées sur les lieux de certaines de ces agressions, comme ce fut notamment le cas dans l'affaire du collège Chaptal.

Entre novembre 1998 et mars 2000, vingt-deux viols, dont les victimes étaient des adolescentes, avaient été commis en région parisienne. La plupart des faits, qui n'ont pas été résolus, avaient eu lieu dans des halls d'immeuble, principalement dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis. L'agresseur, surnommé le « violeur de l'Est parisien » et dont un portrait-robot avait été diffusé par voie de presse, se faisait également passer pour un policier. Le mode opératoire était toutefois plus violent. L'homme menaçait les jeunes filles avec un couteau, ce qui n'était pas le cas dans les affaires récentes.

Pascal Ceaux

Disparues de l'Yonne : le CSM évoque la négligence des magistrats

LE CONSEIL

supérieur de la magistrature (CSM) dénonce, dans un rapport sur les disparues de l'Yonne, la « négligence », la « précipitation » et le « manque évident du sens des responsabilités » des magistrats du parquet qui ont traité cette affaire au tribunal d'Auxerre. D'après le quotidien



Libération, qui publie

des extraits du rapport dans son édition du 12 mars, le CSM évoque des « manquements à la probité, aux bonnes mœurs ou à l'honneur ». Les quatre magistrats mis en cause, René Meyer, Daniel Stilianovic, Jacques Cazals et Bertrand Daillie, anciens procureurs ou substituts, doivent comparaître devant la formation disciplinaire à partir du lundi 18 mars. Les soupçons pesant sur eux ont donné lieu à l'ouverture, le 6 mars, d'une information judiciaire pour corruption par le parquet d'Auxerre (Le Monde du 12 mars). Le procureur général de Paris, Jean-Louis Nadal, a joint à la procédure un autre rapport, commandé à deux magistrats, et qui lui avait été remis le 17 décembre. D'après Libération, ce document dénonce des « laisser-aller », « l'insuffisance du contrôle hiérarchique » et la « destruction pure et simple d'une partie des données informatiques ».

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRE ELF** : l'ex-PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, a quitté dans la plus grande discrétion, dans la nuit du dimanche 10 au lundi 11 mars, l'hôpital de Zghorta, au nord du Liban, où il avait été admis le 27 février. Selon son avocat libanais, M^e Henri Moawad, Loïk Le Floch-Prigent restera en convalescence quelque temps au Liban. Le 4 mars, la cour d'appel de Paris avait renvoyé le procès en appel de Roland Dumas dans l'affaire Elf en raison de l'état de santé de l'ancien PDG du groupe.

■ **VIOLENCES** : le jeune homme de 20 ans, grièvement blessé samedi 9 mars dans le quartier de la Nacelle à Corbeil-Essonnes (Essonne) lors d'une rixe entre bandes rivales, est décédé, lundi 11 mars, au centre hospitalo-universitaire Henri-Mondor de Créteil. Il avait été roué de coups de batte de base-ball et avait été touché par un coup de couteau près de l'artère fémorale. Une délégation composée de parents et de jeunes du quartier de la Nacelle a été reçue, lundi soir, par le maire (RPR) Serge Dassault, qui a lancé un appel au calme.

■ **Jean-Pierre Roux-Durraffour, 44 ans, qui avait tué quatre personnes et fait onze blessés, en plein centre de Tours, en octobre 2001 (Le Monde du 31 octobre 2001), a été reconnu pénalement responsable de ses actes dans un premier rapport d'expertise psychiatrique, remis la semaine dernière au juge d'instruction chargé de l'enquête. L'avocat de M. Roux-Durraffour souhaite demander une contre-expertise.**

L'agglomération de Montpellier à la recherche d'un ordre urbanistique

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) est destiné à favoriser la maîtrise de l'espace et la protection de certaines zones.

Le tribunal administratif devait se prononcer, le 13 mars, sur le périmètre des 41 communes qui participeront à ce débat

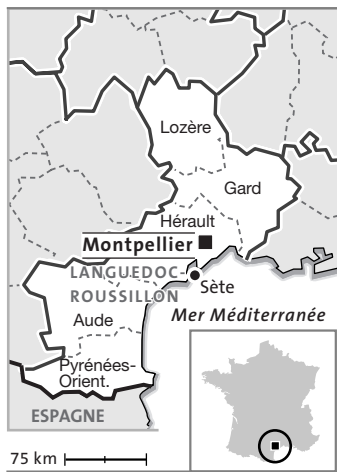
MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Avec ses lotissements traversés par de larges routes voisinant avec de nombreuses zones d'activités ou des mas languedociens restaurés, l'agglomération de Montpellier apparaît comme un cas d'école pour la mise en place des schémas de cohérence territoriale (SCOT). En l'espace de quarante ans, cette ville, qui reçoit 1 200 nouveaux arrivants chaque mois, a connu un doublement de sa population. L'installation des rapatriés d'Algérie avait amorcé ce mouvement, confirmé ensuite par l'expansion économique et les tendances à l'héliotropisme. Le résultat est un développement mal contrôlé dans lequel la majorité des responsables ont conscience qu'il est temps de mettre un peu d'ordre.

Alors que le développement de la ville-centre (225 000 habitants) s'est fait dans le cadre d'un urbanisme organisé autour de grandes opérations menées par des architectes de renom, les alentours se sont étendus au gré des lotissements et des zones d'activités décidés par les maires. Cela a abouti à un ensemble de 428 000 habitants répartis sur 48 communes. « La création d'un SCOT était cruciale pour arrêter cette prolifération anarchique et la penser en liaison avec le plan de déplacements. Il faut aussi préserver les espaces naturels et agricoles », estime Jean-Louis Roumégas, président du groupe (Verts) de la ville de Montpellier.

Aujourd'hui, un ménage de cadres moyens doit prospecter au-delà de 20 à 25 kilomètres de Montpellier pour trouver la maison de ses rêves. Résultat : les déplacements deviennent considérables, notamment en voiture. Chaque jour, 55 000 personnes entrent



dans Montpellier, soit une augmentation de 37 % en dix ans alors que les emplois ont crû de 16 %. Elaboré en 2001 sur 48 communes, le plan de déplacements urbains, prévoit deux lignes supplémentaires de tramway, qui s'ajoutent à celle qui traverse déjà la ville d'est en ouest, et le redéploiement du

Un nouvel outil intercommunal

Instauré par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, le schéma de cohérence territoriale (SCOT) succède au schéma directeur comme moyen de planification intercommunale. Il chapeaute les politiques d'habitat, de déplacements, d'équipement commercial, d'environnement ainsi que les plans locaux d'urbanisme (PLU). Son périmètre est défini par le préfet dans le cadre et avec l'accord des structures intercommunales existantes. Une fois adopté, ce document doit faire l'objet d'une enquête publique.

réseau de bus. Des parkings d'attente seront créés et le covoiturage encouragé.

« Il faut cesser de consommer des terrains, qui doivent être conservés pour la viticulture des AOC et pour les espaces naturels, nous devons privilégier le recyclage des friches industrielles et les opérations de réhabilitation », explique Christophe Morales (PS), premier vice-président de la communauté d'agglomération, chargé de l'urbanisme. Outre les 6 000 logements supplémentaires prévus d'ici à 2005 dans les opérations d'extension de Montpellier, le quartier de la gare devrait être restructuré, notamment avec l'utilisation des terrains vagues qui l'entourent. Economiser l'espace suppose aussi un réexamen de la politique de l'habitat. Des opérations de réhabilitation et une plus grande densification à certains endroits permettraient de résoudre ce problème. En effet, les communes où les lotissements se jouxtent et celles qui ne délivrent pas de permis de construire sur des terrains inférieurs à 3 000 m² créent des disparités importantes.

LA PEUR DE LA GRANDE VILLE

Le SCOT, dont la préparation devrait durer jusqu'à la fin de 2003, devra tenir compte des initiatives déjà prises çà et là, tout en se limitant au périmètre de l'agglomération, fixé à 41 communes (430 000 habitants) par le préfet. Mais la situation se complique du fait du refus de plusieurs maires, qui ont fait appel de cette décision. Le tribunal administratif doit se prononcer le 13 mars.

Jusqu'ici, la coopération intercommunale se limitait à un district de 15 communes. La crainte de l'influence de la grande ville et la personnalité, réputée autoritaire, de

Georges Frêche, député (PS) de l'Hérault et maire de Montpellier depuis 1977, ont alimenté les réticences des élus des communes voisines et entravé la construction de l'intercommunalité. Plusieurs élus auraient préféré des communautés de communes à l'échelle des Sivom, constitués depuis longtemps.

C'est par exemple le cas de Murviel-lès-Montpellier, un village vieux de deux mille ans, passé de 350 à 1 300 habitants depuis 1960 et qui essaie de ne pas devenir une cité-dortoir. Avec trois communes voisines, le conseil général de l'Hérault et 25 agriculteurs, elle a fait l'acquisition d'un domaine de 540 hectares. Leur ambition est d'y maintenir un espace pour les troupeaux, un autre pour la vigne et l'olivier. Le reste serait consacré

à une opération de développement économique et touristique, centré autour des relations de Montpellier avec les pays du sud.

DES TROUS ENTRE LES SCOT

A Saint-Mathieu-de-Trévières, le maire, Gérard Saumade, député (RCV) et ancien président du conseil général souligne que certaines des 17 communes de son Sivom relevant de l'agglomération, la question du ramassage des ordures va devenir un casse-tête. « Le Sivom a proposé de réaliser son propre SCOT, qui doit s'articuler avec d'autres SCOT, y compris celui de Montpellier », indique M. Saumade.

La définition de leurs périmètres et l'aménagement des « trous » entre les SCOT font partie des critiques à propos de la mise en place

de ce nouvel outil d'aménagement. « Le périmètre ne recouvre pas un espace assez vaste pour résoudre les questions d'environnement, de circulation, de gestion des eaux, etc. », assure Cyril Meunier, le nouveau maire (div.) de Lattes. Il y a, par ailleurs, une incohérence dans la conduite de la décentralisation. D'un côté, on cherche à réduire le nombre des structures intercommunales en encourageant le regroupement. Et, à chaque nouvelle loi thématique, on demande la mise en place d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) spécifique. » Pour pallier ces difficultés, le préfet de région a déjà annoncé qu'il souhaite une complémentarité entre le SCOT de Montpellier et celui de sa voisine Lunel.

Françoise Chirot

TROIS QUESTIONS À... JEAN-PIERRE SUEUR

1 En tant qu'ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales comment appréciez-vous le rôle des SCOT dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme ?

C'est essentiel. Il faut disposer d'un outil d'aménagement qui intègre les espaces urbains, périurbains et ruraux. Les SCOT doivent permettre d'éviter les déséquilibres géographiques et sociaux, la consommation excessive d'espace par une urbanisation désordonnée, le mitage et la destruction des paysages. Il est également nécessaire de remettre en question la spécialisation des secteurs urbains, avec des grands ensembles où il n'y a que de l'habitat, des espaces extérieurs aux villes voués au commerce, des campus coupés des villes, des périphéries éloignées des centres. Comment dépasser cette

spécialisation excessive pour créer une nouvelle urbanité ? C'est une des questions sur lesquelles les SCOT doivent permettre d'avancer.

2 Quel est le bon périmètre pour la réalisation d'un SCOT ?

Il faut un périmètre assez large, permettant de penser l'articulation entre l'urbain, le périurbain et les territoires ruraux. Je me défie de la tentation qui existe de constituer des « SCOT défensifs », visant à contourner les agglomérations urbaines. Le SCOT n'a de sens que s'il prend en compte les réalités. La question est de savoir quelles villes, mais aussi quels réseaux de petites et moyennes communes, quelles logiques de communication et de développement et, au total, quels équilibres territoriaux nous voulons.

3 Pensez-vous que les SCOT puissent permettre de résoudre la question des entrées de ville, que vous aviez abordée dans votre rapport « Demain la ville », en 1998 ?

Nous avons laissé faire un véritable sinistre urbanistique. Toutes les entrées de ville se ressemblent et elles sont le plus souvent un morne alignement d'objets le long des routes nationales. Constituer la nouvelle urbanité est une tâche difficile et un grand défi. Les SCOT peuvent y contribuer s'ils s'appuient sur une volonté politique forte. Réfléchissons au fait que l'urbanisme en centre-ville obéit à de nombreuses règles alors que, pour les entrées de ville, c'est souvent le règne du laissez-faire.

Propos recueillis par F. Ch.

Le Conseil économique et social plaide pour le développement des aéroports de proximité

À CÔTÉ des grands aéroports - Roissy, Orly, Nice ou Toulouse à partir desquels sont organisées de nombreuses correspondances nationales, internationales et intercontinentales -, à côté de plates-formes moins importantes comme Clermont-Ferrand ou Bâle-Mulhouse où des compagnies (Regional ou Crossair, par exemple) ont installé des plates-formes de correspondance (hubs), certaines villes disposent d'installations efficaces, dont il serait dommage de se priver. Tel est le sens de l'avis intitulé « Aéroports de proximité et aménagement du territoire », rédigé par Jacky Lebrun, par ailleurs président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise, qui devrait être discuté et voté par le Conseil économique et social, mercredi 13 mars.

Certains aéroports exploitent des « niches » comme Lourdes-Tarbes-Pyrénées, avec les pèlerins ; d'autres, à l'exemple de Beauvais-Tillé ou Carcassonne, sont particulièrement actifs vers les îles Britanniques grâce à l'activité de compagnies à bas coût (Ryanair) ; d'autres enfin ont un rôle de désenclavement évident (Le Puy, Epinal, Cherbourg) et sont aidés pour cette raison par le Fonds de péréquation du transport aérien. Pour M. Lebrun, ces « petits » aéroports représentent des « outils appréciables d'aménagement du territoire », ils favorisent le développement de services « à fort potentiel (tourisme, aviation d'affaires, fret, stockage d'avions) », et servent « d'appuis à de grands aéroports, en étant à taille humaine ». Par ailleurs, ils provoquent moins de nuisances que les très grandes plates-formes souvent au bord de la saturation.

Le rapporteur prend acte de la « rapide mutation » qui caractérise en ce moment le transport aérien et du ralentissement conjoncturel du trafic, depuis les attentats du 11 septembre. Mais avec l'élargissement de l'Europe notamment, les voyages seront plus fréquents, plus lointains et à des prix plus abordables. Il souligne aussi que les nouvelles lignes de TGV modifient les données de l'inter-

modalité des transports, notamment lorsque la distance ne dépasse pas 450 kilomètres. Il n'ignore pas, enfin, que dans certaines régions, comme le Grand Ouest par exemple, le nombre de plates-formes aériennes secondaires est considérable, voire excessif, obligeant les collectivités locales à financer à perte l'exploitation.

DROIT À CONCESSION

« Mais en fin de compte, l'impact positif que peuvent avoir les aéroports de proximité sur la vie des populations et l'aménagement du territoire justifie que le gouvernement, les collectivités locales mais aussi les compagnies leur accordent l'attention qu'ils méritent et les moyens dont ils ont besoin », plaide le rapporteur, qui regrette le rôle de certaines compagnies qui « peuvent décider brutalement de procé-

der à la fermeture de lignes » lorsque la rentabilité n'est pas au niveau souhaité.

Surtout, il faudra que les chambres de commerce et d'industrie, qui gèrent ces aéroports (sans être propriétaires des terrains), aient l'assurance de pouvoir bénéficier suffisamment longtemps de leur droit à concession, pour dégager à long terme des capacités d'auto-financement et réaliser des investissements de modernisation. Cette question juridique est essentielle puisque Bruxelles envisage de proposer aux Quinze une directive permettant la mise en concurrence, par appel d'offres international, de la gestion de certains aéroports et ports, « cassant » ainsi le « monopole » dont bénéficient les chambres de commerce.

François Grosrichard

60 millions d'euros pour reconverter la région d'Elbeuf

UN CONTRAT d'agglomération d'un montant de 60 millions d'euros a été signé, lundi 11 mars, pour la période 2002-2006, en faveur de dix communes de la région d'Elbeuf (Seine-Maritime). Cette signature est le prolongement d'une pratique ancienne de l'intercommunalité déjà étayée par trois chartes rédigées en 1989, 1995 et 1999.

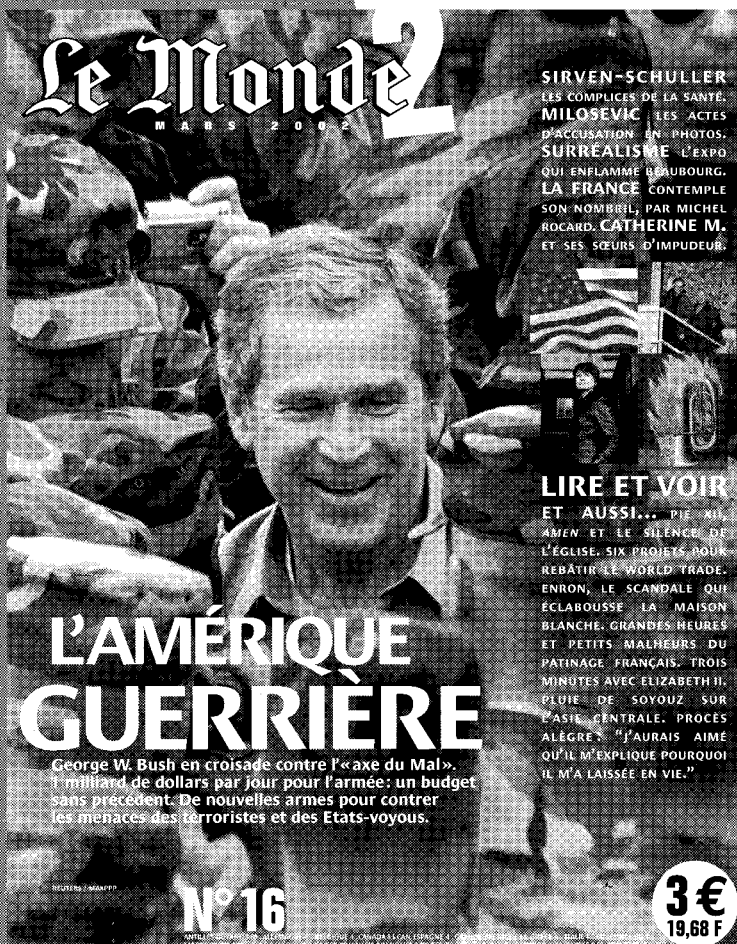
Le projet mis en œuvre à Elbeuf vise à accompagner la reconversion de ce territoire de 57 000 habitants, fortement marqué par la crise des industries textiles, grâce aux aides de l'Etat, de l'Europe et des régions. Il prévoit notamment la création d'un institut supérieur de la navigation fluviale, la réhabilitation d'un cirque-théâtre ainsi que la qualification de friches industrielles et de quartiers. Il s'agit du troisième contrat de ce genre signé en France, après ceux de Bordeaux et de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS** : Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a évoqué, lundi 11 mars, la période « 15 mars-1^{er} avril » pour le retour des poids-lourds dans le tunnel du Mont-Blanc, rappelant que, « à partir de la mi-mars, les choses seront techniquement prêtes ».

■ **ENVIRONNEMENT** : une semaine internationale consacrée à la sécurité maritime et à la protection de l'environnement marin s'est ouverte, lundi 11 mars, à Brest. 70 pays sont représentés. « Le transport maritime international des marchandises a augmenté de 50 % en dix ans, dont une part croissante de produits dangereux. Les pollutions accidentelles lors de naufrages représentent moins de 2,5 % des pollutions maritimes, celles par décharges sauvages (nettoyage illégal de cuves en pleine mer) sont huit à dix fois supérieures », a résumé Paul Roncière, secrétaire général de la mer, placé auprès du premier ministre.

SIRVEN-SCHULLER LES COMPLICES DE LA SANTÉ



MILOSEVIC LES ACTES D'ACCUSATION EN PHOTOS

SURREALISME L'EXPO QUI ENFLAMME BEAUBOURG

Le Monde LIRE ET VOIR

MAGAZINE MENSUEL 3 €

LES HABITS NEUFS

I love, I hate, I love, I hate... » Dans son bureau immaculé de Grafton Street, à Londres, Tom Ford, chemise blanche ouverte sur un costume noir, s'imite lui-même. « Il est évident qu'avec 5 000 produits portant l'étiquette Gucci et 3 000 griffés YSL, je ne peux pas tout dessiner. » Son métier, comme il le dit lui-même, est de « choisir ». Son agenda se compose d'une série de feuilles de papier format 21 x 29,7, rédigées d'une fine écriture noire et fixées dans un classeur de métal. Aucune rature. En cas de changement de date, il efface tout au Toppex. Tom Ford, qui dit « ne rien garder », a une sainte horreur du désordre.

On l'observe. Il semble surgir d'une émission de télé matinale. Entraîné une heure chaque matin par son moniteur personnel, il pratique le tennis deux fois par semaine à Londres, ne mange pas dès qu'il grossit d'un kilo, et avoue n'avoir qu'un problème de santé : le sommeil. Ne dort que quatre heures par nuit. « Je ne travaille pas pour l'argent. Ma fortune personnelle me permettrait de vivre largement jusqu'à la fin de mes jours. Je suis passionné, obsédé. » Le dernier livre qu'il ait lu ? *The Truth about Dogs* (La vérité sur les chiens). Le sien, John, est mort en décembre dernier. Il ne l'a pas remplacé.

Quand il n'a pas le moral, il se répète : « I'm great ! », et essaie d'avoir au moins un motif d'émerveillement par jour. Entre Londres et Santa Fe, où il a grandi, il possède cinq maisons, mais rêve d'en vendre deux ou trois ; préfère au bruit des villes le silence du désert du Nouveau-Mexique. « J'aime être seul, dans un lieu où la vue n'est limitée par rien. » Il se dit « riche, mais moins riche que MM. Armani ou Yves Saint Laurent. » « Il est vrai que je suis plus jeune », ajoute-t-il. Une assistante en noir apporte un expresso dans une immense tasse blanche. Le bureau de directeur de création de Gucci et d'YSL Rive gauche, avec l'orchidée en pot sur la table basse, le beau livre sur Brancusi, le canapé en cuir Eames, est digne d'une image découpée de *Wall Paper*.

Le mouvement naît de ses gestes. Précis, contrôlés, quand il imite la manière dont les femmes s'assoient aujourd'hui. Le cinéma l'attire. On l'imagine parfaitement à Hollywood, dire comme un héros de David Lynch : « Le choix d'un homme détermine le sens de sa vie. » Ou encore : « This is the girl. » Son grand challenge : faire d'Yves Saint Laurent une nouvelle *success story*.

Pour les analystes financiers, Tom Ford, l'homme aux quatre millions de dollars de stock-options, est celui qui a imposé, avec Domenico de Sole, président de Gucci Group, la formule économique des années 1990 : l'unification d'une marque, qui passe par le contrôle total de la production, de la distribution et de l'image. « Nous sortions de la crise et du politiquement correct. Il y avait un nouvel hédonisme dans l'air, une envie de luxe et d'opulence », avoue Tom Ford. Entre 1994 et 2000, les revenus de Gucci passeront, grâce à lui, de 262 millions de dollars à 2,2 milliards.

MUCCIA PRADA, qui collectionne les vêtements Saint-Laurent vintage, a offert dans ses collections le portrait d'une nouvelle belle de jour, bourgeoise en quête d'aventures. Chez Gucci, Tom Ford a ciselé le profil de la « fashion killeuse » aux jambes interminables, hissées sur des talons de 13 cm. Les jeans « Davy Crockett » à queues de vison (Gucci), comme les maillots de tigresse de bord de piscine (YSL), semblent véhiculer des gages d'assurance immédiate pour les anonymes planétaires en mal d'identité. Américain – il est né à Austin, il y a 41 ans, puis a quitté les Etats-Unis il y a 12 ans –, ouvertement homosexuel, Tom Ford a fait du sexe l'expression de l'ultime pouvoir. « Je suis anti-puritan. Le sexe est pour moi ce qu'il y a de mieux sur terre. »

La presse américaine a longuement vanté le charme de cet ancien étudiant texan de la Parson's School of Design, ex-protagoniste d'un spot McDonald's, sorte d'affranchi des podiums qui a exprimé les nouveaux vertiges de la prospérité retrouvée : sexe, puissance, logos, jet set. Le 15 novembre 1999, Gucci Group annonce avoir conclu un accord avec Artémis S.A., lui permettant d'acquérir Sanofi Beauté pour un milliard de dollars. Yves Saint Laurent et Pierre Bergé gardent, grâce à une « transaction distincte », le contrôle de la haute couture. Tom va lancer sa grande opération de purification esthétique.

Entre janvier 2000 et janvier 2001, le nombre des contrats de licences a été réduit de cent soixante-sept à soixante-deux, pour fonder à quinze en janvier 2002. D'où la baisse des revenus générés par les royalties : de 67 millions de dollars (en 1999) à 13 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'année 2001. Le nombre des boutiques gérées en propre, qui était de quinze en 2000, sera multiplié



DAVID SIMS

DE TOM FORD

Le directeur de création de Gucci et d'Yves Saint Laurent s'est imposé en moins d'une décennie. A la texane, sans états d'âme

par deux en un an. Elles sont quarante-trois en janvier 2002, avec une prévision de cinquante (minimum) pour janvier 2003. L'architecte maison, Bill Soiffed, a eu pour mission d'unifier, d'homogénéiser tous les lieux, commerciaux ou administratifs. Dans les bureaux de la société, à Milan, Paris, Londres, on retrouve les mêmes bouquets de fleurs – façon brocoli vert cru – les mêmes bougies parfum « Figuier » de la boutique parisienne Dityque, les mêmes cendriers...

Pour l'entretien avec Tom Ford, le service communication vous propose même de vous prêter une tenue Yves Saint Laurent. Pour consulter les « archives » (le dossier de presse de ses trois collections Rive gauche YSL), un bureau revu par un décorateur est spécialement aménagé. Rien n'est laissé au hasard. « Notre règle, notre force, c'est la rapidité », affirme Domenico de Sole, qui a prévu d'annoncer les premiers profits pour la marque YSL en 2004. « Tom Ford ? C'est un génie créatif. Il ne s'arrête jamais. Quand il y a un mur, il s'acharne, jusqu'à ce qu'il réussisse à passer. Et de résumer : On a la foi. Chaque jour, nous voulons être meilleurs qu'hier. J'ai une confiance absolue en Tom. » Il reste que l'OPA stylistique sur Yves Saint Laurent semble plus compliquée que chez

Gucci. L'œuvre semble résister à ces copiés-collés enregistrés par Tom Ford dans le disque dur du marketing maison. Ce qui différencie les boutiques Gucci des boutiques YSL, selon Tom ? « Les unes sont horizontales et claires, les secondes, verticales et noires. » Il précise : « La Gucci

ses batailles internes : la compétition que se livrent, autour de Tom Ford, les collaborateurs de sa garde rapprochée et KCD, un bureau de relations publiques ayant des antennes à New York et à Paris, dirigé par Ed Filipovski, ami intime de Mark Lee, président d'Yves Saint Laurent Rive gauche.

« Je me sens chez moi à Paris. Mais travailler dans cette ville est difficile à cause des 35 heures. A l'heure où le monde est de plus en plus compétitif, je vois la France ériger un mur d'autodéfense » **TOM FORD**

girl est une rock star qui roule en Maserati, provocante, prête à tout sans préliminaire. » La femme Saint Laurent « est une star. Une séductrice qui sait attendre. Elle se déplace en limousine, elle est moins flashy, plus chic. » Ou encore : « Gucci, c'est plutôt Los Angeles, YSL, c'est plutôt Paris. »

Paris, où Tom Ford ne passe que deux mois par an, n'est pas une ville « facile ». A l'intérieur du réseau de communication « Lotus », le système qui se vante d'être anti-bureaucratique y semble victime de

« Le mauvais bougre, ce n'est pas Tom, c'est l'organisation, lâche un ex-collaborateur. Leur système est tellement complexe qu'on aboutit parfois moins bien que si les choses se passaient spontanément. » Quant aux clientes Saint Laurent, elles boudent. « Elles sont mortes, dit Tom Ford avant de se reprendre : Enfin, elles commencent à revenir. »

Si le chiffre d'affaires de la boutique Rive gauche de Madison Avenue, à New York, a crû de 144 % entre août 2001 et jan-

vier 2002, la progression à Paris est, en pourcentage, inférieure de moitié. Les nouvelles adeptes ne sont pas aussi identifiées que les ex. La qualité des tissus – 20 % moins chers que du temps d'Yves Saint Laurent – n'a pas échappé aux femmes exigeantes. La mousseline panthère de l'« uptown safari » de l'été 2002 frisote. Les genoux des pantalons des smokings gondolent. Malgré les prix en hausse, les coutures tiraillent, révélant le nivellement atteint aujourd'hui par le prêt à porter de luxe, dans son impitoyable course à la rentabilité.

Passé le flop du premier défilé, Tom Ford a signé quelques coups : la blouse roumaine de l'hiver 2001 – la plus copiée de la saison et celle qui lui a valu aux Etats-Unis le prix de la meilleure collection –, le sac Mombasa de l'été 2002... Mais le malaise persiste. « Je me sens chez moi à Paris. Mais travailler dans cette ville est difficile, à cause des 35 heures. A l'heure où le monde devient de plus en plus compétitif, je vois la France ériger un mur d'autodéfense. Or la tradition ne peut survivre qu'en acceptant les règles de globalisation. »

Nul n'a oublié l'affront du clan Saint Laurent, lequel, à l'automne 2000, choisit de rééditer des modèles dans la boutique haute couture du faubourg Saint-Honoré alors que le Gucci Group a payé 70 millions de dollars pour acheter la propriété intellectuelle de la marque. Autre provocation : en janvier 2001, Yves Saint Laurent et Pierre Bergé assistent au premier défilé d'Hedi Slimane chez Dior, alors qu'ils ont boudé celui de Tom Ford pour Yves Saint Laurent Rive gauche la veille. « Hedi m'avait dit qu'il n'avait jamais rencontré Yves Saint Laurent. J'ai été amusé de voir qu'ils s'embrassaient ce jour-là, lance Tom Ford. En précisant : A partir de ce jour, j'ai arrêté de l'appeler, de lui envoyer en avance mes campagnes publicitaires. » L'agacement est discret, mais tenace : « Quand on a acheté la maison, tous les businessmen disaient qu'il fallait arrêter la haute couture. C'est grâce à moi, Domenico et François, qu'il a pu continuer... », avoue-t-il aujourd'hui, sans l'ombre d'un doute.

C'EST à partir de janvier 2001 que le Gucci group déclenche, selon un membre de l'entreprise, son opération « Tempête du désert ». Des collaborateurs qui avaient assisté au défilé Dior de Slimane reçoivent une lettre d'avertissement et sont convoqués par la direction. Les rapports entre les deux clans vont se geler. Tom Ford n'a dîné qu'une seule fois avec Yves Saint Laurent. C'était à Paris, au Grand Véfour. « Je me souviens qu'au moment où je lui avais présenté ma première collection Croisière, il m'avait exprimé sa satisfaction. Aujourd'hui, il la renierait sans doute. » « Je ne peux pas dire que j'ai été choqué de cette attitude, mais déçu que nous n'ayons pas pu être plus proches, ajoute-t-il. Je suis une personne très déterminée. J'essaie seulement de faire le mieux possible pour cette maison. » Tout s'est fait le plus proprement possible. Même le plan social. Avec la fin de la ligne Variation et la fabrication du prêt-à-porter Rive gauche dans les unités Gucci, celles des chaussures chez Sergio Rossi (propriété du Gucci Group), 310 emplois ont été supprimés, mais il n'y a eu que « sept licenciements secs ».

« Ils surpayaient tout », lâche une ex-collaboratrice. A elle seule, la lumière d'un défilé Tom Ford au Musée Rodin coûterait autant qu'un défilé d'Alber Elbaz au temps de ses trois collections réalisées entre 1998 et 2000 pour Yves Saint Laurent Rive gauche. Au cœur de l'impitoyable univers blanc et noir, le studio de création est inaccessible. Et les bouches, elles, sont bien cousues.

La succession difficile aura été marquée par la conversation clandestinement enregistrée par Canal+, le 28 janvier 2001, entre Yves Saint Laurent et Bernard Arnault : « Vous savez que je souffre le martyre », dira le premier. « Oui, répond le second. Si vous pouviez nous sortir de cette magouille... » Le 7 janvier 2002, Yves Saint Laurent annonçait la fermeture de sa maison de couture. Aujourd'hui Tom Ford, qui a longtemps gardé le silence, reconnaît à propos du couturier : « Yves Saint Laurent m'a envoyé trois lettres manuscrites concernant la campagne publicitaire d'Opium qu'il a détestée, et de ma première collection Rive gauche. » Il ajoute à propos de la photographie de Steven Meisel : « Je trouve cette image moins scandaleuse que le fait d'avoir appelé un parfum Opium ! »

Et de conclure, en mercenaire de l'apparence, plus lagerfeldien que jamais : « Je crois que ce doit être très difficile d'accepter que quelqu'un fasse des choses sous votre nom. C'est pour cela que je n'aurai jamais de maison à moi. »

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

L'HUMANITÉ

Patrick Le Hyaric

Un vent mauvais d'américanisation souffle sur la campagne présidentielle. Celle-ci est ultrapersonnalisée autour des deux têtes de l'exécutif. Le débat d'idées s'approche du vide sidéral. On nous parle du caractère, de l'âge, de l'image de l'un et de l'autre. Les épouses sont mises sur le devant de la scène. Cette bipolarisation outrancière cache en fait un accord de fond sur l'idée de la nécessaire « adaptation » de la société française au capitalisme financier qui déferle sur le monde.

LE FIGARO

Alexis Brézet

L'attaque aérienne du premier ministre ne peut se comprendre que si on la replace dans une stratégie déclinée avec méthode depuis des semaines : cogner Chirac, viser l'homme, décrédibiliser le président en mettant en cause sa stature, son honnêteté et maintenant sa capacité physique à gouverner. Jusqu'ici, les socialistes pouvaient plutôt se féliciter de l'efficacité du procédé. Certains chiraquiens répétaient à l'inverse qu'à trop agresser le sortant, Lionel Jospin allait coiffer le masque peu gratifiant du sectarisme et de la méchanceté. Il se pourrait que l'on y soit.

RTL

Alain Duhamel

C'est un tournant de la campagne : Jacques Chirac a décidé de changer de ton, de rythme, d'approche, de tactique. Jusqu'à présent, il avait opté pour le rôle de président-candidat, dans la lice et au-dessus de la mêlée. Cette méthode-là n'a pas marché. Elle le privait de ses meilleures qualités, la pugnacité et la vitalité. Elle l'exposait à la méthode de désacralisation systématique qu'avait entreprise Lionel Jospin. En l'attaquant sur son âge et l'usure du pouvoir, Lionel Jospin lui a permis de réagir et d'apparaître à la fois en offensé et en offensif. Excellent dans la forme, contestable sur le fond.

Plaidoyer nippon pour le Congo et l'Afrique

Ravagée par la guerre, la République démocratique du Congo attire l'attention de l'« Asahi Shimbun », qui appelle le Japon – premier donneur d'aide mondial – à prendre part aux efforts d'assistance européens



situation telle que celle qui prévaut en RDC, poursuit-il.

Longtemps une terre lointaine et quasiment inconnue du Japon, le continent africain est devenu une destination importante de son aide au développement, certes encore loin après l'Asie. L'archipel est le deuxième bailleur d'assistance à cette partie du monde, à égalité avec

les Etats-Unis mais loin derrière la France : il lui accorde 10 % du total de son aide au développement. En 1993 et 1998, ont été organisées à Tokyo, avec le concours des Nations unies, deux conférences internationales sur le développement du continent africain (Ticad I et II). L'intérêt nippon n'est sans doute pas dénué d'arrière-pensées politiques, étant donné le nombre de pays africains à l'ONU et dans d'autres instances internationales, de même que l'ambition du Japon de siéger, un jour, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité. Il n'en est pas moins notable pour les effets qu'il peut avoir et l'accueil favorable dont il bénéficie en Afrique.

Les Américains sont obnubilés par les pays de l'Islam et c'est le moment ou jamais pour Tokyo d'apporter sa contribution à l'effort d'assistance européen au Congo, estime

l'Asahi. Il est normal que, étant donné son histoire, le Vieux Continent soit concerné au premier chef. Mais, comme dans beaucoup d'autres parties du monde, le colonialisme a laissé au cœur de l'Afrique un « patrimoine négatif ». Sans passé dans cette région, le Japon peut y avoir une présence de nature différente et il ne doit pas laisser les Européens se préoccuper seuls de ses problèmes, conclut le quotidien.

PLUS GRANDE TRANSPARENCE

La surenchère dans la générosité internationale pour l'Afghanistan manifestée lors de la Conférence sur l'assistance à ce pays qui s'est tenue en janvier à Tokyo est certes justifiée. Mais cette « grand-messe » a aussi laissé planer une certaine amertume : beaucoup de peuples connaissent des souffrances plus ou moins similaires, en Afrique notamment : « Il n'est pas sûr qu'il y aura le

même empressement pour la reconstruction de la RDC lorsqu'elle se présentera », constatait le ministre à la coopération française, Charles Josselin, à l'issue de cette conférence. Le plaidoyer de l'Asahi pour un effort japonais pour ce pays d'Afrique équatoriale, si vaste et au potentiel minier aussi riche, témoigne d'une préoccupation proche de celle du ministre français. Il est d'autant plus significatif que l'aide au développement nipponne (1 000 milliards de dollars en 2001) – la plus importante du monde en chiffres absolus – a été affectée par des scandales de détournement de fonds, qu'elle est victime de coupes sombres budgétaires et qu'il est impérial qu'elle soit revue dans le sens d'une plus grande transparence.

Philippe Pons

★ www.asahi.com/english

Le projet nucléaire US vu par la presse mondiale

Un rapport inquiétant en raison des risques accrus de prolifération qu'il pourrait entraîner

« SIX MOIS après le 11 septembre, la terreur islamiste effraie moins que la liste, dressée par les Etats-Unis, des pays pouvant servir de cible potentielle à l'arme nucléaire » : le *Guardian* résume l'émotion suscitée par les révélations du *Los Angeles Times* sur un rapport au Congrès sur la mise à jour de la doctrine nucléaire américaine (Nuclear Posture Review, NPR). Il identifie sept cibles potentielles : la Chine, la Russie, l'Irak, la Corée du Nord, l'Iran, la Libye et la Syrie – ces cinq derniers ne disposant pas, officiellement, de la bombe A. Alors que le « souvenir des atten-

tats s'estompent inévitablement, un nouveau chapitre s'ouvre, poursuit le même quotidien britannique de gauche, mais soyez avertis : si vous n'avez pas aimé certains aspects du premier chapitre, le second sera bien pire. Il se caractérise déjà par une détermination à la vengeance et un opportunisme débridé. Vous aviez un ennemi avant le 11 septembre ? Vous avez maintenant la possibilité de l'atomiser. »

Sans dérision aucune, le *Financial Times*, *El País* de Madrid ou *Le Temps* de Genève dressent le même constat : « On peut comprendre que la superpuissance souhaite

se protéger et prévenir de nouvelles attaques terroristes », mais il serait extrêmement dangereux de remettre en cause le principe dit de « première frappe » – ne pas attaquer ni menacer des pays signataires du traité de non-prolifération nucléaire. « Cette assurance, rappelle le quotidien de la City, avait été précieusement donnée afin de persuader un maximum de pays de signer ce traité. En suggérant qu'ils peuvent néanmoins essayer une attaque, même s'ils ne sont pas en possession d'armes nucléaires, le Pentagone peut tout simplement les inciter à développer leurs propres armes de mort afin de répliquer. » *El País* y voit un clair « encouragement à la prolifération » ; *Le Temps*, un risque de « rupture historique » dans la stratégie américaine. Le *FT* ajoute que ce rapport montre que M. Bush « songe à recourir à l'arme nucléaire plus facilement qu'auparavant, lançant ainsi un signal inquiétant à des pays comme l'Inde ou le Pakistan, qui viennent de s'en doter ».

« INDIFFÉRENTE AUX CRITIQUES »

Au Pakistan justement, le *Frontier Post* réagit vivement au fait que la NPR préconise la mise au point de nouvelles armes nucléaires miniaturisées, qui « réduiraient les dommages collatéraux », « faisant fi des retombées incontrôlables de ces armes de carnage massif, ignorant les implications politiques, morales et militaires de leur utilisation ». Le quotidien indépendant de Peshawar dénonce « l'arrogance de Washington » : « La victoire relativement facile de l'armée américaine sur les talibans et les forces

d'Al-Qaida en Afghanistan encourage en fait les faucons américains à jeter toute prudence par-dessus bord. » Et d'appeler « le reste de l'humanité à s'unir afin de freiner » une superpuissance « militairement agressive », encline à « faire peser partout des menaces inacceptables ». A Singapour, le *Straits Times* estime que la nouvelle liste du Pentagone « ne contribue pas à faire de la planète un endroit plus sûr, au contraire : les pays inclus dans la nouvelle liste pourraient être eux-mêmes tentés de rendre l'Amérique moins sûre ».

La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* se veut plus rassurante : « Le gouvernement américain a maladroitement lancé un ballon d'essai. » « Cependant, souligne le quotidien conservateur allemand, rien n'est plus sensible que les questions nucléaires, surtout lorsqu'il n'y a aucune véritable raison d'en agiter la menace. » Pour *La Tribune de Genève*, « la crise d'après le 11 septembre, vue d'Europe, a ses racines au Proche-Orient » et les Etats-Unis « doivent aujourd'hui investir leurs ressources politiques » dans cette zone, plutôt que de brandir un nouvel arsenal nucléaire. Le *Guardian* conclut sur une note fataliste : « Absorbée par un dialogue avec elle-même, l'Amérique est indifférente aux critiques internationales. (...) Mêlant indifférence et agression, elle ne se reconnaît guère d'autres responsabilités que devant son propre électeur. Qu'y pouvons-nous ? Pas grand-chose. La puissance américaine est une réalité incontournable. »

lemonde.fr pour Le Monde

vincent.truffly@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

AMALGAME

L'amalgame entre le symbole central de la croix du Christ et le symbole de l'inhumain, de la barbarie nazie est, en 2002, une atteinte moralement intolérable et injustifiable. Que l'on accuse, que l'on condamne des chrétiens, quel que soit leur rang, d'avoir pactisé avec la barbarie, si telle est la vérité, il n'y a rien à dire. Mais avec l'affiche spirituellement crapuleuse de M. Costa-Gavras, il s'agit de tout autre chose.

Et je pose la question : si une agression de même niveau était commise sur le symbole majeur de l'une des autres grandes religions, la trouverait-on anodine ? Le respect réciproque des diverses familles spirituelles, qui est une valeur essentielle de notre laïcité, n'est-il pas dû aussi au christianisme ?

Guy Coq
Paris

UN VISIONNAIRE POUR L'EUROPE

L'hommage parfaitement justifié rendu par la classe politique dans son ensemble à Victor Hugo ne cache-t-il pas un peu (beaucoup) d'hypocrisie. On loue, avec raison,

le visionnaire de l'Europe, l'écrivain engagé, le mage de la liberté, le courage de celui qui voulait des hommes libres et debout. Pourtant, dans un monde politique au garde-à-vous, malheur à celui (ou à celle) qui se démarque, qui dérange par sa liberté de ton, la fermeté de ses convictions, son refus des décisions d'appareils. (...) Quel contraste entre le génie visionnaire de Hugo et la frilosité conservatrice de ceux qui aujourd'hui sont en charge de la construction européenne ! L'Europe sera peut-être la grande absente de la campagne électorale qui commence. Il nous manque, aujourd'hui, le visionnaire, le grand architecte capable de dépasser les certitudes du passé et de dessiner les promesses, peut-être incertaines mais fascinantes, de l'avenir.

Jacques Vuillemin
Besançon (Doubs)

LA VIE EN IMAGES

Pour M. James Woolsey, ancien directeur de la CIA (*Le Monde* du 5 mars), tout est clair en ce monde où nous vivons. Il suffit d'entrer dans l'univers du western et de contempler Gary Cooper dans *Le Train sifflera trois fois*. De même que l'héroïque sherif de l'Ouest protège d'innocents

citoyens contre les cruels bandits, de même les Etats-Unis sont le shérif qui défend les peuples de la Terre contre les forces du Mal. Malheureusement, comme dans le film, ceux qu'il protège répugnent à le rejoindre dans son combat. Alors le shérif, vainqueur solitaire et méprisant, finira par jeter son étoile à terre et par abandonner ces lâches ingrats à leur mortelle complaisance.

C'est beau comme l'antique ? Pourtant quelques différences existent entre Gary Cooper et l'Oncle Sam : le shérif Cooper n'est pas l'homme le plus riche et le mieux armé de la ville, qui se trouve être le chef des bandits.

Le shérif Cooper ne s'est jamais compromis avec les hors-la-loi, n'a pas utilisé leurs services tant qu'il y trouvait intérêt et n'a aucun motif de vengeance personnelle à leur égard. Ce qui rend son combat d'autant plus méritoire. Le shérif Cooper, enfin, ne s'est pas autopromené champion du Bien ; il tient son mandat de ses concitoyens. Et s'il a des méthodes un peu brutales pour imposer le respect des lois, du moins ne s'installe-t-il pas lui-même législateur, celui qui décide ce qui est juste et ce qui est punissable.

André Maillé
Châteauroux (Indre)

ClubAffaires
RENAULT

Décidément, vous avez encore un peu de mal avec les conversions.

Twingo Campus
7 990 €
ou 52 410,96 F*

*Prix maximum conseillé valable jusqu'au 31/03/02 pour une Twingo Campus soit une économie de 660 € (4 329,32 F) sur le tarif n°2151 au 15/01/02. Offre non cumulable, réservée aux particuliers.

JUSQU'AU 31 MARS
8650€ = 7990€

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

Réfléchissez.
C'est le Printemps du Club Affaires.

DANS LE RÉSEAU RENAULT
CONCESSIONNAIRES ET AGENTS PARTICIPANTS

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Lorsque l'enfant paraît

SAMEDI 9 MARS se disputait au Palais-Bourbon la finale du concours de plaidoyers organisé dans les lycées autour des combats de Victor Hugo.

Je n'avais pas revu l'Hémicycle depuis certains débats de la IV^e République agonisante. Sous la verrière couleur de pluie, l'éloquence parlementaire rappelait alors les cantiques montant du Titanic. Etrangeté de ces lieux où l'Histoire s'est faite à coups de phrases sonores, de conciliabules, et où ne restent, hors sessions, que des velours de théâtre, des huissiers affairés, des sonneries d'entracte, des bas-reliefs à l'antique, du vent.

Face au président Forni, seul adulte, tout étonné et ravi – il le dit – de n'avoir pas à calmer les chahuts habituels des « vrais » députés, des centaines de lycéens écoutent gravement. Pas un pupitre ne claque. Pas un auditeur ne vocifère, ni ne chuchote, ni ne cherche la caméra pour être vu de sa circonscription. La fonction parlementaire retrouve la dignité dont font douter les séances télévisées de questions orales. Une seule fois, le jeune public ovaionnera, debout, les propos tenus sur... l'égalité des sexes. Fraîcheur de l'instant ! Depuis quand la représentation nationale s'est-elle levée pour une idée ?

La séance du 9 mars se voulait une récompense pour les meilleurs orateurs des lycées. Elle a apporté davantage : une appréciation plus juste des mentalités scolaires. Les lycéens ne sont pas seulement inquiétants, violents, drogués, ignares. Derrière la caricature des faits divers médiatisés, ils manifestent des exigences à la fois viscérales et raisonnées, en tête desquelles l'esprit de justice.

Sur les dix prestations de finalistes, la moitié traitaient de l'abolition de la peine capitale. C'était beaucoup pour une cause entendue, en France du moins, depuis plus de vingt ans, c'est-à-dire avant la naissance des concurrents. Mais ceux-ci n'ont pu s'empêcher d'y revenir tant ils restaient indignés que le châtiement suprême soit encore appliqué aux Etats-Unis, champion proclamé de la civilisation.

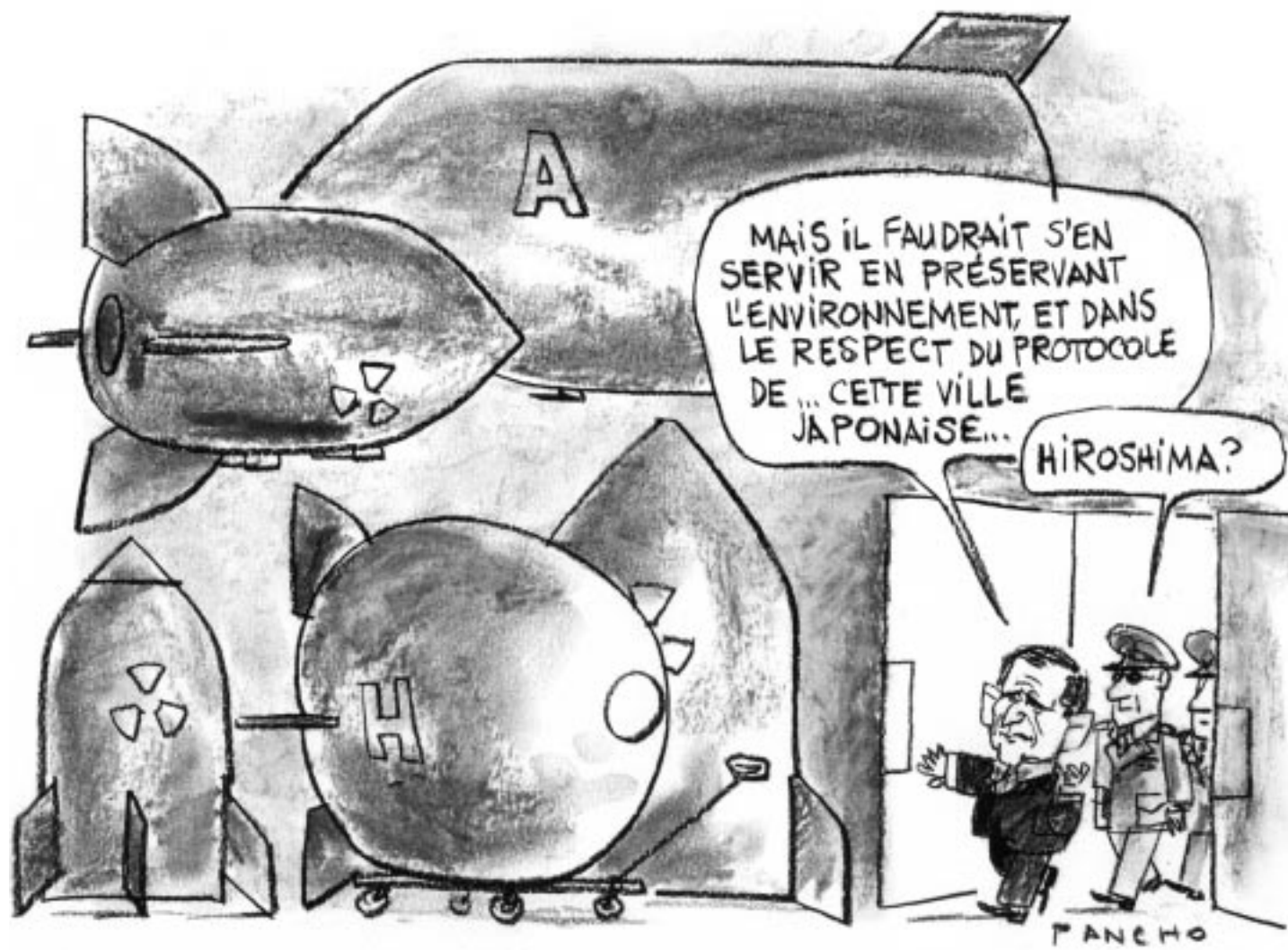
La compétition a quitté le terrain de la technique oratoire lorsque deux élèves noires ont dénoncé le sort fait à l'enfance dans le monde, et quand des lycéens d'origine maghrébine ont confié leur expérience de l'exil ou de la situation des femmes dans leur pays d'origine. Il ne s'agissait plus de retrouver les élans de l'enfant Hugo, nés au milieu des fleurs des Feuillantines, mais de profiter de l'occasion pour exprimer des indignations vécues.

On a trop regretté les lacunes de l'enseignement secondaire pour ne pas reconnaître certains de ses aspects positifs et méconnus ; globalement, un progrès dans la spontanéité. Sauf dans deux ou trois cas, les discours étaient débarrassés de l'esprit de conformité et de singe savant qui caractérisait souvent l'excellence scolaire à l'ancienne. La passion de convaincre et un sentiment d'urgence l'emportaient sur le souci de se couler dans un moule, de répondre à l'attente supposée du professeur, du monde adulte en général.

Hugo avait tout dit sur cette éloquence naturelle dans *Le Droit et la Loi*, qui ouvre le recueil de ses interventions politiques (10/18). Pour lui, il y a le brio oratoire, celui de Royer-Colard, ce « pédant charmant » ; et il y a l'éloquence venue de plus loin, du trop-plein des convictions ruminées, des méditations de toute une existence.

La vie parlementaire ne connaît plus ce type d'effusion. La froideur technocratique a supprimé le cri du cœur. La finale des lycées a redonné un coup de jeune à un genre perdu par les dossiers d'experts. Grâce à elle, on comprend mieux pourquoi le bicentenaire de Hugo rencontre, dans les classes, plus de faveur que toutes les commémorations.

Recyclage PAR PANCHE



Institutions : Lionel Jospin et le bonapartisme

Suite de la première page

Dans son entretien au Monde, le 2 mars, le candidat socialiste s'est également montré prudent. Il a, certes, suggéré que la place du Sénat, « son mode d'élection et, peut-être, son rôle pourraient être modifiés ». Sans surprise, il s'est dit aussi partisan d'une modification du « statut juridictionnel du président de la République ». Mais il n'a guère été au-delà. Comme si, dans ce domaine-là au moins, « le temps de répondre » n'était pas encore venu.

Or on peut s'en étonner pour plusieurs raisons. La première coule de source : par son silence, le premier ministre apparaît très en retrait sur nombre de ses camarades, qu'il s'agisse de Dominique Strauss-Kahn, du porte-parole du PS Vincent Peillon, ou encore du député socialiste Arnaud Montebourg – trois responsables qui, sous des modalités différentes, proposent d'avancer vers une VI^e République.

Ce conservatisme – s'il se confirme – surprend pour une raison qui tient aussi à son parcours personnel. Le trotskisme et le mitterrandisme – les deux écoles dont le candidat socialiste est le produit – ont en effet au moins un point

commun. Dans les deux cas, l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, en 1958, a fait l'objet d'une même analyse : c'est un coup d'Etat qui l'a rendue possible. Et dans les deux cas aussi, les institutions de la V^e République qui ont progressivement été dessinées ont fait l'objet d'un même diagnostic : elles sont de caractère bonapartiste.

On devine quelle est la référence des différentes obédiences du trotskisme français, gardien vigilant des textes originels : c'est le beau texte de Karl Marx sur *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* – moins romantique mais politiquement plus percutant que le *Napoléon le Petit* de Victor Hugo – qui a défini, le premier, ce que peuvent être les contours d'un régime bonapartiste, après le coup d'Etat de Napoléon III. Dénonçant le régime antiparlementaire qui voit le jour, en France, au lendemain de 1958, en accordant des pouvoirs considérables au chef de l'Etat, puis en développant la pratique du référendum, ce courant a repris la thèse de Marx pour souligner qu'elle avait trouvé, sous de Gaulle, un très fort regain d'actualité.

Or – coïncidence de l'histoire – François Mitterrand établit un diagnostic très voisin dans *Le Coup d'Etat permanent*, publié en 1964. « Entre de Gaulle et les républicains, écrit-il, il y a d'abord, il y aura toujours le coup d'Etat. » Au-delà, il souligne qu'« il existe dans notre pays une solide permanence du bonapartisme ». Et, chapitre après

chapitre, il pointe les dangers du nouvel équilibre des pouvoirs qui vient d'être institué, sur un mode cruel : « Il y a, en France, des ministres. On murmure même qu'il y a encore un premier ministre. Mais il n'y a plus de gouvernement. »

Avec le recul, la charge de François Mitterrand s'est, certes, émoussée ou a partiellement vieilli. D'abord, d'une réforme à l'autre – dont la dernière en date, celle du quinquennat, qui n'est pas mince –, la pratique institutionnelle a évolué, et la cohabitation y a aussi contribué. L'élection du chef de l'Etat au suffrage universel, qui avait été l'un des traits forts utilisés par les adversaires des institutions pour les qualifier de bonapartistes, est maintenant entrée dans les mœurs.

« DISCOURS DÉMAGOGIQUE »

Il n'empêche. Le bonapartisme perdure. Lionel Jospin, qui a lu les œuvres de Karl Marx tout autant que celles de François Mitterrand, l'a lui-même longtemps pensé. Il suffit pour s'en convaincre de lire son essai de 1991, *L'Invention du possible*. Faisant explicitement référence au *Coup d'Etat permanent*, M. Jospin constate que François Mitterrand fut « l'analyste le plus acéré » des institutions. Il s'inquiète aussi très longuement de « l'abaissement du Parlement » et propose une réforme conduisant à « un régime présidentiel à la française » avec une Assemblée nationale qui « aurait des pouvoirs accrus, notamment financiers ».

Jusqu'en 1995, on sent bien que l'analyse de Lionel Jospin ne change guère, puisqu'il en fait même, contre Jacques Chirac, un argument de campagne. A l'époque, il reproche en effet à son rival « son discours démagogique, ses accents populistes », et brocarde la manière qu'il a d'incarner « une droite autoritaire, inspirée par le vieux message du bonapartisme » (*Le Monde* du 31 mars 1995).

Un septennat plus tard, Lionel Jospin aurait-il donc décidé d'adoucir son propos et de tempérer ses propositions de réforme ? On se dira que c'est, après tout, assez logique : défendant des propositions économiques beaucoup plus orthodoxes que celles défendues par lui en 1995 et 1997 – et même, pour dire vrai, franchement libérales –, il fait montre, en matière institutionnelle, du même conservatisme et refuse de lancer le débat décisif sur la VI^e République. Mais il sait, pour les avoir critiqués dans le passé, les effets pervers de ce positionnement : la volonté de « présider autrement » sera de peu d'effet si les institutions restent inchangées. Le précédent de François Mitterrand est là, accablant ! « L'analyste le plus acéré » des institutions, comme l'appelait Lionel Jospin, s'en est accommodé avant même de les protéger. On sait ce qu'il en est advenu : la démocratie y a perdu, et le bonapartisme a survécu.

Laurent Mauduit

Le Monde
ÉDITORIAL

M. Bush et la bombe

ON dira pour se rassurer, à tort, que le métier des planificateurs militaires, aux Etats-Unis comme ailleurs, est d'envisager le pire et les moyens d'y répondre. On observera que l'appareil sécuritaire américain a toutes les raisons d'être traumatisé : il n'a pas su prévenir le 11 septembre ; il n'a pas su penser « l'impensable » ; il a failli à sa mission de protéger le pays. On sait, enfin, que le Pentagone a pour méthode de travail de réviser en permanence les plans d'utilisation de l'arsenal à sa disposition, y compris des armes nucléaires.

Il n'empêche : les révélations du *Los Angeles Times* et du *New York Times* sur la partie secrète d'un rapport du Pentagone remis le 8 janvier à la Maison Blanche et au Congrès font froid dans le dos. Elles montrent une administration Bush qui n'a tiré du 11 septembre que des conclusions militaires. Et qui, dans cette logique, va au-delà de ce qui devrait être admis de la part d'un pays qui se veut responsable et dispose déjà d'une puissance militaire écrasante et sans égale.

Que dit cette *Nuclear Posture Review* ? Elle conseille au président d'ordonner le développement de nouvelles armes nucléaires ; elle juge que les Etats-Unis doivent être prêts à utiliser des mini-bombes atomiques. Il s'agirait d'armes nucléaires miniaturisées, limitant les dommages « collatéraux », capables de percer des bunkers souterrains où un Etat aurait caché des armes de destruction massive (nucléaires, bactériologiques ou chimiques). L'étude cite plusieurs pays contre lesquels ces armes pour-

raient être employées : Irak, Iran, Syrie, Libye, Corée du Nord, enfin Chine (en cas d'agression contre Taiwan) et Russie. Ce qui est suggéré ici est un revirement complet de la doctrine nucléaire américaine. Celle-ci veut que les Etats-Unis ne fassent pas appel au feu nucléaire en premier recours et, en tout cas, jamais contre des Etats non nucléaires signataires du traité de non-prolifération. Pour reprendre l'expression de l'éditorial du *New York Times*, cette nouvelle doctrine, si elle devait être adoptée, serait une « folie irresponsable ». Pour plusieurs raisons.

Elle démolit radicalement le principe de la non-prolifération atomique. Pourquoi signer ou rester signataire d'un traité qui, en échange d'une renonciation à l'arme absolue, ne vous garantit plus qu'elle ne sera pas utilisée contre vous ? En évoquant son possible emploi en première frappe, elle normalise l'idée de l'utilisation d'une arme d'abord conçue pour être dissuasive. Ce faisant, le Pentagone banalise l'arme nucléaire ; il la range dans la catégorie de celles qui peuvent être employées ici et là, au même titre qu'une bombe relevant de la panoplie conventionnelle. Ce qui est gommé ici, c'est la frontière entre le nucléaire et le conventionnel ; ce qui est nié, de manière totalement irresponsable, c'est la spécificité de l'arme atomique ; et ce qui est ainsi encouragé, c'est une prolifération nucléaire tous azimuts.

Le document du Pentagone est digne d'un Etat pris de panique ; pas d'une puissance consciente de ses responsabilités. Il fait peur.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François LichonChef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ; Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ; Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

GOETHE. Goethe n'a pas déclaré qu'« il vaut mieux un désordre qu'une injustice », comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 9 mars en citant le juge Halphen, mais à l'inverse : « Je préfère une injustice à un désordre. » Cette phrase figure dans son journal du siège de Mayence, à la date du 24 juillet 1793.

DISPARUES DE L'YONNE. Dans l'article sur une instruction ouverte pour « corruption » dans l'affaire des disparues de l'Yonne (*Le Monde* du 12 mars), nous avons confondu les demandes de dépaysement des enquêtes faites par le parquet général de la cour d'appel de Paris. Ce

n'est pas l'instruction pour « corruption » qui devrait être transférée du tribunal d'Auxerre au pôle financier de Paris, mais l'information judiciaire ouverte contre X pour « abus de confiance » et visant la gestion des établissements de l'Apajh 89, l'association pour adultes et jeunes handicapés de l'Yonne.

PRÉCISION

SAFRA. La société de carrosserie industrielle Safra, située à Albi (Tarn), tient à préciser qu'à ce jour elle n'a eu aucun contact avec le groupe italo-suisse, MerkerYshima, en vue d'un rachat. Dans *Le Monde* daté 10-11 mars, nous indiquions que ce groupe s'intéressait de près à cette entreprise.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschou
94852 Ivry cedexLe Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corte21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

La réforme fiscale est possible *par Edouard Balladur*

S I l'on en croit les responsables socialistes, il serait impossible de réduire d'un tiers, en cinq ans, le montant de l'impôt sur le revenu, soit 15 milliards d'euros.

Cette prise de position ne saurait, par elle-même, surprendre : la baisse des impôts ne vient qu'au dernier rang des priorités du programme socialiste. Pour autant, nos compatriotes, appelés à choisir leur avenir, ont droit à la vérité. Or la vérité est que la baisse des impôts est non seulement nécessaire mais possible.

Il est assez simple de démontrer la nécessité d'une réduction des impôts. Le constat tient en six points :

- Le niveau global des prélèvements obligatoires français est extrêmement élevé : le taux français est supérieur à 45 % du PIB, contre 37,2 % au sein de l'OCDE et 41,45 % au sein de l'Union européenne.

- L'essentiel de la surimposition provient des impositions directes (impôt sur les revenus et bénéfices, cotisations sociales, impôts sur les salaires, taxe professionnelle). Sur le total des prélèvements, celles-ci représentent plus de 30 % du PIB en France contre 27 % en moyenne dans l'Union européenne.

Pour quelle raison ce qui a été possible hier ne le serait-il plus ?

- Le montant global des prélèvements sur les ménages est excessif : près de 25 % du PIB, contre 16 % au Royaume-Uni.

- Les prélèvements directs sur les entreprises sont plus élevés en France qu'ailleurs : 5,5 % du PIB en France contre 1,6 % en Allemagne.

- La fiscalité du patrimoine est anormalement lourde en France : 2,4 % du PIB contre 1,8 % en moyenne européenne.

- Les taux d'imposition français sont parmi les plus élevés : CSG comprise, le taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu est supérieur à 60 % en France, contre 53 % en Allemagne, 45 % en Italie, 40 % en Grande-Bretagne.

Dans ces conditions, les contours de la réforme fiscale qui est

nécessaire à notre pays se définissent d'eux-mêmes. Il s'agit, pour que la France redevenue compétitive, de baisser les prélèvements obligatoires à un niveau proche de la moyenne de l'Union européenne. C'est dans ce cadre que prendrait place la baisse de l'impôt sur le revenu de 15 milliards d'euros. Est-ce possible ?

Dois-je rappeler que, de 1986 à 1988, soit au cours d'une période beaucoup plus courte que celle qui est en cause dans le débat électoral d'aujourd'hui, les impôts ont été réduits de 15,24 milliards d'euros et le déficit budgétaire a été diminué de 9,15 milliards d'euros ? Qu'en 1994, dans une conjoncture économique particulièrement difficile (1,5 % de récession en 1993), mon gouvernement a allégé l'impôt sur le revenu de 3 milliards d'euros, tout en réduisant le déficit budgétaire de presque autant ?

Pour quelle raison ce qui a été possible hier ne le serait-il plus ? Le fait est que, en raison de la volonté politique claire affirmée en 1986, notre pays a connu, jusqu'au début des années 1990, un cycle positif de croissance et une réelle décline du taux des prélèvements et du déficit budgétaire. Les gouvernements socialistes, après 1988, ont profité de la voie ouverte par d'autres. Cet effort était possible : de 44,5 % en 1985, le poids des prélèvements est passé à 43 % en 1990. Quant au déficit budgétaire, il était sur la même période réduit de 24,24 milliards d'euros en 1985 à 13,72 milliards d'euros en 1990. Je m'explique mal pourquoi les dirigeants socialistes prétendent aujourd'hui qu'il est impossible de faire ce qu'ils ont, même timidement et dans la foulée de la politique définie en 1986, réalisé il y a dix ans.

La vérité est que si notre pays se donne les moyens de ne pas augmenter plus que de raison les dépenses publiques, il peut dégager une croissance nette des recettes fiscales d'au moins 11 milliards d'euros par an, ce qui permet à la fois la baisse des impôts et la baisse du déficit.

Les dirigeants socialistes qui, après avoir augmenté les impôts de quelque 13 milliards d'euros en 1997-1998, les ont baissés en un an d'un peu plus de 10 milliards d'euros, ont proposé l'année dernière un plan triennal de baisse d'impôts qui porte sur 20 milliards d'euros, soit davantage que les 15 milliards représentés par le plan de baisse de l'impôt sur le revenu proposé par M. Chirac. Pourquoi

ce qui est possible pour eux-mêmes serait-il impossible à d'autres ? A dire vrai, si les socialistes contestent que la baisse des impôts soit possible sur la durée, c'est qu'au fond d'eux-mêmes ils doutent qu'elle soit nécessaire, et, même lorsqu'ils s'y résignent pour des raisons électorales, ils sont incapables d'en définir les priorités.

En France, plus qu'ailleurs, réformer les impôts, c'est d'abord les baisser

Pourtant, une priorité immédiate se dégage du constat que je dressais plus haut.

Il faut réformer tout de suite l'impôt sur le revenu, parce qu'il concentre à lui seul tous les défauts de notre système fiscal du fait de sa complexité, de ses taux trop élevés, et de son rendement modeste. Pour y porter remède, il importe de simplifier et de réduire encore le nombre de tranches du barème, que j'avais ramenées de 12 à 6 en 1994 et de leur substituer 3 tranches à 20 %, 30 % et 40 %. On peut estimer à 11,5 milliards d'euros le

coût de cette réforme. Encore ne doit-on pas perdre de vue que, si l'on tient compte de la CSG, le taux réel d'imposition serait encore de 48 %, alors que le taux de 40 % constitue une référence internationale. J'avoue ne pas discerner en quoi une telle réforme serait socialement injuste, comme le prétendent certains dirigeants socialistes.

Voilà pour l'immédiat. Bien entendu, cela n'exclut pas d'engager la réflexion sur d'autres aspects de la réforme fiscale. Je pense à l'impôt sur les sociétés, dont le taux doit être ramené à 33,33 %. La France ne peut laisser les entreprises à l'écart du mouvement qui s'est engagé en Allemagne et en Grande-Bretagne, et qui va conduire à un taux de taxation de 25 %. Je pense aussi à la fiscalité locale, à la redevance audiovisuelle, ou encore à la fiscalité du patrimoine. A cet égard, notre pays est le seul à cumuler les droits de succession,

un impôt annuel sur le capital, une imposition des plus-values et des droits de mutation sur les transactions immobilières. Cette stratification, qui s'accompagne en outre de taux d'imposition élevés, pose un problème concret de concurrence fiscale avec nos voisins. Il est urgent de résoudre ce problème.

Ces baisses d'impôts sont-elles possibles au cours de la prochaine législature ? Assurément oui, pourvu que la dépense publique soit maîtrisée. Cela implique que les quelque 70 milliards d'euros de dépenses d'intervention soient passés au peigne fin et que l'Etat cesse de remplacer un pour un les fonctionnaires qui partent à la retraite. Des besoins nouveaux se font jour, dans les domaines de la sécurité, de la justice, de la santé. Il est possible d'y faire face sans augmenter, tant s'en faut, le nombre global des agents publics. La réforme de l'Etat est la condition d'une baisse durable des impôts.

Qu'est-ce qui est en cause ? C'est la possibilité de mener une politique économique, sociale et fiscale différente de celle des socialistes. J'en suis convaincu.

Le tumulte des joutes électorales ne doit pas faire oublier que la réduction de l'impôt répond à une ambition de justice et de prospérité.

De puissantes raisons militent en faveur de la juste rétribution des efforts de nos concitoyens qui ne peuvent indéfiniment s'accommoder d'un système qui les prive de la moitié de leurs revenus, puisque les prélèvements obligatoires représentent la moitié de la richesse produite chaque année.

EDOUARD BALLADUR, ancien premier ministre, est député (RPR) de Paris (12^e circonscription).

Des motifs économiques et techniques non moins puissants vont dans le même sens. On ne peut tenir pour acquis que le niveau actuel des dépenses publiques est indispensable à la bonne marche de notre société.

On ne peut tenir pour certain que la baisse des impôts creuse le déficit. C'est l'inverse qui est vrai grâce à la stimulation de l'activité qui en résulte. Cela s'est même vérifié en France de 1987 à 1990, comme en 1994.

La vérité, c'est que croissance élevée, plein-emploi et faibles prélèvements sont intimement liés. Ce n'est pas faire preuve de démagogie que d'en tirer les conséquences : en France, plus qu'ailleurs, réformer les impôts, c'est d'abord les baisser.

Une époque formidable !

par Jean-Michel Gaillard

PAR bonheur, les grands problèmes de la planète ne sont rien à côté des perturbations causées au bon retour de nos vaillants skieurs, non ceux de Salt Lake City, mais les vacanciers de février, retardés par la rupture des caténaires bourguignons il y a quelques jours.

Un tel tohu-bohu mérite réflexion. La France a effectué sa mue culturelle. Nous sommes dans une société de services où les clients exigent d'être servis et revendiquent un excellent rapport qualité/prix de la prestation qui leur est fournie. C'est une bonne chose pour les services publics, en particulier pour la SNCF, qui a trop longtemps considéré nos concitoyens comme des « usagers » captifs.

A partir du moment où on les transportait, ils n'avaient, après avoir payé, qu'un seul droit : se taire. La négligence de l'entreprise, qui prévalait jusqu'à ces dernières années, fait place à l'outrecuidance actuelle du client. Privé de droits hier, il se les arrose tous désormais. Son exigence est absolue. Et quand l'obligation de moyens qui lui est due bute sur l'impondérable et obère le résultat, il sonne l'hallali.

Est-ce bien raisonnable ? Je ne le crois pas. Lorsque nous choisissons la voiture pour partir en week-end, aller aux sports d'hiver ou en

vacances d'été, nous trouvons normal qu'en période de très grande affluence le long ruban bitumineux soit encombré au point de mettre seize heures pour effectuer 500 km, comme au temps des diligences.

Nous acceptons que la pluie ou la neige puissent ralentir notre

JEAN-MICHEL GAILLARD est vice-président du Groupe DDB.

lent cheminement. Nous intégrons le fait qu'un malencontreux accident nous contraigne à deux heures d'arrêt supplémentaires, voire à retrouver les bonnes vieilles nationales ou départementales, avant que les voies ne nous soient rendues.

Mais, quand nous choisissons la SNCF, en toutes circonstances, nous voulons sécurité, ponctualité, tranquillité. Les Français aiment le train et le service public. Ils lui en demandent plus. C'est parfait. Mais, à l'instar des sages grecs, ne tombons pas dans l'ubris, la démesure, et sachons faire la part des choses. Le risque zéro n'existe pas. L'indemnisation absolue non plus.

La SNCF ne peut et ne pourra sans doute jamais éliminer tous les impondérables techniques, climatiques, humains susceptibles de troubler parfois la quiétude des clients de cette formidable machine à voyager qu'est le TGV.



Ici, la première personne qui a réalisé un exploit c'est un architecte.



L'architecte est la personne qui s'engage auprès de chacun, particulier ou collectivité, pour concevoir, aménager, réhabiliter, transformer ou préserver les espaces publics et privés. Faire appel à un architecte, c'est bénéficier de l'imagination et de la technicité d'un professionnel compétent, attentif aux besoins de tous et capable de les concrétiser. Son conseil est la garantie que la vie dans nos maisons, nos immeubles, nos quartiers, nos villes et nos paysages seront conçus pour l'homme. L'architecte est un acteur indispensable de notre cadre de vie.

Refonder l'impôt sur le revenu *par Thomas Piketty*

EN annonçant son intention d'abaisser d'un tiers l'impôt sur le revenu (IR), Jacques Chirac n'a pas véritablement surpris. A chaque fois que la droite s'est retrouvée au pouvoir ces quinze dernières années, elle a immédiatement mis en place une baisse significative de l'IR (en 1986-1987, en 1993 et en 1996). Et, à partir du moment où le gouvernement Jospin-Fabius avait fait le choix de réduire lui aussi les taux de l'impôt sur le revenu en 2000-2001, il était prévisible que Jacques Chirac cherche à se différencier de la gauche en proposant une baisse encore plus importante.

Cette course-poursuite à la baisse est regrettable, car elle occulte les véritables enjeux. La priorité en France aujourd'hui n'est pas de réduire massivement l'IR.

D'abord, parce qu'il est socialement injuste d'abaisser sans cesse le poids du principal impôt progressif, alors que celui des prélèvements proportionnels ou régressifs (CSG, TVA, etc.) ne cesse de s'accroître (et ce, alors même que la France est, parmi les pays développés, celui où l'IR pèse le moins lourd).

Ensuite, parce que ce n'est pas

en gaspillant ainsi nos marges de manœuvre budgétaires que l'on va résoudre les problèmes de la France, au premier rang desquels l'emploi. Les allègements de charges sociales sur les bas salaires, mis en place par les gouvernements successifs, ont permis d'enrayer la progression du chômage, et ces dispositifs doivent maintenant être pérennisés et amplifiés, notamment afin d'éviter le développement de trappes à bas salaire.

En Allemagne, le chancelier Schröder avait tout misé, en 1998, sur la baisse de l'impôt sur le revenu. Quatre années plus tard, force est de constater que cela n'a rien résolu, et les Allemands en viennent maintenant à réaliser qu'il est plus judicieux d'alléger les charges sociales.

Enfin, et c'est sur ce point que je voudrais insister ici, l'impôt sur le revenu mérite mieux qu'une course-poursuite à la baisse. Si l'IR est mal accepté, ce n'est pas tant du fait de son montant global que de son manque d'équité et de lisibilité. Une refondation profonde est aujourd'hui nécessaire pour réconcilier les Français avec leur impôt sur le revenu.

La première condition pour qu'un impôt progressif soit accepté est l'équité horizontale. Les contribuables doivent avoir la cer-

titude que les revenus sont taxés à l'identique pour tous : deux foyers disposant du même revenu doivent payer le même impôt, quelles que soient leurs sources de revenus.

Le problème est que ce principe minimal (« à revenu égal, impôt égal ») n'est pas respecté. Les exonérations et les niches fiscales se sont accumulées dans des proportions invraisemblables. Le résultat

Si l'impôt sur le revenu est mal accepté, ce n'est pas tant du fait de son montant global que de son manque d'équité et de lisibilité

est que chaque contribuable considère qu'il fait les frais de ce système opaque et suspecte son voisin de mieux tirer parti des dispositifs en vigueur.

Sur 76,22 milliards d'euros de revenus de capitaux mobiliers (intérêts et dividendes) reçus chaque année par les ménages, seuls 15,24 milliards se retrouvent dans l'assiette de l'impôt sur le revenu. Les 60,98 milliards restants bénéficient d'exonérations diverses et

variées : prélèvement libérateur, plans d'épargne qui n'ont souvent de populaire que le nom, assurance vie, etc. Tout cela dans un pays qui regorge d'épargne et ne plus savoir quoi en faire, et où les salaires sont imposables au premier franc !

Avant d'envisager une baisse des taux d'imposition, il est indispensable de s'attaquer à cette « inéquité » flagrante entre revenus du

capital et revenus du travail. Le problème est que le gouvernement vient de faire exactement l'inverse ! En même temps qu'il a réduit les taux d'imposition, il a créé de nouvelles niches fiscales : détaxation des stock-options, relèvement de 30 % du plafond du plan d'épargne en actions (PEA), etc.

A l'avenir, il faudrait conditionner toute baisse de taux sur des élargissements d'assiette. Le plus

logique serait de commencer par supprimer le prélèvement libérateur (qui permet à tous les intérêts d'obligations d'échapper au barème progressif) et par rapprocher les plus-values du régime d'imposition de droit commun. Et, dans ce domaine, il y a fort à parier que rien ne sera fait si des engagements précis ne sont pas pris pendant la campagne.

L'autre grande carence de notre impôt sur le revenu est son manque de lisibilité. Pour qu'un impôt progressif soit véritablement démocratique et accepté comme tel, il faut que chaque citoyen puisse le plus simplement possible se faire une idée de qui paye quoi. Personne ne comprend rien au barème d'imposition et à son système de tranches de taux marginaux !

Combien de fois entend-on des contribuables s'inquiéter (à tort) du fait qu'ils vont bientôt « sauter une tranche », et par là même subir une perte nette de revenu disponible... Un timide progrès a été réalisé récemment, avec l'inscription sur les avis d'imposition du taux effectif d'imposition, c'est-à-dire du montant de l'impôt exprimé en pourcentage du revenu. C'est très insuffisant, car cela ne donne aucune information sur ce payent les autres, et sur ce que l'on paierait soi-même avec un autre revenu.

Tout le monde continue de retenir les taux marginaux du barème d'imposition reproduit chaque année dans la presse, et de ne rien y comprendre. La conséquence est que le débat se focalise sur le taux marginal supérieur à 52,75 %, alors qu'en réalité seuls des revenus de plusieurs millions de francs font face à des taux effectifs d'imposition s'approchant de 40%/50 %.

Pour mettre fin à cette opacité, il n'existe qu'une seule solution : il faut abandonner toute référence aux tranches de taux marginaux, et exprimer le barème d'imposition en termes de taux effectifs directement applicables aux revenus. Par exemple, on pourrait dire que le taux effectif est de 10 % pour un revenu de 45 734 euros par an, atteint 20 % pour un revenu de 91 469 euros et 50 % pour un revenu de 762 245 euros (ces taux sont pris à titre d'exemple, et ils sont assez proches des taux actuels pour une situation familiale moyenne).

Entre ces taux, il suffit de tracer des lignes droites. Pour un revenu de 68 602 euros, le taux effectif serait de 15 %, soit 10 290 euros d'impôt. Avec un tel système, chacun saurait immédiatement qui paye quoi. Ce système a en réalité déjà été appliqué en France de 1936 à 1942. Introduit par le Front populaire dans un souci de transparence démocratique, il fut supprimé sous Vichy, au motif qu'il était « trop transparent »... Depuis 1942, on a toujours utilisé des barèmes en tranches de taux marginaux, à tel point que l'on a pratiquement oublié qu'il existait une autre façon de procéder, nettement plus satisfaisante d'un point de vue civique.

Il conviendrait également de supprimer l'autre facteur d'opacité qu'est l'abattement de 20 % et de réduire les taux d'imposition d'autant. Actuellement, tous les salaires et la quasi-totalité des revenus d'activité des non-salariés (soit au total plus de 90 % des revenus) bénéficient de cet abattement, et la conséquence est que l'on affiche des taux d'imposition plus élevés que les taux réels, ce qui, là encore, obscurcit les perceptions du poids réel de l'impôt.

Tout le monde en convient, mais cette réforme bloque à chaque fois sur le fait que l'on avantagerait ainsi les revenus qui ne bénéficient pas de l'actuel abattement de 20 %, à savoir les rares revenus du capital qui sont encore soumis à l'impôt sur le revenu. Mais, à partir du moment où l'on décide dans le même temps de réintégrer dans l'impôt de droit commun une masse importante de revenus du capital actuellement exonérés, cet obstacle tombe. La suppression du prélèvement libérateur et la réintégration des plus-values compenseraient largement la suppression des 20 %. On ferait ainsi d'une pierre deux coups, en annulant les deux principales bizarreries de l'assiette actuelle.

Que l'on ne s'y trompe pas : ces deux bizarreries ont des racines historiques profondes, et leur suppression aurait une grande importance symbolique. L'abattement de 20 % est l'héritier en ligne directe des mesures qui avaient été prises pour favoriser les salariés lors de la création de l'impôt sur le

THOMAS PIKETTY est économiste, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; il est membre du Conseil d'analyse économique (CAE) depuis 1999.

revenu en 1914-1917, dans un contexte où l'aisance était synonyme de patrimoine et où les cadres n'avaient pas encore remplacé les rentiers.

Les exonérations et autres niches fiscales dont bénéficient nombre de revenus du capital (à commencer par le prélèvement libérateur) ont été mis en place à la suite de la seconde guerre mondiale, dans un contexte où il s'agissait au contraire de donner de l'air aux patrimoines, fortement ébranlés par l'inflation, la crise des années 1930 et les destructions dues aux guerres.

Chacun de ces dispositifs était justifié en son temps, mais ces justifications ont aujourd'hui disparu. En y mettant fin et en exprimant le barème en taux effectif, la France se doterait enfin d'un impôt moderne, équitable et lisible. Idéalement, on pourrait également rendre le système plus transparent en individualisant l'impôt, en remplaçant le quotient familial par des réductions d'impôt forfaitaires pour chaque enfant, et en instaurant la retenue à la source.

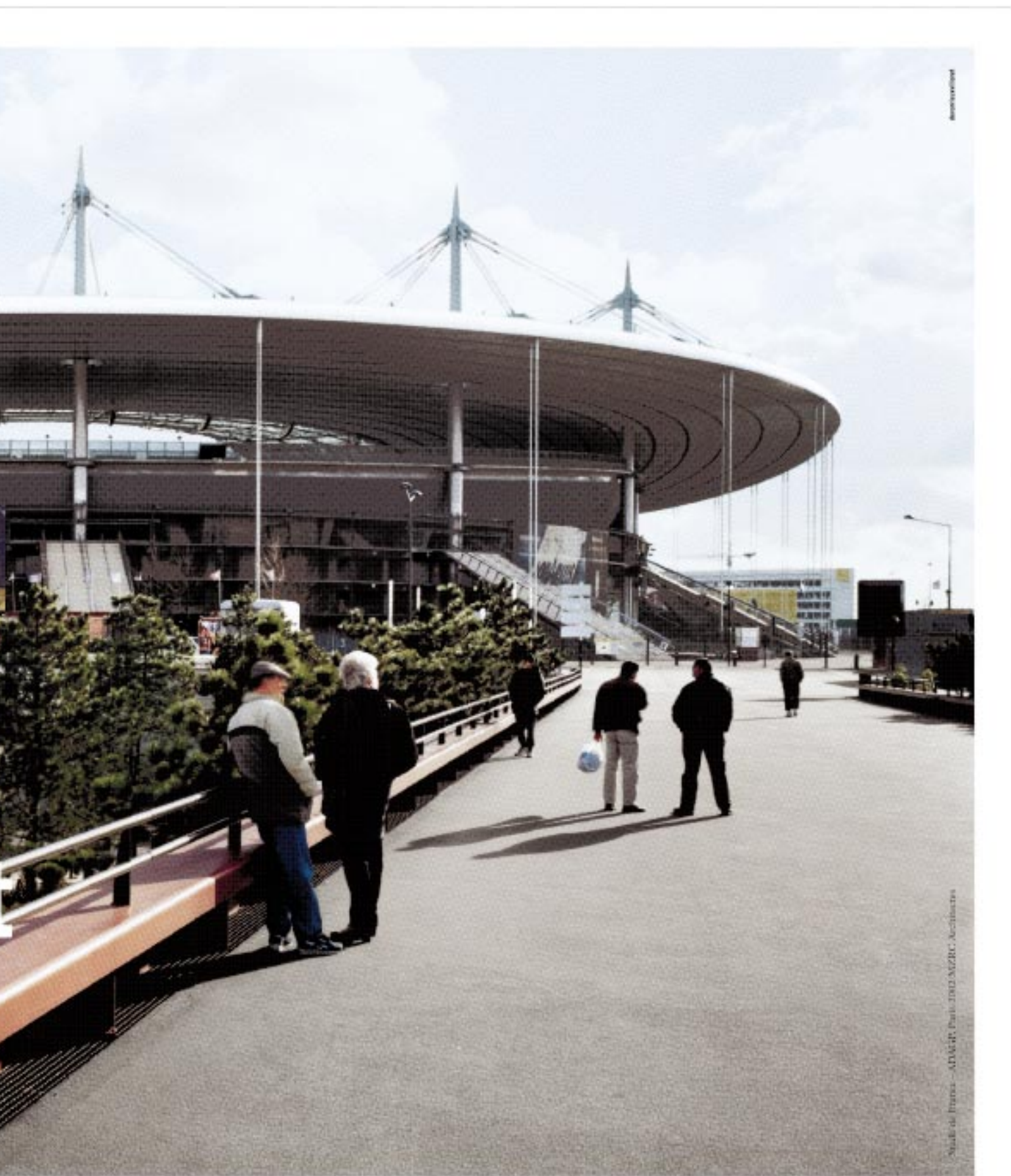
Dominique Strauss-Kahn, dans son livre *La Flamme et la Cendre* (Grasset), a lancé un débat salutaire sur le « socialisme de la production ». La gauche ne peut effectivement pas se contenter de faire de

Il faut abandonner toute référence aux tranches de taux marginaux, et exprimer le barème d'imposition en termes de taux effectifs directement applicables aux revenus

la redistribution, et elle doit réinvestir sans complexe ni tabou idéologique le champ de la production, en menant une politique industrielle active lorsque cela est utile, et en remplaçant la propriété publique du capital des entreprises par d'autres modes de régulation lorsque cela est efficace.

Mais ce débat ne doit pas avoir pour effet de masquer le fait que la redistribution demeure indispensable. Le marché distribue toujours beaucoup plus mal qu'il ne produit, et l'impôt progressif a joué un rôle essentiel dans la réduction des inégalités sur longue période. Si on fait le bilan de ce qu'a voulu réaliser la gauche au XX^e siècle, on trouve des échecs désastreux (c'est le cas évidemment de l'appropriation collective des moyens de production), mais on trouve aussi des institutions qui ont globalement très bien fonctionné, comme l'impôt progressif. La gauche ne doit pas laisser l'impôt sur le revenu dépérir lentement, faute de l'avoir réformé à temps.

Les textes proposés à la page Débats du Monde peuvent être transmis :
- par voie postale :
Le Monde, page Débats,
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242, Paris
- par télécopie : 01-42-17-21-22
- par courriel : opinions@lemonde.fr
Dans tous les cas, nom, adresse et numéro de téléphone des auteurs doivent accompagner ces envois.



ENTREPRISES

AUDIT

Le cabinet d'audit et de conseil Andersen, un des géants mondiaux de ce secteur, lutte pour sa survie. **SA CRÉDIBILITÉ** est ébranlée par le scandale Enron. Andersen avait certifié les comptes du courtier

en énergie américain qui a fait faillite. De plus, son directeur général, Joseph Berardino, a dû reconnaître que des auditeurs avaient détruit volontairement des documents compromettants pour son client. Ander-

sen, qui pourrait être inculpé au pénal, **PERD** certains de ses **CLIENTS** les plus prestigieux. Le montant des amendes qu'il pourrait payer s'élève, selon certains, à plusieurs dizaines de milliards de dollars. Le cabinet

négoce son **RACHAT** avec deux concurrents. Mais les problèmes juridiques d'une fusion sont énormes et relanceraient le débat sur la concentration extrême d'un secteur-clé du capitalisme.

Décrédibilisé, Andersen cherche à s'adosser à un autre cabinet

Le géant de l'audit, dont la réputation est lourdement entachée par le scandale Enron, lutte pour sa survie. Des négociations sont en cours avec Deloitte Touche Tohmatsu et avec Ernst & Young. Mais, dans ce secteur déjà très concentré, une fusion apparaît complexe

NEW YORK

de notre correspondant

Pour éviter la faillite, Enron avait tenté en vain, il y a quatre mois, de se faire reprendre par son rival Dynegy. Andersen, commissaire aux comptes discrédité, soupçonné de complicité dans les malversations ayant conduit à la plus grande banqueroute de l'histoire des Etats-Unis, est réduit aujourd'hui à la même extrémité. Il cherche désespérément un sauveur. La menace d'une inculpation criminelle, l'exode de ses clients et le refus des salariés et actionnaires d'Enron de négocier un règlement à l'amiable sont autant de coups mortels ; jamais encore, un cabinet d'audit n'a été mis en examen par la justice fédérale. « *Les jours d'Arthur Andersen comme société indépendante sont comptés. Le navire coule. Il s'agit de sauver ce qui peut l'être* », explique Itzhak Sharav, professeur de comptabilité de l'université de Columbia.

Lundi 11 mars, l'organisme de supervision indépendant créé par

Andersen et dirigé par Paul Volcker, ancien président de la Réserve fédérale américaine, a recommandé au cabinet de séparer ses activités d'audit et de conseil. Il s'agit du seul moyen « *d'assurer l'indépendance et l'intégrité* » de la certification des comptes. Le remède semble bien tardif. Depuis le début de l'année, le cabinet a perdu 35 grands clients dont le groupe pharmaceutique Merck, la compagnie aérienne Delta Air Lines, SunTrust Bank et le spécialiste du crédit immobilier, Freddie Mac. International Paper et Dynegy pourraient faire de même dans les prochains jours. Lundi, Fedex et la banque régionale Riggs National ont décidé à leur tour de se séparer d'Andersen.

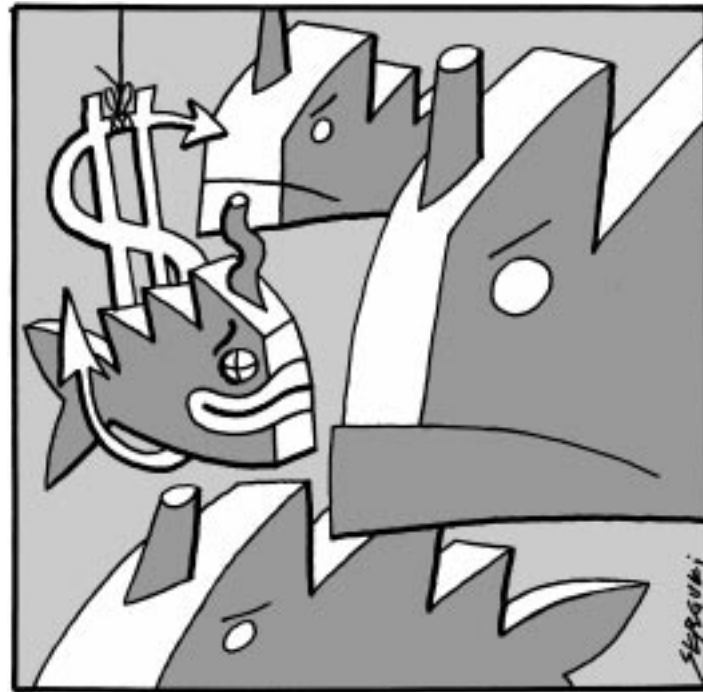
LE PLUS PETIT DES « BIG FIVE »

Pour enrayer l'hémorragie, le groupe serait prêt à se vendre, en totalité ou par appartement. Créé en 1913 par un comptable dont il porte encore le nom, le cabinet emploie aujourd'hui près de

85 000 personnes et a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 9,3 milliards de dollars (10,63 milliards d'euros). Les négociations seraient avancées avec son concurrent Deloitte Touche Tohmatsu, le numéro deux de la profession aux Etats-Unis derrière PricewaterhouseCoopers. Selon le *Financial Times* du mardi 12 mars, le cabinet négocierait également avec Ernst & Young, numéro quatre du secteur.

Andersen est le plus petit des « Big Five », le cinquième du secteur, avec tout de même 2 300 entreprises cotées dans sa clientèle. Il y a quelques jours, ses dirigeants pensaient encore avoir une chance de sauver le groupe. Mais le 3 mars, Michael Chertoff, le chef de la division criminelle du ministère de la justice, a prévenu les avocats de la société qu'il s'apprêtait à inculper le cabinet pour obstruction à la justice, après la découverte, il y a deux mois, de la destruction de pièces comptables d'Enron dans ses bureaux, à Houston (Texas). Les avocats d'Andersen tentent encore de convaincre le département de la justice de ne pas prononcer à son encontre une « *peine capitale* ». « *Cela n'a aucun sens de nous enfoncer. S'ils font cela, personne ne pourra plus obtenir quelque chose de nous* », explique un des conseils du cabinet.

La reprise d'Andersen s'annonce délicate, à l'image de celle d'Enron par Dynegy qui, ayant finalement échoué, a contraint le groupe texan à se mettre en règlement judiciaire, le 2 décembre 2001. Deloitte Touche Tohmatsu est disposé à acquiescer son concurrent, à



condition de ne pas avoir à assumer les risques légaux et financiers liés à la faillite d'Enron. Non seulement Andersen fait face à des poursuites criminelles mais aussi à celles de l'autorité des marchés, la Securities and Exchange Commission (SEC) et aux plaintes collectives déposées par des milliers de salariés et d'actionnaires du groupe énergétique. Enron a reconnu, en octobre 2001, que les bilans certifiés par Andersen depuis 1997 étaient faux.

Un des moyens envisagés pour isoler le « risque Enron » serait, pour Deloitte Touche Tohmatsu

ou pour Ernst & Young, de racheter l'essentiel de ses actifs et ne pas procéder à une fusion. Les activités d'Andersen aux Etats-Unis pourraient aussi rester juridiquement autonomes, le temps au moins que la justice se prononce.

Le directeur général de Deloitte, Jim Copeland, a manifesté à plusieurs reprises lors des dernières semaines sa crainte de voir Andersen faire faillite. « *Nous devons aujourd'hui nous poser la question de savoir s'ils peuvent ou non survivre*, a-t-il déclaré dans une interview à l'agence Reuters à la fin de la semaine dernière. *J'espère qu'ils*

parviendront, car les conséquences de leur dépôt de bilan seraient terribles pour les marchés de capitaux et la profession comptable. » La SEC redoute aussi un scénario catastrophe, qui ajouterait encore aux doutes sur la qualité et la sincérité des comptes des entreprises américaines et laisserait pendant des mois des milliers d'entreprises sans auditeur extérieur.

PLAN D'URGENCE

Les dirigeants d'Andersen comptent sur l'aide de la SEC pour convaincre les créanciers, les actionnaires et les salariés d'Enron d'accepter un compromis et d'abandonner les poursuites engagées. Andersen aurait proposé jusqu'à 750 millions de dollars de dommages et intérêts. Mais le gendarme des marchés n'a pas réussi à convaincre et n'a pas voulu aller plus loin, au risque de se compromettre. Harvey Pitt, le président de la SEC, a été beaucoup critiqué pour ne pas avoir démissionné après avoir défendu, quand il était avocat, les cabinets d'audit et leur droit d'être rémunéré par les mêmes sociétés pour à la fois contrôler leurs comptes et leur servir de consultant.

L'autorité des marchés prépare depuis une dizaine de jours un plan d'urgence en cas de disparition d'Andersen. Il s'agit d'établir les règles à suivre par les entreprises dont les comptes certifiés par Andersen ne seraient plus contrôlés pendant des mois, le temps de trouver un autre commissaire aux comptes.

Eric Leser

Les « Big Five » en chiffres

● **PricewaterhouseCoopers** : le numéro 1 mondial affiche un chiffre d'affaires de 22,3 milliards de dollars (25,5 milliards d'euros), en hausse de 8 % en 2001 par rapport à 2000, réalisé à hauteur de 39 % dans les activités comptables. Il compte 150 000 collaborateurs.
● **Deloitte Touche Tohmatsu** : avec 95 000 salariés, le cabinet réalise un chiffre d'affaires de 12,4 milliards de dollars (+ 10,7 %), dont environ 40 % dans l'audit.

● **KPMG** : avec 100 000 personnes, le cabinet affiche un chiffre d'affaires de 11,7 milliards de dollars (+ 9 %), dont 49,6 % dans l'audit.
● **Ernst & Young** : le chiffre d'affaires s'élève à 9,8 milliards de dollars (+ 7 %), dont 57 % d'audit, pour 84 000 salariés.
● **Andersen** : le chiffre d'affaires atteint 9,3 milliards de dollars (+ 9 %), réalisé à 46 % dans l'audit, avec 85 000 personnes dans le monde.

Joseph Berardino, un directeur général dans la tourmente

ELU en janvier 2001 directeur général (*chief executive officer*) d'Arthur Andersen, devenu Andersen, Joseph F. Berardino, dit « Joe », âgé de 51 ans, est présent

■ PORTRAIT

Il veut encore y croire, promettant des « changements fondamentaux »

fédérales enquêtant sur l'affaire, et nous le faisons. Nous avons dit que nous reconnaitrions des erreurs de jugement si nous en avions commis, et nous l'avons fait », avait-il lancé.

Affable, M. Berardino est décrit par l'hebdomadaire *The Economist* comme un « *auditeur bon teint* » et un travailleur acharné. Il est respecté pour ses audits sur les comptes de clients comme News Corp., l'empire de Rupert Murdoch. Lors de son arrivée à la tête du cabinet d'audit, il a notamment pour mission de redonner une impulsion au groupe, après la séparation de la branche conseil, devenue Accenture. Nommé associé « partenaire » en 1982, dix ans après son arrivée, M. Berardino est membre du bureau mondial d'Andersen depuis 1998. Il a été formé à l'université jésuite de Fairfield, dans le Connecticut, dont il est administrateur.



« *Notre firme travaille jour et nuit, sept jours par semaine, pour tenter de comprendre ce qui s'est passé* »
JOSEPH BERARDINO

Rompant avec ses prédécesseurs, M. Berardino impose ses vues dès son arrivée. Il se sépare du comité de direction de dix-sept personnes pour former une équipe beaucoup plus resserrée, de cinq exécutifs, qu'il qualifie lui-même de « *plus réactive et plus axée sur les clients* ». Il est également réputé pour être un fin négociateur. C'est d'ailleurs lui qui négocie avec la SEC (Security and Exchange Commission), autorité de tutelle des marchés américains, un accord permettant aux firmes d'audit de continuer à conseiller leurs clients. Certains affirment que c'est cette négociation qui lui a valu son élection à la tête d'Andersen.

Pascale Santi

TROIS QUESTIONS À... JACQUES TERRAY

1 Vous êtes associé du cabinet Gide Loyrette Nouel. De nombreux cabinets d'audit et de conseil comme Andersen sont organisés en « *partnership* ». Que recouvre cette notion ?

Cette structure, que l'on appelle en France société de personnes, a un triple intérêt. Elle permet à des professionnels de s'associer sans disposer, au départ, de capitaux. Elle est appréciée des clients, qui préfèrent avoir face à eux des personnes plutôt que des sociétés anonymes à responsabilité limitée. Enfin, elle permet de répartir les bénéfices en payant moins d'impôts. La forme juridique varie selon les pays et leurs systèmes fiscaux mais le principe est toujours identique. Même s'il

y a des cas où les associés sont qualifiés d'indéfiniment responsables et d'autres où la responsabilité est limitée. Dans le premier cas, cela signifie qu'un associé peut être ruiné si la structure pour laquelle il travaille a de graves difficultés financières.

2 Comment se définissent les responsabilités en cas de profits ou de pertes ?

Dans une entreprise comme Andersen, chaque *partnership* national est client d'une structure mondiale, qui donne l'usage du nom et des outils statistiques. Andersen est en fait une société coopérative dont les membres sont les branches locales. En cas de vente, il faut un vote en

assemblée générale mondiale même si chaque pays peut apporter des réponses différentes.

La répartition des bénéfices entre les associés est très variable, selon l'ancienneté et la performance. Il y a les *senior partners*, les *managing partners* et les nouveaux associés, qui gagnent beaucoup moins.

En cas de difficulté, il y a une grande étanchéité entre les pays. Si les Américains font des erreurs, ce sont eux qui paient. Ils se disent intégrés mais leur fonctionnement est très opaque, voire secret. Ils ont des coupe-feu entre les pays. Néanmoins, en cas de problème, la réputation de chacun en souffre.

3 Comment définit-on la valeur d'une société comme Andersen ?

Il y a la valeur de la marque. Dans le cas d'Andersen, je vous laisse l'apprécier. Il y a aussi le « *discounted cash-flow* », c'est-à-dire la valeur actuelle des revenus futurs estimés. En principe, la clientèle des experts-comptables est très stable. Il est en effet très dur de changer d'expert-comptable car il faut deux à trois ans pour comprendre les comptes d'une grande entreprise. Troisième élément pour apprécier la valeur : les secteurs de compétence et les lignes de service qu'offre le cabinet (audit, conseil...).

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

Des relations tumultueuses entre l'audit et le conseil

Le secteur a connu une forte concentration durant les années 1990

LE 1^{er} JANVIER 2001, Andersen Consulting, l'ex-branche conseil du cabinet Arthur Andersen, changeait de nom, à son corps défendant, pour se rebaptiser Accenture. Epilogue d'une longue procédure de divorce engagée dès 1997, et tranchée par la Chambre de commerce internationale en août 2000. Aujourd'hui, les consultants d'Accenture doivent se féliciter de ce changement d'identité imposé, à l'heure où leurs anciens collègues auditeurs d'Andersen voient la formidable notoriété de leur entreprise se retourner contre eux, après l'affaire Enron.

Andersen, le plus petit des « big five », ne devrait pas échapper au grand mouvement de concentration qui a touché le secteur à la fin des années 1990, et auquel il n'avait pu ou voulu se mêler, empêtré dans son divorce. Il y a quatre ans, Pricewaterhouse absorbait des Coopers & Lybrand, donnant naissance au premier groupe mondial de conseil et d'audit de la planète (22,3 milliards de dollars, soit 25,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 150 000 personnes dans 150 pays). Ernst & Young tombait pour sa part dans l'escar-

celle de Cap Gemini, dans le cadre d'un grand mouvement de convergence entre le conseil en informatique et le conseil en organisation, deux aspects désormais étroitement liés au sein des entreprises.

Créée en 1913 à Chicago, la société d'expertise comptable Arthur Andersen a construit sa réputation sur ses activités d'audit financier des entreprises. En 1945, elle ouvre un département de conseil en stratégie et en organisation auprès de ses clients. Une activité qui va prendre, au fil des décennies, le pas sur le métier d'origine, et progressivement entrer en conflit d'intérêt avec lui. En 1989, la maison mère décide de se scinder pour faire de ses deux métiers des « *centres de profit* » distincts : Arthur Andersen, pour l'audit comptable ; Andersen Consulting, pour le conseil. Le groupe met en place un « *système de revenus garantis limités* », la branche la plus rentable reversant à l'autre 15 % de son bénéfice.

Jusqu'au début des années 1990, Arthur Andersen verse ainsi de l'argent à Andersen Consulting. Ensuite, la situation s'inverse : entre 1994 et 1997, Andersen Consulting versera 400 millions de dol-

lars à Arthur Andersen. En 1997, les consultants se rebiffent, estimant qu'ils n'ont plus à « *subventionner* » les auditeurs d'Arthur Andersen, d'autant que ce dernier « *développe des activités désormais concurrentes* ». De fait, rebaptisée Andersen après le divorce d'avec Accenture, la société d'audit comptable a continué à opérer sur les

La société d'audit comptable a continué à opérer sur les deux métiers, pour ne pas se priver de l'activité très rentable du conseil

deux métiers, pour ne pas se priver de l'activité très rentable du conseil. Chez Enron, Andersen pratiquait à la fois le conseil en organisation et l'audit comptable. C'est ce « *mélange de genres* » que, lundi

11 mars, le « *bureau de supervision indépendant* » - créé en février par Andersen, et confié à l'ancien président de la Réserve fédérale américaine Paul Volcker -, a épinglé. Celui-ci recommande - enfin - une « *séparation définitive* » des activités d'audit et de conseil, jugée indispensable pour assurer « *l'indépendance et l'intégrité de la pratique d'audit d'Andersen* ».

Pour sa défense, Andersen peut arguer que ses grands concurrents faisaient de même. Ce n'est que le 31 janvier, dans les turbulences de l'affaire Enron, que PricewaterhouseCoopers (PwC) a annoncé sa décision de se séparer de sa branche de conseil en management, PwC Consulting, en l'introduisant en Bourse au printemps. Deloitte Touche Tohmatsu faisait la même annonce le 6 février, sans préciser les modalités de cette scission. Cette séparation répond au souhait des autorités boursières américaines, qui veut des auditeurs indépendants. Une éventuelle reprise d'Andersen par un concurrent pourrait à nouveau rebattre les cartes dans ce secteur.

Pascal Galinier

Microsoft avance, les procès continuent

La console de jeux Xbox est lancée en Europe jeudi 14 mars

MICROSOFT va jouer gros ce jeudi 14 mars en lançant sa Xbox en Europe, dernière étape de la commercialisation de sa console de jeux après le Japon en février dernier et les Etats-Unis en novembre 2001. Nouvel arrivant dans le secteur des jeux vidéo, le numéro un mondial du logiciel s'attaque là aux positions solidement établies de Sony et Nintendo.

Un défi de plus pour Microsoft, qui cherche des relais de croissance face au ralentissement de l'industrie informatique. Ainsi, le groupe a aussi annoncé il y a un mois des développements dans les services et logiciels pour la téléphonie mobile (*Le Monde* du 21 février), dans la lignée de ceux qu'il commercialise pour les organisateurs personnels. Dans le premier secteur, le géant informatique vient s'opposer directement à Nokia et Ericsson, alors que, dans le second, il a déjà grignoté près d'un quart du marché à Palm et autres Psion.

Mais si Microsoft peut se permettre ainsi d'entrer en fanfare dans de nouveaux marchés très concurrentiels, c'est qu'il peut s'appuyer sur sa domination écrasante dans son cœur de métier, l'édition de

UNE POSITION TOUJOURS DOMINANTE

Parts de marché mondial de Microsoft dans les domaines suivants, en %

Logiciels bureautiques (<i>Office</i>)	90
Systèmes d'exploitation pour PC (<i>Windows 98-2000</i>)	85
Logiciels de navigation sur Internet (<i>Explorer</i>)	74
Systèmes d'exploitation serveurs (<i>Windows NT</i>)	42
Systèmes d'exploitation pour organisateurs (<i>Windows CE</i>)	26

Sources : PC Data, IDC

rain judiciaire. Ainsi Be, accusé à la faillite, a déposé plainte le 20 février pour « destruction de ses activités » : son système d'exploitation BeOS, lancé en 1990 et un temps considéré comme une alternative possible à Windows, aurait été « annihilé » par les accords qu'aurait conclu Microsoft avec les constructeurs informatiques leur interdisant d'installer plus d'un système d'exploitation sur leurs machines. Déjà, il y a deux ans, Microsoft avait donné 200 millions de dollars à Caldera, pour en finir avec l'accusation d'avoir coulé, par le même genre de manœuvres, son système d'exploitation DR-OS.

Surtout, Microsoft est engagé dans une véritable bataille juridique avec AOL Time Warner, l'un de ses plus grands rivaux. Le 23 janvier, le second a porté plainte contre le premier pour « pratiques anti-concurrentielles », avec à la clé jusqu'à 12 milliards de dommages et intérêts. Le géant des médias, qui a racheté en 1999 Netscape, promoteur du logiciel de navigation Internet Navigator, reproche au mastodonte de l'informatique de l'avoir sabordé pour imposer son propre navigateur Explorer. En 1995, Netscape possédait 80 % de part de marché quand Microsoft a décidé d'intégrer Explorer dans son système d'exploitation Windows, qui équipe plus de neuf ordinateurs sur dix : aujourd'hui, c'est Explorer qui a conquis 80 % du marché.

Le groupe multiplie les compromis pour amadouer la Commission européenne

logiciels. Une position contestée en justice aussi bien par les institutions publiques, les consommateurs que les concurrents. Dernier épisode en date, le dépôt d'une plainte antitrust par Sun le vendredi 8 mars : le spécialiste des serveurs Internet et inventeur du langage de programmation universel Java accuse son rival de profiter de son quasi-monopole pour nuire à Java. Microsoft n'a pas incorporé Java dans son nouveau système d'exploitation Windows XP, commercialisé depuis août 2001, empêchant la compatibilité entre ses logiciels et des technologies concurrentes. Sun voudrait obliger Microsoft à distribuer Java et réclame au moins 1 milliard de dollars de dommages et intérêts. Microsoft avait déjà dû payer 20 millions de dollars à Sun en 2001 (après quatre ans de procédures) pour avoir créé illégalement sa propre version de Java, intégrée dans la précédente version de Windows.

D'autres concurrents ont récemment amené Microsoft sur le ter-

dépouiller Windows de certaines de ses fonctionnalités.

Le groupe multiplie les compromis pour amadouer la Commission européenne, qui mène une enquête approfondie depuis août 2001 sur la mainmise de Microsoft sur le marché des logiciels pour entreprises et pour serveurs, avec à la clé une amende pouvant atteindre jusqu'à 2,5 milliards de dollars. Une peccadille vu la trésorerie de 36 milliards de Microsoft.

Gaëlle Macke

M. Gayssot veut lever le « malentendu » sur le temps de travail des routiers

Malgré un succès mitigé, les syndicats maintiennent l'appel à la mobilisation. Mardi, une quinzaine de blocages étaient recensés

UN « MALENTENDU ». En réponse au mouvement de protestation de quatre des cinq organisations syndicales (CFTC, CGT, FNCR [autonome] et FO) de conducteurs routiers qui avaient appelé au blocage des raffineries et des zones industrielles à partir de lundi 11 mars, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a entrouvert la porte des discussions. Dans la soirée, il leur a proposé le principe d'une rencontre qui se veut plus une explication de texte que l'engagement d'une réelle négociation.

Le ministre reste convaincu que son projet de décret sur l'aménagement du temps de travail des routiers, qui sera prochainement soumis pour avis au Conseil d'Etat, représente bel et bien « une avancée » pour les salariés. Pour preuve, il s'appuie sur le protocole d'accord intervenu entre les fédérations patronales et la CFDT – qui a refusé de s'associer au mouvement – sur le paiement à 125 % des heures supplémentaires, dès la 36^e heure de travail, incluant les temps « d'équivalences », les attentes, les déchargements... Il invoque également un régime plus favorable que la future directive européenne sur le temps

maximum de travail, fixé à 56 heures au lieu de 60 pour les chauffeurs de longue distance. Dès lors, « il est hors de question [de retirer le texte] car cela irait à l'encontre des intérêts des salariés », a-t-il indiqué dans un entretien au *Parisien* de mardi.

« QUAND UN TEXTE N'EST PAS CLAIR »

Les syndicats à l'origine du mouvement ont certes accueilli favorablement cette initiative de rencontre. « Disponibles pour négocier », ils estiment « qu'il est urgent que des solutions à long terme soient trouvées. Elles passeront par une véritable négociation prenant en compte les opinions majoritaires des salariés et l'intérêt général des populations ». Et, très précisément, ils continuent de réclamer le retrait du texte contesté, et notamment l'annulation du rétablissement des heures d'équivalence (8 heures pour les longues distances et 4 heures pour les courtes distances) dans le calcul de la durée effective du temps de travail.

Pour Gérard Apruzzese, nouveau secrétaire général de la Fédération FO des transports, « quand un texte n'est pas clair, il reste sujet à interprétation et c'est la foire d'empoigne ».

Sa crainte demeure que les patrons routiers ne « contournent » les dispositions contestées pour imposer de nouvelles contraintes de travail aux chauffeurs incités à multiplier les heures supplémentaires pour améliorer « des salaires de misère ».

A l'issue de la première journée du conflit, mitigée – le trafic n'a pas été paralysé –, les syndicats s'estimaient néanmoins « satisfaits » de la quarantaine de points de blocage et opérations escargots, localisés essentiellement près des raffineries et des zones industrielles dans le Sud-Est, la vallée du Rhône, la Normandie, la Bretagne et les régions de Bordeaux et Toulouse. La mobilisation était relativement imposante dans l'agglomération marseillaise, autour de l'étang de Berre. La plupart de ces barrages avaient été levés dans la soirée, après l'intervention – sans incident – des forces de l'ordre ou sous la menace d'un retrait des permis de conduire des chauffeurs. Dans la matinée de mardi, une quinzaine de blocages fixes ou mobiles étaient à nouveau recensés après l'appel des syndicats à la poursuite du mouvement.

Michel Delberghe

La formation des sous-traitants au centre d'un procès à Grenoble

GRENOBLE

de notre correspondante

Deux mois avec sursis et 1 000 euros d'amende : telle est la peine requise, lundi 11 mars, devant le tribunal correctionnel de Grenoble, à l'encontre de Claude Rey, directeur local d'Actis (filiale nettoyage de Vivendi Environnement). D'autres amendes ont été demandées contre Enichem, filiale de l'italien ENI-Agip, et deux de ses cadres, Jean-Luc Hebrard et Claudio Cignetti. Ce procès a mis en lumière la multiplication des risques lors du recours à la sous-traitance et les limites des plans de sécurité annuels « qui rentrent dans la doctrine des industriels de la chimie mais ne figurent nulle part dans le code du travail », a ironisé l'inspection du travail.

L'accident s'est produit le 17 mai 1999. Alors qu'il nettoyait un chlore du site Enichem de Champsagnier, classé Seveso 2, en cassant une couche de charbon avec une barre de fer, un ouvrier d'Actis a été brûlé par des émanations de DCB (dichlorobutène), un produit liquide ou gazeux, très nocif. La victime a été brûlée au deuxième degré sur près de la moitié du corps et hospitalisée trois semaines à Lyon.

Selon l'enquête, la seule forma-

tion du salarié avait consisté en des généralités sur l'industrie chimique. La protection dont il était revêtu n'était pas suffisamment étanche. Depuis, des élastiques ont été ajoutés aux poignets et aux jambes des combinaisons, et les modalités d'intervention ont été améliorées. « Pourquoi a-t-il fallu attendre le 17 mai pour mettre en place ces dispositions ? », s'est interrogé le ministère public. « L'employeur n'est pas censé donner à son personnel une formation d'ingénieur chimiste », répond l'intéressé. En cas d'événement anormal, la consigne est de fuir, prévenir, puis se doucher abondamment. Selon son avocate – alors que la direction parle d'« imprudence » –, c'est ce qu'a fait la victime, en alertant le chef de quart. Il lui aurait conseillé de répandre de l'eau et de finir sa tâche. Malgré des démangeaisons, l'ouvrier se serait exécuté. Le chef de quart n'a jamais été entendu.

Partie civile, la CFDT a dénoncé « les plans de sécurité annuels qui dressent un catalogue des mesures de prévention, jamais concrètes, pour mieux permettre à la direction de se défaire sur l'opérateur ». Jugement le 22 avril.

Nicole Cabret

faire du ciel le plus bel endroit de la terre

AIR FRANCE

L'Espace Affaires. Offrez-vous quelques heures de bien-être. Service à bord raffiné, fauteuil convertible, équipement audiovisuel individuel haute technologie. www.airfrance.com

Membre de

Flextronics se prépare un futur de géant en rachetant les usines de ses clients

Le groupe américano-singapourien fabrique les téléphones portables d'Ericsson et d'Alcatel, les Palm et la X-Box de Microsoft. Il vise à réaliser un chiffre d'affaires de 60 milliards de dollars

SINGAPOUR

de notre envoyée spéciale

Les traces du logo Ericsson restent vaguement perceptibles, mais c'est bien dans l'immeuble Flextronics que l'on pénètre dorénavant, pour aller visiter l'une des chaînes de montage de téléphones portables les plus modernes de la région, à Shah Alam, dans la zone industrielle de Kuala Lumpur. Derrière le rideau anti-poussières que l'on ne traverse qu'équipé d'une blouse et de chaussons, « peu de chose a changé » depuis la reprise par Flextronics en juillet 2001, indiquent les employés malaisiens.

Aux propriétaires suédois ont succédé les Américano-Singapouriens, mais ce sont toujours des téléphones Ericsson (11 millions de pièces en 2001) qui sortent de l'usine Flextronics, emballés prêts à la vente. La principale différence, c'est qu'Ericsson ne voit plus la couleur de ses téléphones avant qu'ils soient vendus. Il ne s'occupe plus non plus des réparations ou du service après-vente.

Flextronics est l'un des géants de la sous-traitance électronique. Sa vocation est d'assembler et parfois de produire intégralement ce que d'autres vendent ensuite sous leur nom : tous les téléphones portables d'Ericsson, les imprimantes de Hewlett-Packard, certains agendas électroniques de Palm et plus récemment la X-Box, nouvelle console de jeu lancée par Microsoft. L'entreprise fabrique aussi des milliers d'autres produits, plus ou moins finis, du programmeur de machine à laver à la chaîne hi-fi ; toujours sur commande, et sur mesure, en choisissant pour chacune celui des 80 sites qui paraît le plus approprié. Afin d'optimiser le processus de fabrication, Flextronics a développé des « parcs indus-

triels » où se regroupent la plupart des fournisseurs.

Le siège social de Flextronics est situé dans cette zone industrielle de Singapour, parsemée d'immeubles reluisants et de gazon anglais. Mais Flextronics n'a pas grand-chose de singapourien, si ce n'est son domicile légal, cet immeuble somme toute modeste d'où les responsables de la région semblent constamment absents. « Ils vivent dans les airs », plaisante une employée. « Nous fabriquons de moins en moins à Singapour », ajoute Valérie Kurniawan, directrice du marketing, sous-entendant que la main-d'œuvre y est devenue trop chère. Des deux entreprises de Singapour reprises récemment par Flextronics, l'une aurait été vidée de ses machines, envoyées en Chine et en Malaisie.

Depuis deux ans, Flextronics est en pleine phase de croissance externe, au point que certains observateurs se demandent comment le groupe peut digérer si vite autant d'acquisitions. Après l'énorme contrat avec Ericsson (2,29 milliards d'euros de revenus annuels), Alcatel confiait en juillet à Flextronics la fabrication de ses GSM pour l'Europe ; début octobre, Flextronics reprenait les activités de fabrication d'équipement de bureau de Xerox ; voilà quelques semaines, c'est un bureau américain de design qui est venu enrichir le pôle recherche.

Flextronics reprend les activités non seulement de ses futurs clients mais aussi de ses fournisseurs ou de ses consultants, ce qui lui permet de se développer en horizontal (multiplication des clients) et en vertical (intégration de l'ensemble de la chaîne). Depuis début 2000, plus de quarante nouvelles usines ou bureaux d'études ont intégré Flextronics. Voilà, entre autres, comment le chiffre d'affaires du groupe

a augmenté de 3 000 % en cinq ans (plus de 13 milliards de dollars en 2001).

La crise des technologies de l'information en 2000-2001 a été le catalyseur pour la sous-traitance, accélérant la mode déjà amorcée des « entreprises sans usines » (une expression américaine notamment reprise par Alcatel), concept qui existait depuis longtemps dans le textile, par exemple. La valeur ajoutée d'un produit électronique venant désormais essentiellement de sa conception, puis du marketing qui l'accompagne, la fabrication n'est plus perçue que comme une étape lourde et coûteuse, qu'il vaut mieux confier à d'autres.

Le groupe ne se voit pas du tout comme un liquidateur : « C'est une question de marchés », dit son directeur général France

Tandis que les marges fondent dans l'ensemble du secteur, il n'y a cependant aucun miracle à attendre de la reprise des usines peu profitables des autres pour construire sur elles son développement. C'est pour cela que les sous-traitants comme Flextronics sont perçus comme des mercenaires que l'on appelle pour restructurer, réorganiser, diversifier la production, voire tout simplement fermer l'usine. Comme à Moncel-lès-Lunéville (240 emplois), dont Flextronics a transféré en septembre la production à Laval, dans une usine reprise

en juillet à Alcatel. Pourtant, Flextronics ne se voit pas du tout comme un liquidateur.

« C'est une question de marchés, analyse François Barbier, directeur général France de Flextronics et ancien d'Alcatel. Quand la demande de téléphones s'effondre, si vous n'avez rien d'autre à faire faire à vos employés ou à vos machines, vous êtes en chômage technique. Si vous parvenez à intégrer de nouvelles activités, vous sauvez votre usine. » La variété de clients de Flextronics est donc un atout, puisque seul un d'entre eux, Ericsson, apporte plus de 10 % des revenus. Flextronics a aussi la possibilité de répartir les contributions de chaque site. D'un site cher et sophistiqué, sortiront les idées et les concepts d'avenir dont l'exécution technique se fera ailleurs à moindres frais, une fois analysés les transports, le marché, les composants, etc.

Ainsi, malgré de très faibles marges (de l'ordre de 3 %), Flextronics devrait pouvoir maintenir son exceptionnelle croissance, portée par l'envol du marché de la sous-traitance électronique. Déjà estimé aux alentours de 100 milliards de dollars, alors qu'il ne couvre que 13 % de la production, ce marché pèsera plus de 500 milliards de dollars, lorsque 50 % de la production électronique sera sous-traitée, ce qui devrait arriver avant 2010. Et si, comme tout porte à le croire, Flextronics parvient à maintenir ou à améliorer sa part de marché (environ 15 %), l'entreprise a encore de très beaux jours devant elle. « Ce secteur va grossir, comme l'automobile ou le pétrole en leur temps. Je vois bien des entreprises de 60 milliards de CA d'ici quelques années », déclare Michael Marks, son PDG.

F. de C.

TROIS QUESTIONS À...

MICHAEL MARKS

1 PDG de Flextronics depuis 1994, vous avez multiplié par 140 le chiffre d'affaires. Quelle est votre situation aujourd'hui ? Craignez-vous paradoxalement une conjoncture meilleure où la main-d'œuvre peu chère deviendrait rare ?

Le gros des restructurations est derrière nous et, bien que l'environnement soit encore difficile, nous commençons à entrevoir la reprise de certains marchés. Nous travaillons sans relâche au succès de nos clients. Des clients qui réussissent sont des clients qui durent.

Quand nous avons commencé à fabriquer au Mexique, aucun de nos employés ne pouvait s'offrir une voiture. A présent, nos parkings sont pleins. Les salaires ont augmenté au Mexique, parallèlement au niveau de compétence. Des produits de plus haute technologie peuvent désormais y être construits.

2 Dans certains cas (comme la France), on a l'impression que de grands noms vous cèdent leurs usines pour ne pas avoir à traiter les problèmes sociaux et les restructurations.

Croyez-moi, ce n'est pas facile d'avoir à fermer une usine, où que ce soit dans le monde. Nous n'engageons aucune négociation avec un client si nous savons qu'il va falloir fermer un site. Nous avons acquis, quand le secteur était en plein boom, des affaires qu'il a fallu fermer depuis, mais ce n'était jamais l'intention initiale.

3 Qu'a représenté pour Flextronics l'obtention du marché de la X-Box, la console de jeux de Microsoft ? Envisagez-vous à terme de lancer vos propres produits ?

Le contrat Microsoft a attiré l'attention sur nous ; nous sommes fiers de l'avoir gagné, parce que cela a vraiment démontré l'intérêt de nos opérations globales et de nos parcs industriels. Nous avons mené à bien l'un des plus importants lancements de produit de l'Histoire. Mais nous n'avons pas l'intention de promouvoir notre nom auprès du client final. Nous ne voyons pas l'intérêt qu'en tiraient nos clients.

Propos recueillis par Florence de Changy

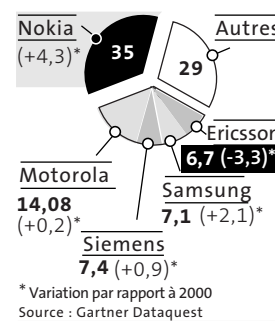
Nokia reste numéro un mondial du téléphone portable

L'INSTITUT DE RECHERCHE Gartner

Dataquest a chiffré à 399,6 millions le nombre de téléphones portables vendus dans le monde en 2001, soit un déclin d'environ 3 % par rapport à 2000. C'est la première fois que cette industrie, habituée jusqu'alors à des taux de croissance exponentiels, connaît une baisse de ses ventes. Dans ce contexte, l'équipementier finlandais Nokia, son concurrent américain Motorola et l'allemand Siemens ont été les trois plus gros vendeurs au monde de téléphones portables en 2001. Nokia est arrivé, comme en 2000, très largement en tête du classement, avec 35 % de parts de marché, soit un gain de 4,3 % sur un an. Motorola a conservé sa deuxième place avec 14,8 % des ventes, contre 14,6 % en 2000. Le fait marquant de l'année a été la dégringolade du suédois Ericsson, tombé d'un coup de la 3^e à la 5^e place, avec plus de 3 points de parts de marché perdus, à 6,7 % contre 10 % fin 2000.

LA CHUTE D'ERICSSON

Les principaux fabricants de téléphones portables en parts de marchés, 2001, en %



BMW a réalisé en 2001 le meilleur exercice de son histoire

LE CONSTRUCTEUR automobile bavarois BMW a réalisé en 2001 « le meilleur exercice de son histoire » avec un bénéfice net de 1,866 milliard d'euros, en hausse de 54,3 %. Le bénéfice opérationnel a progressé de 59,5 % à 3,242 milliards d'euros. BMW devient ainsi le deuxième constructeur automobile le plus rentable du monde derrière Porsche. Le constructeur allemand a en effet dégagé une marge opérationnelle de 8,4 % (contre 13 % pour Porsche). BMW a par ailleurs annoncé, lundi 11 mars, à l'issue de la réunion de son conseil de surveillance, la nomination de Stefan Krause comme directeur financier en remplacement de Helmut Panke, qui prendra la tête du groupe à partir du 16 mai en remplacement de Joachim Milberg. M. Krause est actuellement directeur des ventes pour la région Europe.

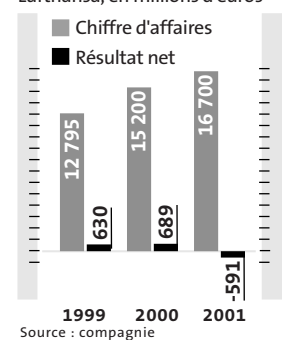
Lufthansa enregistre une perte nette de 591 millions d'euros

CONFORMÉMENT aux attentes du

groupe, Lufthansa a annoncé, mardi, que son exercice 2001 s'est soldé par un bénéfice opérationnel de 20 millions d'euros. La compagnie aérienne, qui a souffert, à l'image des autres transporteurs, des conséquences de la baisse d'activité liée aux attentats du 11 septembre, accuse en revanche une perte nette de 591 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires en hausse de 10 % à 16,7 milliards. Lufthansa précise qu'elle a dû passer des amortissements imprévus (500 millions d'euros) et des provisions pour pertes à hauteur de 180 millions d'euros dans le secteur de la restauration en vol.

PERTE ATTENDUE

Lufthansa, en millions d'euros



INDUSTRIE

■ **PSA/RENAULT** : les deux constructeurs automobiles français ont battu en 2001 leur record de production avec 5,6 millions de véhicules, soit 3,8 % de plus qu'en 2000. Renault et PSA Peugeot Citroën représentent ensemble 10 % de la production mondiale.

■ **AMERICAN HOME PRODUCTS** : le groupe américain AHP, soucieux de souligner son recentrage sur la pharmacie, a changé de nom lundi 11 mars et s'appelle désormais Wyeth. La direction a démenti que ce changement de nom soit lié aux problèmes rencontrés dans les années 1990 avec des médicaments amaigrissants, Pondimin et Redux.

■ **SERVIER** : le laboratoire pharmaceutique français a reçu, lundi, au ministère de la recherche, le prix Galien 2002, parrainé par le groupe Quotidien santé, pour « l'importance, la qualité et le dynamisme de [ses] recherches thérapeutiques ». « Ce laboratoire revendique de contribuer pour 14 %, soit 589 millions d'euros, à l'excédent de la balance commerciale de la pharmacie française », a indiqué le docteur Jacques Servier, PDG-fondateur de l'entreprise, créée en 1954, qui emploie 15 000 collaborateurs.

SERVICES

■ **GO-AHEAD** : le groupe britannique de transports a annoncé lundi une commande globale de 700 voitures de passagers au canadien Bombardier pour 856 millions de livres sterling (1,39 milliard d'euros), par l'intermédiaire de la société de crédit-bail Porterbrook.

■ **KMART** : le troisième groupe de distribution américain, qui a déposé son bilan fin janvier, a annoncé lundi la démission de son directeur général Charles Conaway et son remplacement par l'actuel président du groupe, James Adamson.

FINANCE

■ **GOLDMAN SACHS** : la banque d'affaires américaine est sur le point de lancer une révision complète de ses activités, qui pourrait entraîner une réduction de 10 % de ses effectifs dans le monde, a indiqué mardi le quotidien britannique *Guardian*. Goldman Sachs emploie 22 600 personnes dans le monde, dont 5 000 à Londres.

■ **INTESABCI** : le premier groupe bancaire italien a annoncé, lundi, que ses négociations avec le groupe brésilien Banco Itaú pour la cession de sa filiale Banque Sudameris, qui regroupe ses activités en Amérique latine, avaient été de nouveau prolongées, jusqu'au 30 avril.

■ **DAIWA TRUST & BANKING** : la filiale de la banque japonaise spécialisée dans la gestion de fonds mène des discussions pour une alliance, a indiqué mardi un porte-parole, tout en se refusant à tout commentaire sur des informations selon lesquelles le Crédit agricole serait candidat, comme l'indique le quotidien *Asahi Shimbun*.

■ **KANTO BANK/TSUKUBA BANK** : les deux banques régionales japonaises ont annoncé, mardi, qu'elles fusionneront probablement en avril 2003.

RÉSULTATS

■ **UNICREDITO ITALIANO** : la deuxième banque italienne a réalisé un bénéfice net consolidé, part du groupe, de 1,454 milliard d'euros en 2001, en hausse de 4,2 % sur 2000. Il intègre des gains exceptionnels de 231 millions d'euros (contre 100 millions en 2000) dont 115 millions provenant de la vente des parts d'Unicredit dans Montedison et Fidelity.

■ **CRÉDIT SUISSE** : la deuxième banque suisse a enregistré en 2001 une chute de 73 % de son bénéfice net, à 1,6 milliard de francs suisses (1,08 milliard d'euros).

RTL2, CE N'EST PAS DE LA RADIO, C'EST DE LA MUSIQUE.

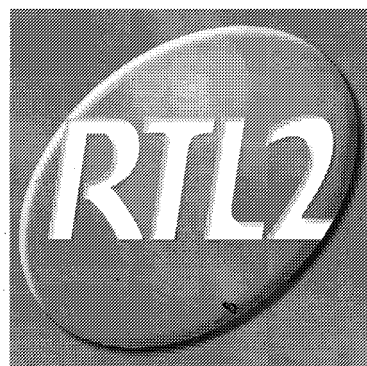
Bravo

Gérald

et encore merci !

gérald de palmas

meilleur artiste masculin de l'année
aux 17^{ème} victoires de la musique



Toutes les fréquences RTL2
au 08 92 68 78 02 (0,34 €/min)

rtl2.fr

Le PDG de Metro International critique sévèrement le système français de la presse

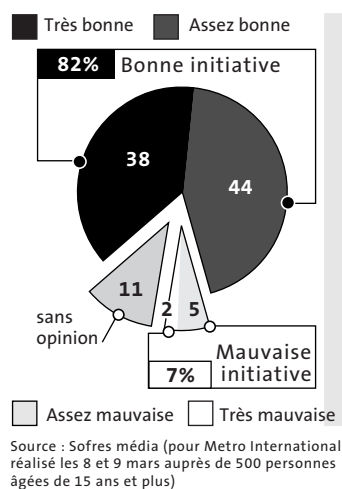
Le groupe, qui a lancé un gratuit d'information en France, veut créer sa société de distribution

LE GROUPE suédois Metro passe la vitesse supérieure pour tenter d'imposer son quotidien gratuit d'information à Paris. Mardi 12 mars, il devait annoncer la nomination d'un rédacteur en chef à la tête de la rédaction parisienne de Metro, en la personne de Didier Pourquery. Jusqu'à présent rédacteur en chef au magazine *L'Expansion*, cet ancien journaliste de *Libération*, du *Monde*, de *La Tribune* et d'*Infomatin* devra prouver à ses détracteurs que sa nouvelle équipe est capable de faire un travail rédactionnel, et pas seulement de recopier des dépêches d'agences de presse. Le groupe suédois devait par ailleurs présenter, lors d'une conférence de presse, un sondage réalisé par la Sofres démontrant que l'accueil réservé à Metro en Ile-de-France est positif. Selon cette étude, les personnes ayant entendu parler du conflit (*Le Monde* du 12 mars) estiment, à 71 %, que Metro « devrait pouvoir être distribué librement et gratuitement ».

Selon Pelle Törnberg, le PDG de Metro International, la société chargée du développement du gratuit à l'étranger, les résultats de ce sondage montrent que « peu de gens comprennent pourquoi il y a un conflit » depuis le lancement de l'édition parisienne du titre, le 18 février. « Il y a une très grande différence entre la réaction des consommateurs - les lecteurs - et les réactions de nos concurrents, des

ACCUEIL FAVORABLE

Pensez-vous que Metro est une initiative... (réponses à Paris en %) :



syndicats et de l'establishment, a-t-il confié, lundi, au *Monde*, lors d'un passage à Paris. Nous avons été très surpris par les violences. Cela ne nous était arrivé dans aucune autre des 21 villes où nous sommes présents. Paris fait pourtant partie du monde civilisé... »

Metro et plusieurs de ses colporteurs ont porté plainte ces dernières semaines, après des incidents dans les rues de Paris. Le Syndicat du livre CGT, incontournable dans la presse parisienne, veut entraver la sortie du journal, tant que celui-

ci n'a pas adopté les règles en vigueur dans la profession.

Positionnant Metro comme « un complément aux journaux existants », M. Törnberg s'interroge sur le lectorat vieillissant de la presse française, « d'aussi bonne qualité soit elle » : « Son gros problème, c'est que trop peu de gens lisent un quotidien. » « Vu de l'extérieur, le système français [de la presse payante] se tue lui-même. Les gens sont tellement préoccupés à défendre leurs petites affaires. Tout le monde se bat pour ce qu'il a et non pour ce qu'il pourrait obtenir. »

« PRÈS D'UN ACCORD »

Et le PDG de Metro International d'enfoncer le clou sur la question publicitaire : « Le problème, pour les quotidiens, c'est que la télévision, la radio, les magazines, Internet et les groupes de gratuits comme la Comareg et Spir ont récolté tout l'argent depuis une vingtaine d'années. Les journaux ont passé leur temps à se combattre, au lieu d'essayer de récupérer de la publicité. Pourquoi la télé et la radio s'octroient-elles une part importante du marché ? Parce qu'elles attirent les jeunes consommateurs, qui ne lisent pas les journaux. » Une cible visée par les gratuits d'information.

Le Livre CGT, qui a officialisé, lundi 11 mars, son accord avec Metro sur la fabrication et la distribution à Marseille, a obtenu gain de cause sur plusieurs points (*Le*

Monde du 4 mars). M. Törnberg espère désormais parvenir à une solution à Paris.

« Nous sommes près d'un accord », estime-t-il. Il s'agit, selon lui, de contourner l'obstacle des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), qui ont fait savoir que la diffusion de gratuits n'entraîne pas dans leurs attributions. « Nous ne pouvons convaincre les NMPP, c'est leur choix », dit-il. Son groupe ayant « fait tout son possible pour faire partie du système », M. Törnberg souhaite que le Syndicat du livre fasse preuve de davantage de compréhension.

Le groupe suédois parie sur la création d'une société ad hoc de distribution de son journal, dans laquelle les NMPP pourraient devenir ultérieurement majoritaires. « Cette formule a déjà fonctionné avant », plaide M. Törnberg, en faisant allusion à la société créée par *Le Parisien*. Le responsable suédois ne semble pas convaincu, en revanche, par l'idée de transformer son journal en supplément gratuit de *France-Soir*, solution proposée par le titre en perte de vitesse. Son propriétaire, l'italien Poligrafici Editoriale, a déjà conclu un accord, début février, pour imprimer Metro. Pour l'instant, le titre gratuit reste imprimé, selon un « dispositif de secours », au Luxembourg, puis acheminé vers Paris.

Antoine Jacob

Faible progression des chaînes du câble et du satellite

LES CHAÎNES thématiques du câble et du satellite progressent très lentement. Selon les résultats de l'enquête semestrielle Médiacab, menée par Médiamétrie et publiée, mardi 12 mars, les télévisions thématiques rassemblent désormais 32 % de parts d'audience contre 68 % aux chaînes généralistes. Il y a six mois, lors de la vague précédente, le rapport s'établissait à 31,2 % contre 68,8 %.

Mesurée auprès de tous les téléspectateurs de 4 ans et plus, RTL9 conserve son rang de première chaîne thématique avec 2,4 % de parts d'audience. Elle devance Eurosport (1,6 %), Canal J (1,3 %), LCI (1,3 %) et TF6 (0,9 %). Un classement sans véritable surprise. Les nouveautés sont plutôt à chercher dans le classement interne des chaînes thématiques lorsque leurs audiences sont mesurées uniquement auprès des abonnés. Ainsi, TF6, lancée en décembre 2000 et contrôlée à parts égales par TF1 et M6, poursuit sa remarquable percée. Elle est devenue la première chaîne thématique de France. Avec 3,6 % de parts d'audience, TF6 rejoint RTL9 (3,6 %) qui occupait seule, auparavant, le rang de leader. Toutefois, RTL9, reprise

depuis quelques mois sur CanalSatellite, compte, chaque semaine, plus de téléspectateurs que sa rivale : 4,86 millions contre 2, 21.

Outre la montée en puissance continue de TF6, l'autre enseignement du Médiacab est le regain d'audience de LCI. La chaîne d'informations en continu de TF1 double presque son audience. D'une enquête à l'autre elle passe de 0,8 % de part d'audience à 1,5 %. Selon Jean-Claude Dassier, son directeur général, « les événements du 11 septembre aux États-Unis ont été une deuxième naissance pour LCI. A cette occasion beaucoup de téléspectateurs ont découvert la chaîne. » Et ils sont restés.

CANAL J EN HAUSSE

Face à la domination de LCI, les autres chaînes d'info ont connu de moindres progressions. Une chaîne comme i-télévision, relancée en septembre passe de 0,2 % à 0,5 %. Euronews, elle, est quasi stable : 0,4 % contre 0,3 % il y a six mois.

Le Médiacab met aussi en lumière les bouleversements dans le classement des chaînes pour la jeunesse. Canal J, la chaîne présidée par

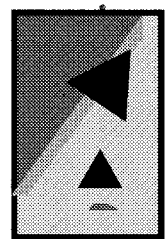
Claude-Yves Robin, poursuit sa progression ininterrompue. Avec 2 % de part d'audience contre 1,9 % il y a six mois, elle écrase une grande partie de la concurrence. Mieux, Tiji, sa déclinaison lancée il y a quelques mois, a déjà trouvé son public auprès des plus petits. Tiji, obtient 1,4 % de part d'audience. Après une rapide montée en puissance, lors des dernières enquêtes, Télétoon, chaîne pour les enfants de TPS, marque le pas. Elle n'obtient que 2,8 % de part d'audience contre 3,3 % il y a six mois. Fox Kids est aussi en perte de vitesse. La chaîne perd près de la moitié de sa part d'audience : 1,1 % contre 2,1 % en 2001.

Avec le sport et les enfants, le cinéma reste un des programmes favoris des abonnés. TPS Star, la dernière création de TPS conçue sur le modèle de Canal+, réalise une percée. La chaîne obtient en six mois 2,6 % de part d'audience, qui viennent s'ajouter et mordre sur celles des autres chaînes cinéma de TPS. En revanche, du côté CanalSatellite, les chaînes cinéma sont en léger retrait.

Guy Dutheil

Canal+ poursuit Rupert Murdoch

CANAL+ GROUPE estime avoir perdu 1 milliard de dollars dans une opération de « sabotage » menée par NDS, société contrôlée par le groupe News Corporation, qui appartient au magnat australo-américain Rupert Murdoch. Selon un communiqué du mardi 12 mars, la filiale française de Vivendi Universal a porté plainte auprès du tribunal d'instance de Northern, District de Californie (Etats-Unis), contre NDS pour « association de malfaiteurs, violation de la propriété industrielle et concurrence déloyale ». Cette société aurait investi « des sommes et des moyens considérables » pour extraire le code confidentiel de la carte à puce utilisée par les terminaux numériques de Canal+. Elle aurait ensuite transmis ce code à un site Web fréquenté par des « pirates », qui ont fabriqué des copies. Selon les Français, « NDS a organisé une opération de sabotage visant à réduire la part de marché de Canal+ dans la télévision numérique », en attaquant un système de sécurité jusqu'alors inviolé. Canal+ s'appuie à changer de carte à puce. François Carayol, le directeur adjoint du groupe, prévient : « Nous ne pouvons tolérer qu'un concurrent majeur utilise ses ressources financières et technologiques » pour alimenter le piratage.



ALTEN



Chiffre d'affaires
+ 33 %

Résultat
d'exploitation
+ 29 %

Résultat net
avant survaleur
+ 25 %

Effectifs
3.500 personnes

Euroclear 7194
SBF 120
IT CAC 50
Eligible au SRD

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2001 s'élève à 257 M€, en progression de 33 %. A périmètre constant, l'activité est en augmentation de 22 %. Alten continue de croître plus rapidement que son marché de référence.

Le résultat d'exploitation après participation progresse de 29 % à 34,8 M€. La marge d'exploitation avant participation s'établit à 15,2 % (16,2 % en 2000) et à 13,5 % après participation (14 % en 2000).

Le résultat net avant survaleur est de 21,2 M€ en progression de 25 % et représente 8,2 % du chiffre d'affaires (17 M€ en 2000).

Le résultat net part du Groupe est en hausse de 17 % à 19,4 M€ (16,6 M€ en 2000).

Alten n° 2 Européen du Conseil en Technologies Avancées a connu, en 2001, une forte progression de ses parts de marché dans l'automobile et l'aéronautique, réussi l'intégration des entreprises acquises et poursuit avec succès le déploiement de ses activités en Europe.

Alten a acquis, début 2002, une entreprise néerlandaise de 105 collaborateurs, qui a réalisé 6,5 M€ de chiffre d'affaires en 2001, dans le cœur de métier du Groupe.

CONSEIL ET INGÉNIEURIE EN TECHNOLOGIES
AVANCÉES

Internet : www.alten.fr

LE MONDE
diplomatique

DOSSIER

LE GRAND MENSONGE DES « GUERRES PROPRES »

- De la réalité des armes à l'uranium appauvri
- Bombarder pour contrôler, Washington a défini sa stratégie
- Au Vietnam, le napalm tue encore
- La mort venait déjà du ciel

Par Robert James Parson, Paul-Marie de La Gorce, Schofield Coryell et Sven Lindqvist

De la justice à la démocratie, en passant par les cloches

Par José Saramago

L'axe du Mal

Par Ignacio Ramonet

Les origines culturelles de la crise malgache
Surexploitation joyeuse aux Etats-Unis
Une guerre pour les femmes afghanes ?

« Amélie Poulain » un désir de merveilleux

Débuts laborieux pour la parité
Vent de révolte contre les élites japonaises
La Russie s'enlise en Tchétchénie

Faux privilégiés, vrais nantis

Sur les routes de l'opium afghan
En Turquie, les jeux de la crise
Quand l'ex-guérilla salvadorienne gouverne la capitale

Ces soldats israéliens qui disent non

NUMÉRO DE MARS 2002

En vente chez
votre marchand de journaux

3,80 €

Prises de bénéfice en Europe et au Japon

LES MARCHÉS américains ont fini en légère hausse, après avoir passé l'essentiel de la journée dans le rouge, lundi 11 mars. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones s'est apprécié de 0,37 %, à 10 611,24 points, et progresse de 10,5 % en six mois, depuis la veille des attentats du 11 septembre 2001. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a enregistré un recul symbolique de 0,01 %, à 1 929,49 points. Depuis six mois, il affiche une progression de 13,8 %.

Après la hausse enregistrée ces dernières semaines, saluant les signes de reprise de l'économie américaine, les investisseurs cherchent à prendre leur bénéfice, et s'interrogent sur la vigueur du redémarrage de la croissance. L'annonce, par la compagnie de téléphone Qwest, de l'ouverture d'une enquê-

te informelle de la Commission américaine des opérations de Bourse (SEC) sur sa comptabilité en 2000 et 2001, a aussi incité les investisseurs à la prudence.

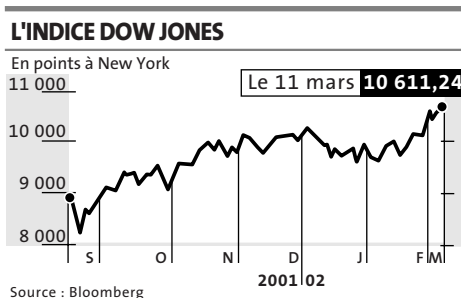
En Europe, les grandes Bourses ont terminé la journée en baisse. L'indice Euro Stoxx 50 des principales capitalisations boursières de la zone euro a perdu 0,54 %, à 3 766,90 points. Pariant sur une reprise modérée des profits des entreprises en Europe, mais sur une remontée des taux d'intérêt, Guillaume Rabault, chef économiste chez HSBC Asset Management Europe, a cependant indiqué, lundi, qu'il recommandait de privilégier les marchés d'actions dans les prochains mois, au détriment des marchés obligataires. A Paris, l'indice CAC 40 s'est replié de 0,92 %, à 4 586,75 points. Les plus fortes baisses ont été enregistrées par les titres Orange (-4,45 %, à 7,3 euros) et France Télécom (-3,95 %, à 32,55 euros). Dans un entretien publié dans *Le Monde* du mardi 12 mars, le PDG de l'opérateur, Michel Bon, a indiqué qu'il souhaitait mener une « opération vérité » sur ses comptes, notamment en provisionnant la dépréciation d'actifs sur ses filiales Mobilcom et NTL.

A Tokyo, l'indice Nikkei s'est replié de 2,62 %, mardi, à 11 607,33 points, suite à des prises de bénéfice après une hausse de 25 % de l'indice en cinq semaines.

Adrien de Tricornot

Des indicateurs économiques américains et de leur influence

CHRONIQUE DES MARCHÉS



Elle comporte aussi « une question sur le profil des prix payés par les entreprises pour leurs consommations intermédiaires ». « Elle est donc un indicateur avancé des prix à la production », explique Aurel Leven. L'indice ISM est celui qui affecte le plus les taux courts américains. Ce sont en revanche les discours bi-annuels d'Alan Greenspan, le président de la Fed, devant le Sénat ou la Chambre des représentants (les Humphrey Hawkins Testimonies), qui ont eu le plus d'impact sur les taux longs entre 1994 et 2002. La Bourse, elle, y est peu sensible. Après l'indice ISM, les deux indicateurs les plus influents, pour les taux et les actions confondus, sont l'emploi (*payroll survey*) et la première estimation du produit intérieur brut (PIB).

Pour les marchés d'actions, les statistiques dominantes entre 1994 et 2002 sont celles qui mesurent l'évolution du coût du travail (*employment cost index*) et les ventes au détail. L'indice ISM vient en troisième position et le PIB en quatrième. L'indice du coût du travail, publié avant les chiffres de productivité et les coûts salariaux unitaires, donne une première idée « de l'évolu-

tion du partage de la valeur ajoutée entre les salariés et l'entreprise ».

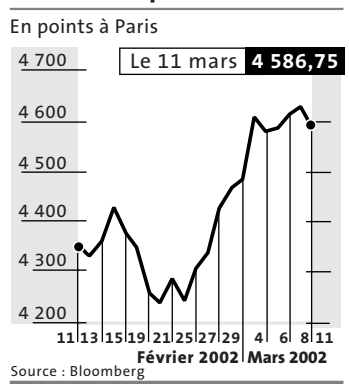
CONFIANCE ET PIB EN VEDETTE AUJOURD'HUI

De janvier 2001 à aujourd'hui, l'attention des investisseurs s'est portée sur d'autres indices. Leur inquiétude sur la bonne tenue de la consommation des ménages, premier moteur de la croissance face à un investissement en panne, a donné son heure de gloire à l'indice de confiance du consommateur concocté par le Conference Board, et dans une moindre mesure, à celui de l'université de Michigan. Les chiffres d'emplois sont également très attendus. Dans le même esprit, l'indice des mises en chantier de logements est devenu le facteur le plus influent sur la Bourse. L'indice ISM se maintient en cinquième position, troisième indicateur le plus influent pour les taux à 10 ans. La statistique la plus significative pour les marchés de taux longs se révèle être le PIB. Face à l'action rapide de la Fed en matière de baisse des taux, les réunions du comité de politique monétaire (FOMC) sont également devenues des dates importantes. A noter la remontée dans le classement des chiffres de balance commerciale.

Aujourd'hui, « la principale incertitude demeure la réalité ou non d'un fort rebond de l'économie américaine », relèvent les experts d'Aurel Leven. Les statistiques les plus scrutées devraient donc être la production industrielle et l'emploi, témoins du rebond, tandis que les investisseurs continueront à surveiller tous les indicateurs de consommation. Pour la Bourse, beaucoup d'autres facteurs interfèrent, « les informations micro-économiques pouvant avoir un impact significatif », reconnaît Aurel Leven.

Sophie Fay

INDICE CAC 40



LES BOURSES DANS LE MONDE 12/3, 10h04

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	5288,49 12/3	-0,98	5401,06 11/3	4706,01 20/2	25,90
	Euro Neu Markt Price IX	1032,37 12/3	-1,34	1212,43 4/1	913,75 20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1240,14 12/3	-0,36	1247,67 22/2	1109,88 9/1	14,00
BELGIQUE	Bel 20	2715,51 12/3	0,51	2815,19 28/1	2609,61 15/1	13,20
DANEMARK	Horsens Bnex	273,91 12/3	-0,14	277,42 11/3	254,91 30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	8252,60 12/3	-0,79	8608,50 4/1	7628,00 22/2	18,90
FINLANDE	Hex General	8759,88 12/3	-0,32	9224,39 4/1	4,30 19/2	21,70
FRANCE	CAC 40	4550,11 12/3	-0,80	4720,04 4/1	4210,30 20/2	21,00
	Mid CAC	2132,06 11/3	0,19	2133,20 11/3	1929,16 2/1	15,20
	SBF 120	3167,65 12/3	-0,71	3248,59 4/1	2924,74 20/2	21,10
	SBF 250	3014,30 11/3	-0,68	3035,25 4/1	2782,54 20/2	20,90
	Indice second marché	2444,53 11/3	-0,16	2452,51 11/3	2287,73 2/1	14,20
	Indice nouveau marché	1103,91 12/3	-0,82	1175,41 7/1	980,76 22/2	
GRÈCE	ASE General	2436,25 12/3	0,00	2655,07 3/1	2321,35 28/2	14,80
IRLANDE	Irish Overall	5037,83 12/3	0,20	6085,03 18/1	4636,97 6/2	12,50
ITALIE	Milan Mib 30	32648,00 12/3	-0,31	33197,00 11/3	29542,00 20/2	20,30
LUXEMBOURG	Lux Index	1138,42 11/3	0,89	1169,48 14/1	1103,43 6/3	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	515,10 12/3	-0,67	522,59 11/3	475,19 22/2	17,80
PORTUGAL	PSI 20	7834,41 12/3	-0,19	7998,50 4/1	7161,67 25/2	18,30

EUROPE Mardi 12 mars 10h04

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	230,45	-1,09
BANQUES	280,06	-0,57
PRODUIT DE BASE	215,45	-0,31
CHIMIE	363,62	-0,58
TÉLÉCOMMUNICATIONS	426,77	-0,89
CONSTRUCTION	234,12	-0,33
CONSOMMATION CYCLIQUE	136,18	-0,59
PHARMACIE	482,18	-0,27
ÉNERGIE	357,46	-0,35
SERVICES FINANCIERS	238,35	-0,91
ALIMENTATION ET BOISSON	235,18	-0,09
BIENS D'ÉQUIPEMENT	370,28	-1,09
ASSURANCES	323,36	-1,03
MÉDIAS	287,91	-1,16
BIENS DE CONSOMMATION	381,63	-0,21
COMMERCE ET DISTRIBUTION	282,43	-0,48
HAUTE TECHNOLOGIE	510,36	-0,81
SERVICES COLLECTIFS	290,00	-0,30

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	21,09	-1,22
AEGON NV	26,33	-1,39
AIR LIQUIDE	164,30	-1,32
ALCATEL A	17,93	-0,39
ALLIANZ N	273,97	-1,09
AVENTIS	79,10	-0,82
AXA	23,26	-1,21
BASF AG	46,70	-0,82
BAYER	37,99	-1,02
BAYR.HYP.U.VERBK	37,79	-0,40
BBVA	13,56	-1,53
BNP PARIBAS	54,70	-0,27
BSCH	9,36	-0,64
CARREFOUR	52,50	-0,94
DAIMLERCHRYSLER N	49,50	-0,76

DANONE	132,70	-0,08
DEUTSCHE BANK AG	73,26	-0,99
DEUTSCHE TELEKOM	16,99	-1,05
E.ON	57,19	-0,54
ENDESA	17,10	-0,70
ENEL	6,39	-0,31
ENI SPA	16,57	-0,18
FORTIS	25,90	-1,22
FRANCE TELECOM	31,75	-2,46
GENERALI ASS.	28,65	-0,42
ING GROEP CVA	29,01	-1,39
KONINKLIJKE AHOLD	29,53	-0,07
L'OREAL	81,00	-0,25
LVMH	58,50	-1,27
MUENCHENER RUECKV	28,27	-1,52
NOKIA OYJ	26,92	-0,48
PINAULT PRINTEMPS	127,70	-0,39
REPSOL YPF	15,37	-1,47
ROY.PHILIPS ELECTR.	33,30	-0,54
ROYAL DUTCH PETROL	61,90	-0,32
RWE	41,42	-0,43
SAINT GOBAIN	180,90	-0,99
SANOFI-SYNTHELABO	71,15	-0,14
SANPAOLO IMI	12,54	-0,48
SIEMENS	76,43	-1,09
SOCIETE GENERALE A	68,95	-0,86
SUEZ	32,74	-0,43
TELECOM ITALIA	9,64	-0,31
TELEFONICA	13,50	-0,44
TIF	5,37	-1,29
TOTAL FINA ELF	172,30	-0,29
UNICREDITO ITALIAN	4,68	-1,52
MUENCHENER RUECKV	66,25	-0,53
VIVENDI UNIVERSAL	44,91	-1,96
VOLKSWAGEN	56,56	-2,65

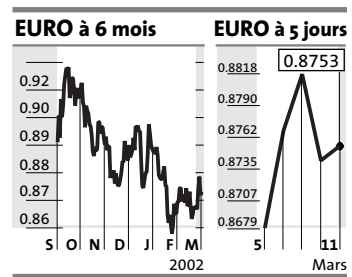
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

MARCHÉ DES CHANGES 12/3, 10h04

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,77785	0,87475	1,41520	0,59510
TOKYO (¥)	128,57000		112,47500	181,89310	76,51015
PARIS (€)	1,14280	0,88895		1,61765	0,68010
LONDRES (£)	0,70680	0,54975	0,61815		0,42065
ZURICH (FR. S.)	1,68070	1,30615	1,47015	2,37830	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4318	7,4325
COURONNE NORVÈGE	7,7185	7,7235
COURONNE SUÉDOISE	9,0769	9,0819
COURONNE TCHÈQUE	31,3423	31,4478
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6776	1,6789
DOLLAR CANADIEN	1,3844	1,3857
DOLLAR HONGKONG	6,8200	6,8820
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0430	2,0470
FORINT HONGROIS	244,8565	245,0402
LEU ROUMAIN	28548,0000	28606,0000
ROUBLE	27,1888	27,2131



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI						
	FTSE 100 index	5224,50 12/3	-0,65	5362,30 4/1	5015,50 20/2	17,60
	FTSE techMark 100 index	1236,97 12/3	-0,96		113,60	
SUÈDE	OMX	820,18 12/3	-0,30	878,88 4/1	741,84 20/2	26,20
EUROPE						
HONGRIE	Bux	8188,45 11/3	-2,41	8448,46 7/3	7052,97 3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1295,12 11/3	0,27	1302,91 6/3	1142,62 7/1	
POLOGNE	WSE Wig	1378,54 11/3	-2,07	1486,23 28/1	1200,32 2/1	17,50
TCHÈQUE	Exchange PX 50	437,80 12/3	0,05	440,80 8/3	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	319,49 11/3	-3,60	331,41 7/3	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	6465,10 12/3	-0,48	6536,90 8/3	6059,10 6/2	18,00
TURQUIE	National 100	10974,74 12/3	-3,19	15071,84 8/1	10715,81 27/2	11,70
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	397,99 11/3	2,15	471,34 6/2	323,69 2/1	
BRESIL	Bovespa	13695,77 11/3	-1,91	14481,63 5/3	12300,70 30/1	10,40
CANADA	TSE 300	7908,16 11/3	-0,03	7992,70 7/3	7402,70 20/2	20,80
CHILI	Ipsa	100,72 11/3	-0,94	102,37 4/1	94,80 20/2	
ÉTATS-UNIS						
	Dow Jones ind.	10611,24 11/3	0,37	10663,83 8/3	9529,46 30/1	23,40
	Nasdaq composite	1929,49 11/3	-0,01	2098,88 9/1	1696,55 22/2	49,80
	Nasdaq 100	1553,80 11/3	-0,08	1710,23 9/3	1329,93 22/2	49,80
	Wilshire 5000	10922,16 11/3	0,29	10973,46 7/1	10040,55 20/2	
	Standards & Poors 500	1168,26 11/3	0,34	1176,97 7/1	1081,66 30/1	22,20
MEXIQUE	IPC	7161,40 11/3	-0,43	7210,95 8/3	6365,72 14/1	13,10

FRANCFORT

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
POPNET INTERNET	0,04	33,33
GRINDUS	3,25	18,18
CTS EVENTIM	5,50	17,27
EBOOKERS	3,80	11,76
ABIT	6,10	9,71
PIRONET NDH	4,40	8,64
HSBS MEDIA	0,93	8,14
Plus mauvaises performances		
TEAM COMM GRP	0,13	-40,91
DATASAVE	2,75	-15,38
FAME	0,34	-12,82
ACHTERBAHN AG	11,20	-11,11
WUESTENROT & WUERT	16,15	-9,42
BLUE C CONSULTING	0,26	-7,14
GAUSS INTERPRISE	0,78	-7,14

LONDRES

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
ENERGIS	0,04	12,27
BALTIMORE TECHNOL	0,12	11,36
COLT TELECOM GROUP	0,69	9,96
BRITISH ENERGY	2,04	4,74
MOTHERCARE	2,15	3,86
GRANADA	1,36	3,82
KELDA GROUP	3,78	3,56
Plus mauvaises performances		
SCOOT.COM	0,01	-12,82
BATM ADVANCED COMM	0,26	-10,34
PACE MICRO TECH	1,02	-10,33
BRITISH BIOTECH PL	0,12	-7,84
SAGE GRP	2,13	-5,44
CARPHONE WAREHOUSE	0,76	-5,00

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mardi 12 mars 9h16

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	47,06	47,25	-0,40	15,25	47,71	38,00	1,00	12040
AFFINE	n/d	40,00	n/d	8,40	40,00	30,34	1,20	3610
AGF	55,05	55,10	-0,09	2,13	57,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	20,85	21,04	-0,90	26,82	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	166,30	166,50	-0,12	5,65	171,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	18,14	18,00	0,78	5,52	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O	7,01	7,07	-0,85	9,19	9,62	5,00	1,10	13015
ALSTOM	14,26	14,30	-0,28	14,17	15,40	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	59,70	59,50	0,34	17,63	61,50	48,50	0,14	3463
ARBEL	5,70	5,70	n/d	83,87	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	189,80	187,00	1,50	18,99	192,00	160,00	22,85	4524
ATOS ORIGIN	89,95	88,60	1,52	22,29	90,40	71,15	n/d	5173
AVENTIS	79,45	79,75	-0,38	-0,37	85,95	74,10	0,50	13046
AXA	23,50	23,69	-0,80	0,12	25,10	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	111,50	111,00	0,45	26,70	118,80	83,30	0,90	6089
BAL INVESTIS	134,50	134,40	0,07	11,06	135,00	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	129,00	n/d	0,15	152,80	124,50	3,00	12547
BEHGIN SAY	41,00	41,35	-0,85	0,49	43,95	39,20	n/d	4455
BIC	37,51	37,74	-0,61	-2,21	40,98	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	54,75	54,85	-0,18	8,95	58,30	49,77	2,25	13110
BOLLORE	n/d	242,00	n/d	0,74	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	53,00	52,80	0,38	3,21	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAND	45,70	45,73	-0,07	1,55	45,80	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	36,00	36,10	0,55	-1,35	38,95	30,51	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	44,00	43,61	0,89	9,86	45,30	38,60	1,10	13070
B T P (LA CIE)	n/d	116	n/d	n/d	n/d	110	0,46	3360
BULLM	1,03	1,04	-0,96	-16,26	1,27	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	55,85	55,85	n/d	12,53	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	48,95	49,60	-1,31	30,35	51,00	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,70	3,70	n/d	3,35	3,79	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	83,35	83,00	0,42	2,77	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	33,80	35,45	-4,65	12,66	35,80	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	52,70	53,00	-0,57	-9,76	58,80	50,30	0,50	12017
CASINO GUICHADP	60,60	60,90	-0,49	-3,04	63,95	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD	82,60	82,80	-0,24	-4,67	87,30	75,05	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	61,30	59,50	3,03	5,96	61,90	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	80,75	80,75	n/d	3,06	90,50	70,00	2,00	12470
CEREO	29,80	29,60	0,68	4,74	30,49	28,00	n/d	4456
CERESTAR	32,67	32,70	-0,09	6,07	32,74	30,70	n/d	4457
CFR.RECYCLING	45,60	45,20	0,88	14,00	45,60	38,50	1,30	3905
CGP	35,81	36,43	-1,70	n/d	38,30	35,11	n/d	12102
CHARGEURS	n/d	76,50	n/d	2,06	79,90	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	43,06	43,50	-1,01	24,92	44,86	32,50	0,28	13040
CIC - ACTIONS A	122,00	121,00	0,83	1,24	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	52,00	51,75	0,48	8,33	52,00	46,20	1,40	12098
CLARINS	71,00	71,45	-0,63	11,98	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	54,50	53,30	2,25	32,92	56,40	41,52	1,10	12156
CNP ASSURANCES	36,50	36,27	0,63	2,24	36,74	33,60	1,08	12022
COF	54,70	55,00	-0,55	15,40	55,70	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	165,10	168,20	-1,84	-3,83	168,20	145,00	n/d	13064
COLAS	71,70	71,70	n/d	13,18	71,80	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	45,62	45,90	-0,61	2,05	46,90	41,50	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	18,68	18,58	0,54	5,00	19,18	17,58	n/d	4507
CRÉD.FON.FRANCE	15,10	15,10	n/d	3,85	15,19	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	41,35	41,62	-0,65	10,26	43,00	36,14	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	9,83	9,71	1,24	18,43	9,99	7,60	n/d	7896
DAMART	95,00	95,00	n/d	17,86	98,00	79,50	3,80	12049
DANONE	132,50	132,80	-0,23	-3,28	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	316,10	326,50	-3,19	-0,28	331,00	284,90	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	58,25	58,30	-0,09	7,87	59,40	47,60	0,31	13065
DEV.N.R.-CAL LI #	14,50	14,50	n/d	0,69	15,00	14,25	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	71,45	71,45	n/d	11,24	75,00	66,90	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	70,00	n/d	14,75	70,50	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	11,09	11,41	-2,80	48,06	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACTON	28,40	28,36	0,14	5,57	29,80	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	81,80	81,15	0,80	19,59	82,50	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	n/d	22,70	n/d	0,88	24,90	22,40	n/d	3571
ELIOR	8,50	8,50	n/d	5,45	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENAIL(EX CDE)	31,99	32,00	-0,03	26,19	32,29	25,35	0,40	12093
ERAMET	n/d	38,50	n/d	11,27	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	38,78	38,80	-0,05	14,22	39,30	31,20	3,90	12166
ESSO	91,00	91,50	-0,55	13,46	92,10	79,50	2,75	12066
EULER	42,40	41,30	2,66	-0,23	47,40	40,60	1,40	12130

NOUVEAU MARCHÉ

11/3 : 16 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
CONSORTS FRANCE #	3,32	22,96
MONDIAL PECHE #	6,00	9,29
IGE +XAO #	10,49	9,27
ASTRA #	0,56	7,69
GENERIX #	18,45	7,27
GPE ENVERG.CONSEIL	0,67	4,69
OXIS INTL RGPT #	0,24	4,35
ALPHA MOS #	4,57	4,34
MILLIMAGES	9,36	4,00
ACCESS COMMERCE #	2,60	4,00
ACTEOS #	2,08	4,00
UBIQUOS	2,50	3,73
GUAYANOR ACTION B #	0,28	3,70
AUTOMA TECH #	2,80	3,70
Plus mauvaises performances		
FI SYSTEM BS 00	0,04	-20,00
CONSODATA	11,40	-8,80
PRISMAFLEX INTER.#	29,50	-7,67
GUILLIEMOT BS 99	3,50	-7,65
COM 6	1,90	-7,32
TRANSGEN # SVN	8,31	-6,52
HUBWOOD.COM	1,45	-5,84

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 12/3 à 9h

Valeur	Cours	date	% var.
AGIPI			
AGIPI ACTIONS	27,29	11/3	2,20
AGIPI AMBITION	25,85	11/3	1,69
3615 BNP			
BNP ASSOC.PREMIERE	9842,66	11/3	0,60
BNP EURIBOR ASSOC.	52272,83	11/3	0,62
BNP MONE C.TERME	2523,22	11/3	0,61
BNP MONE EURIBOR	18681,36	11/3	0,64
BNP MONE PLACE.M.C	13825,57	11/3	0,56
BNP MONE TRESORE.	7886,77	11/3	0,63
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1847,20	11/3	0,55

Banque populaire Asset Management www.bpam.fr 01 58 19 40 00

BP OBLIG EUROPE	52,23	11/3	-0,01
BP SECURITE	104328,58	11/3	0,66
FRUCTIFRANCE C	83,74	11/3	3,57
Fonds communs de placements			
BP CYCLOEUROPECR	111,27	8/3	-6,06
BP CYCLOEUROPEVCY	115,66	8/3	4,92
BP CYCLOEUROPEDEF	100,73	8/3	-1,12
BP MEDITERR.DEVEL	56,14	10/3	0,57
BP NELLER ECONOMIE	88,58	10/3	-6,19
BP OBLI HAUT REND.	112,16	10/3	3,29
EUROACTION MIDCAP	137,34	11/3	8,71
FRUCTI EURO SO	96,97	11/3	-1,48
FRUCTI FRANCE NM	193,64	11/3	8,27

Sicav en ligne CAISSE D'EPARGNE 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)

ECUR.1,2,3...FUTUR	52,57	11/3	3,09
ECUR.ACT.EURO.P.C	17,89	11/3	1,54
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	64,92	11/3	1,38
ECUR.CAPITAL.C	44,02	11/3	0,47
ECUR.DYNAMIQUE +	43,41	11/3	1,24
ECUR.ENERGIE	44,35	11/3	1,12
ECUR.EXPANSION C	14931,51	11/3	0,66
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,61	6/3	0,51
ECUR.INVEST.D/PEA	53,46	11/3	1,62
ECUR.MONETAIRE C	225,69	11/3	0,48
ECUR.MONETAIRE D	188,00	11/3	0,49
ECUR.OBLIG.INTER.	177,96	11/3	0,83

LYCOS EUROPE	0,65	-5,80
MEMSCAP	2,58	-5,15
IXO	0,42	-4,55
ARTPRICE COM #	3,60	-4,26
IT LINK	5,55	-4,15
OPTIMS #	1,40	-4,11
HIGHWAVE OPTICAL	2,44	-3,94
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	18,13	0,72
AVENIR TELECOM #	1,34	-3,60
BRIME TECHNO. #	37,50	-0,21
CEREP #	18,94	2,54
DEVOTEAM #	23,52	2,26
EUROFINS SCIENT.#	18,15	-0,83
GAUDIOT #	39,90	2,31
GENESYS #	13,60	0,00
HIGHWAVE OPTICAL	2,44	-3,94
IGE +XAO #	10,49	9,27
ILOG #	16,59	-1,25
IPSO5 #	72,20	3,14
MEDIDEP #	27,50	1,85
MEMSCAP	2,58	-5,15
NICOX #	44,95	0,56
PHARMAGEST INTER.#	15,43	3,56
SITICOM GROUP	6,44	-0,16
SOI TEC SILICON #	24,42	-1,31
VALTECH	2,02	-3,81
WAVECOM #	37,73	0,35

ECUR. TECHNOLOGIESC	38,88	11/3	-2,40
ECUR. TECHNOLOGIESD	38,88	11/3	0,00
ECUR.TRIMESTR.D	269,34	11/3	-1,46
ECUREUIL PRUDENCE	33,88	11/3	0,00
EPARCOULT-SICAV D	28,48	11/3	-0,03
GEOPTIM C	2343,17	11/3	0,24
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	37,75	11/3	0,15
ECUR.PRUDENCE C	34,68	11/3	0,17
ECUR.VITALITE	41,38	11/3	1,13
NECTRA 2 C	1017,93	11/3	0,00
NECTRA 2 D	1017,93	11/3	0,00
NECTRA 5 C	1020,51	11/3	0,00
NECTRA 5 D	1020,51	11/3	0,00
NECTRA 8 C	1020,91	11/3	0,00
NECTRA 8 D	1020,91	11/3	0,00

CDC IXIS Asset Management www.cdcixis-am.fr

Multi-promoteurs LIV.BOURSE INV.D 183,68 10/3 1,32 NORD SUD DEVELOP.C 521,48 10/3 0,64 NORD SUD DEVELOP.C 402,45 10/3 0,64

CREDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

ATOUT CROISSANCE	358,94	11/3	4,91
ATOUT EUROPE	512,09	11/3	-0,57
ATOUT FCE ASIE	77,96	11/3	0,93
ATOUT FRANCE C	196,46	11/3	-0,23
ATOUT FRANCE D	174,71	11/3	-0,23
ATOUT FRANCE EUR.	176,45	11/3	-0,85
ATOUT FRANCE MONDE	44,78	11/3	-0,37
ATOUT MONDE	53,58	11/3	0,98
ATOUT SELECTION	103,91	11/3	-0,87
CAPITOP EUROBLIG C	100,94	11/3	-0,47
CAPITOP EUROBLIG D	83,28	11/3	-0,47
CAPITOP MONDOBLIG	44,95	11/3	-0,37
CAPITOP REVENUS	170,51	11/3	-1,63
DIETZ C	432,67		

AUJOURD'HUI

TECHNOLOGIES

LES TÉLÉPHONES MOBILES sont en passe de devenir de véritables instruments multimédias. Dans ce domaine, le Japon fait figure de précurseur grâce au succès de son **I-MODE** donnant accès à des services

d'information et de jeux. Le développement des réseaux à haut débit (384 kbit/s), dits de **TROISIÈME GÉNÉRATION** (3G), promet d'étendre considérablement les possibilités des téléphones mobiles. Ces der-

niers pourront, par exemple, accéder à des clips vidéo en direct, **TÉLÉCHARGER DE LA MUSIQUE** ou des images en un clin d'œil. Les premières applications séduisent les entreprises. Le grand public japonais

semble également bien réagir malgré une **COUVERTURE LIMITÉE DU RÉSEAU**, des performances variables ainsi que des téléphones portables 3G encore onéreux et disposant d'une autonomie très limitée.

Les mobiles de troisième génération font leurs débuts au Japon

Vidéo en direct, échange de photos, téléchargement de musique, navigation rapide sur Internet : les Japonais expérimentent les services offerts par le nouveau réseau de téléphonie à haut débit, baptisé 3G. Mais les portables sont encore coûteux et leur autonomie très limitée

TOKYO

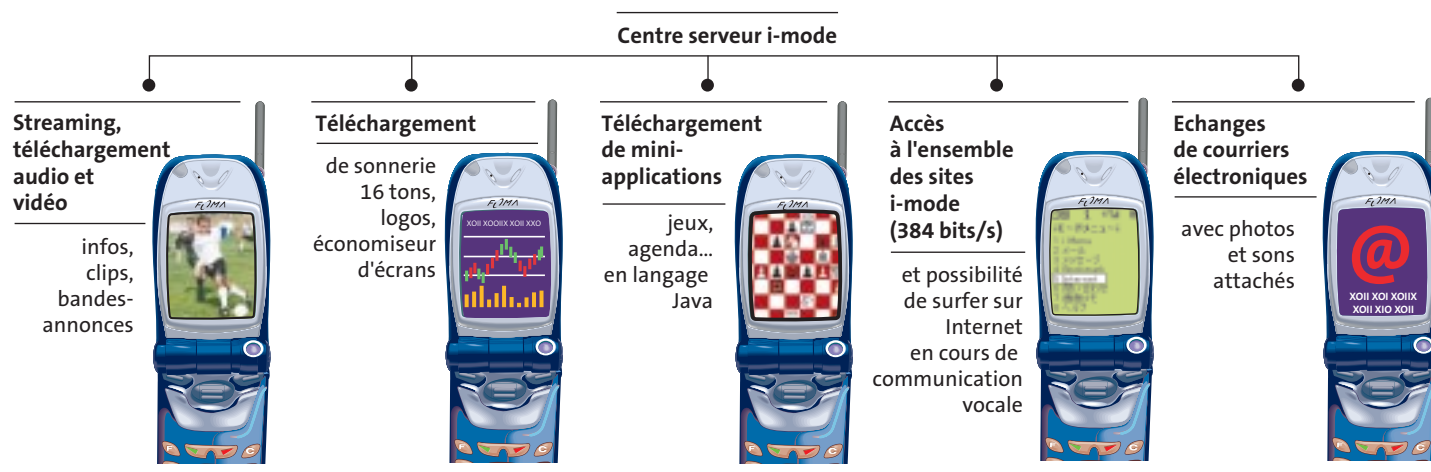
correspondance

Au moment où l'Europe découvre les services de téléphonie mobile offerts par l'i-mode (informations, jeux...) avec le lancement de E-Plus, le 8 mars en Allemagne et en avril en Belgique et aux Pays-Bas, le Japon a déjà passé la vitesse supérieure. Principal artisan du succès de l'i-mode dans l'archipel, l'opérateur nippon NTT Docomo construit déjà son réseau de troisième génération (3G). Il estime que la combinaison entre le développement de services sur téléphone mobile et le haut débit, apporté par la 3G, ouvre la voie à des applications inédites.

A terme, les abonnés du téléphone mobile 3G pourront accéder à tout moment et de n'importe quel endroit à tous les types de contenu (texte, image, son, vidéo). D'où le nom de son service UMTS (système universel de télécommunication mobile) : Foma (Freedom of multimedia access, liberté d'accès multimédia).

Dans l'une des quelque 220 boutiques NTT DoCoMo de la région de Tokyo, à Yokohama, le vendeur explique l'offre Foma : « Le réseau, basé sur une technologie totalement nouvelle, ne couvre que Tokyo et quelques grandes villes. Votre mobile ne pourra donc être utilisé partout

LA 3G DOPE LES SERVICES I-MODE



puisque'il est incompatible avec les autres systèmes. Sachez que son autonomie est beaucoup plus faible que celle des portables de seconde génération. Le modèle avec caméra intégrée (Panasonic P2101V) n'offre, pour le moment, qu'une journée en veille et environ une heure en communication. » Un tel discours a de quoi décourager le chaland. NTT DoCoMo met néanmoins l'accent sur quatre points forts : rapidité, multimédia, sécurité, qualité.

Le réseau 3G, en cours de déve-

loppement avec NEC, repose sur la technologie Wide band CDMA (accès multiple large bande à répartition par codes) avec un couplage des modes symétrique et asymétrique pour assurer un débit optimal aussi bien en zones urbaines (en faible mobilité) que suburbaines et rurales (en déplacement). En mode paquets, celui-ci atteint un maximum théorique de 384 kbit/s (2 Mbit/s prévus à terme et déjà réalisés en tests) et 64 kbit/s en mode circuit utilisé pour les appels vidéo avec les modèles Mitsubishi D2101V et Panasonic P2101V.

IMAGES EN TEMPS RÉEL

Le débit annoncé en mode paquets, plus de dix fois supérieur à celui du réseau de deuxième génération (de 9,6 à 28,8 kbit/s), reste néanmoins largement dépendant du niveau de réception (puissance reçue) et du nombre d'utilisateurs. Pour couvrir Tokyo et les 30 km alentour, il a fallu dès le départ déployer pas moins de 214 stations de bases.

Mais les clients se plaignent d'une mauvaise réception dans les bâtiments. Pour le moment seule la capitale, Nagoya et Osaka sont couvertes, avec un rayon alentour de plusieurs dizaines de kilomètres. Selon le calendrier prévisionnel de NTT DoCoMo, d'ici à

mars 2003, toutes les principales cités de l'archipel seront desservies (90 % de la population). Ce taux devrait atteindre 97 % en mars 2004.

Avec Foma, NTT DoCoMo vise dans un premier temps les professionnels qui représentent aujourd'

téléphone mobile (modèles D2101V et P2101V) ; la prise de vues, l'intégration des photos dans une base de données, l'indexation et la recherche des images depuis un portable ; et enfin, la vidéo temps réel pour la télésurveillance », explique M. Gokan, ingénieur système de Takenaka.

Les usages multiples du mobile se banalisent

Le Japon compte plus de 70 millions de porteurs de mobile. L'échange d'e-mails par téléphone portable interposé est le quotidien de près de 50 millions d'utilisateurs grâce aux services i-mode (NTT DoCoMo, 31 millions de souscripteurs), EzWeb (AU, groupe KDDI, 9,5 millions) et J-Sky (iPhone, groupe Vodafone, 10 millions). La consultation de divers services en ligne (informations, cartes, horaires des transports...) est devenue un geste aussi banal que le téléchargement de sonneries, de logos et, surtout, de jeux (mini applications en langage Java), dernier sport national.

Dans ce contexte favorable, l'offre 3G Foma de NTT DoCoMo se compose de différents forfaits mensuels allant de 2 200 yens (20 euros) à 15 000 yens (135 euros) incluant ou non un temps de communication vocale. Pour les entreprises, il existe également une option d'accès prioritaire au réseau en échange d'un débit garanti. Cinq terminaux sont aujourd'hui disponibles. Les modèles Panasonic P2101V et Mitsubishi D2101V avec caméra intégrée, la carte modem PC Card Panasonic P2401, les modèles Nec N2001, et N2002 compatible avec la réception de vidéos (i-motion).

d'hui 66 % des abonnés. L'entreprise de travaux publics Takenaka est l'une des premières à avoir franchi le pas. « Nous avons développé conjointement avec NTT DoCoMo trois applications basées sur Foma et accessibles via un site i-mode : le téléchargement et le streaming vidéo sur

Pour cette société, il s'agit de permettre aux clients équipés de mobiles compatibles de suivre à distance l'avancement d'un chantier, et au personnel de recevoir en temps réel sur un portable les images transmises par une caméra installée sur le site en construction.

Réseaux et services s'adaptent au multimédia

● **1G** : réseau de première génération, de type analogique, avant 1991. (Radiocom 2000 de France Telecom, l'AMPS aux États-Unis.)

● **2G** : réseau de seconde génération, de type numérique, pour les communications vocales (GSM 900 MHz ou 1800 MHz et DCS 1800 MHz en Europe, GSM 1900 MHz en Amérique, PDC au Japon).

● **2,5G** : technologie numérique d'échange de données sans haut débit (PDC Packet au Japon, le CDMA One aux États-Unis, au Japon et en Asie).

● **3G** : réseau de troisième génération pour les échanges de données à haut débit en mode

paquet de contenus multimédia. (W-CDMA baptisé UMTS en Europe et au Japon, CDMA 2000 aux États-Unis, Asie du Sud-Est et Japon).

● **Wap** : service créé à l'aide d'un ensemble de protocoles donnant accès, via un réseau mobile, à des services développés dans un langage baptisé WML.

● **I-mode** : service développé par NTT service DoCoMo, concurrent du Wap. Il s'agit d'un ensemble de spécifications associées à des services et développées dans un langage issu du HTML utilisé pour créer les sites Internet et baptisé compact-HTML (c-HTML). Le i-mode, comme le Wap, fonctionne avec la 2G, la 2,5G et la 3G.

Karine Poupée

MONDIAL DU TOURISME

14 au 17 mars

SALON

ENTRÉE À TARIF PRÉFÉRENTIEL de 6 €

Plongez au cœur de vos rêves

PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES • 10 - 19 H • NOCTURNES JEUDI ET VENDREDI 21 H

TROIS QUESTIONS À... HIROSHI NAKAMURA

1 En tant que président de NTT DoCoMo Europe, comment jugez-vous le démarrage de votre service UMTS (W-CDMA) Foma depuis son ouverture, le 1^{er} octobre 2001 ?

Foma compte environ 43 000 abonnés. Grâce à l'extension de la zone de couverture à de nouvelles villes, nous pensons toujours pouvoir atteindre les 150 000 fin mars. Actuellement, 66 % des abonnés sont des professionnels, comme nous l'envisageons. Nous constatons que Foma favorise l'augmentation du trafic. Un abonné au système classique PDC échange environ 1100 paquets par jour, un abonné Foma environ 4 300, ce qui nous rapporte 10 400 yens (100 euros) par mois.

La clef du succès repose sur l'adéquation entre la technologie et les services. C'est la raison pour laquelle nous développons de nombreuses applications avec nos partenaires fournisseurs de contenus dans différents domaines : l'industrie, le commerce, l'éducation, le divertissement, l'information... Foma, donc le multimédia mobile, offre une autre façon de communiquer, de se divertir et de travailler.

2 Comment expliquez-vous le succès de l'i-mode au Japon et l'échec du Wap en Europe ?

Le succès de l'i-mode repose sur trois éléments : une technologie et un langage (le compact-HTML) clairement spécifiés, ouverts et disponibles qui permettent aux fournisseurs de contenus de développer très facilement des services i-mode à partir de leur site Internet. En second lieu, nous avons dès le début (en février 1999) mis

en place un modèle économique très clair qui repose sur une reconnaissance mutuelle et une rémunération équitable de tous les partenaires. Enfin, le succès de l'i-mode repose sur une adéquation parfaite entre l'offre et la demande tant en termes de contenus que de terminaux. La présence de larges écrans couleurs a sans doute favorisé l'attrait des services. Je ne m'explique d'ailleurs pas pourquoi ils restent si peu répandus en Europe.

Je n'ai pas à faire de commentaires sur l'échec du Wap car nous n'avons aucunement été associés à cette norme. En revanche, nous contribuons très activement à l'élaboration de son successeur, le Wap 2. Techniquement, il sera plus aisé de développer des services Wap 2 de type i-mode à partir d'un site web grâce au langage HTML. Car nous souhaitons le développement de services de type i-mode, non seulement en France mais dans tous les pays sur des réseaux PDC, GPRS, UMTS ou autres.

3 Fort de votre réussite au Japon, quelles sont vos ambitions dans le reste du monde, et, en particulier, serez-vous candidat à une licence UMTS en France ?

Nous ne serons pas candidat seul, en notre nom, à une licence de troisième génération en France ni dans quelque pays que ce soit. Nous sommes en revanche clairement à la recherche de partenaires, actuels ou futurs détenteurs de licence 3G, dans tous les pays.

Propos recueillis par K. P.

Grâce à une semaine d'interventions minutieuses, le télescope Hubble observe l'espace avec une acuité décuplée

Au cours de cinq sorties, du 4 au 8 mars, les astronautes américains ont rajeuni cet observatoire spatial mis en orbite en 1990. Les panneaux solaires et le système électrique central ont été remplacés et une nouvelle caméra installée

« **NOUS AVONS** une belle vue sur monsieur Hubble le télescope, prêt à faire d'autres découvertes. Bonne chance à vous, monsieur Hubble », a lancé l'astronaute américain John Grunsfeld samedi 9 mars, lorsque l'équipage de Columbia a libéré le satellite astronomique américano-européen au terme d'une semaine de réparations effectuées dans la soute de la navette spatiale. Après un voyage autour de notre planète de onze jours, Columbia et son équipage de sept personnes devaient se poser, mardi 12 mars, sur la piste d'atterrissage du centre spatial Kennedy, près de Cap Canaveral (Floride).

Cette quatrième mission de maintenance (après les précédents travaux de 1993, 1997 et 1999) a, selon la NASA, été un succès complet. Au cours de cinq sorties dans l'espace (*Le Monde* du 6 mars), les astronautes ont remplacé les deux panneaux solaires du télescope orbital, changé son système électrique central, installé une nouvelle caméra décuplant son acuité visuelle et, enfin, réparé le système de refroidissement du spectromètre infrarouge Nicmos, en sommeil depuis 1999. Une cinquième et dernière visite de mainte-



Au cours de leur dernière sortie dans l'espace, les astronautes américains ont notamment remplacé les deux panneaux solaires (photo) et changé le système électrique central. La mise à la retraite définitive de Hubble est prévue pour 2010.

nance, programmée pour l'été 2004, devrait permettre d'installer deux nouveaux instruments. Ensuite, le télescope spatial vivra en solitaire jusqu'à sa mise à la retraite prévue pour 2010.

A cette date, le successeur de Hubble devrait avoir été lancé. Un consortium rassemblant les agences spatiales américaine, européenne et

canadienne ainsi que les industriels travaille sur le projet depuis plusieurs années. Baptisé pour l'heure Next Generation Space Telescope (NGST), un satellite étudiera la structure de l'Univers, l'origine et l'évolution des galaxies ainsi que la formation des étoiles. Pour traquer les objets les plus lointains et les plus anciens du cosmos, le NGST tra-

vallera essentiellement dans le rayonnement infrarouge.

MIROIRS GIGANTESQUES

A l'origine, ce télescope du futur devait être équipé d'un miroir de 8 mètres de diamètre (contre 2,4 m pour Hubble), mais, pour des raisons à la fois technologiques et budgétaires, la direction du projet

a décidé en 2001 de se contenter d'un miroir de 6 mètres. Pas question en effet pour la NASA et ses associés de verser dans la mégalomanie financière. L'enveloppe allouée au NGST ne devra pas dépasser les 500 millions de dollars (528 millions d'euros), soit un coût quatre fois inférieur à celui de son prédécesseur.

Le NGST constituera une des pierres angulaires du programme Origins de l'agence spatiale américaine, dont le but est d'envoyer dans l'espace des instruments censés répondre à deux questions essentielles : d'où venons-nous et sommes-nous seuls dans l'Univers ?

En plein développement depuis la découverte, au milieu des années 1990, de planètes gravitant autour d'autres étoiles, la bioastronomie (ou exobiologie) nécessitera cependant des observatoires d'une conception autrement plus révolutionnaire que celle du NGST. Détecter et étudier des planètes comparables en taille à la nôtre, tournant autour d'étoiles situées à plusieurs dizaines d'années-lumière, nécessite des miroirs gigantesques que personne pour l'heure n'est capable de construire ni de mettre en orbite.

Les chercheurs pensent toutefois contourner ce problème en misant sur une technique astucieuse, l'interférométrie, qui combine la lumière reçue par plusieurs télescopes pour fabriquer une image de très haute résolution. La difficulté réside dans le vol en formation de plusieurs satellites et le contrôle de leur espacement au milliardième de mètre près...

Pour tester la méthode, la NASA doit lancer une mission baptisée « Starlight », avec deux petits engins, en 2005. Ensuite, le projet Terrestrial Planet Finder fusionnera probablement avec son homologue européen Darwin. Une escadrille de cinq vaisseaux prendra des images des planètes extrasolaires.

Pierre Barthélémy

L'Espagne s'apprête à investir dans le rayonnement synchrotron

L'ESPAGNE ENVISAGE de se doter de sa propre machine à rayonnement synchrotron, le LSB (Synchrotron Laboratory at Barcelona), à l'image de ce que nombre de pays, comme la France avec LURE aujourd'hui et Soleil demain, ou par exemple la Suisse avec SLS, ont fait avant elle. Cette installation de 2,5 GeV et d'une valeur de 120 millions d'euros sera financée à la fois par le gouvernement régional catalan et par le gouvernement national espagnol. Elle devrait entrer en service en 2008.

En attendant, la communauté scientifique espagnole pourrait utiliser les synchrotrons européens en fonctionnement (ESRF de Grenoble) ou en construction. Ainsi, le synchrotron Soleil - 372 millions d'euros -, dont la France vient d'engager le chantier, ne sera pas, bien que de caractère national, fermé aux collaborations internationales. Des contacts ont en effet été pris avec la Suisse, la Hongrie, la République tchèque et... l'Espagne pour utiliser ce scalpel de lumière dont les caractéristiques ouvrent des perspectives inégalées dans les domaines de la physique, de la géophysique, de la chimie, de l'environnement, des sciences des matériaux, des puces électroniques et surtout des nanotechnologies et de la biologie en pleine explosion.

DÉPÊCHE

■ **ESPACE** : la société de diffusion des images prises par satellite Spot Image vient de signer au Japon un accord d'exclusivité avec ImageONE. Ce nouveau partenariat - un autre accord de ce type a été signé en janvier avec l'américain DigitalGlobe - vise à commercialiser les données fournies par les satellites Spot dans les domaines touchant à la sécurité nationale.

Des biologistes américains ont associé avec succès clonage et thérapie génique

POUR LA PREMIÈRE FOIS, un groupe de biologistes américains annonce être parvenu à associer avec succès, dans une même expérience, la technique du clonage et celle de la thérapie génique. Les détails de cette entreprise sophistiquée sont publiés sur le site Internet de la revue scientifique *Cell*.

L'équipe, dirigée par les docteurs Rudolf Jaenisch et George Daley (Whitehead Institute for Biomedical Research, Cambridge, Massachusetts), explique comment elle a réussi à reconstituer le système immunitaire d'une souris souffrant d'une sévère affection d'origine génétique, caractérisée par l'absence d'un gène dénommé Rag 2. Ce type d'animal est privé de ses capacités de synthèse de cellules et d'anticorps destinés à lutter contre les agressions extérieures.

Les chercheurs américains ont, dans un premier temps, constitué un clone de la souris malade en introduisant le noyau de l'une de ses cellules dans un ovocyte de souris préalablement énucléé. En laissant se développer quelques jours l'embryon ainsi obtenu, il a atteint le stade d'une centaine de cellules. Ils ont ensuite détruit ce dernier en prélevant sur lui des cellules-souches dont ils ont modifié le patrimoine héréditaire en « greffant » en son sein le gène Rag 2.

Parallèlement, ils ont obtenu ces cellules-souches modifiées pour suivre leur développement en donnant naissance aux cellules qui, dans la moelle osseuse, sont à l'origine des différentes lignées des cellules sanguines. Leur injection dans la souris a permis d'obtenir que cette dernière retrouve pour partie les structures immunitaires dont elle était privée.

Les auteurs de la publication estiment avoir réussi la première correction d'une anomalie génétique par transplantation nucléaire et combinaison d'une thérapie génique et

d'une thérapie cellulaire. « *L'avenir, c'est maintenant*, a déclaré, au vu de ces résultats, le docteur Neil Theise, biologiste spécialisé dans l'étude des cellules-souches à l'université de New York. *Ce n'est plus une question de décennies. C'est pour bientôt.* » Pour le docteur Daley, toutefois, de nombreux travaux restent à accomplir pour améliorer les premiers résultats obtenus à partir de cette approche originale. Selon lui, une telle stratégie thérapeutique pourrait être utilisée chez l'homme afin de lutter contre des affections d'origine génétique (comme les myopathies) ainsi que contre certaines maladies neurologiques.

QUESTION ÉTHIQUE

Cette publication soulève la question de la légitimité du clonage à des fins thérapeutiques dans l'espèce humaine. Interdit en France et aux Etats-Unis ainsi que dans de nombreux pays industrialisés, il est, depuis peu, autorisé en Grande-Bretagne ainsi qu'au Canada (*Le Monde* du 9 mars). Avec le Vatican et de nombreux pays d'Amérique du Sud, les Etats-Unis ont défendu, il y a quelques jours devant les Nations unies, la position selon laquelle « *l'embryon est un être humain, quel que soit le stade de son développement, ce qui exclut que l'on puisse le détruire à des fins utilitaires.* »

Les partisans du clonage thérapeutique estiment que l'embryon créé pour devenir un gisement de cellules-souches doit être distingué de celui s'inscrivant dans un projet parental et reproductif. Cette question sera au centre du colloque international consacré aux cellules-souches et à la thérapie cellulaire organisé, du 25 au 27 mars à Paris, par l'Académie des sciences en liaison avec l'Académie nationale de médecine et l'Academy of Medical Sciences du Royaume-Uni.

Jean-Yves Nau

LAND ROVER
3 ANS
DE GARANTIE
DE 0 À 100 KM

**SERIE LIMITÉE FREELANDER TECNICA.
N'ATTENDEZ PAS LE DÉGEL.**

TECNICA

FREELANDER TECNICA 3 PORTES, 25 200 €⁽¹⁾
Intérieur cuir, Air conditionné,
Jantes alliage, Barres de toit,
Peinture métallisée, Autoradio RDS

À l'épreuve des pointes, des pics, et même des aiguilles, le Freelander Tecnica a tout ce qu'il faut pour affronter les caprices de la montagne : antipatinage ETC, ABS et contrôle de descente HDC. Et si malgré tout, vous souhaitez glisser, nous vous offrons une paire de chaussures de ski Tecnica ou une paire de rollers Freeride pour 0,15 € de plus⁽²⁾. www.landrover.fr

BIENVENUE AILLEURS

(1) Tarif recommandé du modèle présenté au 01/01/02. (2) Offre non cumulable, réservée aux particuliers dans la limite des 150 exemplaires 3 ou 5 portes disponibles, sous la forme d'un bon d'achat à valoir sur une paire de chaussures de ski Tecnica modèle Rival X7 chez les revendeurs de la marque Tecnica participant à l'opération valable jusqu'au 30/04/2002. *au 1er éch. Land Rover France, S.A. au capital de 38 112 Euros - SIREN 430 473 652 RCS Pontoise. Y&R France 2002.

Classiques en piste

Pour répondre aux attentes du marché de l'après-11 septembre, les créateurs délaissent les effets de podium et privilégient des vêtements au luxe rassurant



PEINT en vieil or, le podium installé par Vuitton sous la serre du parc André-Citroën, jugé trop glissant pour les mannequins, a été scarifié à la hâte à coups de cutter. Pourtant, cette saison, Karolina, Maria Carla, Natasha et les autres égéries du moment ont quitté leurs cambures toboggan pour des ballerines en satin ou en agneau plongé. Une démarche *low profile* qui s'accorde avec le retour d'un prêt-à-porter en phase avec les attentes de la cliente mondiale de Lyon, Denver ou Osaka. Dans la salle, pas de logos ostentatoires mais une brochette d'actrices en jeans-baskets, comme Emmanuelle Béart et Ludvine Sagnier.

Traumatisme du 11 septembre oblige, Marc Jacobs - directeur artistique de Vuitton - se recentre sur des valeurs sûres et des pièces commerciales, abritant le luxe absolu des matières sous les atours faussement modestes d'une mode très WASP. Le cardigan en shetland est doublé de cachemire, les bottes de pluie sont en agneau persan... Certaines silhouettes sont piochées chez Chanel, entre cardigan de cachemire, blouse de sous-préfète en Cellophane, jupe de tweed et sac Mini Monogram en bandoulière. Les clins d'œil tendance sont là avec une pincée d'« ethnique chic » dans un manteau ou une jupe patineuse en flanelle de cachemire bordée de fourrure et un détournement plus réussi des vêtements de protection (bombers de soie, caban en shetland et vison, pantalon motard en cuir ou en satin blanc, etc.)

La femme Hermès apprécie aussi le luxe égoïste d'un pull en cachemire à l'aspect rustique du shetland ou d'un pantalon en vison rasé qui semble taillé dans

du velours. Pour sa neuvième collection présentée dans la boutique du faubourg Saint-Honoré, le Belge Martin Margiela a dessiné les contours d'une silhouette plus urbaine et plus longiligne, comme si l'épouse de Sologne avait pris un amant à Paris.

Pendant que des marques de vêtements cherchent à asseoir leur identité autour des accessoires, Hermès qui réalise 15 % de son chiffre d'affaires sur le prêt-à-porter et 27 % sur la maroquinerie n'a fait défiler qu'un



Eric Bergère (ci-dessus);
Lanvin (ci-contre);
Louis Vuitton (en bas,
à gauche);
Balenciaga (en bas, à droite).

Photographies
Gérard Rondeau

modèle de sac. L'allure est là, évi-
dente dans un smoking en otto-
man de soie noir ou dans le tom-
bé d'un manteau sans col en
cachemire double face. Si l'exerci-
ce de style est parfois répétitif,
Hermès a le mérite de montrer
des vêtements destinés à habiller
des corps plus qu'à servir de cau-
tion à une image publicitaire.

LA FANTAISIE BRITISH

Sur une toute autre planète de
mode, l'Anglaise Stella McCartney
a présenté sa collection - la
deuxième depuis la création
de sa marque avec le Gucci
Group - dans la grande salle
des Beaux-Arts cliniquement
rhabillée de blanc. Avec la
fille de l'ancien Beatles, le
spectacle est plus dans les
rangs que sur le podium. A
côté de la chanteuse Chrissie
Hynde et de Giorgio Armani
venu à Paris pour l'inauguration
de sa boutique Collezione,
Paul McCartney escorté
par une flopée de gardes du
corps prend des photos des
modèles avec un appareil
miniature à la James Bond.
L'ancienne créatrice insufflé
la fantaisie british qui l'a fait
connaître chez Chloé dans un
bombers argenté, des sweats
et des gilets oversized ou des
pantalons ouverts sur la che-
ville qui tracent une jambe
interminable mais s'égarant
dans des mètres de mousseli-
nes perle ou vert huître,
maladroïtement assemblées.

Martine Sitbon la travaille avec
beaucoup plus de grâce et de sou-
plesse dans une collection à fleur
de peau. A la fragilité de roses de
fards, elle oppose une palette
vibrante, comme dans ces robes
de velours projetées de taches aci-
des. Parfois, le velours de soie est
dévoté par un bain de Javel, dessi-
nant des flammes irrégulières sur
le vêtement. Ses noirs sont plein
d'énergie et de désir dans un
étroit bombers de velours ou dans
des hauts de soie crissante fendus
à la naissance des épaules.

Accroché à un vocabulaire histo-
rique, Eric Bergère se promène de
Porto à Marrakech avec des
velours « écrasés », du Liberty
« gothique », des rayures maro-
caines, une jupe « diligence » et
une chemise à volants en voile
imprimé panthère. L'accumulation
des citations et des matières
un peu raides alourdit parfois la
silhouette qui s'épanouit dans une
veste Shakespeare de peau ou de
velours, lacée sur les hanches, ou
de longues jupes souples de jersey
portées sur des bottes.

Quant à John Galiano, le voici
reparti sur les traces d'un folklore
imaginaire pour la ligne à son
nom qui a défilé au Théâtre de
l'Empire. Des bottes de Lapones
en fourrure aux coiffures de
geisha, les références se télescopent
avec des dragons chinois ou
des broderies slaves. Sous le gri-
mage, on imagine de vrais vête-
ments d'hiver.

Anne-Laure Quilleriet

La Venise « uptown » de Tom Ford

On se serait volontiers attendu à
des manteaux boyards, des saha-
riennes, à des détournements du
style militaire... Au lieu de quoi,
plongeant la boîte noire du Musée
Rodin dans une pénombre bleutée,
Tom Ford a offert un défilé très
noir, très soir, dont les effets de
manches, les engageantes de den-
telles et les rubans de velours sur
des chemises et des tailleurs
sinueux, appellent une élégance
plus formelle, entre cocktail *uptown*
et bal vénitien.

Loïn du quotidien magnifié par
YSL, le luxe s'auréole d'effets de style.
Pas un seul smoking. Mais une
abondance de ruchés, de feuilleta-
ges, de mini-lattes de cuir, de bande-
lettes chantournées, de jeux de
construction qui évoquent parfois
Viktor & Rolf et parfois Gianfranco
Ferré, dans leur version plus ampou-
lée. Mais l'effet « romance » est là,
magnifié par un manteau blanc qui
s'annonce comme le « must have »
des comètes d'Hollywood.



TROIS QUESTIONS À... NICOLAS GHESQUIÈRE

1 Vous signez votre onzième collection chez Balenciaga, entré dans le giron du Gucci Group depuis juin 2001. Pourquoi avoir snobé Paris en présentant celle-ci à New York cette saison ?

Cette décision correspond juste à une envie de présenter la collection différemment. Il se trouve que le marché américain représente 35 % de notre chiffre d'affaires. Mais ce n'est pas la seule raison. Il est vrai que l'agenda américain est plus ouvert. A Paris, le calendrier des défilés est un cauchemar pour tout le monde. Cela pourrait jouer des tours à cette ville que nous aimons tant, si rien ne s'arrange.

2 Comment se caractérise l'esprit de l'hiver 2002 ?

C'est une manière de jouer davantage avec les volumes, de mélanger les classiques du sportswear, comme les sweat-shirts, les coupe-vent de Nylon surdimensionnés, les polos de rugby exagérés, avec des petites jupes très féminines. De faire des blousons de cuir protecteurs, mais qui évoquent davantage des casaques : ils sont très chauds, mais on en ressort. La protection n'est pas agressive, elle est dessinée par le geste, le col remonté simulant une minerve. Un pull devient le support de tous les extrêmes, avec une manche étroite d'un côté, et très en rondeur de l'autre. J'ai aimé travailler sur cette idée de « baggy », d'oversized, pour la reproporionner sur un corps de femme. Les robes sont parfois appliquées sur la silhouette, et parfois s'en détachent, comme dans un jeu d'optique, de trompe l'œil.

3 Comment réussissez-vous à concilier un travail artisanal et la fabrication en série ?

Nous vendons aujourd'hui trente mille pièces par saison. Ce qui nous donne des ailes pour

continuer à travailler de manière plus expérimentale dans le studio. A imaginer par exemple pour l'hiver des pièces qui ne seront éditées qu'à trente exemplaires chacune, comme ces blousons « yétis » inspirés par les panneaux muraux des années 1970. Pour ces blousons « peluche », on a frisé la soie au Baby-liss, frangé de la fibre ortie, bouclé le coton, et appliqué à la mode des techniques de tapisserie. Comme pour les « nuages » de l'été 2002, ces recherches sont, pour tout le studio, la définition la plus personnelle du luxe. Une manière de se différencier au sein de la réalité « globale ».

Propos recueillis par
Laurence Benaim



DECouvrez LE BIEN-ETRE SUISSE

robustaflex

La semaine de la literie suisse du
14 au 19 mars 2002

Des prix exceptionnels à l'occasion de la semaine suisse du 14 au 19 mars 2002
Ouverture exceptionnelle le dimanche 17 mars 2002. Un Technicien Robustaflex
sera présent pour vous conseiller.

TOPPER ESPACE

63, rue de la Convention 75015 Paris Tél.: 01 45 77 80 40
M^o Bouicout - Parking gratuit

Garantie Qualité suisse

Pâté ou terrine, une farce sans mièvrerie

De vieux baroudeurs des fourneaux perpétuent la tradition des subtils mélanges

APRÈS LA SOUPE et le potage, longtemps cantonnés sur la table familiale, on assiste au retour des pâtés et des terrines. L'histoire du pâté est d'abord celle d'un fastueux plat médiéval. Le pâté est alors une pâtisserie constituée d'un fond, d'un tour et d'un couvercle en pâte feuilletée. C'est une technique de cuisson sèche appliquée à des chairs hachées dont les sucs seront protégés pendant tout le temps de la cuisson.

Le pâté est généralement cuit dans un four, mais le *Ménager de Paris* (1393) décrit une autre façon de cuire un pâté aux herbes. On procède d'abord dans une poêle à la cuisson du fond de pâte, dans lequel on verse la garniture ; puis on met en place le couvercle de pâte sur lequel une seconde poêle remplie de braises viendra achever la cuisson.

Pâtés et terrines sont de composition identique ; la seule différence est la croûte. Mais la terrine permet une cuisson dite humide, au bain-marie. Les manuels de cuisine aujourd'hui ne distinguent plus pâtés et terrines. Au mot « pâté », la table des matières du *Grand livre de cuisine* d'Alain Ducasse (éditions de Gustiris, 1 055 p., 213 €) renvoie à « terrine ». C'est ainsi, par métonymie, que son pâté en croûte de volaille de Bresse figure dans la nomenclature des... terrines.

Au Moyen Age, le pâté peut contenir ou ressembler à une bête entière, fastueuse, réelle ou mythologique. Le chapelain du roi Charles V, Gaces de la Bugne, a gardé mémoire d'une pièce qui contenait caillies, perdreaux et alouettes, tous ensemble. La pâte protégeait la pièce d'un feu trop ardent et réglait la circulation des sucs. Le pâté de connin (nom du lapin au Moyen Age) est immémorial. La forme en est sculptée jusqu'à ce qu'elle paraisse en lièvre aux aguets. On a saisi la vie. Elle est servie sur un plateau pour l'amateur de voluptés gastronomiques. C'est le lièvre de Pâques.

UN BEL OUVRAGE

De tout temps, les pâtés ont figuré en bonne place sur nos tables, et certaines régions de France sont célèbres pour leurs pâtés chauds. En Corse, le pâté de merle est préféré au foie gras. La chasse en est-elle permise ? L'oiseau se nourrit de baies de myrte et d'arboisier du maquis ; son incomparable saveur brave le procès-verbal ! Croûtes exquises où se marient la gourmandise et l'art, l'or fin de la pâte qui cache la chair tendre du veau, du jambon, de la volaille.



DESSINS DESCHOUZEAUX

Cette tradition ne fait que renouer avec un usage de table de la fin du Moyen Age, tel que nous le décrit Johan Huizinga, avec ses « pâtés gigantesques comprenant orchestre, vaisseaux appareillés, singes et baleines, géants et nains, et toutes les fantaisies de l'allégorie fabuleuse » (*L'Automne du Moyen Age*, Payot, 1989, 343 p., 9,76 €).

Si l'allégorie a déserté les cuisines, l'art des pâtés et terrines est encore partagé par quelques vieux baroudeurs des fourneaux, comme se qualifie lui-même Gérard Cagna, qui dirigea autrefois une entreprise spécialisée dans la confection des terrines. Sa recette ménage l'attention que l'on porte aujourd'hui aux textures : toutes les viandes (épaule, gorge) sont hachées au couteau ; gelée très corsée à base de fumet de volaille ; foies de volailles de Bresse, sel, poivre, œufs, un soupçon de farine de sarrasin. Cuisson en terrine au bain-marie durant quatre heures à basse température.

Quelques herbes rehaussent les saveurs délicates des chairs dont on perçoit encore la consistance. Un bel ouvrage qui tient de l'héritage de Dumaine, encore à l'honneur chez Greuze à Tournus, où Jean Ducloux nous régale toujours d'un fameux pâté en croûte. La haute cuisine des palaces parisiens n'est pas en reste. Philippe Legendre, au Restaurant Le Cinq (Hôtel

George-V), associe le veau et l'échine de porc, finement hachés, à des morceaux de canard sauvage, du foie gras et une gelée de gibier corsée, rassemblés dans un feuilletage aérien. Une occasion de regretter que cet excellent cuisinier modestement étoilé n'ait pas été, cette année, distingué par le Guide rouge.

UNE ORIGINE ORIENTALE

La terrine est toujours l'objet d'un subtil mélange. Ainsi le pâté de ris de veau – que l'on devrait bientôt revoir sur nos tables – voit alterner filet de veau, salpicon de légumes, ris de veau, herbes, estragon, persil, ciboulette. C'est une recette du Bourbonnais. La terrine de gibier, qui a toute la puissance d'une daube froide, contient une préparation initiale de porc et de veau hachés, puis les cuisses de lièvre, la biche, les râbles entiers désossés. L'ensemble sera cuit dans le parfum du genièvre, car la terrine ne supporte pas la mièvrerie.

Le pâté de lamproie est une survivance médiévale dans notre cuisine, qui côûta la vie à George III, roi d'Angleterre. On connaît aussi la mousse de brochet et terrine d'anguilles. C'est le poisson du *Roman de Renart* et alors, amandes, verjus, raisins secs, cannelle, gingembre et safran entrent dans la composition du pâté. A Beaucaire, au temps de Pâques, on trouve encore des petits

pastisseries qui trahissent leur origine orientale : c'est une pâte additionnée de cassonade, d'eau de fleur d'orange, de citron et de cédrat confit mêlée à une farce de viande et de graisse de rognons de bœuf. Ce pâté semble une variation du pâté de Pézenas. On ne sait qui, de Pézenas ou de Beaucaire, dont la foire était une étape obligée de la route des épices, détient la primauté de cette singulière préparation.

Du pâté, nous voulons retenir plus que le faste imité de l'antique, la simplicité rusée des tables modestes ou familiales. Ainsi en est-il de l'art de la table, qui est ostentation, c'est-à-dire magnificence étalée, mais souvent partagée par les petits. L'on songe à ceux qui réinventent les saveurs des enfances paysannes dans les recettes des nombreux pâtés. La minutieuse recension des goûts donne la clé de champs à la cuisine. C'est ainsi que se fixe la mémoire des usages de table, pour de nouvelles générations.

Jean-Claude Ribaut

Relais Sainte-Jeanne (Gérard Cagna) 95830 Cormeilles-en-Vexin, tél. : 01-34-66-61-56. Fermé lundi et mardi.

Restaurant Greuze (Jean Ducloux), 4, rue Albert-Thibaudet, 71700 Tournus, tél. : 03-85-51-13-52.

BOUTEILLE

AOC côteaux du Languedoc

CHÂTEAU DE SAINT-SÉRIÈS CUVÉE PRESTIGE 1999

Bordelais et Bourguignons investissent en Languedoc, « une région viticole attrayante pour son dynamisme et sa capacité à produire des grands vins », dit Christian Roux, qui en souligne la « fantastique diversité des terroirs ». Les Domaines Roux (65 ha en Bourgogne aux environs de Saint-Aubin) sont installés en Languedoc, à Saint-Sériès, près de Lunel, depuis 1998. Cette propriété est située sur l'aire géographique des grès de Montpellier, dont le sol de graves calcaires déposées par d'anciens bras du Rhône est propice à une culture exigeante de la vigne. L'encépagement est constitué pour 70 % de syrah, de 20 % de grenache et de 10 % de cinsault et carignan. La cuvée Prestige du château de Saint-Sériès a été sélectionnée parmi les plus anciennes parcelles de la propriété, dont le rendement n'excède pas 35 hectolitres à l'hectare. La vinification, telle qu'on la pratique en Bourgogne, a été suivie d'un élevage de dix mois en fûts de chêne. La couleur du millésime 1999 est intense, tirant sur le pourpre, presque violacée. Au nez, le vin présente d'abord des arômes de fruits rouges, puis des notes de plus en plus épicées. En bouche, l'équilibre se maintient jusqu'à la finale, fraîche et légèrement tannique.

C'est une bouteille dont la garde pourra se prolonger, mais déjà fort agréable à déguster avec une selle d'agneau grillée ou une pièce de bœuf rôtie. On la trouve chez les cavistes et au domaine. Château de Saint-Sériès cuvée Prestige rouge 1999 : 7,60 €, la bouteille.

Château de Saint-Sériès, 34400 Saint-Sériès, Bureaux : Domaine Roux. Le Village, 2190 Saint-Aubin, tél. : 03-80-21-32-92.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

QUAI V

Patrick Goimbault est seul aux commandes, désormais, d'une petite maison qui eut son heure de gloire sous différentes enseignes. Le décor raffraîchi, l'emplacement exceptionnel face au chevet de Notre-Dame et, surtout, la cuisine – d'un très rare raffinement à ce niveau de prix – sont ses principaux atouts. Renonçant aux accents un peu disparates de ses débuts à cet endroit, il y a tout juste un an, le chef a pris le parti d'affirmer les saveurs des produits, d'exprimer leurs arômes et de jouer habilement de leurs textures.

La chair de crabe au curry, par exemple, conserve une belle fraîcheur que rehausse sans excès le mélange d'épices ; la pissaladière au filet de rouget associe étroitement la finesse du poisson, l'oignon confit et la pâte à pain dans une évocation sophistiquée du chef-d'œuvre de la cuisine niçoise ; de même le pavé de sandre, souvent insipide, trouve ici un bon équilibre entre une sauce au vin rouge de Chinon et des pommes de terre écrasées à l'huile d'olive.

L'instinct du cuisinier, lorsqu'il s'appuie sur un solide métier, est toujours préférable aux afféteries de l'air du temps. Alors le parmentier de joue de bœuf, le magret de canard ou le carré d'agneau s'inscrivent dans la recherche d'une expression gourmande, comme le faisait il y a quelques années Philippe de Givenchy à la Timonerie, tout près de là. Deserts très gourmands. A noter un excellent chevrny rouge 2000 (Dorléans) à prix raisonnable. Formule (déj.) : 17 €, 22 € (avec vin et café). Menu : 37,50 €.

25, quai de la Tournelle, 75005 Paris. Tél. : 01-43-54-05-17. Fermé samedi midi, dimanche et lundi midi.

LE COQ DE LA MAISON BLANCHE

L'ancien relais de poste, fondé en 1850, doit son succès à deux qualités d'égale importance, l'accueil et la cuisine. Alain François, le patron, est à la barre de cette salle à manger années 1950, tandis que le chef, Lionel Maître, s'emploie à retrouver et moderniser s'il le faut les recettes d'André Gamon, qui régna pendant trois décennies sur la cuisine. La carte comporte quelques points de repère, mais change tous les jours.

Parmi les incontournables, le persillé comme en Bourgogne, fondant et moelleux à souhait, la tête de veau, le pied de cochon pané, l'andouillette et surtout le coq « ivre de pommar », comme l'avait baptisé Peyrot, le grand cuisinier du Vivarois. Cave exceptionnelle : meursault de Coche-Dury, chiroble de Cheysson. Dans le diocèse de Saint-Denis, il n'est pas sur les clochers de meilleur coq que celui de la Maison Blanche. Menu : 30,18 €. A la carte, environ 45 €.

37, boulevard Jean-Jaurès, 93400 Saint-Ouen. Tél. : 01-40-11-01-23. Fermé le dimanche.

J.-C. Rt

Festival chez les pêcheurs d'Islande

LA BANANE n'est pas le pivot de l'agriculture islandaise. Pourtant il existe des bananiers sur le sol islandais, là-bas, aux confins du cercle polaire. C'est une sorte de prouesse contre-nature que l'on tient à montrer au touriste de passage.

Sous les grandes serres de Hveragerdi, perdues au milieu des champs de neige, la température reste au beau fixe. Les sources naturelles d'eau chaudes permettent de faire pousser ici quand il fait moins 15 degrés à l'extérieur, tomates, concombres, salades... et même quelques bananiers donc, pour épater la galerie.

Pas moins surprenant pouvait paraître l'initiative d'Icelandair, la compagnie aérienne du pays, de lancer début mars le premier festival de gastronomie islandaise, le Food and Fun Festival. Inhabitée jusqu'au IX^e siècle, cette île nordique ne pouvait en effet qu'organiser un « festival gourmet et rigolo », puisqu'elle n'a longtemps nourri sa population que de pommes de terre et de poisson bouilli.

QUELQUES BEAUX PRODUITS

Les Islandais ont-ils des traditions culinaires ? La *sviðhasulta*, tête de mouton confite dans du petit-lait, ou le *hakaral*, morceau de requin mis à fermenter trois mois en terre, ne sont plus au menu des restaurants de l'île, ni même enseigné à la nouvelle école hôtelière de Kopavogur. Vierge de réelles traditions gastronomiques, l'Islande n'en possède pas moins quelques beaux produits. De l'agneau d'abord, engraisé sur des terres sans herbicides ni pesticides, du poisson ensuite et avant tout du cabillaud en l'occurrence, plus connue séchée, sous le nom de morue.

En conviant une dizaine de chefs internationaux (Américains, Hongrois, Finlandais...) et en mettant à leur disposition ces produits, l'Association des chefs islandais, qui venait le mois précédent de fêter ses

trente ans d'existence, entendait comme le souligne son président, Gissur Gudmundsson, démontrer que « le fait que nos traditions culinaires soient si limitées nous oblige d'être à l'écoute de toutes les innovations en matière de gastronomie ».

UN GARÇON QUI NE MANQUE PAS D'AUDACE

Résultat : cocorico ! C'est le seul Français engagé dans la compétition, Gilles Choukroun, du restaurant parisien Le Café des délices, qui a remporté à l'unanimité le grand prix. De l'audace, le garçon n'en manque pas : langoustine à la panure de pistache, coquilles saint-jacques servies avec des tranches de boudin noir, filet d'agneau rôti à l'huile d'olive aux douze parfums. Il y avait là de quoi décoiffer plus d'un viking. Avec en plus cette touche d'épices, de cuisine méditerranéenne, qui se répand en ce moment dans les 80 restaurants de Reykjavik comme une traînée de poudre, semblable en cela à toutes les capitales européennes.

Si vous voulez cuisiner à l'islandaise, vous pouvez bien sûr utiliser l'un des nombreux poissons pêchés dans ces eaux déjà froides et qui nous arrivent sous forme congelée.

Et s'il y a une recette qui pourrait vous inspirer, c'est celle de la soupe de cabillaud de Runar Marvinsson. Cet ancien pêcheur, qui tient un petit restaurant à Reykjavik, fait simplement pocher du cabillaud émietté dans un bouillon de coriandre fraîche, de céleri et d'oignons. Un pur délice... Mais à trois heures d'avion de la France !

Guillaume Cruzet

Filet de loup de mer islandais Picard surgelés, 11,05 € le kilo.

Cœur de filet de merlan islandais Thiriet surgelés, 14,62 € le kilo.

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5^e
"Un des restos indiens plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6^e
Le Saint-Gilles
Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles
Dîner aux chandelles
Piste de danse
Ambiance soleil de l'océan indien.
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84
Métro Vavin/Notre Dame des Champs

PARIS 1^{er}
LE LOUCHÈBEM
RESTAURATEUR - BOUCHER
31, rue Berger 75001 - 01 42 33 12 99
Tous les jours sauf le dimanche
www.le-louchebem.fr

Restaurant de Haute Mer

le menu "Saint-Jacques"
34 € 223,03 frs

Toujours les Huitres élevées à l'Île d'Oléron

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse ☎ Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques ☎ St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais ☎ Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

PARIS 7^e
LE PETIT NIÇOIS
Bouillabaisse, Paella aux fruits de mer et poulet fermier...
Menus 101 F (déj.) 183 F. Carte 250 F.
10, rue Amélie - 01.45.51.83.65 - Ouv. T.L.J.

PARIS 12^e
Pataquès
restaurant-bar provençal
"Une agréable escale provençale, à 2 pas du Palais Omnisport de Bercy"
40, bd de Bercy - 01 43 07 37 75 - Parking POPB

PARIS 14^e
LE MAURITIUS
3, rue Ernest Cresson. Res. : 01.45.39.00.91
Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles
LE GRAND BAIE
201, rue Raymond Losserand, 01.40.44.53.26

PARIS 17^e
EL PICADOR
Spécialités espagnoles
LA MEILLEURE PLAZA GOURMANDE DE LA VILLE (F. Grandel)
Paella Valenciana
Zarzuella à la Catalana
44 ans de renommée parisienne
80, bd des Batignolles
☎ 01 43 87 28 87
AMB. MUS. - F/Lundi

Renseig. publicité : ☎ 01.42.17.39.63

AUJOURD'HUI

Encore plus de douceur

MERCREDI 13 MARS
 Lever du soleil à Paris : 7 h 10
 Couché du soleil à Paris : 18 h 51

Le pays baigne dans un courant de sud qui maintient des températures très douces pour la saison. En marge d'une dépression située au large du Portugal, des voiles nuageuses souvent inoffensives circulent sur l'ouest de la France.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Des voiles nuageuses souvent épaisses laissent peu de place aux éclaircies. Quelques gouttes peuvent tomber de temps à autre. Les températures affichent de 11 à 16 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Un temps gris et faiblement pluvieux domine sur le Nord avec des températures proches de 10 degrés. Ailleurs, sous un ciel lumineux et des températures voisines de 17 degrés, la journée reste agréable.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel alterne entre le bleu et le blanc de voiles nuageux inoffensifs. Côté températures, c'est le printemps avec 17 à 19 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les voiles nuageuses masquent le soleil et s'épaississent au fil des heures.

En milieu d'après-midi, des pluies parfois orageuses se produisent sur l'Aquitaine et les Pyrénées. Le vent d'autan souffle jusqu'à 80 km/h et les températures atteignent 21 à 23 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel se partage entre de belles éclaircies et quelques passages de nuages blancs plus denses dans l'après-midi sur le Limousin. Il fait de 18 à 21 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.

Un fort vent marin amène nuages et pluies faibles des Pyrénées au Languedoc. Ailleurs, seuls des nuages élevés circulent. Il fait entre 14 et 17 degrés.

13 MAR. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

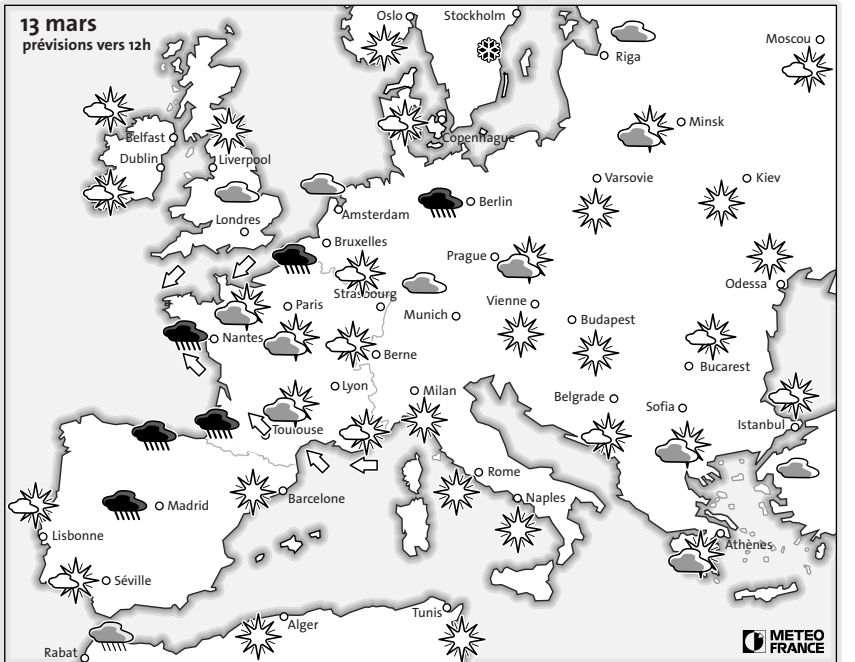
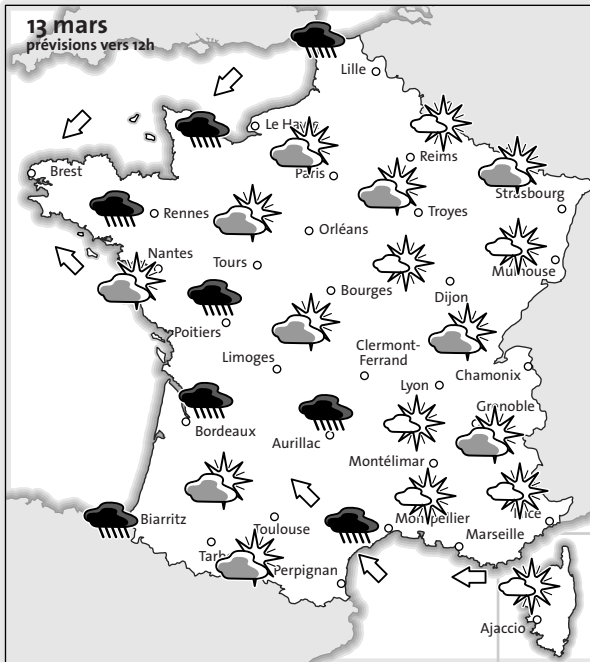
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	6/18 N	Milan	4/19 S
Biarritz	10/20 P	Moscou	1/8 N
Bordeaux	12/22 N	Munich	1/16 C
Bourges	6/21 N	Naples	7/18 S
Brest	8/12 P	Oslo	-7/2 S
Caen	6/10 P	Palma de M.	10/20 S
Cherbourg	7/10 C	Prague	-2/14 N
Clermont-F.	8/21 N	Rome	7/17 S
Dijon	8/19 N	Séville	12/15 N
Grenoble	10/20 N	Sofia	1/13 N
Lille	6/10 P	St-Petersb.	0/3 C
Limoges	10/19 P	Stockholm	-3/3 *
Lyon	10/20 N	Ténérife	14/20 S
Marseille	9/19 N	Varsovie	3/12 S
Nancy	5/18 N	Venise	6/14 S
Nantes	7/16 P	Vienne	2/14 S
Nice	7/15 N		
Paris	7/17 N		
Pau	11/20 P		
Perpignan	10/17 P		
Rennes	6/16 N		
St-Etienne	8/19 N		
Strasbourg	8/18 N		
Toulouse	11/19 N		
Tours	6/19 N		

AMÉRIQUES		
Brasilia	19/30 C	
Buenos Aires	19/28 C	
Caracas	23/30 S	
Chicago	3/13 C	
Lima	21/28 P	
Los Angeles	12/18 S	
Mexico	9/25 P	
Montréal	-8/11 C	
New York	3/10 P	
San Francisco	9/12 S	
Santiago Ch.	13/27 S	
Toronto	-2/8 C	
Washington DC	8/15 P	

AFRIQUE		
Alger	11/25 S	
Dakar	18/22 S	
Kinshasa	22/29 P	
Le Caire	16/23 S	
Nairobi	16/27 S	
Pretoria	18/22 P	
Rabat	11/18 P	
Tunis	10/26 S	

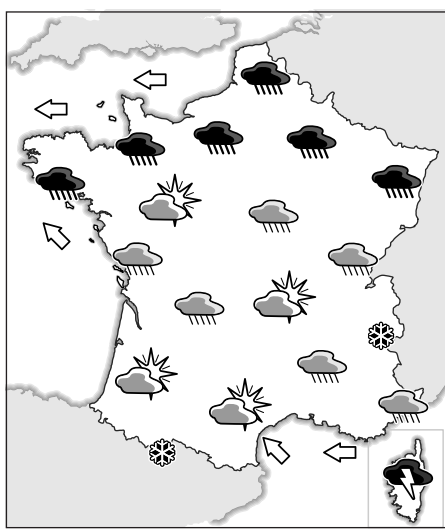
ASIE-Océanie		
Bangkok	27/31 P	
Beyrouth	16/20 S	
Bombay	27/37 C	
Djakarta	24/28 P	
Dubaï	18/28 S	
Hanoï	22/27 S	
Hongkong	19/24 S	
Jérusalem	8/18 S	
New Delhi	15/30 S	
Pékin	5/17 S	
Séoul	4/16 S	
Singapour	26/30 P	
Sydney	20/22 S	
Tokyo	8/14 S	

EUROPE		
Amsterdam	3/8 C	
Athènes	10/17 N	
Barcelone	11/16 S	
Belfast	1/6 S	
Belgrade	-1/16 S	
Berlin	4/8 P	
Berne	5/17 S	
Bruxelles	5/10 P	
Bucarest	-1/16 N	
Budapest	-3/13 S	
Copenhague	2/5 N	
Dublin	3/7 S	
Frankfort	3/16 C	
Genève	7/18 S	
Helsinki	-3/3 *	
Istanbul	8/11 N	
Kiev	-2/12 S	
Lisbonne	10/14 N	
Liverpool	5/7 P	
Londres	5/8 C	
Luxembourg	7/15 C	



13 mars prévisions vers 12h

Soleil, Peu nuageux, Couvert, Brèves éclaircies, Averses, Pluie, Orage, Neige, Brouillard, Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS

La côte Est dans tous ses Etats.

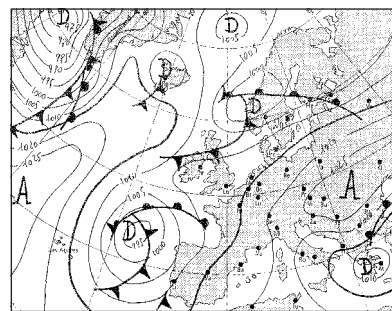
Paris/New York : 350 € ttc aller-retour

Tarif France 2002, soumis à conditions.

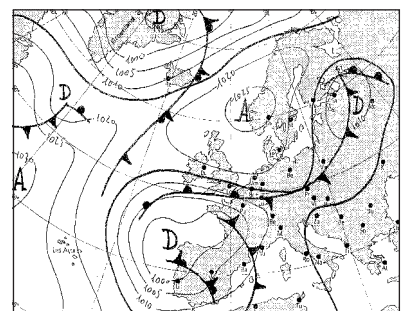
AIR FRANCE

le 14 mars

Une dégradation pluvieuse et orageuse traverse la France du sud vers le nord entre la nuit de mardi à mercredi et mercredi après-midi. A partir de la mi-journée, une alternance de nuages, d'éclaircies et d'averses se généralise sur une grande moitié sud.



SITUATION LE 12 MARS À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS À 0 HEURE TU

Le fioul demeure le plus économique pour chauffer un immeuble ou un pavillon

PRATIQUE
 Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

LE CHAUFFAGE au fioul séduit traditionnellement par son prix de revient nettement plus bas que celui des autres sources d'énergie, mais rebutait à cause d'une image calamiteuse : odeur, bruit de la chaudière, stockage, pollution atmosphérique, versatilité des cours du carburant. Aujourd'hui, l'avantage du prix s'est un peu réduit et les inconvénients du produit ont été largement diminués par les pétroliers.

Le progrès le plus perceptible, l'atténuation de l'odeur, n'était pas simple à obtenir en raison de la complexité chimique du fioul. Celui-ci est un assemblage de molécules de 13 à 21 atomes de carbone. Le fioul domestique, très proche du gazole routier, se situe au milieu des produits issus de la distillation atmosphérique, première opéra-

tion de raffinage du pétrole brut : après les plus lourds (bitumes, fiouls industriels, bases, lubrifiants) et avant les gaz ultimes. Un raffinage sélectif élimine les molécules les plus nauséabondes. Les pétroliers intègrent ensuite un masque d'odeurs, qui agit comme un désodorisant de maison.

La pollution n'a pas été éradiquée, mais réduite. La combustion du fioul produit des fumées composées d'azote, de vapeur d'eau et de trois types de gaz : du dioxyde de carbone (CO₂), à effet de serre, du dioxyde de soufre (SO₂) et plusieurs oxydes d'azote (NO_x), responsables de l'acidification des pluies.

Un premier effort a porté sur la réduction de la consommation et l'amélioration du rendement. Une maison type qui exigeait 3 100 litres de fioul par an en 1965 se chauffe aujourd'hui avec seulement 1 800 litres. Le rendement est passé de 54 % à 92 %, avec des rejets de CO₂ qui ont baissé de 8,3 à 4,8 tonnes/an. L'optimisation de la combustion a aussi réduit les émis-

sions de dioxydes d'azote de 40 % depuis 1978. Quant au dioxyde de soufre, sa présence est passée de 0,8 % à 0,2 % grâce aux progrès du raffinage. Certains fiouls haut de gamme, désulfurés jusqu'à 0,05 %, sont distribués dans les pays nordiques depuis plus de dix ans. Shell en propose en Allemagne, en Autriche et en Suisse, et il est probable qu'ils vont bientôt apparaître sur notre marché. Le bruit a baissé aussi, jusqu'au cas extrême des chaudières discrètes, intégrables dans le

A savoir

- **Brûleurs.** Une norme européenne (EN 267), définit trois classes de brûleurs, en fonction de leurs émissions de NO_x : de 250 mg par kWh pour la classe 1, à 120 mg par kWh pour la classe 3, dont le rendement est meilleur.
- **Stockage.** A vérifier pour être sûr d'échapper aux odeurs : le stockage et la présence d'un évent débouchant sur l'extérieur.

logement lui-même, qui ne sont pas plus gênantes qu'un lave-vaisselle (moins de 50 décibels).

PRIX DE REVIENT AVANTAGEUX

Le stockage se fait aujourd'hui dans des cuves de plastique (PEHD) translucide, installées d'ordinaire dans un coin de cave, de cellier ou de garage. Réglementairement, ces cuves doivent être isolées par des murs de parpaing, formant cuvette de rétention. Il semblerait qu'aujourd'hui à peu près une

- Lors du premier plein, aucune odeur ne doit perdurer.
- **Étanchéité.** Pendant les premiers jours de fonctionnement, observer le sol. Le fioul dispense généreusement des taches bien visibles qui dénotent autant de fuites ou de suintements.
- **Réservoirs.** Il existe des réservoirs plastiques avec cuvette de rétention métallique intégrée

offrant un très bon niveau de sécurité, mais l'Administration semble peu pressée d'adapter la réglementation à ces nouveaux produits, pourtant normalisés.

● **Adresse.** L'association Chauffage Fioul répond aux questions des particuliers et des installateurs ; tél : 0-810-34-34-34 et www.chaleurfioul.com

50 % et le gaz naturel de 30 % - à cause de phénomènes spéculatifs plus que du contexte géopolitique.

Les réserves mondiales, estimées à environ 43 à 45 ans en 1976, sont aujourd'hui toujours évaluées à... 43 à 45 ans, avec 141 milliards de tonnes pour une consommation annuelle mondiale, stable, de 3 milliards de tonnes. Comme le souligne Michel Bourdier, directeur technique de Chauffage Fioul, « l'évaluation des réserves mondiales dépend en partie du cours du pétrole. Quand les prix montent, l'exploitation de gisements naguère jugés trop "pauvres" ou trop difficiles d'accès devient rentable ».

En 1986, le fioul concernait 18 % des chauffages installés... On en est à 34 % en 2000. La croissance concerne surtout les maisons individuelles. En logement collectif, c'est le gaz qui l'emporte, alors que le fioul se faisait rejoindre et même légèrement dépasser par le chauffage urbain.

Marcel Donzenac

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 062

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

SCRABBLE

N° 268

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Mauvais dans tout. - II. Bon il coupe, mauvais il faut le couper. Prit la fuite en Egypte. Stratégie asiatique. - III. Supprima. Assure la contenance. - IV. Libertin en son temps, il est bien tranquille aujourd'hui. Partit à l'aventure. - V. Article étranger. Jetés en piste. La moitié de cinq. - VI. Membre de la famille. Préparation. - VII. Personnel. Plus il est grand, plus il s'étale. - VIII. Ile britannique.

Bon ou mauvais, il indique la qualité. - IX. Anneau dans les cordes. Ont soutenu Pablo et posé pour lui. - X. La part de Chilpéric à la mort de Clotaire. Ouvrit les portes du lycée aux filles.

VERTICALEMENT

1. Penchant naturel. - 2. Vient au secours de ceux qui ne peuvent plus rien attraper. - 3. Tentai. Le dernier n'est pas suivi. - 4.

Cours italien. Ont rendu les dieux immortels. - 5. Taquina la muse. Commença par le collage puis se mit au grattage. - 6. Facteur, il réussit dans les cordes. Le premier à faire un tour en Avion. - 7. Trop belle pour être vraie. - 8. Le premier en France. Ouverte aux oubliés au bord des routes. - 9. Se penche sur les unions. S'il l'est trop, il faut le relever. - 10. Partir à la fin. A la fin avant de partir. - 11. Dame de compagnie. Siffle et cacarde. - 12. Beau parcours en Belgique.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 061

Horizontalement

I. Porte-malheur. - II. Ariane. OE. Se. - III. Ugolin. Drain. - IV. Sa. Événement. - V. Est. Ruiné. Ar. - VI. Smicard. Saga. - VII. Celan. Sm. Ten. - VIII. Dito. Ego. - IX. Fier. Semelle. - X. Essentielles.

Verticalement

1. Pausas-café. - 2. Orgasme. Is. - 3. Rio. Tildes. - 4. Talé. Caire. - 5. Enivrant. - 6. Meneur. Ost. - 7. Nids. Ei. - 8. Loden. Mémé. - 9. Hermès. Gel. - 10. Ae. Atoll. - 11. Usinage. Le. - 12. Rentrantes.

Bis non in idem

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A							G							
B							O							
C							N							
D							F							
E							L							
F							A	N	T	I	C	I	P	E
G							N							
H							V	O	L	U	T	E	S	
I														
J														
K														
L														
M														
N														
O														

« Otons-nous, car il sent » : L'Ours et les Deux Compagnons.

- a) DETIRAIT, O 7, 60 - ATTIEDIR, O 4, 70.
- b) COMAS, N 10, 40.
- c) HUM, O 13, 28 - HUM, B 5,

33, transformant PAQUETES en EMPAQUETES.

d) LOUVETS, qui ont un pelage de loup - EPINÇAIT - OPTICIEN.

Michel Charlemagne

CARNET

DISPARITION

Ralph Rumney

L'itinéraire singulier du dernier Germanopratin

LE PEINTRE, écrivain et photographe d'art Ralph Rumney, ex-cofondateur de l'Internationale situationniste, est mort mercredi 6 mars à Manosque (Alpes-de-Haute-Provence) des suites d'un cancer, à l'âge de 67 ans.

Né à Newcastle le 5 juin 1934, ce fils de pasteur venu d'une famille de mineurs découvre pendant ses études à la Halifax School of Arts Sade, Breton, le surréalisme, les dadaïstes, mais aussi Lautréamont et Rimbaud. Au début des années 1950, Ralph Rumney quitte l'Angleterre : objecteur de conscience, il refuse de subir l'autorité militaire. A Paris, son point de chute, il fréquente les membres du défunt mouvement lettriste, Isidore Isou, Guy Debord, Gilles Wolman.

Revenu à Londres en 1953, il lance *Other Voices*, revue non conformiste, et continue ses recherches picturales commencées très tôt. *The Change*, l'une de ses œuvres importantes, se trouve toujours exposée à la Tate Gallery à Londres. D'autres figurent dans les catalogues des expositions de Bruxelles et de Londres, de Paris et de Venise.

Quatre ans plus tard, Ralph Rumney participe avec Guy Debord et Michèle Bernstein – à l'époque épouse de ce dernier –, ainsi qu'avec Asger Jorn, à la création de l'Internationale situationniste, héritière de la vague surréaliste des années 1920 et 1930, mouvement qui visait la métamorphose radicale de la société par les arts et les lettres. Le peintre y participe à titre de représentant du comité psychogéographique de Londres, discipline qui s'occupe de l'étude des effets de l'environnement, artificiel ou naturel, sur les comportements et les affects de l'individu, hypothèse qu'il illustre dans son livre récent, *Aqua Alta*, un conte étrange consacré à Venise et à la mythique ville celte d'Ys, engloutie (bilingue français-anglais, texte et photographies, éditions Silver Bridge, Paris-Berlin, février 2002).

Après la disparition tragique, en 1967, de sa première épouse, Pegeen Vail, la fille de la célèbre collectionneuse américaine Peggy Guggenheim, qui accompagnait sa haute silhouette dégingandée dans les bouges du Saint-Germain-des-Prés insouciant et délétère des années 1950 et 1960, Ralph Rumney continue ses errances entre Paris, Londres et Venise, travaille pour l'ORTF, se lie d'amitié avec François Le Lionnais, l'un des fondateurs de l'Oulipo, épouse pour une courte période Michèle Bernstein, divorcée de Guy Debord, s'installe finalement à Manosque en 1989.

Déjà malade, il y restera jusqu'à la fin de sa vie, continuera à peindre et publiera *Le Consul*, son livre d'entretien avec Gérard Berréby (Allia, 1999), texte qui retrace son parcours peu commun ainsi que son refus de subir les contraintes de toutes les idéologies, même lorsqu'elles préconisent la fuite de la tyrannie de l'histoire et la création d'une société de type nouveau. On retrouve dans ces pages toute son ironie mordante, sa volonté farouche de rester lui-même tout en imposant sa vision d'une avant-garde singulière et élégante malgré son scepticisme souriant.

Edgar Reichmann

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (*www.lemonde.fr/carnet*) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 10 mars est publiée :

● **Election présidentielle** : une décision du Conseil constitutionnel portant nomination des délégués du Conseil constitutionnel chargés de suivre outre-mer les opérations relatives à l'élection du président de la République.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Génia BYDLOWSKI, **Simone, Jacques** et **Déborah KRAKOVICH**, **Henriette, Michel** et **Judith PERKER** ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Anna-Dora,

le 5 mars 2002,

chez

Maud et **Michaël KRAKOVICH.**

39, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Emma DELERIS

a souri à ses parents émerveillés, le 24 février 2002.

Sentier de la Gare, 2A, 1020 Renens VD (Suisse).

Anniversaires

Sylvie,

mon amour,

vingt ans d'une passion amoureuse sans faille,

je l'écris au Monde.

Je t'embrasse bien tendrement trois fois.

Yves.

Décès

– David H. Komansky, président du conseil d'administration de Merrill Lynch & Co, Stan S. O'Neal, président-directeur général de Merrill Lynch & Co, Et l'ensemble des collaborateurs du groupe, ont la tristesse de faire part du décès de

François CHENARD, directeur général de Merrill Lynch International et responsable des activités de la banque Merrill Lynch à Paris,

survenu le 8 mars 2002, à l'âge de quarante et un ans.

Diplômé de l'ESSEC et de Sciences-Po, François Chenard a successivement occupé les postes de directeur général chez SG Warburg et chez Deutsche Bank avant de rejoindre Merrill Lynch en 1998.

Sa contribution au développement de Merrill Lynch en France a été unanimement appréciée et reconnue. Son enthousiasme, sa gentillesse et son humour resteront gravés dans notre mémoire, ainsi que dans celle de tous ceux, clients, juristes et banquiers, qui ont travaillé avec lui au cours de ces années.

Les collaborateurs de Deutsche Bank et de UBS Warburg s'associent de tout cœur à ceux de Merrill Lynch pour présenter à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances.

– M. Jean-William Varlot, son époux, Hélène et Christophe d'Audiffret, sa fille et son gendre, Les familles Varlot, Joseph, Johansson-Rosen et Vorspann, ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline Rebecca VARLOT, née **JOSEPH**,

survenu à Paris, le 8 mars 2002.

La levée de corps aura lieu le mercredi 13 mars, à 13 h 30, à l'amphithéâtre de l'hôpital Lariboisière, à Paris-10^e, suivie de l'inhumation, à 15 heures, au cimetière parisien de Pantin.

– Laurent, Pascale et Claire, ses enfants, Caroline, sa petite-fille, Philippe de Seynes, son frère, Et tous ses proches, ont la profonde tristesse de faire part de la mort de

Mme Claude GRUSON, née **Elisabeth de SEYNES**,

survenue le 8 mars 2002,

et vous rappellent le souvenir de son époux,

Claude GRUSON,

mort le 4 avril 2000.

Le service religieux aura lieu le jeudi 14 mars, à 14 h 30, au temple réformé de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16^e.

« *Mais je sais que mon Rédempteur est vivant.* » Job 19, 25.

3, avenue des Chalets, 75016 Paris. 25, boulevard Arago, 75013 Paris.

– François et Viviane Isambert, Pierre et Maiten Court, ses enfants, Emmanuel Isambert, Françoise Isambert, Christiane Isambert, Jean-Patrick et Brigitte Court, Isabelle et Alain Vidal, Jean-François et Anne Court, ses petits-enfants, Juliette, Stéphane, Mélodie, François, Karine, Guillaume, Mathieu, Nicolas, Jean-Christophe, Alexandre, Ibrahim, Sophie, Mariem, Chloé, ses arrière-petits-enfants, Ainsi que toute la famille, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme André ISAMBERT, née **Fernande CATTOIR**,

survenu le 6 mars 2002, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 11 mars, en la chapelle de la Maison de retraite Saint-Louis, à Versailles, dans l'intimité familiale.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille au cimetière d'Orgeval (Yvelines).

François et Viviane Isambert, 122, avenue Aristide-Briand, 92120 Montrouge. Pierre et Maiten Court, 8, rue du Maréchal-Ney, 91800 Brunoy.

– Villemandeur.

Mme Marie-Antoinette Lekieffre, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la profonde douleur de faire part du décès, des suites d'un cancer, à l'âge de soixante-dix-sept ans, de leur très cher

William LEKIEFFRE, inspecteur central des impôts, retraité.

La cérémonie religieuse se déroulera le jeudi 14 mars 2002, à 14 h 30, au temple protestant, place René-de-France, à Montargis, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Villemandeur (Loiret).

Que des fleurs naturelles.

– Mme Emina Maury et ses enfants ont la douleur de faire part du décès du

docteur Sylvain MAURY, professeur au Collège de médecine,

survenu le 8 mars 2002.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Philippe-Saint-Jacques, à Châtillon.

– Mme Paulette Neu, son épouse, Georges Neu, Ariel, Gilles et Jean-Michel Horowitz, ses enfants, et leurs compagnes, Sandra, Gabriel, Edouard, Jonathan et Clément, ses petits-enfants, Les familles Weisselberger et Katz, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès du

docteur Erwin NEU, président de la Solidarité des réfugiés israéliites, ancien président de l'ADIAM,

survenu à Paris, le 9 mars 2002, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques auront lieu le mardi 12 mars, à 14 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

Ni fleurs ni couronnes.

85, rue d'Hauteville, 75010 Paris.

– Le Collège hospitalo-universitaire français de chirurgie maxillo-faciale et stomatologie a la tristesse de faire part du décès du

professeur Jacques PINSOLLE, du CHU de Bordeaux,

survenu le 5 mars 2002, dans sa cinquante-cinquième année.

– Sa famille, Et ses amis ont la profonde tristesse d'annoncer la mort, le 9 mars 2002, dans sa soixante-douzième année, de

Jeannine RANCE, inspecteur principal de l'enseignement technique, ancienne directrice de l'Onisep de Créteil et de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre du Mérite, chevalier des Palmes académiques.

La levée du corps aura lieu le vendredi 15 mars, à 9 heures, à l'hôpital Saint-Joseph, Paris-14^e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Scey-sur-Saône (Haute-Saône) où repose sa fille,

Catherine, († 1978).

Si vous le souhaitez, des dons peuvent être adressés au Secours populaire français ou à l'Unicef.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, avenue Edison, 75013 Paris.

– Mme Louiseette Prager, Ses enfants et ses petits-enfants, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Rodolphe PRAGER,

survenu le 9 mars 2002, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 14 mars, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

19, rue de Paradis, 75010 Paris.

– Ses camarades et ses amis ont la tristesse de faire part du décès de

M. Rodolphe PRAGER, membre de la LCR et ancien dirigeant de la IV^e Internationale,

survenu le 9 mars 2002, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dans la MAPA d'Alfortville.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 mars. On se réunira à 11 heures, à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux.

– Manuel et Nicole de Zarobe, Georges (†) et Claudine Caulliez, Gilbert Watine (†), Daniel et Danièle Watine, Juan et Inès Guzman, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 8 mars 2002, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, de

M. André WATINE, médaille militaire belge, croix de guerre 1939-1945, croix de guerre belge 1940, médaille de la Résistance belge, commandeur de l'ordre de la Couronne, officier de l'ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite,

veuf de

Brigitte DUBRUSLE de ROUVROY.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, à Saint-Jean-de-Luz.

72, boulevard Thiers, 64500 Saint-Jean-de-Luz. 17, rue de la Cure, 7542 Mont Saint-Aubert (Belgique).

– Mme Janine Widemann, son épouse, Thierry et Marion, Jean-François, Marie-Pascale et Eric, Isabelle et Thierry, ses enfants, Marie et Erwann, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Bernard WIDEMANN, conseiller des affaires étrangères, ancien consul général de France à Berlin et à Alger, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier du Mérite de la République d'Autriche,

le 2 mars 2002, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Louis (Haut-Rhin) dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue des Gouttières, 92160 Antony.

– Raymonde, son épouse, Gilles, son fils, et Christine, Laurence, sa fille, Rémi, Clément et Lola, ses petits-enfants, Georges, son frère, et Bénédicte, Et leurs familles, ont la douleur de faire part du décès de

Jean ZASK,

le 7 mars 2002, dans sa soixante-quatorzième année.

Une cérémonie d'adieu se déroulera au crématorium du Père-Lachaise, le 13 mars, à 14 heures.

Anniversaires de décès

– Le 13 mars 2000, disparaissait prématurément

Claudine FORNALLAZ-MEUSY.

Elle est toujours dans nos cœurs.

Paul GLASER, 16 novembre 1935 - 13 mars 1982.

A Paul, tant aimé, et dont l'image sera toujours vivante dans nos cœurs.

M.G.M., J.P.G.M., J.G.M.

– Il y a trois ans déjà, le 13 mars 1999,

Bertrand MAIN

a quitté, trop tôt, ceux et celles qui l'aimaient.

« *La vie Qui engendre la mort Engendra l'amour Et ses survies.* »

Andrée Chedid.

Souvenir

– Souvenez-vous,

Vincent

nous a quittés depuis dix ans,

Bruno

nous a quittés il y a trois ans aujourd'hui.

Notre peine demeure aussi vive.

Claude, Jacques-Olivier, Béatrice et leurs enfants.

Avis de messe

– M. Jean-Michel Bloch-Lainé ses enfants et petits-enfants, Mme Jean-Michel Bloch-Lainé, M. et Mme Jean-François Bloch-Lainé et leurs enfants, M. et Mme Jean-Louis Bloch-Lainé et leur fille, M. Olivier Bloch-Lainé et ses enfants, Leurs familles et leurs proches, remercient tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie et leur affection à l'occasion du décès de

M. François BLOCH-LAINÉ, inspecteur général des finances honoraire, grand croix de la Légion d'honneur, grand croix du Mérite, croix de guerre (1939-1945), médaillé de la Résistance,

décédé le 25 février 2002, à son domicile, et inhumé le 28 février 2002, à Saint-Jean-de-Luz, dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée en sa mémoire le mercredi 20 mars, à 11 heures, en l'église Saint-Séverin, Paris-5^e, sa paroisse, par Mgr Jean-Marie Lustiger, cardinal archevêque de Paris.

– Une messe sera célébrée le mardi 19 mars 2002, à 18 heures, en la chapelle des Religieuses-Augustines, 29, rue de la Santé, Paris-14^e, à l'intention de

Anne DANIELS, née **DAUGE**,

rappelée à Dieu le 3 février.

Willem Daniels, son époux, Jérôme et Martine, ses enfants, Ainsi que les familles Daniels et Dauge, remercient profondément tous ceux qui ont manifesté leurs témoignages de sympathie.

37500 Landes-Saint-Martin.

Hommage

Anissa, Ahmed, Rabah ASSELAH.

Hommage samedi 16 mars 2002, à 17 heures, sur le pont des Arts, à Paris.

Association Anissa Culture Action. Tél. : 01-49-61-51-43.

Conférences

Cercle Amical - Centre V. Medem

Jeudi 14 mars 2002, à 20 h 30, **Henri Minczeles**, historien, donnera la première conférence d'une série de six consacrées à « **La saga du mouvement ouvrier juif** ». 52, rue René-Boulanger, Paris-10^e.

Projections-débats

Le Centre tchèque propose, **mercredi 13 mars, à 19 h 30**, une soirée autour des cinéastes tchèques et slovaques avant et après 1968, avec

La Gueule de bois de velours, film de **Robert Buchar** (en tchèque, sous-titré en anglais),

et le livre d'**Antonin Liehm**, *Les Films très étroitement surveillés*, qui vient de paraître à Prague.

18, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : 01-53-73-00-22.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3^e, jeudi 14 mars 2002, à 20 h 30, débat avec Guy Konopnicki, auteur de *La Faute des juifs* (éditions Balland). Réservations au 01-42-71-68-19. (De même pour l'hommage à Benjamin Fondane, le dimanche 17 mars, à 17 heures.)

– **Centre communautaire de Paris. Mercredi 13 mars 2002, à 20 h 30. Rencontre « Bicentenaire de Victor Hugo, Victor Hugo : la Bible et la Kabbale**», avec Jacques Eladan (écrivain). 119, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 01-53-20-52-52 (PAF).

CULTURE

CINÉMA

La Famille Tenenbaum, de Wes Anderson • Autour du destin contrarié d'un patriarche et de ses enfants, le réalisateur de « Bottle Rocket » et de « Rushmore » signe une comédie imprégnée d'une douce mélancolie, qui prend parfois les allures d'un cartoon

Sonate d'automne à Manhattan

DANS *La Famille Tenenbaum*, Royal Tenenbaum, le patriarche, aime flâner dans les cimetières et imaginer les destins contrariés qui se cachent derrière les mots inscrits sur une pierre tombale. Sa postérité l'intéressant au plus haut point, il revient chez lui après plusieurs années d'absence pour reprendre son titre de père et de grand-père. Mais l'énoncé succinct d'une inscription funéraire ne suffirait pas à rendre compte de la splendeur fanée de la famille Tenenbaum. Il faut pour cela un livre imaginaire à la couverture poussiéreuse qu'un lecteur de fortune emprunte par hasard dans une bibliothèque municipale pour prendre la mesure du gâchis. Le livre s'ouvre, des illustrations apparaissent, une voix *off* assure la narration, puis commence l'histoire : il était une fois, dans un Manhattan imaginaire, une famille aux talents multiples qui avait transformé son appartement en mausolée.

Réalisateur auparavant de *Bottle Rocket* et de *Rushmore*, Wes Anderson est la plus grande révélation que nous ait offerte le cinéma américain dans le domaine de la comédie depuis Woody Allen. Comme les deux précédents films de Wes Anderson, *La Famille Tenenbaum* est suffisamment drôle pour passer pour une comédie. Mais l'humour du jeune réalisateur est aussi imprégné d'une douce mélancolie qui tient à la postu-

re existentielle de ses personnages, obsédés par le sublime, et incapables de se satisfaire du quotidien.

Dans *Rushmore*, Wes Anderson montrait comment Max, un lycéen surdoué, se projetait sans attendre dans l'âge adulte pour n'en recueillir que des déceptions. Anderson imagine ici le futur possible de Max en le démultipliant par trois. La famille Tenenbaum raconte la recomposi-

*La recomposition
d'une tribu
éparpillée après
« deux décennies
d'échec,
de trahison
et de désastre »*

tion d'une tribu éparpillée après « deux décennies d'échec, de trahison et de désastre », pour reprendre les termes de son narrateur. Les trois enfants de Royal (Gene Hackman) et d'Etheline (Anjelica Huston), depuis longtemps séparés, sont tous des aristocrates nés. Ce sont d'anciens prodiges - Chas (Ben Stiller) est un génie

de la finance, Margot (Gwyneth Paltrow) un écrivain de théâtre exceptionnel, Richie (Luke Wilson) un champion de tennis - abandonnés par leur talent. Tels des princes exilés, ils sont désorientés, obsédés par leur lustre passé - le titre original du film, *The Royal Tenenbaums*, fait écho à *The Magnificent Ambersons* (*La Splendeur des Amberson*), d'Orson Welles.

Wes Anderson joue habilement sur les jeux de rôles entre enfants et parents. Les premiers sont ancrés dans un monde adulte, alors que les seconds, Royal Tenenbaum en tête, n'ont jamais accompli leur mue et fuient depuis longtemps leurs responsabilités. Chas retourne chez sa mère avec ses deux enfants après le décès de sa femme. Margot passe sa journée enfermée dans sa salle de bains

devant une télévision, incapable de reprendre la plume. Richie parcourt le monde à bord d'un paquebot, obsédé par la finale d'un tournoi de tennis qu'il a volontairement perdue.

Wes Anderson ne cache pas son admiration pour Preston Sturges, dont il partage le goût pour les univers anarchiques, et pour J. D. Salinger, dont les Glass, une famille de névrosés établie à New York qui

revient dans plusieurs nouvelles de l'écrivain américain, sert de modèle aux Tenenbaum. Mais le film de Wes Anderson a surtout le parfum et l'allure d'un cartoon. On a l'impression d'une version de *Peanuts* qui prendrait les personnages de Schulz à un âge plus adulte. Richie porte toujours un bandeau et le même polo Fila que Björn Borg. Margot ne se départ jamais de son manteau de fourrure. Chas ne quitte jamais son survêtement Adidas rouge. Royal apparaît avec la même chemise rayée rose et un costume de flanelle gris.

La Famille Tenenbaum tend à une mélancolie de plus en plus affirmée, le plus souvent appuyée par un usage méticuleux d'une bande-son ancrée dans la fin des années 1960 et qui emprunte plusieurs morceaux à l'album des Rolling Stones, *Between the Buttons*, à Paul Simon, à Nico et aux Beatles. La musique devient de plus en plus douce, alors que les Tenenbaum tentent de changer le cours de leur destin.

Le principal enjeu du film est familial. Il est surtout question du désir mutuel de reconnaissance et de pardon entre parents et enfants. Il n'y a rien de plus bouleversant que ce moment où Royal assiste à la représentation d'une pièce écrite par sa fille et y reconnaît enfin son talent évident, à moins que ce ne soit la réconciliation finale entre Royal et Chas qui fait passer l'histoire de la famille Tenenbaum du conflit à la transmission. Etirée dans le temps, l'action de *La Famille Tenenbaum* se déroule pourtant dans un automne perpétuel. Le météo est d'abord neigeuse, puis ensoleillée, à l'image des relations humaines complexes qui deviennent de plus en plus radieuses.

Samuel Blumenfeld

Film américain de Wes Anderson. Avec Gene Hackman, Anjelica Huston, Ben Stiller, Gwyneth Paltrow, Luke Wilson, Owen Wilson. (1 h 48.)

Propos recueillis par
Thomas Sotinel

L'esprit de détail de Wes Anderson

POUR UN RÉALISATEUR hollywoodien à succès, il est très jeune, trente-deux ans. Et donne l'impression d'en avoir dix de moins. Pour un Texan, il a l'air terriblement sophistiqué, avec sa mise savamment étriquée, ses cheveux ébouriffés et ses lunettes à monture de plastique translucide. Cette apparence reflète bien le maniérisme adolescent de Wes Anderson, venu à Paris présenter son troisième film, *La Famille Tenenbaum*.

► **Genèse**
Je voulais faire un film sur New York, Francis Scott Fitzgerald,

J. D. Salinger, Edith Wharton. Le New York que j'avais appris à connaître dans les livres était plus important que celui que j'avais vu dans la réalité. Après la sortie de *Rushmore* [son deuxième film], je me suis installé à New York. Même si j'y habite, je réarrange la réalité de façon à ce qu'elle se conforme à mon idée préconçue. L'idée centrale du film, celle de la famille, est indépendante de New York, même si elle est venue simultanément. C'était une simple expression, « une famille de génies », puis est venue l'idée d'ex-génies, qui vivent les

retombées de leur réussite. Finalement, le film tourne autour de l'idée de la famille comme jeu de patience dont les pièces ont été modelées par les autres membres du groupe.

► **La distribution des rôles**
J'aime bien penser à des acteurs quand j'écris, voir leur visage. Dès le départ, j'ai eu des idées pour Owen et Luke Wilson ou Bill Murray parce que ce sont des amis. Au milieu, je voulais Gene Hackman, dès le début. C'était essentiel, tout comme Anjelica Huston. J'ai eu l'idée des autres en chemin, Paltrow, Stiller, Danny Glover. J'ai pris contact avec

les acteurs avant même d'avoir écrit l'histoire, pour savoir qui ils étaient, pour qu'ils soient prêts au moment où je leur enverrais le scénario. Je l'ai envoyé à Gene Hackman et il a refusé un rôle écrit pour lui, il voulait un personnage dans lequel il se glisserait. De ses films, j'avais retiré l'impression d'une personnalité plus grande que nature, pleine d'humour. En fait, il est très réservé, plutôt sérieux. Je l'ai poursuivi six mois en lui disant que s'il n'acceptait pas nous ne ferions pas le film.

► **Le maniérisme**
Si vous êtes perdu dans les

détails, il faut revoir le film. Ces détails sont là pour créer un autre monde. Ce qui me reste d'un film que j'ai vu, ce sont des détails, des petites scènes, des moments. Celui-ci en est rempli, c'est plus risqué. Mais j'ai l'impression que nous nous sommes concentrés sur ce qui se trouve sous les détails. Ce sont les personnages qui sont importants et la manière dont les acteurs les jouent. Il ne faut pas que les éléments visuels détournent l'attention des personnages.

► **L'avenir**
Mon indépendance est garantie jusqu'à mon prochain film. Les Tenenbaum ont rapporté plus d'argent que les deux films précédents. Inévitablement, je réaliserai un jour un film qui perdra beaucoup d'argent et il me faudra travailler avec un budget réduit, peut-être en dehors du système des studios, mais ce n'est pas grave.

Je serai toujours concentré sur mon prochain film. C'est une histoire qui se passe en France et au Mexique. Je voudrais l'écrire ici et, si je le fais, je tournerai probablement une partie du film en France. Quatre de mes dix réalisateurs préférés sont français : Truffaut, Renoir, Malle et Godard.

Le Sang des innocents, de Dario Argento • Une série noire à l'italienne pour un quinzième film

Les danses macabres du désir et de la peur

VU D'ICI, Dario Argento est un cinéaste qui porte aujourd'hui un lourd fardeau. Plusieurs de ses précédents films comme *Opera* (1988), *Trauma* (1993) ou *Le Syndrome de Stendhal* (1997) n'ont pas connu de distribution commerciale en France, puis la sortie de son avant-dernier titre en date, *Le Fantôme de l'opéra*, lui a valu une reconnaissance critique tardive dépassant enfin celle des purs amateurs des genres.

Le Sang des innocents, son quinzième film, apparaîtra, au-delà de sa propre valeur, comme la revanche d'un spectre, comme la résurrection d'un cadavre oublié. D'une certaine façon, Nanni Moretti brandit seul (ou presque) le flambeau d'un cinéma d'auteur transalpin mal en point. Dario Argento, lui, incarne aujourd'hui, de façon illusoire, l'autre face d'une même pièce : la survivance miraculeuse d'un cinéma populaire, conservant la flamme d'un art trivial où les formes basses de la culture s'unissaient à des conventions parfois prestigieuses pour engendrer des œuvres cruelles et jouissives. On peut donc voir l'assassin fan-

tôme du *Sang des innocents* comme la métaphore d'un esprit que l'on croyait mort et qui semble faire beaucoup d'efforts pour prouver le contraire. Drôle de statut pour un artiste qui n'a sans doute pas eu le sort qu'il méritait et que l'on commence véritablement à considérer à sa juste valeur. Pas forcément avec ses meilleurs films : *Profondo Rosso* (1974) ou *Phenomena* (1984) resteront d'authentiques chefs-d'œuvre mal perçus en leur temps.

POÉSIE MALSAIN

Le Sang des innocents est un giallo, une série noire à l'italienne. Ce terme évoque immédiatement une sensibilité morbide, une manière de copier des formes inventées ailleurs (Hitchcock, Lang, le film noir) et de les transformer, de les passer au tamis du roman-photo sadique hanté par l'opéra. Débutant par une série de meurtres perpétrés au terme d'une tension extrême qui fait des assassinées de propitiatoires victimes, le récit intègre selon une logique bien éprouvée scènes violentes et enquête policière.

La structure employée est celle qui a déjà été construite et verrouillée par le propre cinéma d'Argento. La narration reproduit, en effet, presque caricaturalement de nombreux mécanismes (fausses pistes, fétiches enfantins, ambiances vaguement surmatuelle, goût du détail mal perçu qui livrera la clef de l'énigme) fonctionnant selon une combinatoire connue que le cinéaste, avec l'aide de son scénariste Franco Ferrini, se contente de redéployer, comme pour prouver la permanence de son univers.

Le Sang des innocents n'est pourtant pas simplement un film de plus, un simple état de santé d'un réalisateur qui a connu des moments difficiles quand le public italien, qui l'adulait il y a trente ans, s'est quelque peu éloigné de lui. En effet, à la luxuriance baroque et à l'esthétique chargée qui caractérisait son œuvre, s'est substitué un lyrisme plus intérieur, une crudité de la lumière, une platitude délibérée qui accroît en fait la violence barbare des scènes de meurtres. Les références picturales (l'hypperréalisme américain, le

surréalisme) sont toujours là mais plus discrètes qu'avant. Une forme de poésie malsaine continue d'émerger derrière les invraisemblances des diverses péripéties.

Argento réussit toujours ce qui fait finalement le centre de son cinéma. Une femme est seule. Elle a peur. Elle va mourir. Elle le sait, hurle et se débat contre l'imminence de ce destin. Il y a dans la répétition de ces moments et la façon dont ceux-ci, à chaque fois, font l'objet d'un traitement particulier une manière inimitable de figurer l'hystérie. La séquence d'ouverture (une prostituée est traquée par le monstre dans un train de nuit désert) par sa durée, son invention figurative et la tension qu'elle met en œuvre restera un grand moment barbare. Le cinéaste rejoint avec de tels moments un sens de la démesure où désir et peur entrent en collision dans une grande frénésie.

Jean-François Rauger

Film italien de Dario Argento. Avec Max von Sydow, Stefano Dionisi, Chiara Caselli. (1 h 53.)

Platonov
Anton Tchekhov
Jean-Louis Martinelli
DU 9 MARS AU
13 AVRIL 2002
01 46 14 70 00
ET MAGASINS FNAC, 0 892 68 36 22 (0,34 € U.M.M.) WWW.FNAC.COM

THEATRE
NANTERRE
AMANDIERS

Le film américain de Wes Anderson. Avec Gene Hackman, Anjelica Huston, Ben Stiller, Gwyneth Paltrow, Luke Wilson, Owen Wilson. (1 h 48.)

L'Orphelin d'Anyang, de Wang Chao • Avec des moyens élémentaires et une grande générosité, le cinéaste-écrivain chinois a provoqué une des meilleures surprises du dernier Festival de Cannes

Un si bel enfant de cinéma

QUESTION : qu'est-ce qu'un bon cinéaste ? Réponse : Wang Chao. Il suffit de deux minutes pour le savoir, et pas une seconde le film n'en fera douter. Pourquoi Wang Chao est-il, d'évidence, un bon cinéaste ? Parce qu'a priori on n'a aucune raison particulière de s'intéresser à cette histoire.

Pourtant, il s'agit d'une histoire mélodramatique à souhait, dont n'importe qui pouvait faire une petite machine bien réglée pour faire pleurer, faire de la sociologie de bazar, ou même faire rire aux dépens des pauvres comme il est devenu si courant. Mais non. Cet ouvrier brutalement mis au chômage, ce gamin trouvé, cette prostituée venue de régions éloignées, ce gangster en mal de paternité ne sont pas, pas du tout, des personnages romanesques. Ce qui est curieux, parce qu'ils sortent d'un roman – qui s'appelle lui aussi *L'Orphelin d'Anyang*, et a également été écrit par Wang Chao. On peut lire le livre, publié par Bleu de Chine dans la collection « Chine en poche », traduction de Cécile Delattre. On aura même grand plaisir à le lire, et on verra que Wang Chao est, aussi, un bon écrivain. Mais ce n'est pas la question.

La question et la réponse, ci-dessus énoncées, sont sur l'écran et nulle part ailleurs. Elles sont dans l'émotion qui en rayonne imperceptiblement dès les premières images, dans le sentiment de pré-

sence, de chaleur et de froid, d'angoisse qui vibrent doucement dans l'air. Dans la drôlerie d'un instant, l'inquiétude d'un autre, le goût deviné d'un plat de nouilles, le gel éprouvé sur le trottoir à réparer les vélos en regardant, en face, les hommes qui montent toucher la femme et la payer.

Qu'est-ce qui fait alors que chaque geste nous concerne, chaque danger qu'ils courent nous fait peur, chaque sentiment qu'ils éprouvent nous émeut ?

La question et la réponse ensemble sont dans la grisaille, la peur, l'élan vital comme le souffle du bébé qu'on devine. Nous ne connaissons pas ces gens-là, il est fort probable que nous ne les croisons jamais, ni leurs semblables, et, à presque tous les égards, leur histoire n'est pas ni ne sera jamais



Un réalisme rigoureux et inventif, plongé dans l'univers hivernal d'une pauvre bourgade septentrionale de l'arrière-continent.

la nôtre. Qu'est-ce qui fait alors que chaque geste nous concerne, chaque danger qu'ils courent nous fait peur, chaque sentiment qu'ils éprouvent nous émeut ?

Certainement pas l'exotisme de la situation, rien de moins séduisant que cet univers hivernal d'une pauvre bourgade septentrionale de l'arrière-continent. Et même pas l'impression, qui pourrait toucher au moins les cinéphiles, qu'on aurait besoin d'un tel film, qu'il viendrait combler une lacune : le monde chinois fournit depuis une décennie et demie tant de beaux

films de natures très différentes qu'il n'existe aucun manque de ce côté. Et, dans le genre particulier qui serait celui de *L'Orphelin d'Anyang*, celui d'un néoréalisme rigoureux et inventif, de jeunes aînés de Wang Chao se sont déjà distingués, à commencer par Jia Zhang-ke, d'ores et déjà identifié comme un cinéaste majeur de ce début de siècle. Mais ce film-là, s'il a sans doute besoin de soutien pour convaincre d'y aller voir, n'a plus besoin d'aucun renfort ou raison extérieure dès qu'il a commencé.

J.-M. F.

Film chinois de Wang Chao, avec Zhue Jie, Sun Gui-lin, Yue Sen-yi. (1 h 24.)

Wang Chao, cinéaste

« Ce sont les Chinois ordinaires qui m'importent, pas mes collègues »

Comment êtes-vous devenu cinéaste ?

Je suis né à Nankin, dans une famille d'ouvriers. Après l'école, je n'ai pas pu entrer à l'Université, j'ai commencé à travailler comme mécanicien, dans un garage, puis en usine. Mais j'aimais déjà beaucoup le cinéma, je suis allé à Pékin essayer de m'inscrire à l'Académie de cinéma. Comme je n'avais pas d'assez bons résultats scolaires, j'ai dû prendre des cours de théorie à la fac auparavant.

Cela a surtout été l'occasion de voir plein de films. J'étais très assidu aux projections de l'ambassade de France, deux fois par semaine. Ensuite, je suis resté quatre ans à l'Académie de cinéma, et en même temps j'écrivais des critiques. Ensuite j'ai pu devenir assistant de Chen Kaige, qui tournait *Tempress Moon* et *L'Empereur et l'Assassin*. Je trouvais qu'il tournait de

manière commerciale des films à objectifs commerciaux, c'était logique même si cela ne ressemblait pas à ce que j'avais envie de faire.

Comment est né *L'Orphelin d'Anyang* ?
Tout en travaillant sur des coproductions avec Hongkong ou le Japon, j'essayais d'écrire des projets. Je ne suis pas devenu employé au Studio de Pékin (*le cadre légal pour faire du cinéma*). Faute d'accéder à la possibilité de filmer, je me suis fait écrivain. J'ai écrit quatre courts romans, *L'Orphelin d'Anyang* est l'un d'eux, inspiré de mon expérience, en partie de faits qui me sont arrivés, mais surtout d'impressions de solitude et de tristesse semblables à celles que je ressentais.

Le film est-il proche du roman ?

L'histoire est la même, tous les éléments dramatiques s'y retrouvent. Mais, en fil-

mant, je me suis concentré sur ce que la caméra et le micro peuvent enregistrer. Au-delà du récit, le film est vraiment né de ce que je trouvais sur place chaque jour en venant filmer.

En réalisant le film, je ne savais pas ce qu'il serait une fois terminé. J'ai essayé de multiplier les possibilités que se produisent des apports inattendus, et j'ai travaillé sur la recherche d'un rythme que je ressens comme celui du cinéma, et qui n'a pas d'équivalent littéraire.

Où avez-vous trouvé la possibilité de le produire ?

Cela n'a été possible que grâce à l'aide personnelle d'un ami riche... enfin, pas très riche, mais qui avait les moyens d'aider une production aussi bon marché. Néanmoins, même avec son soutien, nous n'aurions jamais pu terminer le film. Heu-

reusement, en cours de fabrication, le projet a suscité un intérêt en Europe. On a pu effectuer le mixage aux Pays-Bas, et être prêts juste pour le début du Festival de Cannes, où j'ai été invité par la Quinzaine des réalisateurs.

Quels sont vos liens avec les autres réalisateurs chinois ?

Ils sont inexistant. Je suis un solitaire, et mon éducation ne m'a pas aidé à me rapprocher des autres cinéastes : je n'ai pas le même rapport à la culture, ni à la réalité. Ce sont les gens ordinaires de Chine qui m'importent, pas mes collègues, que je ne connais pas. Mon souhait le plus cher serait que *L'Orphelin d'Anyang* puisse un jour sortir en Chine.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

L'Évaporation d'un homme, de Shohei Imamura • Pionnier et méconnu

Un personnage disparaît

TOUT, a priori, porte à croire qu'on a fait le tour, en France, de Shohei Imamura, jeune turc de la nouvelle vague nipponne promu sur ses vieux jours valeur sûre, mais non moins intempérante, du cinéma d'auteur international. Une double palme d'or à Cannes (pour *La Ballade de Narayama* en 1983 et *L'Anguille* en 1996), quelques titres inoubliables (*Profonds desirs des dieux*, 1969, *La vengeance est à moi*, 1979, *Pluie noire*, 1989) et une intégrale de son œuvre en novembre 2001 à la Cinémathèque française ont permis d'établir la fiche signalétique d'un des plus virulents portraitistes de la société japonaise, peintre tout à la fois réaliste, exalté et dyonisiaque de ses marges et de ses maux.

La sortie en salle de *L'Évaporation de l'homme* (1967) permettra pourtant de découvrir l'un des films les plus méconnus, et néanmoins les plus passionnants, de Shohei Imamura. L'un de ses intérêts majeurs réside dans le statut délibérément ambigu que lui confère le cinéaste, entre le documentaire et la fiction, la télévision et le cinéma. C'est dire si ce film fait figure d'œuvre pionnière, la perméabilité et le brouillage délibéré de la frontière entre les genres y étant l'objet d'une réflexion de plus en plus explicite à mesure que l'action progresse.

Tadashi Oshima, la trentaine, agent commercial de son état, a disparu sans laisser de trace au mois d'avril 1965. C'est un phénomène

fréquent dans le Japon des années 1960, où on l'a baptisé *Juhatsu* (évaporation). Pour attester, si besoin était, de son ancrage documentaire, le film s'ouvre à la préfecture de police, sur l'image d'un officier en civil qui détaille la fiche signalétique du disparu. Rien de moins fan-taisiste qu'un fonctionnaire nippon lisant un rapport de police. Rien de moins fictionnel non plus que l'équipe de cinéma légère qui, micro dans le champ et magnétophone en bandoulière, interroge les témoins susceptibles de fournir des renseignements sur l'évaporé.

RADIOGRAPHIE SOCIALE

A ce moment des opérations, le film nous entraîne sur la double piste du document d'investigation (pourquoi Oshima a-t-il disparu ?) et de la radiographie sociale (l'image archaïque du Japon qui se dessine en creux). On y apprend, entre autres choses, que ledit Oshima a détourné une somme d'argent de son entreprise, qu'il a vécu une histoire d'amour malheureuse avec une entraîneuse de bar, et qu'il a finalement disparu peu avant de se marier avec sa nouvelle fiancée, Yoshie, une collègue de bureau. Or Imamura a précisément convié Yoshie à l'accompagner dans son enquête. C'est à travers elle que le film dépasse ses attendus pour basculer dans un tout autre registre.

Celui-ci prend trois formes distinctes et parallèles. Celle du film noir avec la reconstitution méticuleuse de l'emploi du temps d'Oshi-

ma le jour de sa disparition : il a manifestement rejoint une mystérieuse amante qui l'aurait empoisonné par dépit. Celle du mélodrame passionnel : cette amante pourrait être la propre sœur de Yoshie, la confrontation des deux sœurs, qui se haïssent, donnant lieu à un terrifiant happening familial. Celle enfin d'un *work in progress* qui, au détour de la démolition délibérée d'un décor durant le tournage d'une scène, jette le doute sur le caractère documentaire du film et fait vaciller toutes les certitudes.

Seule demeure, à l'issue de cet extraordinaire travail de sape des conventions dramaturgiques, la volonté d'Imamura de mettre à l'épreuve, jusque dans ses ultimes retranchements, la question de la vérité cinématographique. L'évaporation d'Oshima devient à ce titre une métaphore de la disparition du personnage au cinéma, au profit de l'enquête menée par le film sur lui-même, et partant sur le cinéma en général, en même temps que sur la mise en scène sociale qui le sous-tend. On ne voit guère, à la même époque, que Jean-Luc Godard pour être allé aussi loin dans la déconstruction politique du cinéma, notamment à travers *Masculin-féminin* (1966) et *Deux ou trois choses que je sais d'elle* (1967).

Jacques Mandelbaum

Film japonais de Shohei Imamura. (2 h 10.)

Le Frère du guerrier, de Pierre Jolivet • Une vision audacieuse du Moyen Age

Au nom du sang et du savoir

L'INCURSION de Pierre Jolivet dans un film en costumes situé en plein Moyen Age avait de quoi surprendre après *Fred* et *Ma petite entreprise*, deux films exemplaires dans leur description d'un chômeur dans une ville nouvelle et d'un chef d'une petite entreprise. L'unité entre les trois films se trouve d'abord dans la présence de Vincent Lindon, dont le registre ne cesse de s'étoffer, de film en film, dans un rôle physique où il excelle, puis dans une mise en scène qui aborde la France des années 1990 de la même manière que celle du Moyen Age, comme un matériau brut qu'il suffit simplement de débusquer. Il s'agit à chaque fois d'éviter la reconstitution pour retrouver une forme authentique.

Tourné uniquement en décors naturels en Lozère, *Le Frère du guerrier* est d'abord un film pastoral. Prairies vallonnées, forêts, pâturages, montagnes rocheuses constituent une topographie rugueuse à laquelle une réalisation en Cinémascope donne toute sa magnificence. Les constructions, les bâtiments en pierre, les édifices religieux, les fortins en bois et en pierre, tous d'époque et restés intacts, imposent immédiatement un réalisme saisissant, comme si le simple déplacement de la caméra de Pierre Jolivet d'un cadre urbain à un univers rural imposait sans ambiguïté un retour en arrière au Moyen Age. A l'opposé de la méthode hollywoodienne, qui repose le plus souvent sur une

reconstitution en décors et fait appel à tous les artifices possibles – pour un résultat parfois en parfait accord avec une vérité historique –, celle de Pierre Jolivet est d'une totale austérité. Cette rigueur exemplaire va à l'encontre d'une certaine forme de spectaculaire. C'est à la fois courageux et remarquable quant au résultat final.

« Le Frère du guerrier » est un western, de la même manière que « Le Nom de la rose » est un film policier

Le Frère du guerrier est un western, de la même manière que *Le Nom de la rose* est un film policier. Les deux films ont en commun de défendre une même conception du savoir, fondée sur la transmission, à une période de l'Histoire qui anticipe, par le comportement de certains de ses personnages, l'époque des Lumières. Arnaud Cantien (Guillaume Canet) vit avec sa femme et son enfant dans sa ferme isolée, et vend des plan-

NOUVEAUX FILMS

Frontières

Au milieu du film court une frontière. D'un côté, une première partie en forme de drame vériste qui suit un petit groupe d'Africains tentant d'entrer en Europe à travers le Sahara et le Maroc. La volonté énonciatrice du récit relayée par une mise en scène frontale finit par créer un sentiment angoissant d'errance dépressive et de brutalité toujours prête à frapper, qui font la réussite de cette évocation d'une tragédie contemporaine. De l'autre, le récit romanesque de l'attente de trois des protagonistes, qui espèrent trouver à Tanger un passage vers l'Espagne. Des comédiens attachants ne suffisent pas à entraîner le film hors de l'illustration d'un message dont l'urgence reste incontestable. – J.-M. F.

Film français de Mostéfa Djadjam. Avec Lou Dante, Clarisse Luambo, Dioucounda Koma. (1 h 45.)

Invincible

Tiré d'une histoire vraie, ce film met en scène deux types qui ont toujours fasciné Werner Herzog, le démiurge et l'idiot. En 1932, Zishe Breitbart, un candide forgeron juif polonais d'une force herculéenne, arrive à Berlin. Il y est embauché par Hanussen (Tim Roth) qui dirige un « palais de l'occulte » où il met en scène des numéros de télépathie et de divination, annonçant aux bourgeois et aux membres du parti nazi le triomphe imminent d'Adolf Hitler. Zishe Breitbart y exhibe sa force, déguisé en Siegfried, symbole du héros aryen, jusqu'à ce que l'homme fort annonce en scène qu'il est juif, provoquant des bagarres dans le cabaret, suscitant le soutien de la communauté juive de Berlin, incitant son employeur à transformer son personnage de Siegfried en Samson. Choqué par cet opportunisme, Zishe dénonce à la justice les escroqueries d'Hanusen, ce qui amène son arrestation et son exécution sommaire par les S.A.

Le centre du récit réside évidemment dans ce moment où la prise de conscience, apparemment salutaire, du héros précipite la fin d'un imposteur qui voulait surpasser le théâtre politique des nazis par son propre théâtre. Ce dilemme moral (être sincère ou utiliser les armes de l'ennemi pour le tromper) fait le prix d'un film qui pourtant déçoit par sa mise en scène terne, sans résonance. Invincible reste toutefois une étonnante réflexion sur les armes du spectacle. – J.-F. R.

Film allemand de Werner Herzog. Avec Jouko Ahola, Tim Roth, Anna Gourari. (2 h 08.)

tes médicinales à la vertu curative. Des inconnus débarquent un jour chez lui et le laissent gravement blessé, provoquant un traumatisme qui le prive momentanément de l'usage de la parole. Cet incident cause le retour de Thomas (Vincent Lindon), son frère aîné, mercenaire, au passé douteux, qui entreprend de guérir son frère et de le venger.

Le cadre westernien du film, où le ranch est remplacé par une ferme, alors que la forme narrative de la vengeance de deux frères contre de dangereux bandits ne repose plus sur la possession de la terre mais devient un enjeu de savoir, tire le film de Jolivet vers le roman d'aventures.

La connaissance est posée comme un bien rare, conservée jalousement par les clercs des églises, alors que le secret des plantes médicinales et de leur juste utilisation devient matière à conflit. *Le Frère du guerrier* décrit un moment-clé où une société clanique et violente bascule par une circulation inévitable du savoir vers une autre civilisation. Cette fin du Moyen Age, mise en scène avec austérité et un indéniable sens du récit, donne au *Frère du guerrier* sa force et son originalité.

S. Bd

Film français de Pierre Jolivet. Avec Vincent Lindon, Guillaume Canet, Mélanie Doutey, François Berléand. (1 h 55.)

Festival Duras et Robbe-Grillet, hors-la-loi de l'image



BOBIGNY Marguerite Duras, la saisir à quel moment ? Par exemple lorsqu'elle filme *Aurélia Steiner*, la troisième Aurélia, celle qu'elle titre *Melbourne*. Avant il y a eu *Aurélia Vancouver* : Marguerite Duras aligne comme cela des noms de ville où elle pense qu'ont pu se retrouver des « survivants d'Auschwitz », comme elle dit. *Aurélia Melbourne*, elle la filme de la proue d'une péniche, ou d'une autre embarcation, qui file vers l'avant, sur la Seine. Pourquoi la Seine ? « Il y avait une relation avec les morts algériens d'octobre 1961. Je pensais à la Seine qui avait charrié les morts algériens. Et j'ai pensé à un courriel de mort qui aurait traversé la ville. » Mais Aurélia est là, dans ce film, elle aussi : « Paris a donné beaucoup de ses juifs. Les juifs de Paris valaient 300 francs par tête. » L'œil de Marguerite Duras – l'objectif de la caméra – filme les voûtes de pierre des ponts, les ombres accouées aux parapets, ou simplement l'eau, et en même temps sa voix dit le texte qu'elle a écrit, pas forcément les Algé-

riens ou les juifs. Par exemple : « *Le marin à cheveux noirs est derrière la fenêtre ouverte. Il me regarde. Il me demande d'où je suis. Je dis ne pas savoir.* » Elle filme ce qu'elle a dans la tête. Comme une aveugle qui, dans le noir, verrait. Le cinéma n'est pas en jeu. Il est en elle. Sans esprit de « fuite ». La caméra de Marguerite Duras, c'est comme le pace-maker, ce stimulateur cardiaque inséré dans la poitrine : vous n'y pensez plus.

Il y a, malgré la voix, les bruits, le piano parfois, un silence. Qui ne cesse pas. Marguerite Duras dit : « *Un paradoxe essentiel du cinéma : c'est par le manque de lumière qu'on dit la lumière, c'est par le manque à vivre qu'on dit la vie.* » Elle ne se libère pas d'une conscience aiguë, quand elle filme, et avant, et après, ça n'empêche pas. Et que dirait-elle, aujourd'hui, si elle savait que Bobigny, où ses films retrouvent leur lumière, leur silence, a été la ville du départ pour Auschwitz ? Le transport des déportés se faisait, du camp de Drancy à la gare de Bobigny, par camions ou par vieux autobus.

Elle dit : « *On a mis la caméra à l'envers et on a filmé ce qui entrerait dedans, de la nuit, des projecteurs, des routes, des visages aussi.* » Il y a, entre l'œil humain et la caméra, une différence fondamentale, à quoi nous pensons peu. C'est que nos yeux, tout au long de la journée, vivent dans le flou : ils ne perçoivent avec netteté qu'un seul point précis du réel. Le cinéma fait le point sur bien plus de choses à la fois. Celui de Marguerite Duras échappe à cette illusion d'optique, il est flou et net à la fois parce

qu'il filme des ombres séparées de leurs êtres, des ombres plus réelles d'avoir été surprises toutes seules.

Le même festival de cinéma, à Bobigny, propose les films (et la présence) d'Alain Robbe-Grillet, autre hors-la-loi du cinéma. Alain Robbe-Grillet est un cinéaste on ne peut plus attentif au son. Ils sont rares, il y a Jean Vigo (prodigieuse séquence de Michel Simon maniant un vieux phonographe, dans *L'Atalante*), il y a Tati, Bresson, Bergman – Godard aussi, mais lui procède surtout par empilement de sons.

Le musicien Michel Fano, qui a accompagné plusieurs fois Robbe-Grillet, a noté qu'au cinéma les bruits « provoquent ou décalent l'action », et que Robbe-Grillet soigne « la liaison sonore qui s'établit entre la dernière syllabe du mot prononcé et le bruit qui peut lui faire suite. Un mot terminé par un « o » et un mot terminé par un « i » n'appellent pas le même bruit, ni la même note, et non plus le même silence ».

Or Alain Robbe-Grillet a su casser la continuité de l'image, prendre l'espace à contre-pied, il filme cela en plein jour, et son cinéma, hypnotisant, prouve que l'irréalisme permet de prendre, lui seul, le réel de plein fouet. Il m'est difficile d'en dire plus, tant Marguerite Duras est restée là, juste devant, tout le long de cet article. C'était une habitude, chez elle. Pourquoi la changer ?

Michel Cournot

11^e festival Théâtres au cinéma de Bobigny. Magic Cinéma, rue du Chemin-Vert, 93000 Bobigny. Tél. : 01-41-60-12-33 ou 35. M^o Bobigny-Pablo-Picasso (sortie : préfecture). Jusqu'au 29 mars. Un bruit qui rend fou, 1995, et rencontre avec les réalisateurs, Alain Robbe-Grillet et Dimitri de Clercq, le dimanche 17, à 16 heures. Photo : Gabrielle Lazure dans « La Belle Captive », d'Alain Robbe-Grillet. © D.R.

TOURS

De l'encre à l'écran

Consacré aux rapports entre littérature et cinéma, ce nouveau festival a pour objet de présenter des livres et leurs auteurs, des scénaristes et des films adaptés de romans. Au programme, une compétition de courts-métrages adaptés d'œuvres littéraires et de documentaires télévisés sur la littérature, riche d'avant-premières ; un hommage en sa présence, à Tonino Guerra (scénariste d'Antonioni, de Rosi, de Fellini, de Tarkovski, d'Angelopoulos et de De Sica) ; une rétrospective d'œuvres cinématographiques et télévisuelles adaptées d'Alexandre Dumas. En séance spéciale on verra *Roméo et Juliette sous la neige*, (1920) d'Ernst Lubitsch et *Le Masque de fer*, (1929) d'Alan Dwan. Centre international de congrès Vinci.

26, boulevard Heurteloup, Tours (Indre-et-Loire). Tél. : 02-47-70-70-70. Du 13 au 17. De 2 € à 10 €.

ROUEN

Festival du cinéma nordique

En Normandie, le nord commence de l'autre côté du Quiévrain. Ce qui donne une sélection regroupant des films belges, néerlandais, scandinaves et finlandais récemment tournés et une très éclectique série d'hommages à André Delvaux (qui donnera une leçon de cinéma), à Victor Sjöström (dont *Le Vent* sera donné avec un accompagnement musical inédit, au Néerlandais Bert Haanstra et au Norvégien Knut Erik Jensen. Et enfin une rétrospective du cinéma finlandais des années 1960, avant que les Kaurismaki ne mettent le pays sur la carte du cinéma mondial.

Accueil : place de la Cathédrale, Rouen. Places 5,5 et 5 €. Abonnements de 26 à 77 €. Du 13 au 26 mars. www.festival-cinema-nordique.asso.fr

TOULOUSE

Rencontres cinéma d'Amérique latine

Quatorzième édition d'un rendez-vous chaque fois passionnant avec les nouvelles tendances d'un sous-continent en plein bouillonnement créatif. C'est ici qu'on a appris à connaître Lucrecia Martel (*La Cienaga*), Pablo Trapero (*Mundo Grúa*) et d'autres représentants du jeune cinéma argentin. Même si l'Argentine se taillera encore une fois la part du lion dans la compétition, les rencontres permettent aussi d'explorer le Brésil, le Mexique ou Puerto Rico. Cinémathèque de Toulouse, 69, rue

du Taur. Tél. : 05-61-23-24-86. De 3 à 6 €. Du 15 au 26 mars. www.cinelatino.free.fr.

RENNES

Travelling 2002

Mouvement de caméra et participe présent anglais du verbe voyager, Travelling est aussi un festival qui chaque année change de destination, choisissant cette fois Lisbonne. Hommages aux cinéastes (Manoel de Oliveira, Joao Cesar Monteiro et Paulo Rocha) et aux actrices (Isabel Ruth, Maria de Medeiros, Rita Blanco), carte blanche au producteur Paulo Branco et programmation de cinéastes qui ont fait étape sur les bords du Tage (Tanner, Wenders, Ruiz...) formeront le portrait filmé de la capitale portugaise.

Cinéma de Rennes et d'Ille-et-Vilaine. Tél. : 02-99-14-11-43. Abonnements de 30 et 60 €, place 5 €. Du 16 au 25 mars. www.travelling-festival.com.

Sélection revues cinéma

Africultures

On peut prendre le titre de ce numéro, *Cinéma : l'exception africaine*, dans son acception la plus cruelle. En matière de cinéma, l'Afrique se démarque par la quasi-disparition de cet art sur tout le continent. La rédaction d'*Africultures*

ne dissimule d'ailleurs pas l'état plus qu'inquiétant du cinéma africain. Mais elle explore également les pistes de renouveau, cinéma de la diaspora (entretiens avec Gahité Fofana, Newton Aduaka, Jean Odoutan), vidéo au Nigeria, nouvelles organisations mises en place, comme la Guilde africai-

ne des réalisateurs et producteurs, présentée par le cinéaste Jean-Marie Teno. Un panorama assez complet et, à l'arrivée, relativement afro-optimiste. — T. S. N° 45, février 2002. 9,15 €.

Positif



La livraison de mars de *Positif* fait la part belle à deux entretiens, l'un avec Michael Mann, réalisateur d'*Ali*, et l'autre avec Robert Altman à l'occasion de la sortie de *Gosford Park*, tous deux remarquablement conduits par Michael Henry. Un très riche dossier consacré à Marcel Ophuls, avec un long entretien avec le cinéaste, un texte d'Ophuls sur l'ex-Yougoslavie et plusieurs articles critiques complètent ce numéro. Le texte du réalisateur anglais John Boorman sur le comédien américain Lee Marvin dans l'excellente rubrique « Voix off », qui publie tous les mois un écrit critique d'un comédien ou d'un cinéaste, est absolument

magnifique. A la fois survol de la carrière de Marvin, éclairage biographique, réflexion sur la place de l'acteur dans le cinéma américain, ce texte admirable vient nous rappeler que John Boorman a toujours maintenu de pair une activité de cinéaste et de critique. — S. Bd N° 493, mars 2002. 7 €.

Les Cahiers du cinéma

Un reportage fouillé sur l'offensive de Silvio Berlusconi contre l'audio-visuel italien constitue le plat de résistance du nouveau numéro des *Cahiers*. Un entretien avec Alberto Barbera, directeur de la Mostra de Venise, un portrait de Nanni Moretti, un point de vue de Philippe Garrel sur la crise actuelle et la place du Festival de Venise dans le paysage cinématographique mondial complètent ce dossier rigoureux. Un ensemble inspiré sur Danielle Darrieux, baptisée « la femme aux 100 films », fait la couverture du magazine. Structuré autour d'un portrait-entretien avec l'actrice, l'ensemble propose plusieurs entrées sur l'actrice, dont un témoignage de Paul Vecchiali et deux courts articles sur Danielle Darrieux et Jacques Demy, et ses rôles dans les films d'Ophuls. Parmi les films du mois, on peut signaler le passionnant article de Charles Tesson sur *Monstres et Cie*, de Pete Docter, la nouvelle production Pixar, dont l'un des mérites, selon son auteur, est de « retourner de manière inattendue tout ce qui construit un lien durable entre un enfant-spectateur et un personnage-monstre ». — S. Bd N° 566, mars 2002. 5,40 €.

Fantômes, de Jean-Paul Civeyrac • Les spectres passent les frontières du fantastique

L'art de faire l'amour avec les morts

IL FUT une époque où les fantômes hantaient, comme il se doit, le cinéma fantastique. Quelque temps plus tard, la mort du classicisme et l'épuisement des genres les encourageaient à traverser les frontières et à coloniser à bas bruit le cinéma tout entier. Souvenons-nous du dernier Festival de Cannes, où l'on vit une liste impressionnante de revenants, défunts, esprits et autres vampires tenir, sous le signe de la proche absence, le rôle principal de *Distance*, de Hirozaku Kore-Eda, *Pau et son frère*, de Marc Recha, *Je rentre à la maison*, de Manoel de Oliveira, *Mulholland Drive*, de David Lynch, *La Chambre du fils*, de Nanni Moretti, *Et là-bas quelle heure est-il ?*, de Tsai Ming-liang, *De l'eau tiède sous un pont rouge*, de Shohei Imamura, *Millennium Mambo*, de Hou Hsiao-hsien, *Kairo*, de Kiyoshi Kurosawa, *Trouble Every Day*, de Claire Denis, *Amour d'enfance*, d'Yves Caumon, *H Story*, de Nobuhiro Suwa, *La Route*, de Darejan Omirbaev.

Si Jean-Paul Civeyrac n'était pas à Cannes l'an dernier, *Fantômes*, son quatrième long métrage (en vérité, son troisième dans l'ordre de la réalisation), met pour ainsi dire les pieds dans le plat, en se situant explicitement dans ce sillage. Révélé en 1996 avec le bressonien *Ni d'Eve ni d'Adam*, ce cinéaste discret et exigeant n'en a pas moins façonné, dans *Les Solitaires* (1999) et *Le Doux Amour des hommes* (2001), un univers de plus en plus singulier, qui revendique la primauté métaphysique de l'art et de l'intériorité sur le monde réel. Comme à l'abri des modes et du temps, l'œuvre de Civeyrac décline depuis lors, avec une mélancolie et un lyrisme contenus, la solitude altière de l'idéalisme, l'impossibilité de la rencontre amoureuse, l'exténuation du désir de vivre. Il en va ainsi de *Fantômes* (2000), qui évoque, dans le Paris du nouveau millénaire, la rupture de deux jeunes couples, sur fond de mystérieuses disparitions.

En faisant table rase de la distinction entre imaginaire et réalité, désir et réalité, *Fantômes* est une œuvre où morts et vivants sont montrés sur un plan d'égalité dans une étroite lascive et sensuelle, comme si la réincarnation des premiers était garante de la spiritualité, et partant de la tragique solitude des seconds. *Fantômes* est à proprement parler un film qui fait l'amour avec la mort, désignant le désir comme la figure tout à la fois charnelle et spectrale par laquelle les hommes accomplissent leur destin. Rien de compassé, pour autant,

dans la mise en scène de Jean-Paul Civeyrac, laquelle témoigne tout au contraire d'une volonté de construire – par l'attention extrême aux mouvements, aux gestes, aux regards, aux paroles les plus ordinaires – une épure de la fragilité et du désarroi des êtres confrontés à l'irréversible. Ainsi, la façon qu'a cette jeune femme, solitaire et nue, de se lover dans le blouson de son compagnon mort dans un accident de moto, de se caresser le corps avec lui jusqu'à ce que son ami, quelques plans plus loin, finisse par réapparaître ; la manière dont telle autre, au terme d'une nuit sans fin, s'accroche pathétiquement au garçon qui la quitte, sans raison, nécessairement sans raison, en lui disant cependant qu'il l'aime toujours.

NAÏADE SANS VISAGE

Le garçon s'appelle Antoine. Il part à Paris, où il veut être acteur et rencontrer celle qui justifierait son départ. Son cousin, figure d'hédoniste contemporain qu'on croirait droit sortie de chez Truffaut ou Chabrol (excellent Serge Bozon), l'accueille au milieu d'une partie fine. La pâleur féminine et grave d'Antoine détonne sur le fond coloré de cynisme de la jouissance urbaine. De même, la plantureuse prostituée russe aux cheveux rouges semble brûler dans la pièce d'une blancheur immaculée où l'approche son cousin. La chair et l'esprit, aussi inconciliables que le soleil et la lune.

Mais Antoine veut à la fois la lune et le soleil. Et puisqu'il est mauvais acteur, chacune de ses aventures réveille, au risque du plus cruel désenchantement, le souvenir du premier amour qu'il a quitté. Il faudrait le tuer symboliquement, mais il en est incapable. La conscience malheureuse est, en ce bas monde, promise à ceux qui ne peuvent renoncer à leur idéal : voilà la leçon, douloureuse et hautaine, rarement portée à ce degré de clairvoyance au cinéma, à laquelle nous invite *Fantômes*.

Etre fidèle à soi-même revient ainsi à vivre parmi des chimères, dans l'incessant fondu enchaîné qui relie nos désirs à la réalité. A ce prix seulement, le soleil peut enfin illuminer le film, à la poursuite d'une naïade sans visage nageant vers le large, et qui pourrait être celle qu'Antoine attend.

Jacques Mandelbaum

Film français de Jean-Paul Civeyrac. Avec Dina Ferreira, Emilie Lelouch, Guillaume Verdier, Olivier Boreel, Serge Bozon. (1 h 33.)

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées *	Nombre d'écrans	Moyenne par écran	TOTAL depuis la sortie
1 Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre	6	429 883	898	479	12 844 225
2 Monsieur Batignole	1	338 188	459	737	338 188
3 8 femmes	5	200 115	604	331	3 100 295
4 Ali	2	195 198	575	339	701 554
5 Ocean's Eleven	5	191 558	547	350	4 113 320
6 Amen	2	184 865	236	783	492 207
7 L'Amour extra large	1	145 871	275	530	145 871
8 Nid de guêpes	1	124 807	399	313	124 807
9 John Q.	1	96 156	207	465	96 156
10 La Chute du Faucon noir	3	48 954	300	163	496 403

En sixième semaine, *Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre* passe enfin au-dessous du million d'entrées hebdomadaires mais frôle les chiffres des *Visiteurs* qui devraient être dépassés la semaine prochaine. Pendant ce temps, le cinéma français continue de tourner en son cercle vertueux. Cette fois, c'est Gérard Jugnot en *Monsieur Batignole* qui attire les spectateurs avec une bonne moyenne de 737 entrées par copie. Les autres sorties de la semaine, Gwyneth Paltrow en version XXL (*L'Amour extra-large*), les espoirs du cinéma français plongés dans les bas-fonds (*Nid de guêpes*), Denzel Washington en justicier sanitaire (*John Q.*) font beaucoup moins bien. En fait, le troisième meilleur démarrage, en termes de moyenne par salle, revient à *Audition*, de Takeshi Miyake, sorti sur onze écrans. Et l'on se félicitera de constater que *Mischka*, de Jean-François Stévenin, et *Atanarjuat*, de Zacharias Kunuk, ont tous deux trouvé leur public avec respectivement 101 463 et 151 590 entrées en trois et quatre semaines.

Source : Ecran total

* Période du mercredi 6 mars au dimanche 10 mars inclus

flamenco
du 15 au 17 mars : Carmen Cortes, Montse Cortes, Carmen Ledesma, Chano Lobato, Carmen Linares, Gerardo Nunez, Manolo Sanlucar Esperanza Fernández,

© cité de la musique

01 44 84 44 84
www.cite-musique.fr
M porte de Pantin

photos : Isabelle Bernz

Arezki Mellal, romancier de l'Algérie vraie

Actes Sud publie la traduction du premier livre de cet écrivain qui est obligé de cacher son visage en raison de la violence dans son pays

SON NOM de plume, Arezki Mellal, est un pseudonyme. Malgré le succès de son premier roman, *Maintenant, ils peuvent venir*, paru à Alger en septembre 2000, il a toujours décliné les invitations à présenter son livre à la télévision. Aujourd'hui, il préfère encore ne pas montrer son visage. « *J'ai besoin de rester dans une certaine ombre. Il y a toujours du danger en Algérie, et le contenu de mes livres m'expose directement au terrorisme* », explique-t-il. Algérois, Arezki Mellal est resté vivre dans sa ville, même au plus noir des années 1990. S'il apprécie de séjourner trois mois en France, invité en résidence d'écriture par le Festival international des théâtres francophones, il estime sans hésiter que sa place est en Algérie, dans cette « *société en dérive où tout est à faire* », où « *le chemin est long pour instaurer la laïcité et la démocratie* ».

Né en 1949, Arezki Mellal a fait toute sa carrière dans les métiers du livre. Graphiste, maquettiste, typographe, il a également édité des livres d'art. Ses premiers écrits étaient des scénarios de bande dessinée. Il en a inventé des dizaines, mais, faute d'éditeurs de BD en Algérie, il les a transformés en nouvelles. « *Je me sens peintre ou poète plutôt qu'écrivain* », dit-il. A la fin des années 1990, au terme de la décennie noire – 150 000 morts dans la population civile –, il ressent l'urgence d'écrire. Vite, très vite, il conçoit son premier roman « *sous l'empire de la révolte* », montre son manuscrit à une amie professeur de littérature à l'université, qui le fait lire à Selma Hadjadj, cofondatrice de la jeune maison d'édition Barzach à Alger (*Le Monde* du 22 février). « *Cette fille m'a talonné jusqu'à ce que je termine le roman. Elle a mené avec moi un vrai travail d'édition, comme peu de gens le font en Algérie*. »

En écrivant *Maintenant, ils peuvent venir*, Arezki Mellal a d'abord cherché à toucher le cœur des Algériens, saturés de violence. « *Les journaux et la télévision ne parlaient que du terrorisme, montraient des images horribles. Pourtant, je ressentais autour de moi une indifférence qui me révoltait. En Espagne, quand l'ETA commet un attentat, le lendemain des milliers d'Espagnols descendent dans la rue pour protester. En Algérie, c'est le mutisme*. » Si la toile de fond est bien celle de l'Algérie des terreurs, le roman d'Arezki Mellal n'est pas une chronique des années de sang. La citation de Boris Vian qu'il a choisie en exergue à l'édition française annonce le parti pris de la fiction : « *L'histoire est entièrement vraie, puisque je l'ai imaginée d'un bout à l'autre*. »

BIOGRAPHIE

► 1949

Naissance à Alger.

► 1987

Publie « *Queen Kong* », bande dessinée.

► 2000

Poésie dédiée au peintre Azwaw Mameri. Publie son premier roman à Alger, « *Maintenant, ils peuvent venir* ».

► 2002

Écrit une pièce de théâtre.

L'homme, le narrateur, qui écrit à la première personne, relate sa vie comme une succession d'amours empêchées. « *Amour. Mot interdit*. » Au commencement, il y a la mère. Tyrannique, monstrueuse et aimée aux limites de la folie. Une mère qui le marie d'autorité à Yasmina, une dure de dure, qui ne portera pas le foulard dans la rue, même quand les barbus feront la loi. Dans un pays où la mixité est interdite, les autres amours sont clandestines. « *Autrefois, tout était politisé ; aujourd'hui, en plus, tout est islamisé* », explique le narrateur à son amante beurette, une artiste peintre venue de Lille. Plus tard, Zakia, la bibliothécaire, lui révélera le monde du désir, la profondeur de la tendresse.

ÉCRIVAIN DE LA SENSUALITÉ

Dans ce pays qui plonge, l'amour, pour Arezki Mellal, est un acte de résistance. Écrivain de l'émotion et de la sensualité, il est à la ville un homme discret. Il lui faut surmonter une certaine timidité pour livrer ainsi, en terre étrangère, les tabous de l'âme algérienne. « *Quand le livre est sorti à Alger, j'ai constaté que les hommes avaient du mal avec les sentiments contenus dans le roman. La mère reste un sujet tabou dans notre société, surtout quand elle est associée au sexe*. » En outre, l'Algérie est une société « *sans épan-*

chements » : « *On n'exprime pas ce qu'on ressent ; il y a une grande pudeur qui empêche de se confier*. » L'intériorité, insiste-t-il, ne doit pas s'extérioriser, mais pour atteindre l'être algérien, pour l'aider à retrouver un début d'équilibre après des années où l'entendement a vacillé, il faut repartir de cette intimité, reconstruire depuis ces zones de fragilité.

Chez Arezki Mellal, l'écriture est serrée. Il suggère la violence autant qu'il la relate. Quand les mots mentent – les « *frères* » ne sont que des égorgés, le nom de Dieu couvre les pires assassinats, le pouvoir se berce de sa langue de bois –, l'écrivain se méfie d'une littérature qui veut « *montrer et démontrer* ». « *Je tiens à une narration pour que les lecteurs s'y retrouvent. Mais je me débarrasse le plus possible de l'annotation, du commentaire. Je cherche le dépouillement*. »

Cette recherche de concision le mène vers l'écriture théâtrale. La pièce qu'il conçoit actuellement se déroule au Théâtre national d'Alger. Tentant de ranimer la création, le directeur et les comédiens attendent une délégation « *officielle* » qui va statuer sur l'avenir du théâtre. En attendant cette visite improbable, chacun dresse son bilan des années écoulées. Comme dans la société algérienne, les gens ordinaires comblent le vide des officiels. « *Un jour, il faudra reconnaître que ce peuple a su se débrouiller seul*

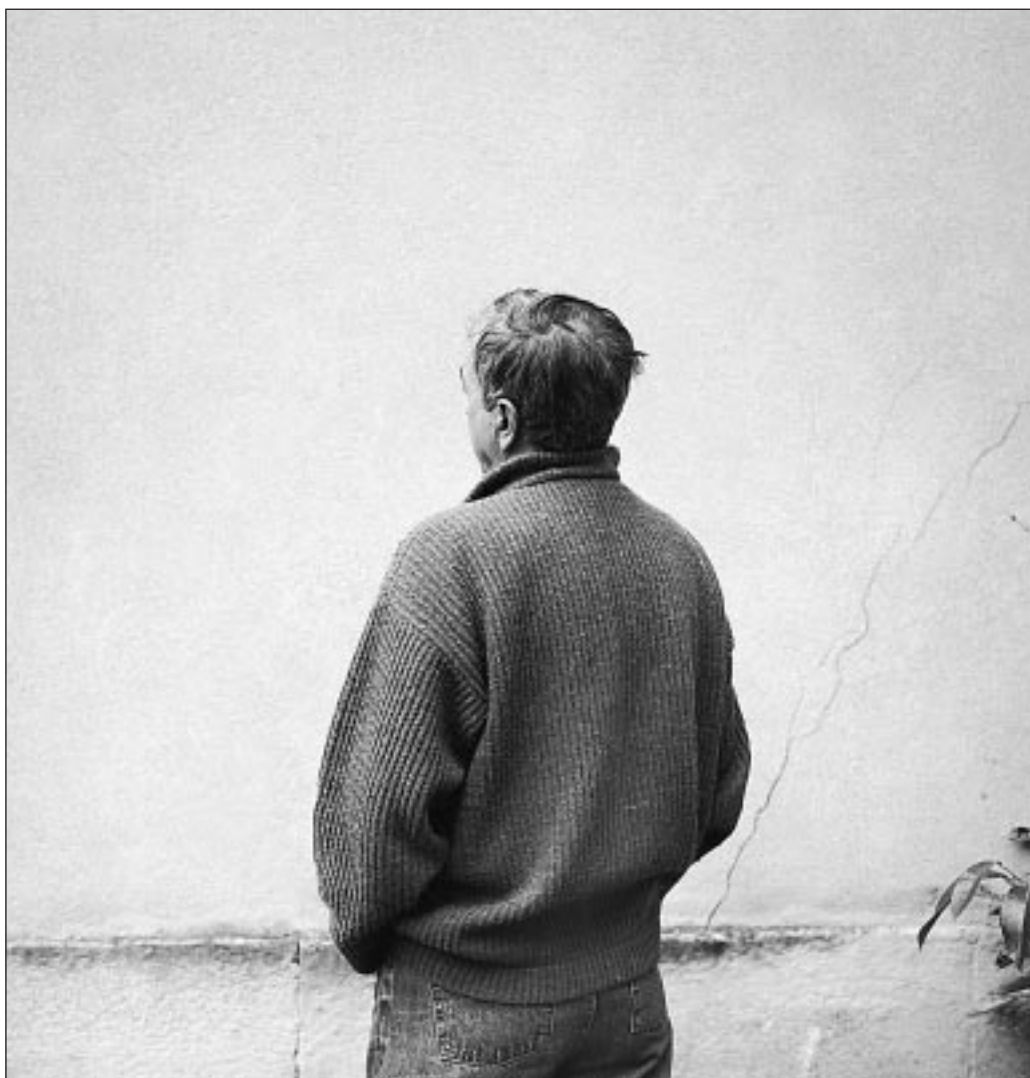
face au terrorisme », faisait déjà dire Arezki Mellal à un personnage de son roman.

« *La mort, les morts, ce n'est pas cela qui allait nous empêcher de vivre* » : il y a chez cet écrivain profondément attaché à la laïcité une admiration pour les mille actes de micro-résistance des Algériens, et en particulier des Algériennes, à la violence des intégristes musulmans. Ici un Noir humilié sauve la vie de Yasmina ; là un simple jardinier résiste à la prière obligatoire. Arezki Mellal salue ces anonymes : « *Des femmes risquent leur peau, tous les jours, en sortant de chez elles sans foulard. Des voyageurs reviennent aux arrêts de bus le lendemain d'un attentat à la bombe. Des milliers de gens vont à la plage, au cinéma, quand il y a des bombes sur les plages et dans les cinémas. Nous résistons tous, avec ou sans armes* », écrit-il.

Pendant quinze ans, les livres ne sont plus entrés en Algérie : « *C'était une coupure terrible, se souvient l'écrivain. On ne savait plus ce qui se publiait à l'étranger. Aujourd'hui, les Algériens ont besoin de lire leur propre littérature et celle des autres*. » Les livres, l'arme d'Arezki Mellal.

Catherine Bédarida

« *Maintenant, ils peuvent venir* », d'Arezki Mellal. Actes Sud, 160 p., 15,90 €.



CLAUDE PALOUET

LES GENS DU MONDE

■ *La Boutique au coin de la rue*, pièce de Miklos Laszlo, mise en scène par Jean-Jacques Zilbermann autour de Samuel Labarthe au Théâtre Montparnasse, à Paris, a obtenu, le 11 mars, neuf nominations pour la 16^e cérémonie des Molières qui sera retransmise en direct du Théâtre Mogador par France 2, le lundi 1^{er} avril, à partir de 20 h 45. Les autres pièces distinguées par les professionnels de la scène sont *Elvire*, de Bernstein, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Jean-Pierre Cassel et Caroline Silhol, *Madame Sans-Gêne*, de Victorien Sardou, mise en scène d'Alain Sachs, avec Clémentine Célerié (sept nominations), *La Griffe (A 71)*, de Claude d'Anna et Laure Bonin, mise en scène d'Annick Blancheteau, avec Muriel Robin, et *Théâtre sans animaux*, de et mis en scène par Jean-Michel Ribes (cinq nominations chacune). La seule production retenue par les Molières au sein du théâtre public est *Ruy Blas*, de Victor Hugo, mis en scène par Brigitte Jaques-Wajeman à la Comédie-Française (trois nominations).

■ L'auteur et metteur en scène Gildas Bourdet, 54 ans, a été nommé le 11 mars directeur du Théâtre de Boulogne-Billancourt (TBB). L'ancien animateur de la compagnie lilloise La Salamandre, qui fut aussi, de 1995 à 2001, directeur du Théâtre national de La Criée, à Marseille, prendra ses fonctions en juillet 2002.

■ Le cinéaste américain Ron Howard a été désigné le 9 mars meilleur réalisateur pour son film *Un homme d'exception* par la Guilde des réalisateurs d'Amérique. Il a devancé Peter Jackson (*Le Seigneur des anneaux*), Baz Luhrmann (*Moulin rouge*), Ridley Scott (*La Chute du faucon noir*) et Christopher Nolan (*Memento*). Cette distinction est un bon présage pour Ron Howard dont le film est nommé huit fois pour les prochains Oscars, notamment dans la catégorie meilleur réalisateur.

■ Le prix Altadis du jeune réalisateur 2001, qui récompense un premier ou un deuxième film français et espagnol, a été décerné le 11 mars au Français Laurent Cantet, pour *L'Emploi du temps*, et à l'Espagnol Carlos Molinero, pour *Salvages*. Doté de 60 976 euros, il devait être remis le 12 mars par la comédienne Géraldine Chaplin qui présidait le jury de cette deuxième édition. 7 622 euros iront à chacun des réalisateurs et 22 866 euros au distributeur espagnol du film français et autant au distributeur français du film espagnol.

■ Le prix Alphonse-Allais 2002 sera décerné le 18 mars à Pierre Perret dans un restaurant de Montmartre lors du traditionnel dîner des humoristes membres de l'Académie Alphonse-Allais, créée par Henri Jeanson. Le premier lauréat fut, en 1954, Eugène Ionesco.

DOMINIQUE DHOMBRES

Rumeur et calomnie

LA GRANDE révélation de l'entretien télévisé du chef de l'Etat, lundi soir, sur France 2, c'est que les époux Chirac ne sont pas soulevés ensemble à dîner. A propos des « *Guignols de l'info* », Bernadette Chirac a récemment lancé « *Ce n'est pas bien, ce que vous faites* » aux journalistes de Canal+. Donc, elle regarde. Jacques Chirac a affirmé hier soir à Olivier Mazerolle et à Gérard Leclerc qu'en raison de l'heure à laquelle elles passaient, il ne pouvait tout simplement pas voir les fameuses marionnettes. Une remarque annexe : les combats de sumo, il les enregistre bien, que l'on sache ! Le spectre de Supermateur plane décidément sur cette campagne.

On comprend que cette insistance en forme de point d'interrogation sur sa crédibilité l'agace au plus haut point. Mais c'est ainsi. « *Je trouve désagréable et très gênant que le président de la République ne puisse pas répondre à la convocation d'un juge* », dit-il. Vraiment ? Il aimerait parler à un juge, il brûle de le faire. Mais voilà, la Constitution le lui interdit. Ah bon ? Il aurait été « *très heureux* » de « *sortir d'un système qui est marqué par la rumeur et la calomnie* ». Nous aussi.

On en revient toujours à cette

fameuse cassette Méry. A force de dire qu'il ne peut pas s'expliquer là-dessus devant un juge, ce qui ne tient pas debout, Jacques Chirac en devenait hier soir presque incohérent. « *Cette question m'a été posée dix fois*. » Mais, cette fois-ci, c'est Didier Schuller qui le dit, l'interrompt Gérard Leclerc. « *Non ! La rumeur et la calomnie. Cela a pour objet de vous faire répéter indéfiniment les mêmes questions, ce que d'ailleurs vous ne manquez pas de faire, et ce que d'ailleurs je comprends, c'est votre métier et vous auriez tort de ne pas le faire* », affirmait Jacques Chirac. Bref, les journalistes sont les relais de la rumeur et de la calomnie, et ils ne feraient pas leur travail s'ils ne l'étaient pas. Et tout cela, c'est la faute de la Constitution. D'ailleurs, dès qu'il est réélu, hop ! Il réunit les meilleurs constitutionnalistes, il les fait travailler dare-dare, et on réforme tout ça.

Hier soir, juste avant le vrai Chirac, on pouvait voir, aux Guignols, sa marionnette déplorer les basses attaques de Jospin. « *Je veux placer le débat au niveau des idées* », disait la créature en latex. Un moment de silence et de gêne. « *Ah ! Ah ! Je dis idées, comme j'aurais pu dire réveille-matin ou rôti de porc*. » Et en plus, cela vous fait rire !

TÉLÉVISION

Maux d'ados

Vincent Molina est un lycéen de 17 ans au regard doux et à l'allure sportive, qui suscite l'admiration de ses camarades. Champion de natation, il compte parmi les meilleurs élèves et a une petite amie qui fait des envieux, Noémie. Mais Vincent a une vie homosexuelle cachée, qu'il a du mal à assumer. Tout bascule lorsque, par jalousie, un élève révèle son secret en inscrivant en grosses lettres sur la porte du lycée : « *Molina est un pédé* ». L'adolescent doit affronter les moqueries des lycéens, les persécutions de ses copains nageurs, le désarroi de Noémie, et l'incompréhension mêlée de panique de ses parents (« *Ça lui passera, l'essentiel c'est que ça ne se sache pas* »). Écrit par Vincent Molina (qui a donné son nom au héros), réalisé par Fabrice Cazeneuve et produit par Capa Drama pour la collection de M 6 « *Carnets d'ado* », ce téléfilm nous fait partager la souffrance de Vincent, finement interprété par Julien Baumgartner. Hasard de la programmation, France 2 propose le même soir un autre téléfilm, *Ça s'appelle grandir*, réalisé par Alain Tasma, l'histoire d'une adolescente dont l'équilibre affectif s'effondre lorsque sa mère, qui jusqu'alors l'élevait seule, décide de refaire sa vie (*Le Monde Télévision*, daté 9 mars). Deux regards sensibles et réalistes sur ce « *dangerueux passage* » qu'est la jeunesse. – S. Ke.

« *A cause d'un garçon* », mercredi 13 mars, 20 h 55, M 6 ; « *Ça s'appelle grandir* », 20 h 55, France 2.

RADIO

MERCREDI 13 MARS

► Peinture fraîche

14 heures, France-Culture
A quelques jours de l'ouverture de la rétrospective Niki de Saint-Phalle à Nice, Jean Daive diffuse un entretien inédit avec Jean Tinguely, enregistré au moment de l'inauguration de la fontaine de Niki de Saint-Phalle au Centre Pompidou, en 1983.

► René Jacobs dirige Haendel

20 h 40, Radio Classique
Interprétées par l'Orchestre baroque de Fribourg, dirigé par René Jacobs, avec Veronica Cangemi (soprano), Lorenzo Regazzo (baryton) et Nicolau de Figueiredo (basse continue), *Delirio amoroso* et *Apollo e Dafne*, deux cantates de Haendel, composées durant les années italiennes, de 1707 à 1710. Concert enregistré le 8 décembre 2001 à la Cité de la musique.

MERCREDI 13 MARS

► Quand je serai président

20 h 55, France 3
Troisième numéro de la série d'émissions spéciales présentées par Elise Lucet, Jérôme Cathala et Christine Ockrent, avec Jean-Pierre Chevènement, François Bayrou, Charles Pasqua, Jean-Marie Le Pen. Aujourd'hui ce sont les citoyens de Rennes et de Bordeaux qui dialoguent avec les invités.

► Interviewa

22 h 45, Arte
Une équipe de la télévision japonaise vient interviewer Fellini. Le « *maestro* » se souvient, et invente. Hymne au cinéma,

à Cinecittà, à ce qui fit la grandeur du cinéma italien, *Intervista* (réalisé par Fellini en 1986) distille un charme élégiaque et une émotion souvent poignante. Des moments superbes, véritablement inspirés, et d'autres, plus bavards.

► Courts particuliers

0 h 35, Paris Première
Dans son magazine dédié au court métrage, Elisabeth Quin reçoit Costa-Gavras, dont le dernier film, *Amen*, actuellement à l'affiche, a déclenché la polémique. Du même Costa-Gavras, on peut aussi (re)voir, à 0 h 25 sur Arte, *Missing, porté disparu* (1982), une intrigue sur le coup d'Etat militaire de 1973 au Chili.

FILMS FEMMES 24^e Festival International de Films de Femmes de Créteil et du Val-de-Marne Du 15 au 24 mars 2002

50 FILMS INEDITS EN COMPETITION

l'autoportrait de Nathalie Baye Samedi 16 mars à 21 h en sa présence un panorama des réalisatrices Latines Soirée Brésil : Mercredi 20 mars à 21h

NOUVEAU : PASS Festival à 55 € et PASS Etudiant à 27 € POUR RECEVOIR LE PROGRAMME Vous pouvez vous inscrire sur notre mailing liste : Site Web <http://www.filmsdefemmes.com>

Maison des Arts - Créteil Val-de-Marne Tél : 01 43 99 22 11

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 12 MARS

TF1

14.45 Crime passionnel Téléfilm. Bill Norton (EU, 1999). **16.30** Alerte à Malibu Mer de flamme. Série **17.25** Melrose Place Un week-end inoubliable. Série **18.15** et 1.35 Excluf **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 LES BRONZÉS FONT DU SKI ■ Film. Patrice Leconte. Avec Josiane Balasko, Gérard Jugnot, Marie-Anne Chazel, Michel Blanc, Christian Clavier. Comédie (France, 1979). 4027299 *Le portrait satirique d'un groupe de Français aux sports d'hiver. Le triomphe du café-théâtre au cinéma, une nouvelle génération de comédiens.*

22.40 APPELS D'URGENCE Magazine présenté par Carole Rousseau. 7866473 **0.00** Football Magazine. Ligue des champions. Retour sur les rencontres de la 5^e journée de la 2^e phase.

0.35 Mode in France Prêt-à-porter automne-hiver 2002-2003 [1/6] **2.10** Reportages Les champions de la vie. Magazine **2.35** et 4.25 Histoires naturelles Documentaire **3.30** Très chasse Documentaire **4.55** Musique (25 min).

CÂBLE ET SATELLITE

15.00 La Carrière de Suzanne ■ Eric Rohmer (France, 1963, N., 55 min) **Cinétoile**
15.55 Le Blé en herbe ■ Claude Autant-Lara (France, 1954, N., 105 min) **Cinétoile**
16.00 Le Poison ■ Billy Wilder. Avec Ray Milland (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min) **CineClassics**
17.15 Sur la trace du crime ■ Roy Rowland (Etats-Unis, 1954, N., v.o., 90 min) **TCM**
17.20 Strictement personnel ■ Pierre Jolivet (France, 1985, 80 min) **CineCinemas 3**
17.20 Une nouvelle vie ■ Olivier Assayas (France, 1993, 125 min) **CineCinemas 1**
18.15 Escalier C ■ Jean-Charles Tacchella (France, 1985, 100 min) **TV 5**
18.40 Révolution ■ Hugh Hudson (Etats-Unis - Grande-Bretagne, 1985, v.m., 125 min) **CineCinemas 3**
20.45 Les Amours enchantées ■ Henry Levin et George Pal (Etats-Unis, 1962, v.m., 125 min). **TCM**
21.00 Le Salaire de la peur ■ Henri-Georges Clouzot. Avec Yves Montand (France, 1953, N., 145 min) **Cinétoile**
22.30 Force majeure ■ Pierre Jolivet (France, 1988, 80 min) **CineCinemas 1**
22.35 Dracula ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1992, v.m., 125 min) **CineCinemas 2**

FRANCE 2

16.00 Commissaire Lea Sommer L'amour au noir. Série **16.55** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** JAG En mémoire de Diane. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.



20.55 LES KEUFS ■ Film. Josiane Balasko. Avec Josiane Balasko, Isaac de Bankolé, Ticky Holgado, Jean-Pierre Léaud. *Comédie dramatique* (France, 1987) **4017812** *Une femme-flic qui traque les proxénètes fait équipe avec un inspecteur de la police des polices. Un mélange de comédie construite sur l'antagonisme des deux principaux personnages*

22.35 Y'A UN DÉBUT À TOUT Femmes d'exception. Présenté par Daniela Lumbruso et Nathalie Corrè. Invitées: Marie-Anne Chazel; Hélène Ségara; Tina Kieffer; Adriana Karembeu; Isabelle Alonso. **3250589**

0.40 Journal de la nuit **0.55** Météo. **1.05** Basso exagère trop Spectacle 3780226 **2.30** Chanter la vie **3.20** 24 heures d'info **3.45** Les Fous du cirque Documentaire **4.05** La Pieuvre n°9 Le Carnet noir. Série (50 min) **0**

FRANCE 3

16.35 MNK 17.35 A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols.



20.55 TÉMOINS EXTRAORDINAIRES Les tueurs en série. Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel. Invités: Jean-François Abgrall, Thierry Toutin, Liliane Rocher, Anne Gautier, Emilie Espes, Frédérique Pons, Pierre Alfort, Laurent Boguet, Pierre Raffin, Michèle Agrapart Delmas, Jean-Pierre Bouchard, Sylvianne Spitzer, Jane Eland. 2543218 **23.00** Météo **23.05** Soir 3.

23.30 LES INNOCENTS ■ Film. André Téchiné. Avec Sandrine Bonnaire, Simon de La Brosse, Abdel Kéchiche, Jean-Claude Brialy, Tanya Lopert. *Drame* (France, 1987) **99560**

1.00 Libre court *Trop loin*. Court-métrage. J.-C. Baumerder **1.25** Ombre et lumière Invité: Christian Lacroix **2.15** Soir 3 **2.40** Le Vrai Visage de Jacques Mesrine **3.35** Planète Zanzan **4.30** Un jour en France (35 min)

CANAL+

16.35 Les Cinq Sens Film. Jeremy Podesva. *Drame* (Can., 1999, DD) **0** *En clair jusqu'à 20.05*
18.20 Le Frère du guerrier **18.40** Futurama Série **19.10** Le Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols.



20.05 FOOTBALL Ligue des champions (2^e phase, 5^e journée, Groupe D). Bayer Leverkusen (All.) - Juventus Turin (It.); Arsenal (GB) - Deportivo La Corogne (Esp.). 20.45 Coup d'envoi en duplex et en direct. 647855 **22.45** Football Résumé des autres rencontres de la soirée 1230299 **23.05** H Une histoire de Blanche-Neige **0** Série 3884893

23.30 CAPITAINE D'AVRIL ■ Film. Maria de Medeiros. Avec Stefano Accorsi, Maria de Medeiros, Joaquim de Almeida. *Histoire* (France - Portugal, 2001) **0**. 268367

1.30 Ce que je sais d'elle... d'un simple regard Film. R. Garcia (EU, 2000, v.o.) **0** **3.15** Faites comme si (je) n'étais pas là ■ Film. O. Jahan (Fr. - It., 2000) **0** **4.55** Nicky, détective de choc Téléfilm. P. Bloomfield (Aust., 2001, 85 min) **0**

FRANCE 5 / ARTE

16.00 Les Indiens du Paraguay **17.05** Aventures de Femmes [2/3] **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton Et plus si affinités [2/10]. Il faut trouver « la bonne ».



20.45 THEMA - ADOLESCENTS À LA DÉRIVE QUAND LA VIE EST UN ENFER Documentaire. Silvia Mathies (Allemagne, 2002). 100995638 **21.30** Théma - Adolescents à la dérive Je préfère encore me casser! Documentaire. Bernd Umbreit et Heidi Umbreit (All., 2002) 31676 **22.15** Théma - Adolescents à la dérive Débat 2280164

23.00 WEST BEYROUTH Téléfilm. Ziad Doueiri. Avec Rami Doueiri, Mohamah Chamas, Rola Al Amin, Carmen Lebbos, Joseph Bou Nassar (Fr. - Liban, 1998, v.o.). 4888657

0.50 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde Téléfilm. Michel Favart. Avec Catherine Aymerie, Maxime Leroux (France, 1995) 3103706 **2.20** Surréel [2/4]. René Magritte: « Le Libérateur ». Documentaire (2002, 25 min) 4425752

M6

17.00 M6 Music **17.30** Gundam Wing Série **17.55** Powder Park Série **18.55** The Sentinel Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Mode **6.20** Notre belle famille Cas de conscience. Série **20.45** Caméra Café.



20.55 DEMAIN, TOUS... Des mamans pas comme les autres. Magazine présenté par Marielle Fournier. Au sommaire: Mère à soixante ans; Trois bébés en neuf mois; Un enfant du bout du monde; Super maman; Vingt-quatre heures avec Tina Kieffer; Un bébé après la mort; USA: des bébés à la carte. 976909

22.55 L'ULTIME REFUGE Téléfilm. Katt Shea. Avec Melissa Gilbert, Costas Mandylor, Leslie Hope, Kenneth Welsh, Kathy Baker (Etats-Unis, 2001) **0** 475454 **0.34** Météo.

0.35 Capital Argent, pouvoir: opération transparence. Magazine 1316684 **2.25** Culture pub Awards Emission collector. Magazine 5314481 **3.20** M6 Music Emission musicale (220 min) 37367139.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. *Un amour déraisonnable*, de Marie N'Diaye. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Invités: Blandine Varet, claveciniste; Juliette, chanteuse; Bénabar, chanteur; Ralf Gothoni, pianiste. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz, suivez le thème. [2/4]. **0.00** Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. *Pass'e mezzo della Paganini*, de Brandusi; Œuvres de Azzaiolo Scarlatti, Vivaldi. 20.40 Cycle Victor Hugo. Les musiciens français et Victor Hugo. Œuvres de Franck, Fauré, Bizet, Hahn, etc. **22.45** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Bruckner. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. Le plein-emploi est-il possible? Invités: Frédéric Tiberghien; Eric Besson; Valérie Chauvin; Nasser Mansouri-Guilani. **Public Sénat**
22.15 Forum public. L'insécurité. Invitée: Marylise Lebranchu; Patrick Devedjian. **Public Sénat**

MAGAZINES

16.55 Les Lumières du music-hall. Michel Fugain. Céline Dion. **Paris Première**
20.30 30 minutes sans pub. Corinne Lepage. **Fun TV**
21.00 Le sens du voyage, le voyage des sens. Invité: José Bové. **Voyage**
22.15 Ça se discute. Bisexualité: peut-on aimer les deux sexes à la fois? **TV 5**

DOCUMENTAIRES

19.00 Pilot Guides. L'Iran. **Histoire**
19.10 Pologne, au nom de Solidarité. [1/4]. L'unité. **Histoire**
19.15 Planète actuelle. La Marque de Jacobs. **Planète**
19.55 Hep taxi! Buenos Aires. **Odyssee**
20.00 Australie, un nouveau monde. **Voyage**
20.05 Mémoires de l'Italie fasciste. [1/2]. Crimes oubliés. **Histoire**
20.35 De Gaulle ou l'éternel défi. De Gaulle et l'Europe. **La Chaîne Histoire**

20.55 L'Art sous le III^e Reich. [2/2]. La machine de propagande. **Odyssee**

21.00 Raoul Dufy. **Mezzo**
21.00 La soirée. Roberto Calvi et le Vatican. **Histoire**
21.00 Trafic d'oiseaux. **National Geographic**
21.30 Guépards. Bolidés en liberté. **National Geographic**
22.00 La Route panaméricaine. De Mexico au Guatemala. **Voyage**
22.00 Renaissance. Lumière et liberté. **Odyssee**
22.40 L'Espoir pour mémoire. [1/3]. Pour qui sonne le glas. **Histoire**
23.00 World of Discovery. Des ours dans la ville. **National Geographic**
23.05 Pilot Guides. L'Argentine. **Voyage**
23.40 La Vie fabuleuse d'Alexandra Kollontai. **Planète**
0.00 Aventures en Argentine. **Voyage**
0.00 Les Mystères de l'Histoire. La fin du monde. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs d'Indian Wells (Californie) (2^e jour). **Pathé Sport**
20.45 Football. Ligue des champions (2^e phase, 5^e journée, Groupe C). Real Madrid - Sparta Prague. **Canal + vert**
21.00 Tennis. Tournoi féminin d'Indian Wells (Californie) (2^e jour). **Eurosport**

MUSIQUE

18.30 Bach. *La Passion selon saint Jean*. Oratorio, enregistré en 2000. Par le Bach Collegium Japan, dir. Masaaki Suzuki. **Mezzo**
18.40 Andrea Bocelli. Enregistré en 1998. Avec Andrea Bocelli (ténor), Rebecca Evans (soprano). Par le London Philharmonic Orchestra, dir. Myung-Whun Chung. **Muzzik**
20.35 et **23.00** Mozart. *Andante pour flûte et clavier en ut majeur*. Enregistré en 1993. Avec Matti Helin (flûte), Jussi Siirala (piano). **Mezzo**
21.00 Bruckner. *Symphonie n°7*. Enregistré en 1992. Par l'Orchestre philharmonique de Munich, dir. Sergiu Celibidache. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.50 La Colère du tueur. Michael Preece **0** **TF 6**
22.00 Truman. Frank Pierson. **Paris Première**

SÉRIES

20.40 Docteur Sylvestre. Programme substitution. **Festival**
21.00 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie, je vais te donner une leçon. **Disney Channel**
21.20 That '70's Show. Hyde s'installe (v.m.) **Canal Jimmy**
21.50 Ally McBeal. Fear of Flirting (v.o.). **Téva**
0.00 Deux flics à Miami. Des roses et des larmes **Série Club** (v.o.)

MERCREDI 13 MARS

TF1

12.05 Attention à la marche! Divertissement **12.50** A vrai dire Magazine **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.45** S.O.S. Barracuda Racket à Palma. Série [1 et 2/2] **16.30** Alerte à Malibu Le caisson de la dernière chance. Série **17.25** Melrose Place Double échange. Série **18.15** et 2.10 Excluf Magazine **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal.



20.35 GRANDE SOIRÉE FOOTBALL DE LA LIGUE DES CHAMPIONS (2^e phase, 5^e journée, Groupe A). Nantes (Fr.) - Boavista Porto (Port.). 20.45 Coup d'envoi en direct du stade de la Beaujoire-Louis Fonteneau. 501416 *Si les Canaris jouent pour l'honneur ce soir, après leur défaite lors de la 4^e journée face à Manchester United, il n'en sera pas de même pour Boavista.*

22.45 GRANDE SOIRÉE FOOTBALL DE LA LIGUE DES CHAMPIONS (2^e phase, 5^e journée, Groupe A). Manchester United (GB) - Bayern Munich (All.). En différé. 876752 *C'est le match au sommet de ce groupe A. Manchester United et le Bayern Munich devraient logiquement obtenir leur qualification pour les quarts de finale.*

0.15 et 4.00 Histoires naturelles Documentaire **1.10** Mode in France Prêt-à-porter automne-hiver 2002-2003 [2/6] **2.45** Reportages Les baroudeuses de la foi 8481530 **3.10** Très pêche Documentaire **4.30** Musique (35 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.35 Colonel Blimp ■ Michael Powell et Emeric Pressburger (GB, 1943, v.o., 155 min) **0** **Cinétoile**
14.30 Manèges ■ Yves Allégret (France, 1949, N., 90 min) **0** **CineClassics**
15.25 Le Criminel ■ Orson Welles (Etats-Unis, 1946, N., 110 min). **Histoire**
15.55 Strictement personnel ■ Pierre Jolivet (France, 1985, 80 min) **0** **CineCinemas 1**
17.15 Une femme cherche son destin ■ Irving Rapper (Etats-Unis, 1942, N., v.o., v.m., 115 min). **TCM**
18.40 Le Poison ■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1945, N., 95 min) **0** **CineClassics**
19.05 Force majeure ■ Pierre Jolivet (France, 1988, 85 min) **0** **CineCinemas 2**
20.45 La Fille de Ryan ■ David Lean (Grande-Bretagne, 1970, v.m., 195 min) **0** **TCM**
21.00 Rendez-vous ■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1940, N., 95 min) **0** **Cinétoile**
22.20 C'était demain ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, v.m., 110 min) **0** **CineCinemas 2**
22.45 Malcolm X ■ Arnold Perl (Etats-Unis, 1972, 85 min). **Histoire**
23.40 Quo vadis? ■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1951, v.m., 170 min) **0** **Canal + Vert**
0.05 The Crowd Roars ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 85 min). **TCM**
0.35 Gloria ■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1999, 105 min) **0** **TPS Star**

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo **13.45** Derrick La danseuse. Série **14.40** Un cas pour deux L'homme derrière le rideau. Série **15.45** La Famille Green Renoncement. Série **16.30** Un livre **16.35** Premier rendez-vous **17.10** Le Groupe Dans le doute. Série **17.40** Friends CELI qui voulait jouer Mac. Série **18.05** JAG Le bouc émissaire. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.



20.55 ÇA S'APPELLE GRANDIR Téléfilm. Alain Tasma. Avec Lola Zidi, Marie Matheron, Stéphanie Pasterkamp, Didier Bienaimé (France, 2002). 4911684 *Une adolescente, vivant seule avec sa mère, voit son univers bouleversé par l'arrivée de l'ami de celle-ci et de sa fille, elle aussi adolescente.*

22.35 ÇA SE DISCUTE Peut-on surmonter un chagrin d'amour? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 3123481

0.50 Journal de la nuit **1.10** Météo.

1.15 Des mots de minuit Magazine 4731443 **2.45** Emissions religieuses Magazine **3.45** 24 heures d'info **4.00** Météo **4.05** Pyramide **4.35** L'Art dans les capitales Vienne. Documentaire (45 min) 8264068.

FRANCE 3

13.50 Keno **13.55** C'est mon choix Magazine **14.55** La Revanche de l'Ouest Téléfilm. Alan J. Levi. Avec Bruce Dern, Michael Ironside (EU, 1994) **16.30 MNK 17.35** A toi l'actu@ Magazine **17.50** C'est pas sorcier Attention, ça glace! Magazine **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.20** C'est mon choix... ce soir.



20.55 QUAND JE SERAI PRÉSIDENT Quel président pour quelle France? Magazine présenté par Elise Lucette, Jérôme Cathala et Christine Ockrent. Invités: Jean-Pierre Chevènement, François Bayrou, Charles Pasqua, Jean-Marie Le Pen. 2514706

23.10 Météo **23.15** Soir 3.

23.40 CULTURE ET DÉPENDANCES Les Français sont-ils capables de réformer? Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert. Invités: Alain Finkielkraut, Dominique Strauss-Kahn, Françoise Giroud, Denis Tillinac, Jean-Pierre Raffarin, Jean Peyrelevade. 6690961

1.20 Ombre et lumière Magazine. Invitée: Clémentine Célerié 8322795.

1.50 Les Dossiers de l'Histoire La revanche des Romanov 7963284 **2.45** C'est mon choix... ce soir **3.10** Soir 3 **3.35** Témoins extraordinaires Les tueurs en série. Magazine (120 min).

CANAL+

14.00 Xcalibur Seconde chance. Série **14.45** Stratégiquement vôtre Téléfilm. Tom Kinninnmont. Avec Roger Moore (GB, 2000) **0** **16.20** Star Hunter Voyage au cœur de l'enfer. Série **17.10** Eddy Time *En clair jusqu'à 21.00* **18.40** Grandstand **0** **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma, + de sport Magazine **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols de l'Info **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma Magazine.



21.00 MAGNOLIA ■ Film. Paul Thomas Anderson. Avec Jeremy Blackman, Tom Cruise, Philip Baker Hall, William H. Macy, Jason Robards. *Drame* (EU, 1999) **0**. 15248435 *Une multitude de personnages dans l'Amérique contemporaine et leur parcours, entre grand destin et petits secrets immondes.* **0.05** Midnight + Magazine **0**. 3480578

0.55 SCARY MOVIE Film. Keenen Ivory Wayans. Avec Shawn Wayans, Marlon Wayans, Cheri Oteri, Shannon Elizabeth, Anna Faris. *Horreur* (EU, 2000, v.o.) **0**. 4001153 *Parodie potache et faiblarde des films d'horreur hollywoodiens qui a fait un véritable « carton » au box-office.*

2.20 La ville est tranquille ■ Film. Robert Guédiguian. Avec Ariane Ascaride. *Drame* (Fr., 2000) **0**. 50599733 **4.30** Dans la nature avec Stéphane Peyron Marseille, le secret du vallon. Documentaire (55 min) 2322004.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.10** Cas d'école L'apprentissage de la lecture **15.10** Planète insolite L'Allemagne **16.05** Après la sortie **17.05** Va savoir **17.05** Recherche homme désespéré **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Connaissance Chercheurs d'opale en Australie **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton Et plus si affinités. [3/10]. En attendant Claudía.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Histoire d'une droite extrême [1/2]. Documentaire. William Karel (France, 1998). Magazine présenté par Alexandre Adler. 8515787 *Les fondements de la doctrine du Front national retracés à travers un siècle d'idéologie d'extrême droite de Charles Maurras à Le Pen.*

21.40 MUSICA Les Quarante Saisons du ballet de Stuttgart. Spuren. Documentaire. Norbert Beilharz (2001). 2728145 *L'histoire du ballet de Stuttgart à travers ses principales réalisations, dont Spuren, dernière création de John Cranko en 1973.* **22.45** Entrevista ■ Film. Federico Fellini. Avec Sergio Rubini, Maurizio Mein. *Chronique* (Italie, 1987, v.o.). 3674110.

0.25 Missing, porté disparu ■ Film. Costa-Gavras. Avec Jack Lemmon, Sissy Spacek. *Drame* (EU, 1982, v.o.) **0**. 25955

ALAIN LOMPECH

Les astres ont parlé

IL NE FALLAIT PAS avoir le don de double vue pour savoir qu'ainsi piqué au vif par la petite phrase anodine, inutile et sottise de Lionel Jospin, Jacques Chirac se montrerait tel qu'en lui-même : il ne s'ennuie jamais en campagne.

Usé par le pouvoir ? Vieilli, le candidat Chirac ? Quelle bête politique ! Dans le grand style vieille manière qui détourne les jeunes citoyens de la politique, esquivant les questions embarrassantes par des demi-vérités ou une mémoire qui défaille à point nommé.

Car s'il est impossible de prédire l'avenir, il est toujours possible de consulter le passé : Jacques Chirac a bien tenté, malgré ses dénégations télévisuelles, de décrédibiliser Mitterrand, instillant le doute au sujet de sa force physique, de sa clairvoyance. Publiquement, en pleine campagne de 1988.

Il aurait mieux fait de moquer Mitterrand qui consultait l'astrologue Elisabeth Tessier, future docteur en sociologie de la Sorbonne. La cassette Tessier existe.

Mitterrand était allé jusqu'à tenter de créer une chaire d'astrologie au Collège de France pour la pythonisse des hebdomadaires. Le projet a échoué grâce à la résistance pugnace des professeurs de l'illustre établissement.

Le hasard faisant parfois bien les choses, surtout quand la réponse est une alternative, Tessier avait quand même pronostiqué que Bernadette Chirac déménagerait de l'Hôtel de Ville début mai 1995. Les augures des instituts de sondages affirmaient le contraire.

Une société de conseil vient donc de publier un opuscule, *Présidentielles 2002 par l'analyse astrologique, étude politique réalisée par Antice Conseil du 24 février au 4 mars 2002*.

L'astrologue Jean Terenrev y annonce la victoire de Jospin avec 50,55 % des voix contre Chirac, qui n'en obtiendrait que 49,45 %, thème astral de chacun des candidats à l'appui.

« La lune de Chirac, qui symbolise l'électorat et la foule, est dans le signe conservateur du Taureau, qui confirme la tendance droite de son électorat. »

« La lune de Jospin est à 5° Bélier en secteur VII, qui indique un électorat actif et fidèle (sextille à Vénus-Saturne), le carré à Mercure confirme les désaccords avec les alliés de la Gauche plurielle, mais le sextile à Neptune montre que les reports de voix à gauche se font, même si les états-majors ne donnent pas de consignes, car l'électorat de gauche vote par idéologie. »

Au premier tour, Chirac est crédité de 26 %, voire de 34 % si Bayrou, Madelin et Pasqua se désistent de peur de faire moins qu'Arlette Laguiller. Jospin ferait lui 23,5 %.

L'erreur de Chirac sera de mener, au second tour, une campagne identique à celle du premier. Il refusera « d'admettre son erreur le soir même, pour finir par la constater, impuissant et humilié le lendemain, avec quelques semaines de dépression à la clef. Il aura à faire avec la justice. (...) Il s'en sortira miraculeusement indemne, mais fatigué. » Et quittera la politique.

Jospin élu, ses « dix-huit premiers mois de septennat (sic) seront très durs ». Les astres prévoient une embellie économique pour 2004.

En cas de pronostic erroné, Antice Conseil « reconnaît publiquement son incompétence en matière d'analyse politique et s'engagerait à ne plus la pratiquer... ». Au fait, les astres prédisent-ils un retour au septennat ?

TOAMASINA (Madagascar)

de notre envoyé spécial

Le long des avenues bordées de flamboyants et de palmiers, les tireurs de pousse-pousse s'offrent une petite sieste, allongés dans leurs antiques véhicules. A quoi bon arpenter les rues par cette chaleur moite, les clients sont si rares. Et la concurrence est fort rude, puisque quatre mille de ces carrioles bariolées sont homologuées par la ville de Toamasina, sur la côte est de Madagascar. Certains soirs, après avoir acquitté la location de son pousse-pousse, Jeannot ne rapporte « même pas de quoi acheter 1 kilo de riz » à la maison, où l'attend sa femme et ses trois garçons.

A 36 ans, cet homme jovial n'a jamais roulé sur l'or. Cela fait cinq ans qu'il tire sa voiture à bras dans les rues de la ville, reconversion forcée après un licenciement comme chauffeur-routier et une longue période sans travail. Mais, un tel marasme, il ne se souvient pas en avoir connu. Depuis le début de la crise politique, la deuxième ville du pays s'est vidée de ses touristes. Certes, il n'y a jamais eu affluence en cette saison des pluies, mais aujourd'hui les quelques hôtels qui n'ont pas fermé tournent avec un personnel réduit.

Sur les quais du premier port du pays, silencieux et déserts, des milliers de conteneurs sont comme un jeu de Lego géant qu'on aurait abandonné en cours de partie. Importations et exportations sont bloquées : c'est le résultat de la grève générale qui dure depuis deux mois à Antananarivo, la capitale, à 360 kilomètres d'ici, soit de six à huit heures de route. Mais le barrage installé en représailles par les autorités de Toamasina, fief de Didier Ratsiraka, le président sortant et contesté, ne fait qu'aggraver la thrombose entre les deux provinces.

Les petites gens de Tamatave (le nom français encore très utilisé de Toamasina) en ressentent les effets au *bazarykely*, le marché des quartiers populaires. Le prix des fruits et légumes, qui arrivent exclusivement des hauts plateaux

CARNET DE ROUTE

Toamasina, victime de la crise politique à Madagascar, s'organise



Les tireurs de pousse-pousse sont touchés par la baisse du tourisme.

autour de la capitale, a triplé. « C'est à cause du transbordement », explique Ferdinand, qui propose à 10 000 francs malgaches (1,60 euro) – un prix exorbitant – des tomates bien fatiguées par le voyage. Au barrage de Brickaville, il faut en effet décharger d'un côté, puis recharger de l'autre, après avoir graissé la patte des « barragistes ». Délai et surcoût assurés.

C'est surtout dans l'autre sens que le gouverneur de Toamasina, Samuel Lahady, veut « installer un blocus économique de la capitale en empêchant le carburant et certaines marchandises de passer ». Il vient d'envoyer « une vingtaine de militaires » pour suppléer certains militants, mécontents de n'être plus payés. Toamasina, qui possède la seule raffinerie du pays, a entrepris d'asphyxier la capitale, où le litre d'essence se négocie désormais au marché noir deux fois plus cher qu'en France. Ici, les cuves sont plei-



nes. Le *High-Sea*, un pétrolier en provenance d'Arabie saoudite, attend depuis dix jours au mouillage d'être déchargé. Sur le parking de la raffinerie, une trentaine de camions-citernes prêts à prendre la route patientent sous la surveillance de leurs chauffeurs.

« Tamatave est le poumon de Madagascar », prétend M. Lahady, qui prépare sans se cacher une manière de sécession : « Avec les autres gouverneurs des provinces côtières, nous sommes en train de nous organiser autour de nouvelles compétences afin de ne plus dépendre de la capitale. » Les autorités locales jouent sur une crainte ancestrale de cette région, qui fut soumise et humiliée jadis par le royaume merina, l'ethnie des

hauts plateaux. Les Malgaches ont certes le culte du passé et le sens de l'Histoire, mais la victoire de plus en plus annoncée de Marc Ravalomanana, un Merina soutenu par « ceux de là-haut », ne semble pas émouvoir Toamasina. En ville, aucune tension n'est perceptible entre la communauté merina, ultra-minoritaire ici, et les « côtiers » de la région, d'origine betsimisaraka.

Samedi 9 mars, Roland Ratsiraka, neveu du président sortant et maire de la cité, loin de préparer quelque résistance, prenait sa leçon de tennis hebdomadaire au Club nautique, sous le regard de deux gardes du corps préposés aux balles perdues. Boulevard Joffre ou avenue de l'Indépendance, les artères principales, on pouvait reconnaître, décontractés au volant de leurs (grosses) voitures, cinq ou six (ex-)ministres fraîchement rentrés au pays. Xavier, le fils du président, aurait élu résidence dans les environs depuis une semaine, et l'on assure que Sophie, la fille aînée, a inscrit ses enfants au lycée français. L'atmosphère de cette ville de province à l'architecture coloniale rappelle plus une villégiature qu'une capitale-bis pour gouvernement en exil.

Jean-Jacques Bozonnet

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le programme de M. Pinay

M. ANTOINE PINAY espère créer un climat de confiance et de renouveau en ouvrant aux Français des perspectives diamétralement opposées à celles qu'ils ont trop longtemps connues. Il veut tenter de rompre le cycle obsédant qui va de l'augmentation des impôts à la course des salaires et des prix pour finir par la dévaluation. Il rejoint par là les aspirations profondes du pays, mais c'est un fait que de multiples obstacles se dressent sur sa route. Il est toujours

difficile de ramer à contre-courant et de réussir là où tant d'autres ont échoué. Pour obtenir ce renversement de la tendance, le président du conseil compte sur trois sortes de mesures : stabilisation des prix et même baisse de certains d'entre eux ; équilibre des finances publiques sans aggravation sensible des impôts ; développement des affaires grâce à l'amnistie fiscale, qui remettrait des capitaux dans le circuit économique. Si son programme de stabili-

lisation des prix et des finances publiques réussit, M. Pinay se retournera vers les salariés et les exportateurs. Aux premiers, il demandera dans quelles conditions ils peuvent « tenir » sur le palier actuel, compte tenu d'aménagements particuliers au sein des entreprises ; avec les seconds, il examinera si la dévaluation a été rendue inutile.

René Dabernat
(13 mars 1952.)EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ Toute l'actualité en continu, sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre sur lemonde.fr

■ La torture pendant la guerre d'Algérie. lemonde.fr reçoit pour un chat (discussion en ligne) l'historienne Raphaëlle Branche, auteure de *La Torture et l'Armée* (Gallimard). Mercredi 13 mars à 17 heures.

■ Les films de la semaine. Toute l'actualité du cinéma sur lemonde.fr

■ 700 000 articles archivés depuis 1987.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 34
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

■ Tirage du Monde daté mardi 12 mars 2002 : 536 491 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro un encart publicitaire « Synopsis ».

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr>
► TÉLÉMATIQUE
3615 lemonde
► DOCUMENTATION
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
► COLLECTION
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Le Monde sur microfilms 03-88-71-42-30
► LE MONDE 2
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « L'Amérique guerrière ».

Courrier INTERNATIONAL HORS-SÉRIE cuisine

Tout le monde à table !
Tendances, traditions et recettes des cinq continents

Avez-vous déjà goûté
la poutine râpée, le goulasch de coq,
le poke de thon ou le macareux au lait ?

120 pages de recettes et de reportages
sur la gastronomie des cinq continents

■ 6,50 € chez votre marchand de journaux